La "Patrie" est maintenant reconnue comme l'organe préféré de la population canadienne-française. Elle n'est l'instrument d'aucun parti politique.

La Patrie

On met une annonce sous les yeux de cent mille lecteurs en la faisant publier dans la "Patrie". Il n'existe pas de meilleur moyen de publicité au Canada.

30e ANNEE—No 138—QUATORZE PAGES — MONTREAL, MARDI 4 AOUT 1908 — LE NUMERO : UN CENTIN

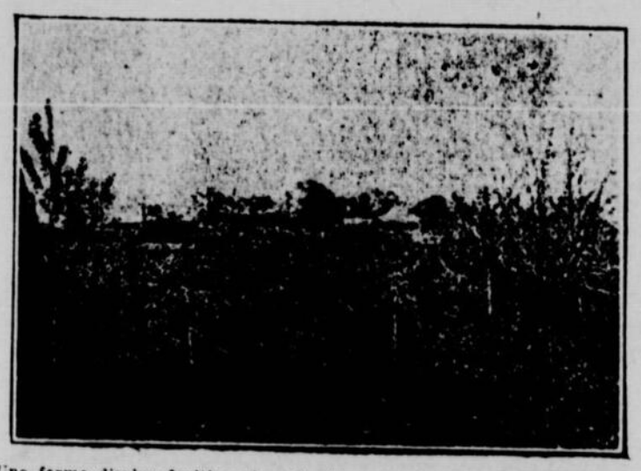
LA DESOLATION PLANE SUR LES RUINES

Après une accalmie, le feu se rallume dans la région de Kootenay, Colombie Anglaise, et menace d'étendre ses ravages

Six mille personnes sans foyer, fuyant les flammes ; une centaine de morts, brûlés vifs ; plus de sept millions de pertes matérielles, tel est le lugubre bilan du désastre. — Détails émouvants sur ce sinistre sans précédent. — Les secours

CRANBROOK, 3 août.— Environ 6,000 hommes, femmes, enfants, affolés, fuyant les flammes de la région de Crow's Nest; de 70 à 125 pertes de vie à Fernie, Hosmer, Coal Creek et Michel; 7 millions de dollars perdus; tel est le bilan du désastre.

Aujourd'hui on annonce que le feu est maîtrisé, mais le danger est encore grand.



Une ferme d'arbre-fruitiers des alentours de Fernie, C. A., qui vient d'être dévastée par le feu.

C'est, en résumé, l'histoire sans précédent d'un feu de forêt, attisé par un vent violent, et dévalant des montagnes pleines d'essences résineuses, et préparées par la sècheresse.

Depuis la nuit de samedi des trains transportent à petite vitesse vers Cranbrook des foules terrorisées, désespérées d'avoir tout perdu, mortes à moitié de faim et de soif.

Dans nombre de cas, une famille ignore le sort de la plupart de ses membres.

Cranbrook s'est trouvé

ENVAHI.

Les malheureux ont été entassés dans les maisons particulières campés sur les collines voisines, ou envoyés plus à l'ouest, dans d'autres villes.

Tout le monde s'effare à leurs récits. Aussitôt des trains de secours ont été envoyés vers les sinistrés qui ont cherché abri sur les lacs et les rivières. Et l'on a d'abord évacué les femmes et les enfants.

Le pays entier, depuis vendredi, fut une fournaise, mais c'est seulement dans la nuit de vendredi que le feu atteignit Fernie. Alors, à Hosmer, Fernie, Coal Creek, Crow's Nest, Michel, s'engagea une lutte désespérée.

On savait que le feu s'était déclaré quelques jours auparavant au nord de la voie ferrée, mais, en cette saison, il semblait que l'on n'eût rien à craindre.

C'est probablement à cent milles dans le Nord du Parc National, au sud de Banff, que l'incendie s'est déclaré, et de là il s'est acheminé par l'Elk Valley vers Fernie. Aujourd'hui on estime que le pis est passé, à moins que la flamme ne dévore encore les scieries isolées. Il n'est pas certain que Hosmer et Michel aient été brûlées complètement, mais les pertes y sont quand même considérables. A Fernie et à Coal Creek, il reste à peine quelques maisons.

Le C. P. R., a télégraphié qu'il envoyait

200 TENTES MILITAIRES

de Brandon, 100 de Régina, 100 de Médicine Hat et quelques-unes de Calgary.

Tout ce qu'on a pu sauver dans Fernie est employé au profit des sinistrés.

Il faudra attendre un certain temps pour publier un répertoire des victimes et des pertes, car nombre de disparus seront retrouvés à l'écart

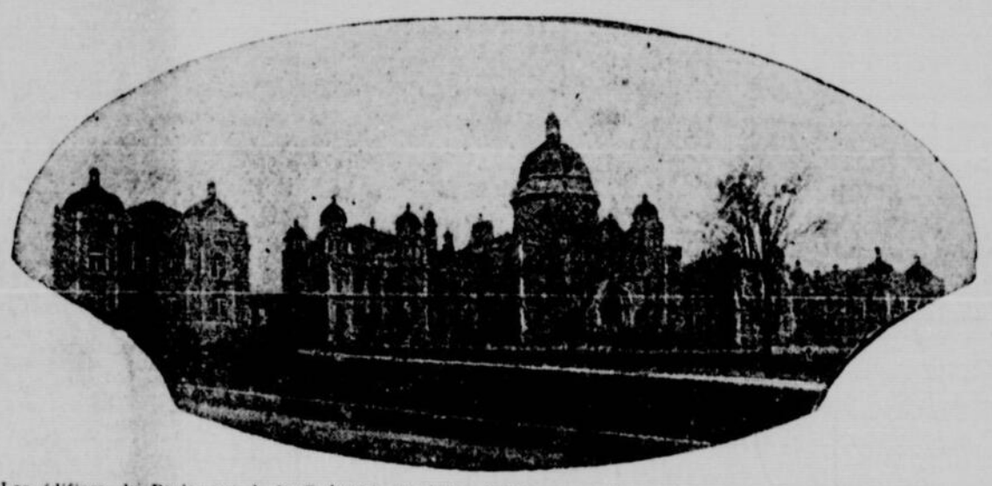
L'EXPLOSION

du magasin à dynamite, à Hosmer, fut un des spectacles les plus impressionnants. L'ordre fut donné d'anéantir le stock aussitôt qu'il fut évident que la ville était sur la route du feu. Un homme fut tué pour ne pas s'être écarté suffisamment. On vit un grand trou se creuser dans la montagne, et la terre trembla sur un espace de vingt milles.

DES SECOURS

en nature et en argent sont partis de Toronto, Winnipeg, Port-Arthur, Montréal, Ottawa, Brandon, Régina, Moose Jaw, Medicine Hat, Calgary, Lethbridge, Banff, Cranbrooke, Nelson, Spokane, Washington, et autres lieux. Des brigades, pour combattre le feu, ont été organisées partout, en prévision d'un changement de vent, qui menacerait d'autres régions.

Nelson, B. C, le 3 aout.—Les dernières nouvelles annoncent 62 morts, mais ce nombre s'élèvera à



Les édifices du Parlement de la Colombie Anglaise, à Victoria, où le gouvernement local s'occupe de secourir les sinistrés de la région de Kootenay.

70 ou 80 ; la perte est de plus de 5 millions de dollars, et 7,000 personnes sont sans abri.

Fernie, Michel, et Coal Creek, sont rasées, Hosmer a perdu une dizaine de maisons, plus les ateliers de la Compagnie Charbonnière. Cinq prisonniers suspects, de la prison de Fernie, ont été conduits enchaînés à Nelson. Aux autres on a rendu la liberté. On attend 2000 réfugiés que l'on logera.

Nelson a réuni hier $2000, l'alderman McMorris, avec deux wagons de nourriture et de vêtements, est parti, sur les lieux du sinistre. Vancouver a envoyé télégraphiquement $5000, et Spokane a dirigé sur Fernie un wagon de provisions.

SPECTACLE EPOUVANTABLE

NELSON (Colombie Britannique), 4.— Le "Daily News" a reçu hier, la dépêche suivante de son correspondant spécial à Fernie:

"Fernie est aujourd'hui en ruines, trente-deux maisons seulement ayant résisté à l'incendie désastreux qui a fait rage, hier. On ne sait pas encore exactement combien de vies ont été perdues dans la ville même, mais on rapporte la découverte de plusieurs cadavres dans les environs, et on craint que beaucoup de personnes n'aient péri dans les flammes.

Le vent s'éleva violent, soufflant avec la rapidité et la force d'un cyclone, et la fille fut dès lors à la mercie de l'élément destructeur.

"Plusieurs personnes ont perdu pied dans leur fuite, renversées par la force du vent, des arbres ont été déracinés et lancés sur le sol. C'était un spectacle épouvantable. La foule se précipita vers les gares de chemins de fer dans l'espoir de trouver des trains, et plusieurs réussirent ainsi à atteindre Hosmer en sûreté, bien que les trains eussent à traverser une véritable mer de flammes qui plusieurs fois mit le feu aux wagons. Deux cent cinquante hommes, femmes et enfants cherchèrent refuge dans les bureaux de la compagnie de charbon, d'autres dans l'édifice de la Western Canada Wholesale Company. L'organisation, à ces deux endroits, a été au-dessus de tout éloge, et un grand nombre de personnes doivent la vie à l'héroisme et au courage des volontaires qui se sont dévoués pour combattre l'incendie. Si ces édifices étaient devenus la proie des flammes, le nombre des pertes de vies aurait été effrayant.

"Le travail de secours fut organisé immédiatement et des secours furent distribués aux bureaux de la Western Canada Wholesale Company. Des centaines de femmes et d'enfants furent envoyés à Cranbrooke par train spécial, et des constables spéciaux furent assermentés pour protéger les propriétés qui avaient échappé à l'incendie.

"Les prisonniers détenus à la prison de Fernie furent remis en liberté, et

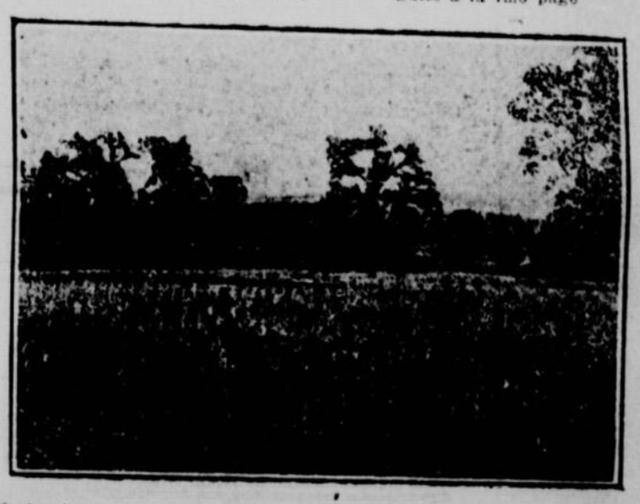
LES MALADES DES HOPITAUX

furent transportés aux édifices de la compagnie de charbon et de la Western Canada Wholesale Company, où tous les soins possibles leur furent prodigués. Des poêles de cui-

Suite à la 7me page



L'un des vergers des environs de Fernie, C. A., qui a été rasé par la récente conflagration.



Vaste champ de blé de la région qui vient d'être ravagée en Colombie Anglaise.

TRESORIER VOLEUR AU PENITENCIER

EX-TRESORIER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LACHINE PERA TROIS ANS DE DETENTION

Le juge Choquet, siégeant en cour des sessions, a prononcé une sévère sentence contre Joseph Poitras, l'ex-trésorier de la commission scolaire de Lachine. Ce dernier a plaidé coupable, la semaine dernière, à l'accusation de s'être approprié une somme de $2,000, appartenant à la commission. Après de nouvelles recherches dans les livres du bureau, l'on a découvert que le montant volé était de beaucoup plus considérable. Le juge, au cours de ses remarques, a déclaré qu'il devait se montrer d'une très grande sévérité, parce que les deniers confiés aux employés des corporations devaient être protégés. Poitras a été condamné à trois ans de pénitencier.

Un autre individu, un syrien, du nom de Chatilla, qui a été trouvé coupable pour une seconde fois d'avoir vendu des cartes-postales immorales, devra payer $50 d'amende ou faire trois mois de prison.

LES "EMPRESS" NE VIENDRONT PAS

LES DEUX PALAIS-FLOTTANTS DU C. P. R., NE VISITERONT PAS NOTRE PORT CETTE ANNEE.

Certains journaux du soir annonçaient que les "Empresses" viendraient à Montréal prochainement, nous sommes à même d'assurer nos lecteurs qu'en tous cas, ce ne sera pas cet été. L'année prochaine peut-être, mais pas cette année.

M. Arthur Price, gérant de la compagnie de navigation du Pacifique Canadien, et M. David McNicoll, ont, en effet, rencontré les autorités de la commission du port à ce sujet, mais aucune décision immédiate n'a été prise.

ON MET FIN A LEURS ERREMENTS

LA POLICE DE MAISONNEUVE ARRETE DOUZE ETRANGERS QUI VAGABONDAIENT PAR LES RUES.

Le recorder Sénécal a prononcé, hier, 12 sentences contre un groupe d'étrangers, d'origine incertaine: Syriens, Grecs, Italiens, etc.

Ces immigiants que la faim promène dans tous les lieux et à toutes les heures ; ces primitifs que les lois embarrassent peu parce qu'ils les ignorent, et nous pourrions ajouter qu'ils ignorent les lois parce qu'ils sont habitués à ne s'en soucier que peu ou point, leur imagination donnant libre cours à leurs pas et à leurs gestes,—ces encombrants personnages ont été condamnés à payer une amende de $3.00 ou à faire un mois de prison, pour s'être réunis en groupes bruyants à l'angle de la rue Notre-Dame et Pie IX et avoir nui à la circulation et l'avoir même empêchée tout à fait.

Le capitaine Comtois et le constable Fafard méritent des remerciements de la population de Maisonneuve pour l'avoir débarrassée de ces parasites.

UNE MACABRE DECOUVERTE

Une lugubre découverte a été faite, samedi soir, vers six heures, dans la rue Clark, près de la rue Villeneuve, à Saint-Louis.

Un bébé de quelques jours, ou plutôt de quelques heures, enveloppé dans un journal de Montréal, et ne donnant plus signe de vie, avait été déposé, tel un paquet oublié, à l'angle des rues précitées.

Le cadavre a été transporté à la morgue.

Les autorités de la ville Saint-Louis vont prendre des mesures pour découvrir l'auteur ou les auteurs de cet acte infâme.

LOUEZ VOS CHAMBRES EN LES ANNONCANT DANS LES PETITES ANNON-

Congrès Pédagogique à Saint-Hyacinthe

Plusieurs centaines d'institutrices sont actuellement réunies au couvent de la Présentation, sous la présidence du surintendant de l'instruction publique.—S. G. Mgr. Bernard présent.—Adresses et Réponses.—Le programme.

(De l'envoyé spéc. de la PATRIE.)

SAINT-HYACINTHE, 4. — Le congrès pédagogique des institutrices du diocèse de Saint-Hyacinthe s'est ouvert hier soir sous la présidence de l'hon. P. Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique.

C'est au Couvent des Révérendes Dames de la Présentation de Marie que se tient le congrès, et c'est dans la salle du couvent que sont commencées les délibérations.

La cérémonie d'ouverture qui a eu lieu hier a été couronnée d'un plein succès. Après les discours de circonstance et les présentations d'adresses, le congrès s'est ajourné à ce matin, puis Sa Grandeur Mgr Bernard a présidé au salut solennel suivi de la bénédiction du Saint-Sacrement.

A l'ouverture du congrès, l'hon. M. de la Bruère présidait, ayant à ses côtés Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, puis M. le chanoine J. L. Guertin, Vicaire-Général ; M. le chanoine O'Donnell, ancien curé de Saint-Denis, aumônier du couvent des Sœurs de St-Joseph ; M. le chanoine C.-E. Choquette, supérieur du Séminaire ; M. le chanoine L.A. Sénécal, curé de St-Hyacinthe ; M. l'abbé Boulais, curé de Ste-Brigide; Monsieur l'abbé L. L. Dupré, du collège ; M. l'abbé A. H. Messier, curé de Knowlton ; Monsieur l'abbé L. Pratte, du Séminaire ; M. l'abbé C. Richard, aumônier du couvent de la Présentation ; MM. les membres de la commission scolaire ; J. Neault., Eugène Saint-Jacques, maire de St-Hyacinthe ; Samuel Casavant, Lieut-Col. H. A. Beauregard et S. Careau: MM. Louis Lussier, échevin, représentant de la cité, O. E. Dallaire, principal de l'Ecole d'Industrie Laitière, etc, etc.

Voici maintenant

LE TEXTE DES ADRESSES

qui furent présentées par les institutrices à l'hon. M. de la Bruère et à Mgr Bernard :

Sa Grandeur Mgr A. X. BERNARD, évêque de Saint-Hyacinthe, qui assistait à l'ouverture du congrès des institutrices de son diocèse.

A l'honorable Pierre Boucher de la Bruère, surintendant de l'Instruction Publique.

Monsieur le surintendant,

Votre nom tracé aux premières lignes de notre programme, votre présence à l'ouverture de ce Congrès pédagogique ne sont pas une surprise pour l'auditoire de ce jour : Ami fidèle et dévoué de l'éducation, vous la suivez partout ; en toutes circonstances, vous manifestez hautement votre intérêt pour sa noble cause, et lorsqu'un élan spontané, un mouvement unanime semblent lui promettre un progrès, un avancement, vous êtes le premier à l'encourager, à le faciliter, à le louer :

Nulle surprise donc mais vrai bonheur pour toute cette assemblée d'entendre votre voix bienveillante et patriotique décerner à l'éducation les louanges qu'elle mérite ; et grand honneur pour les Institutrices religieuses et laïques de trouver d'abord en votre parole inspirée la lumière et la science qu'elles sont venues raviver, perfectionner et approfondir.

La Communauté de la Présentation de Marie, toujours sympathique aux causes de l'éducation chrétienne, n'a pas voulu bénéficier sans donner quelque retour ; aussi, est-ce avec bonheur qu'elle ouvre toutes grandes les portes de sa maison-mère et souhaite la bienvenue la plus cordiale aux Educatrices convoquées à ces Conférences.

Puisse un succès réel couronner ces Cours de Méthodologie Pédagogique et satisfaire pleinement les orateurs éclairés qui veulent bien nous associer à leurs hautes connaissances en matières d'enseignement.

L'ouverture faite sous votre présidence, Monsieur le surintendant, semble être l'heureux présage du succès désiré. Nous voilà donc tout attentives à ces voix diverses, à ces sujets variés qui plairont à l'intelligence et au cœur. Mais d'abord, permettez-nous de vous réitérer notre gratitude pour votre présence et de vous offrir, ainsi qu'à vos distingués et savants collaborateurs, un tribut d'hommage bien mérité, car Monsieur le surintendant, si l'Education vous honore, vous honorez l'Education et la langue canadienne-française toute entière, aussi, est-il unanime le sentiment qui souhaite la prolongation d'une surintendance si féconde en bienfaits pour la jeunesse, si avantageuse à ses éducatrices, si riche d'espoir pour l'avenir intellectuel du Canada.

Suite à la 10mè page

UN CHAPITRE D'ACCIDENTS

TUE PAR L'ELECTRICITE.—BLESSE DANS UN ASCENSEUR. — MAUVAISE CHUTE.—COUPS DE HACHE.

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 4.—Depuis quelques jours, les accidents se suivent avec une grande rapidité.

Dans la nuit de vendredi à samedi, un jeune homme qui faisait partie d'un groupe d'hommes occupés à enlever les décorations en face de la Ville des Tentes, était monté sur un poteau et enlevait un drapeau. Par un faux mouvement qu'il fit, il toucha accidentellement un fil électrique chargé. Le fluide meurtrier lança le malheureux sur le pavé, où il frappa de la tête. Ses compagnons de travail le relevèrent privé de connaissance.

L'ambulance fut aussitôt appelée, mais à peine le jeune homme y était-il embarqué qu'il succombait à ses blessures.

Le défunt se nomme Oscar Morin, et était âgé de 25 ans. Il demeurait à Saint-Roch, avec sa mère et ses sœurs.

—Samedi, un autre accident sérieux venait s'ajouter à la liste de ceux déjà arrivés.

Rousseau, employé aux travaux de construction de la nouvelle école des frères, rue St-François et du Roi, était monté sur l'ascenseur pour le transport des matériaux, malgré la défense affichée sur les lieux ; lorsque ayant voulu se pencher pour parler à l'un de ses compagnons, qui travaillait en bas, il eut la tête prise entre l'ascenseur et le haut de la charpente. Il s'infligea de sérieuses blessures à la figure; aux lèvres et au nez particulièrement. On le transporta chez lui où le médecin lui prodigua les premiers soins.

—Samedi encore un nommé Honoré Genest tomba d'un tramway en mouvement près du marché Champlain et s'infligea de profondes blessures. On le ramassa privé de connaissance pour le transporter chez lui.

—Un automobile, en voulant éviter un tramway, samedi matin, est allé frapper un poteau de téléphone sur lequel il a été gravement endommagé. Il n'y a pas eu de blessés parmi les occupants.

—Un autre accident est arrivé à Saint-Roch. M. Almanzor Bérubé était occupé à fendre du bois, quand la hache dévia, lui infligeant une profonde blessure à la main gauche.

L'ABUS A AMENE LA SUPPRESSION

LES AUTORITES SONT DECIDEES DE FAIRE ENLEVER LES ENSEIGNES ELECTRIQUES QUI SURPLOMBENT LES TROTTOIRS

Une dizaine de marchands de la partie ouest ont été traduits devant le recorder sous l'accusation d'avoir enfreint un règlement de la ville défendant d'installer des lampes ou autres enseignes à plus de six pouces en dehors de leurs établissements. La police a reçu instruction de mettre en vigueur ce règlement dont la violation entraîne des conséquences très disgracieuses. Quelques-uns ont plaidé coupables et ils ont été condamnés aux frais. Les autres ont contesté la légalité de l'action prise contre eux. Ils ont été condamnés à $1 d'amende et les frais, à condition d'enlever sous 24 heures ces appareils électriques. Si l'on ne se conforme pas à cette condition, de nouvelles actions seront prises immédiatement.

L'ACCIDENT DE COTEAU DU LAC

M. le coroner McMahon est revenu, hier soir, de Côteau du Lac, où il a tenu une enquête sur les causes de l'accident, dont fut victime le fils de M. Pacifique Charlebois.

Le pauvre garçonnet avait été broyé par la chute d'un poêle.

Le coroner a permis à la famille d'enterrer le cadavre de l'enfant, personne n'étant responsable de l'accident.

La Chronique du Sport

LE PLAISIR DE VIVRE

Un petit sermon laique ce chaque jour sur ::

Les Meilleurs Moyens à Prendre POUR SE CONSERVER En Bonne Santé.

Par le Docteur Gros Bonsens.

La philosophie de la nourriture: l'expression n'est pas aussi ambitieuse qu'elle en a l'air.

Toute chose a sa pjilosophie, puisque, suivant la vieille définition scholastique, la philosophie est le pourquoi des choses; or, toutes les choses ont leur pourquoi.

Ceux qui s'occupent de la question de l'alimentation doivent se pénétrer de cette vérité cordiale: que l'homme, partout identique à lui-même, voit cependant ses besoins se modifier selon les temps et les lieux.

La preuve de cette vérité se trouve dans la nature elle-même.

Partout l'homme trouve sa subsistance, et partout cette subsistance varie dans ses moyens.

Mais partout aussi il y a un point par lequel le mode d'alimentation des peuples d'une contrée se rapproche de celui des peuples d'une autre contrée; on mange de la viande partout, c'est là le point commun.

Ce qui varie, c'est la quantité.

Dans les pays du nord, l'alimentation est presqu'exclusivement carnée; dans les pays chauds, les légumes et les fuits prédominent.

Maintenant, va-t-on prétendre que le plan de la nature est erronné, qu'elle s'est trompée en faisant pousser les fruits sous les tropiques et qu'ils ne sont là que pour l'ornementation?

De même, va-t-on obliger les indigènes des terres froides à se nourrir de légumes et de fruits, alors qu'il ne pousse que des ours blancs dans ces régions?

Non, la nature fait bien ce qu'elle fait, et elle sait mettre les choses à leur place.

Si les fruits poussent en si grande abondance sous les tropiques, c'est qu'ils sont ce qu'il y a de plus propre à l'alimentation sous ces latitudes.

Docteur Gros Bonsens

LES PROCHAINES JOUTES

LE NATIONAL RECEVRA LE CAPITAL SUR SON TERRAIN SAMEDI PROCHAIN

LES SHAMROCK A TORONTO

Les National ont encore cinq parties à jouer, dont deux sur leur terrain. Voici d'après nous, quels pourraient être les résultats de ces cinq joutes si nos joueurs voulaient se donner la peine de pratiquer sérieusement. Contre Capital, le score devrait être le 7 à 4; contre Tecumseh, 8 à 6; contre Cornwall, 4 à 3; contre Caughnawaga (Beauharnois), 7 à 3, et contre Montréal, 5 à 2. Notre défense est capable de tenir en échec les joueurs adverses et notre "home" est certainement capable d'accomplir ces exploits.

LES CAPS SONT DANGEREUX

La victoire de samedi dernier a fait faire bien des récriminations et a jeté l'oubli sur plus d'un souvenir attristant, pour ceux qui prenaient les joutes de crosse "à cœur".

La confiance que les amateurs manifestaient de retirer au National, lui a été octroyée de nouveau, et tous sont d'accord pour déclarer "instanter" que les Capitals seront écrasés samedi prochain. Cet espoir que provoque un patriotisme sincère, ne doit pas faire croire à nos joueurs qu'ils seront désormais invincibles. Les Sénateurs ont des aspirations sérieuses au championnat et le National ne devra rien négliger pour arrêter l'élan impétueux de ceux qu'il a failli vaincre à l'Oval.

COMME DES FAUVES

UN SPECTACLE DEGOUTANT

Toronto, 4 — Les joueurs de crosse des clubs Toronto et Tecumseh se sont rencontrés hier après-midi dans un combat à coups de bâtons et de poings pour le championnat de la ville de Toronto.

Drôle de championnat tout de même. La joute commença assez convenablement et les quelques milliers de spectateurs qui y assistaient eurent le plaisir de voir un spectacle assez satisfaisant. Malheureusement cette joute se changea en batailles de tous genres au cours desquelles le sang coula en abondance. On se battit comme des chiens à un point tel que les arbitres en perdirent la tête. Personne ne pouvait contrôler les joueurs qui se massacrèrent sans grâce. Les blessés furent nombreux et sous fans exceptions porteront longtemps les marques profondes durant cet engagement sanguinaire. Gillespie et Baker purent 20 joueurs, mais s'ils avaient pu avoir un contrôle absolu sur ces enragés, ils les auraient tous mis aux arrêts.

De joute à crosse proprement dite, il n'y en eut point. Les Tecumseh l'emportèrent finalement par 3 points à 5.

Harrett, Warwick et Murton furent sérieusement blessés.

Tecumseh		Toronto
Clark	Buts	Alton
Stewart	Point	Harshaw
Graydon	Cover	Stagg
Pickering	Défenses	Menary
Davidson	"	Powers
Rountree	"	Brader
Felker	Centres	McKenzie
Querrie	Attaques	Warwick
Murton	"	Harrett
Whitehead	"	Carter
Durkin	Extérieures	Cameron
Adamson	Intérieures	Kalls

Arbitre, H. Gilleanie; juge, Ed. Baker.

SOMMAIRE

1er Quart

Toronto	Cameron	1.20
Tecumseh	Durkin	1.10
Tecumseh	Murton	15
Toronto	Harrett	2.37
Toronto	Harrett	55
Toronto	Harrett	7.28

2ème Quart

Tecumseh	Pickering	7.27
Tecumseh	Pickering	5.15
Tecumseh	Querrie	45
Tecumseh	Felker	16
Toronto	Carter	2.50

3ème Quart

Pas de point

4ème Quart

Tecumseh	Felker	5.05

Punitions — Powers, 2; Warwick, Stagg, Rountree, Graydon, 2; Davidson, Brown, 2; Querrie, Felker, Menary, Cameron, McKenzie, Murton, 2.

NOTRE CLUB FAIT MIEUX

IL REUSSIT SANS PEINE CETTE FOIS A TRIOMPHER DE PROVIDENCE

RESULTATS DES AUTRES JOUTES

MONTREAL A L'ETRANGER

PROVIDENCE, 4 — C'est tout de même épatant de voir ces "fusils" IA. Ils vous emmitouflent tellement que vous n'y voyez plus rien. Une journée ils font des merveilles et le lendemain c'est tout simplement atroce de les voir jouer. A l'étranger, ils réussissent beaucoup mieux que chez eux, sur leur terrain propre et en présence de tous leurs partisans, qui se font un scrupule de les "knocker".

A Montréal, ils gagnent 4 parties et en perdent 3 presque en succession. A Providence, ils en jouent 3 et en gagnent 2. Y comprenez-vous quelque chose?

Hier ils ont écrasé Providence et ont fait des balles de Hoffman et Sline un véritable jouet. Nos hommes furent assez solides, bien qu'ils eussent commis deux erreurs, les deux inévitables erreurs de chaque jour. Mais qu'importe. Ils ont gagné, et c'est tout ce que nous désirions.

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	O.	A.	E.
Joyce, l.f.	4	2	2	1	0	0
Casey, 3b.	5	1	1	1	2	1
O'Neil, r.f.	5	1	2	0	0	0
Jones, c.f.	5	1	2	1	0	1
Evans, 1b.	4	2	0	10	0	0
Corcoran, 2b.	4	0	0	8	2	0
Louden, s.s.	2	1	1	3	0	0
Ball, c.	4	1	1	3	1	0
Gardiner, p.	3	0	2	0	3	0
Stanley, p.	1	1	0	0	0	0
Totaux	37	10	11	27	11	2

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	O.	A.	E.
Hoffman, r.f. et p.	4	0	0	0	0	0
Barrett, c.f.	3	0	0	0	0	1
Arndt, 3b.	3	0	0	2	1	1
Abstein, 1b.	4	0	0	15	0	0
Donohue, 2b.	4	0	0	2	4	0
McHale, l.f.	3	1	1	2	0	0
Rock, s.s.	4	1	2	2	3	0
Peterson, c.	1	0	1	4	2	1
Sline, p.	1	0	0	0	7	0
Duffy, r.f.	1	0	0	0	0	0
Totaux	28	2	4	27	17	3

Score par innings:

Montréal	00000151—10
Providence	00000101— 2

SOMMAIRE

Deux buts, Louden, Ball, Peterson; trois buts, Rock; buts sacrifiés, Peterson, Sline, Corcoran, Louden; doubles-jeux, Rock à Donahue, Corcoran à Evans; struck out, par Gardiner, 1, par Sline, 2; par Stanley, 1; par Hoffman, 1; passed ball, Peterson. Temps, 2.10. Assistance, 1,200.

Umpires: Black et Murray.

A Toronto —

	R.	H.	E.
Toronto	10011201x	—6	8	2
Jersey City	20000000—	2	5	2

Batteries — Rudolphe et Brown; Young, Manser et Woods.

Deuxième partie —

Jersey City	00000000—	6	5	1
Toronto	00000001x—	3	9	1

Batteries — Mason et Woods; Moffitt et Pierce. Assistance, 7,800.

Umpire, Stafford.

A Rochestr :—

	R.	H.	E.
Rochester	00000000—	0	5	2
Baltimore	10000110x—	3	9	3

Batteries — Bannister et Hurley; McCloskey et Byers. Assistance, 3,800.

Umpire, Walker.

A Buffalo :—

	R.	H.	E.
Buffalo	10100000—	2	5	2
Newark	01000101—	3	11	1

Batteries — Knapp et Archer; Hughes et Stanage. Assistance, 2,500.

Umpires, Kelly et Loft.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Providence	53	28	.582
Baltimore	52	41	.553
Newark	52	45	.536
Buffalo	49	44	.527
Toronto	43	45	.489
Montréal	44	50	.468
Rochester	40	48	.455
Jersey City	35	57	.380

LIGUE AMERICAINE

	R.	H.	E.
A Cleveland —			
Cleveland	00011000x—	2	5	0
New-York	00000000—	0	5	3

Batteries—Joss et Clarke; Chesbro, Hogg et Sweeney.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit	57	36	.611
St-Louis	57	39	.594
Chicago	53	42	.558
Cleveland	51	43	.543
Philadelphie	45	47	.489
Boston	44	51	.463
Washington	36	56	.391
New-York	32	62	.340

LIGUE NATIONALE

	R.	H.	E.
A Boston —			
Pittsburg	10005100—	7	11	1
Boston	00000004—	4	6	1

Batteries—Willis et Gibson; Boultes, Dotner, Flaherty et Graham.

A Philadelphie —

	R.	H.	E.
Chicago	00004001—	5	10	0
Philadelphie	00000100—	1	6	2

Batteries—Brown et Kling; Moren, McQuillen et Dooin.

A Brooklyn —

	R.	H.	E.
Brooklyn	00000002x—	2	11	1
St-Louis	00000000—	0	1	1

Batteries—Salee et Bliss; McIntyre et Bergen.

A New-York —

	R.	H.	E.
Cincinnati	00000000—	0	4	1
New-York	30000100x—	4	10	1

Batteries—Spade et Schlei; Needham et Bresnahan.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg	68	36	.617
Chicago	56	38	.602
New-York	55	39	.585
Philadelphie	48	41	.539
Cincinnati	48	46	.500
Boston	41	53	.436
Brooklyn	34	57	.374
St-Louis	31	62	.333

JOLIETTE, 4 — Le club de baseball Joliette, après quelques faiblesses, a reconquis de nouveau, dimanche, la place que certaines erreurs lui avaient fait perdre. Le Clover a été une proie facile pour les Joliette, comme le score le démontre d'ailleurs.

La partie s'est jouée par une température idéale et devant environ un millier de spectateurs.

Le nègre Fisher, lançant pour Joliette a été superbe. Il était d'ailleurs bien secondé par le sympathique Max Bergeron.

Voici le score par innings:

Joliette	2040?31x — 10
Clover	0100103?0 —

ON EN VEUT ENCORE A LA FRANCHISE DU CLUB MONTREAL

TORONTO, N.J., 4—Le colonel Louis Perrine, du club Trenton, de la Tri-State League, espère encore obtenir une franchise dans la ligue de l'Est pour son club, à la saison prochaine, en dépit de son insuccès de l'an dernier, lorsqu'il voulut acheter la franchise de Montréal. Le magna de Trenton a annoncé qu'il tenterai de nouveaux efforts dans quelques jours pour permettre à son club de se joindre à la ligue de l'Est. Quoique l'on ait dit que le colonel Perrine désirait vendre, ce dernier a néanmoins déclaré qu'il ne vendrait qu'à un prix rémunérateur. Comme son club est bien équipé, on croit qu'il n'aurait pas de peine à obtenir $30,000. Le colonel est d'opinion que le club de Trenton, en entrant dans la ligue de l'Est, serait une excellente affaire d'argent, particulièrement à cause de la rivalité qui se produira nécessairement entre les trois villes de Newark, Jersey City et Trenton.

CHEZ NOS ATHLETES

COURSES HANDICAPS HEBDOMADAIRES POUR LES ATHLETES DU NATIONAL

LES JEUX CALEDONIENS

LES ATHLETES DU NATIONAL

Notre excellent ami M. Napoléon Dorval, directeur de la section athlétique de l'association Nationale, a inauguré une chose excellente sous forme de courses "handicap" pour les athlètes du National. Ces courses qui ont lieu sur le terrain du National, tous les dimanches matins, réunissent un bon nombre de coureurs. Beaucoup de monde assistent à ces épreuves et chacun porte beaucoup d'intérêt aux progrès sans cesse croissants de nos jeunes athlètes. Dimanche dernier il y eut plusieurs épreuves très intéressantes auxquelles prirent part une trentaine de jeunes gens.

Le comité de l'athlétisme fait un nouvel appel à tous les Canadiens-français, qui ont du cœur et du muscle, et les invite à venir s'enrégistrer le plus tôt possible. Tous les accessoires nécessaires au développement des spécialités athlétiques, sont à la disposition de ceux qui répondent à l'invitation de l'Association. Voici les résultats des handicaps de dimanche dernier:

220 verges — 1. E. Larose, 7 verges; 2. J. Pelletier, 4 verges; 3. E. Pelletier, scratch. — Temps: 23 2-5.

440 verges — 1. H. Hébert; 2. E. Pelletier; 3. A. Hébert.

Saut en longueur — 1. E. Pelletier, 18 pieds 5 1-2 pcs; 2. B. Laforest, 18 pieds 3 pcs; 3. J. Pelletier, 18 pieds 1 pouce.

Lancement du boulet de 16 livres — 1. R. Laforce, 28 pieds 6 pcs; 2. J. Pelletier, 27 pieds 10 1-2 pcs; 3. E. Larose, 27 pieds 1 pouce.

Course de 4 1-2 milles — 1. Robillard, scratch; 2. Marineau, scratch; 3. Duckett, 1 min.; 4. Deslauriers, 2 mins.; 5. Greuix, 1 min.; 6. Chapleau, 2 minutes.

Les équipes de harriers ont procédé à l'élection de leurs capitaines pour le prochain semeatre.

M. E. Larose a été élu pour l'équipe de courte distance, et M. A. Duckett, a été appelé à surveiller les équipiers qui choisissent les distances à la Longboat.

LES JEUX CALEDONIENS

C'est samedi prochain, qu'auront lieu à la M.A.A.A. les intéressants tournois athlétiques de la société Caledonienne. Ces jeux seront sanctionnés par la Fédération canadienne, en sorte que tous nos athlètes locaux pourront sans crainte y prendre part.

ON LEUR FERA UNE RECEPTION TRIOMPHALE

NEW-YORK, 4—On se prépare pour le 29 août à recevoir triomphalement les athlètes américains qui ont pris part aux jeux olympiques. Un comité spécial a été nommé à cet effet et tout indique que la réception sera l'une des plus grandioses encore vue dans la métropole américaine.

LE CLUB CHAMPETRE

La septième excursion annuelle sur l'eau donnée par le club Champêtre, aura lieu vendredi soir. Le vapeur Beaupré a été retenu à cet effet.

Comme les années précédentes, on procédera sur le bateau à l'élection du président honoraire.

La lutte se fera entre M. Hubert Raymond, président de la Compagnie Claudon et M. L. E. Ouimet, du Ouimetoscope.

Le chalet du club et tout le rivage seront brillamment illuminés.

L'orchestre Gosselin est spécialement engagé pour la danse à bord du "Beaupré".

Le nombre de billets vendus est déjà considérable. Il ne se fait donc aucun doute que l'événement remportera un immense succès.

LA CROSSE

AU TOUR DES ST-MICHEL

Les Hochelaga n'aiment pas le repos. Leur intention est de s'attaquer à tous les intermédiaires de Montréal et des environs et c'est toujours avec empressement qu'ils relèvent tous les défis. Le club St-Michel aura son tour dimanche prochain. Composé de joueurs qui ont fait leurs preuves dans plusieurs bonnes équipes irlandaises de Montréal, les St-Michel feront la lutte chaude au club du quartier. Cette joute aura lieu dimanche prochain au terrain du National.

On nous dit ce matin que Secours et Clément pourraient bien retourner sur l'équipe samedi prochain.

LES COURSES DU GRAND CIRCUIT

ELLES SONT COMMENCEES D'HIER A KALAMAZOO

10,000 PERSONNES Y ASSISTENT

KALAMAZOO, 4 — L'inauguration du meeting des courses du grand circuit a eu lieu hier après-midi en cette ville. 10,000 personnes environ y assistaient.

La défaite de Jack Leyburn par Sterling McKinney fut l'événement de la journée.

Jack Leyburn gagna l'épreuve d'ouverture dans la classe des 2.09. Le vétéran Eddie Geers mit fin aux ambitions de Grady en pilotant Sterling McKinney à la victoire, dans les trois épreuves suivantes. La course la plus contestée de l'après-midi fut celle des 2.24 trotteurs, que gagna Nancy Royce.

Minor Heir, qui s'était distingué à Détroit, répéta ses merveilleux exploits en gagnant avec aisance les 2.16 à l'amble. Dans la première et la dernière épreuve, il brisa le record de la piste.

Le 2.24 au trot fut, comme nous le disions, la course la plus contestée. Il fallut aux chevaux répéter cinq fois avant de pouvoir obtenir un résultat final.

Nancy Royce, après s'être placée deuxième et cinquième aux troisième et quatrième épreuves, gagna finalement la course. Loyal fut son plus redoutable concurrent.

SOMMAIRE

CLASSE 2.16 — AMBLEURS — ARCADE TOGGERY — BOURSE DE $1,000.

Miner Heir, Deam	1	1	1
George Gans, Games Wilkes, Cox	2	2	
Star Patchen, J. Patchen Snow	3	3	
Jesse James, Forsee Boone	4	4	4
Dr Bonney, J. H. L. Gerse	5	5	d
Queen Walnut, Walnutboy Taylor	d		

Temps: 2.09, 2.06 3-4, 2.02 3-4.

CLASSE 2.17, AMBLEURS, BOURSE DE $1,000 —

Isinsta, Bavolite, Loomis	1	1	1
Gold Coin, Goldhill, Robinson & Hogan	2	2	2
The Emperor, Constantine, Colston	4	3	3
Brownell, Alcande, Sunderlin	3	4	d
Prince Onward, Barmaid, Foley	d		

Temps: 2.07 1-2, 09 1-2, 2.10 1-2.

CLASSE 2.24 — TROTTEURS, BOURSE DE $1,000—

Nancy Royce, Allerton McCarthy	1	1	2	5	1
Loyal, Borcal, Gerse	5	2	1	2	2
Prince Kohl, Fred Kohl, Essery	4	4	3	2	
Lady Patchen, The Patchen Boy, Wilson	2	6	5	4	
Roy Brook, Silent Brook, Hogan	3	5	4	3	4
St. Peter, Courier, Murphy	d				
Haynes, Son of Bed Wilkes, Tiler	7	d			

Temps: 2.13 3-4, 2.13 1-4, 2.13 1-4, 2.17 1-4, 2.13 1-2.

CLASSE 2.09 — TROTTEURS, BOURSE $1,000

Sterling McKinney, McKinney par Director, Gerse	5	1	1	1	
Jack Leyburn, Altoleyburn, Grady	1	2	2	3	
Nahma, Peter The Great, Burgess	3	3	5	4	
May Earl, San Mateo, Bowerman	4	4	4	5	
Octon Great Heart, McLane	2	5	3		

Temps: 2.07 3-4, 2.06 3-4, 2.07 3-4, 2.07 3-4.

A ST-REMI

Il y aura des courses au trot et à l'amble au Parc St-Rémi, mardi et mercredi, 25 et 26 août 1908.

Voici le programme:

Mardi, 25 août, 1908:

Classe de Green	Bourse	$ 50.00
Classe de 2.35	Bourse	100.00
Classe de 2.22	Bourse	100.00

Mercredi, 26 août 1908:

Classe 3 minutes	Bourse	$ 50.00
Classe de 3.40	Bourse	100.00
Classe ouverte à tous	Bourse	100.00

(Free for all)

LE HENLEY CANADIEN

LES GRANDES EPREUVES INTERNATIONALES ANNUELLES AURONT LIEU VENDREDI ET SAMEDI A SAINTE-CATHERINE

LES MEILLEURS RAMEURS Y SERONT

LE HENLEY CANADIEN

STE-CATHERINE, 4 — C'est vendredi et samedi prochain, 7 et 8 août qu'auront lieu les régates internationales annuelles, en cette ville et elles promettent de rencontrer un succès extraordinaire. La liste des entrées est telle que jamais des régates canadiennes n'ont réuni autant de concurrents. Il en est venu de Montréal, de Buffalo, de Winnipeg, d'Hamilton, de Toronto, de Détroit, de Brockville et d'Ottawa et de New-York.

Il ne faut pas oublier que ces régates sont les plus importantes qui se tiennent au Canada et même de l'autre côté de l'océan, les résultats en sont suivis avec beaucoup d'intérêt afin de juger des chances courues pour les championnats du monde.

Nul doute que tous les membres des clubs nautiques locaux tiendront à y assister car ce n'est pas en vain que les courses de Sainte-Catherine sont surnommées le Henley Canadien et l'on peut voir dans la liste des concurrents que nous publions, les noms les plus célèbres en Amérique dans le monde de la rame et de l'aviron.

No 1 — Chaloupes simples senior — Detroit Boat Club, I. W. Craig, D. B. Duffield; Celtic Rowing Club, Buffalo, Matthews J. Burns; Don Rowing Club, H. Jacob.

No 2 — Chaloupes simples intermédiaires. — Grand Trunk Rowing Club, Montréal, P. Laing; Detroit Boat Club, R. G. Craig.

No 3 — Chaloupes simples junior—Montreal Rowing Club, W. P. Downey, C. J. Sheehan; Grand Trunk R. C. P. Laing; Celtic Rowing Club, Walter J. Shine; Don Rowing Club, W. C. Ward; Argonaut Rowing Club, L. M. Dixon.

No 4 — Deux rameurs senior — Don Rowing Club, W. Crawford stroke, H. Laing; Argonaut Rowing Club, L. M. Dixon, J. P. E. Dixon.

No 5 — Deux rameurs intermédiaires — Don R. Club, J. Ryan stroke, Arabur P. Seagrave; Argonaut Rowing Club, L. M. Dixon stroke, J. T. E. Dixon.

No 6 — Deux rameurs junior — Brockville Rowing Club, G. Dalley, stroke; Arthur O'Donahue; Don Rowing Club, J. Ryan, stroke, R. Seagrave; Argonaut Rowing Club, L. M. Dixon stroke, J. T. E. Dixon.

No 7 — Quatre rameurs senior — Detroit Boat Club, D. B. Duffield stroke, H. H. Emmes, S. W. Tyler, R. G. Craig, bow; Argonaut R. C., G. N. Rice stroke, L. M. Dixon, S. F. M. Smith, R. J. Quigley bow; Winnipeg R. C., les noms n'ont pas été reçus.

No 8 — Quatre rameurs intermédiaires — Grand Trunk Rowing Club, P. Laing, G. J. Browning, C. Hadley, Geo. Browning bow; Don R. C., T. McDonald stroke, F. H. Carter, G. Plant, M. McCarthy, bow; Don R. C., W. Leslie stroke, C. Baker, J. Lumley, J. Ryan, bow; Argonaut R. C., C. H. Sherriff, stroke, J. W. Sprague, W. A. Kent, A. H. Patterson bow; Argonaut R. C., J. O. Spence stroke, F. W. Sherriff, G. O. Meyer, L. M. Cosgrave bow.

No 9 — Quatre rameurs junior — Hamilton Rowing Club, J. Mahony stroke, C. Hall, W. Walsh, G. O. Pilgrim bow; Grand Trunk R. C., P. Laing, G. J. Browning, C. Hadley, Geo. Browning; Lighthouse R. C., Buffalo, Geo. J. Safe stroke, Thos. Thomson, D. M. Regan, F. J. Bull, bow; St-Catharines R. & C. C., E. A. Sprague stroke, E. Corbett, S. A. Reid, J. A. Dixon bow; Don R. C., W. Leslie, stroke, C. Baker, J. Lumley, J. Ryan, bow; Ottawa R. C., J. McCuaig stroke, F. Rice, M. Kilt, Bowden bow; Argonaut R. C., C. H. Sherriff stroke, J. W. Sprague, W. A. Kent, A. H. Patterson bow.

No 10 — Quatre rameurs junior, classe de 140 livres — Hamilton R. C., A. J. Taylor stroke, W. Talmadge, J. Taylor, J. W. Brethour bow; St. Catharines R. & C. C., J. I. McKay stroke, L. Conn, J. Ball, C. Dawson bow; Brockville R. C., Whitard Bowe stroke, J. A. Bremner, J. Coggins, F. Chapman bow; Don R. C., T. McDonald stroke, F. H. Carter, G. Plant, H. McCarthy bow; Ottawa R. C., De J. Mackerville stroke, De H. Ellis, L. Dupre, E. Pope bow; Argonaut R. C., J. O. Spence, stroke, F. W. Sherriff, G. O. Meyer, L. M. Cosgrave bow.

No 11 — Quatre rameurs junior, bateaux de travail — Hamilton Rowing Club, G. M. Sloan stroke, A. Townshend, G. Sinclair, W. Chenier bow; Grand Trunk Rowing Club, P. Laing, V. J. Browning, C. Hadley, Geo. Browning; St. Catharines R. & C. Club, E. Grace stroke, T. Sutton, B. Kennedy, R. Baker bow.

No 12 — Huit rameurs junior — Argonaut Rowing Club, A. N. Patterson bow, W. M. Ouiston, T. F. Livingston, W. N. Shapley, W. A. Kent, F. W. Sherriff, J. W. Sprague, C. H. Sherriff stroke, W. O. McCleary cox; Detroit Boat Club, C. Wilby bow; M. Duffield, W. H. Maurice, R. Pingree, A. Armstrong, F. Werneken, A. Wassey stroke; Toronto Rowing Club, W. Woods bow, R. Hill, R. Oxley, R. Porter, J. Smillie, G. Seymour, N. Strange, F. Hill stroke, E. McCuaig cox.

No 13 — Huit rameurs senior — Argonaut R. C., A. N. Patterson bow, W. M. Ouister, T. F. Livingston, W. N. Shapley, F. W. Sherriff, W. A. Kent, J. H. Sprague, C. H. Sherriff stroke, W. O. McClary cox; Toronto Rowing Club, W. Woods bow, R. Hill, R. Oxley, R. Porter, J. Smillie, G. Seymour, N. Serange, F. Hill stroke, E. McCuaig cox.

—o—

Depuis que Neville a été remercié de ses "services" par la direction du club Montréal, ceux-ci font des progrès constants.

FERMIER MEURTRIER

WAVERLY, New-York, 4.— —Armés de fusils, M. Hiram Carpenter et sa femme, habitant dans une ferme près d'ici, guettaient la nuit les maraudeurs qui venaient piller leur jardin potager. Samedi soir M. Carpenter tua à coups de revolver George Case, de Sayre, Panama. Carpenter a été arrêté et va subir un interrogatoire ajourd'hui.

AMUSEMENTS

OUIMETOSCOPF
Vues Animées
624 RUE ST-CATHERINE EST.
Bell Tel. Est 1101. Marzi, 551.
204-jno

Parc Sohmer
(Tous les jours, à 2 p.m., et 8 p.m.)
VAUDEVILLE, MUSIQUE, ETC., ETC.
Admission: 10 cts. Enfants, après-midi, jours de la semaine, 5c., avec tour gratuit sur carrousel.

LOUEZ VOS CHAMBRES EN LES OFFRANT DANS LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

PARC DOMINION
TOUTE CETTE SEMAINE
Herr Granata & Alma Fostera
DANS LEUR
Merveilleux acte sur fil de fer
Finissant par un ballet d'artifice
Semaine prochaine — ... du Street Railway
ADMISSION 10c. ENFANTS 5c

GRANDE OUVERTURE
NATIONOSCOPE
VUES ANIMEES.
Dimanche 9 août 1908, avec attractions de New-York.
Prix: Matinées, 5, 10, 15c; Soirées 10, 15, 25c
188-jno

ABENAKIS SPRINGS, QUE
LE CARLSBAD DU CANADA
POUR LE CHERCHEUR D'AMUSEMENTS: — Canotage, bains, pêche, tennis, salle de bal. POUR LE CHERCHEUR DE SANTE: — L'EAU MINERALE ET LES BAINS incomparables d'ABENAKIS, lesquels sont un remède radical contre le rhumatisme, la dyspepsie et tous les maux de l'estomac, des reins et du foie. POUR TOUS: — Un hôtel comme un chez-soi, bien administré, où vous pouvez trouver le repos et le plaisir. Prix modérés. Ecrivez pour avoir une jolie brochurette illustrée. R. G. KIMPTON, gérant, Abenakis Springs, Qué.
L'ENDROIT LE PLUS DELICIEUX DU CANADA.
mar-jno

Le Chevreuil est à celui qui l'attrapera

Le pique-nique des Bouchers au Parc DeLorimier, sera marqué d'un évènement des plus intéressants: une course au chevreuil.



Le jeune chevreuil que M. Jos. Courville offre comme prix de la course qui sera l'événement récréatif du pique-nique des bouchers au Parc DeLorimier, demain après-midi.

Nous présentons à nos lecteurs le quadrupède qui aura l'honneur d'être admiré de 10,000 personnes, demain, au Parc Delorimier.

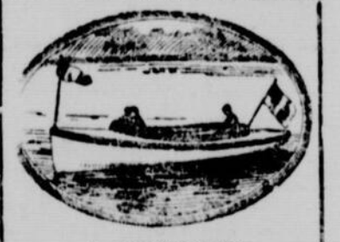
C'est le chevreuil que M. Jos. Courville offre en prix à celui qui saura l'atteindre à la course, au pique-nique des bouchers.

Le gentil animal a déjà fait parler de lui et il a fallu solliciter pour lui la protection du gouvernement.

Il fera parler de lui davantage demain et celui qui pourra l'attraper aura bien mérité la récompense promise.

Les bouchers ont paradé pas nos rues, hier; ils y passeront encore ce soir et demain matin.

Personne n'ignorera donc que leur fête annuelle a lieu demain et tous se donneront rendez-vous au Parc Delorimier à une heure précise demain après-midi, pour assister à la course au chevreuil et aux événements sportifs particulièrement intéressants qui auront lieu.



A VENDRE
BATEAUX à GAZOLINE
COMPLETS
NEUFS ET DE SECONDE MAIN
BATEAUX EN ACIER
de Mullins Steel Boat Co.
MOTEURS à Gazoline
de Ferro Machine and Foundry Co.
Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles, Ciment.
GROS ET DETAIL
I. LAFLEUR,
LIMITEE
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL
ma-s-jno



LES ATHLETES DU NATIONAL — E PELLETIER GAGNANT LE 100 VERGES

LE TURF

A FORT ERIE

FORT ERIE, 4 — Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier en cette ville:

PREMIERE COURSE, 5 FURLONGS

1.—Land Lord, 108 (Butler) 12 à 1, 5 à 1 et 5 à 2.
2.—Devanson, 108 (Kennedy), 5 à 1, 2 à 1.
3.—Jerrymander, 105 (Powers), 2 à 1 et 4 à 5.

Temps 1.02 2-5

DEUXIEME COURSE, STEEPLE-CHASE

1.—Byzantine, 143, (E. Stone), 6 à 1, 7 à 5 à 7 à 10.
2.—McAllister, 146, (Heidel), 13 à 1, 11 à 20.
3.—Lightsout, 151, (Archibald), 7 à 5, 6 à 5.

Temps, 5.48 3-5.

TROISIEME COURSE, 5 FURLONGS

1.—Dick Roller, 108, (E. Martin), 7 à 10, 1 à 3.
2.—Southern Bride, 105, (Burton), 10 à 1, 4 à 1, et 3 à 2.
3.—Pimpante, 106, (Powers), 5 à 1, 3 à 2 et 1 à 2.

Temps, 1.01.

QUATRIEME COURSE, 5 FURLONGS, HANDICAP

1.—St-Jeanne, 92, (Deverich), 11 à 5, 7 à 10.
2.—Chief Hayes, 95, (Brannon) 9 à 1, 3 à 1.
3.—Night Mist, 93 (Kennedy), 4 à 1, 3 à 2, 1 à 2.

Temps, 1.13 3-5.

CINQUIEME COURSE, 1 MILLE, 70 VERGES, A RECLAMER

1.—Golden Shore, 107 (Ott), 2 à 1, 1 à 5, 2 à 5.
2.—Conville, 107 (Ross), 40 à 1, 12 à 1 et 5 à 1.
3.—Jupiter, 103, (Deverich), 15 à 1, 5 à 1, 2 à 1.

Temps 1.44 4-5

SIXIEME COURSE, 1 1-16 MILLE, A RECLAMER

Severus, 94, (Martin), 2 à 1, 11 à 20.

GAGNE PAR DANDELION

NEW-YORK, 4 — Dandelion, le favori, a gagné aisément le mille handicap à Saratoga hier après-midi en 1.39 1-5. Ce fut là principale épreuve de la journée.

NOTES

Les Providence et les Newark sont les clubs les plus favorisés de la ligue de l'Est.

—o—

Nous ne serions nullement surpris de voir les Montréal terminer la saison en dernière position.

—o—

Les Royal n'ont pas joué 5 parties sans commettre une erreur.

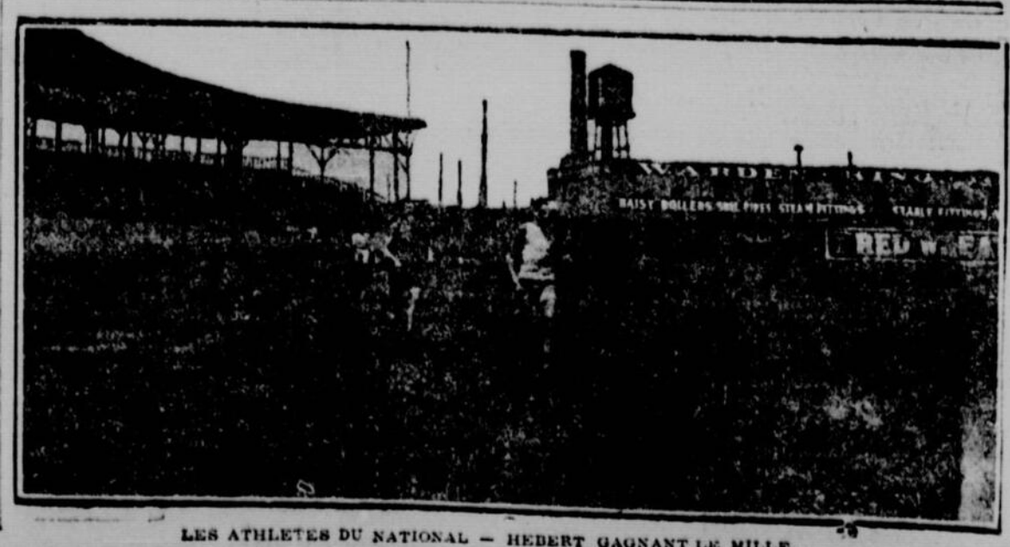
—o—

Il appert que Clark, notre catcher, ne pourra plus jouer cette saison. Il est rendu chez lui à New-York.

—o—

Les Shamrock ont maintenant un club de troisième ordre.

"Doxy Grandpa" Bannon, s'est battu avec le gérant Drury du club Wilkesbarre. Le "petiot" s'est fait donné la volée.



LES ATHLETES DU NATIONAL — HEBERT GAGNANT LE MILLE.

CHRONIQUE OUVRIERE

M. Wilfrid Paquette qui relise la tête

M. Wilfrid Paquette, président-général de la Fédération des ouvriers textiles du Canada, attaque violemment M. Antonio Gignac, le président-général de l'une des factions de la Fédération, dans une lettre adressée à "La Presse". Nous n'avons pas à prendre la défense de M. Gignac, qui a déjà prouvé qu'il était capable de se défendre lui-même. Mais dans cette lettre M. Paquette nous décoche quelques traits qui peuvent se retourner facilement contre lui.

Il nous reproche d'avoir varié sur la question des textiles.

M. Paquette sait parfaitement le contraire; tant que l'ex-président des textiles, le secrétaire-général actuel, a tenu une conduite droite à l'égard de la Fédération, il n'a pas eu d'appui plus dévoué que nous. Nous l'avons aidé de toutes nos forces à constituer cette organisation et à la maintenir en existence, de même que nous l'avons encouragé également de tout notre pouvoir dans les luttes qu'elle a entreprises et que nous avons trouvées justifiables. Quant à M. Paquette, partout et en toute occasion d'abord, nous avons fait son éloge pour l'œuvre de solidarité qu'il avait accomplie au bénéfice de cette malheureuse classe d'ouvriers.

Seulement, le jour où il a pu à M. Paquette de vouloir faire servir l'influence que nous lui avions aidé à acquérir auprès de ces ouvriers pour leur faire commettre l'acte abominable d'ingratitude qu'il a tenté à Magog, nous nous sommes élevé contre sa conduite scandaleuse.

Quand il a fait fonder un club du parti ouvrier à Saint-Henri, pour s'y faire admettre et que quelque temps après, sans démissionner, il se faisait élire président d'un club libéral, nous avons protesté contre sa conduite.

Nous n'avons pu, non plus, approuver son attitude quand il allait dire aux ouvriers textiles de Saint-Henri, d'appuyer M. Roy, dans l'élection pour la mairie et que quelques jours après, sans crier gare, il allait prononcer un discours en faveur de M. Payette son adversaire.

De sorte que M. Paquette a raison de dire que nous avons varié. Nous l'avons vigoureusement combattu après l'avoir chaleureusement appuyé.

Mais c'est justement ce que je devais faire, car j'aurais été un misérable si j'avais continué à appuyer M. Paquette après ces multiples preuves d'insincérité qu'il nous avait données.

Quand au conflit qui existe au sein des ouvriers textiles, il est possible que nous ayons pu commettre quelque erreur; surtout quand nous avons cru que M. Paquette pouvait être sincère quand il démissionnait de ses fonctions au palais de justice en reconnaissant que les fonctions d'employé du gouvernement étaient incompatibles avec des fonctions importantes dans une organisation ouvrière.

Mais M. Paquette, on peut se tromper une, deux fois sur le caractère d'un homme, mais trois, ce serait impardonnable et ne craignez pas que je récidive de nouveau à votre égard.

Ce qui ne n'empêchera pas d'ailleurs d'aider de toutes mes forces les ouvriers textiles à sortir de l'embarras où ils se trouvent par votre faute, si l'occasion s'en présente.

—o—



M. JOS EVANS, président-général de l'union internationale des tailleurs de pierre, dont le congrès annuel siège actuellement à Montréal.—Photographie d'Albert Dumas, No 250, rue Sainte-Catherine, près de la rue Sanguinet.

Réponse de M. Gignac à M. Paquette

M. J.-A. Rodier.— Chroniqueur ouvrier de la "Patrie."— Cher monsieur,— J'espère que vous me donnerez l'hospitalité de vos colonnes pour répondre à une longue lettre de M. Wilfrid Paquette, parue dans la "Presse" d'hier.

M. Paquette commence par attirer l'attention du chroniqueur ouvrier de la "Patrie" sur le fait que la circulaire anonyme distribuée à Magog est la copie d'un article publié dans la "Patrie" le 1er juillet. Eh bien! cet article, malgré qu'il ne soit pas tout à fait conforme aux faits, ne contient rien qui puisse me faire rougir devant mes camarades, et c'est tellement le cas que la circulaire dont le titre flamboyant "La Conduite de Gignac," pouvait donner à entendre que le dit Gignac s'était rendu coupable de manœuvres ténébreuses, n'a eu aucun effet vis-à-vis des ouvriers textiles, car lorsque M. Reade est venu à Magog, il ne s'est pas caché, et sa qualité d'employé de la Dominion Textile Co., comme tous les membres de la Fédération, ne l'a pas empêchée d'être admis dans la Fédération des ouvriers textiles, à Montréal même, et M. Paquette en savait quelque chose.

Maintenant, je tiens à dire que le seul homme qui ait tenté de me dicter une ligne de conduite est le même M. Paquette, et il a pu s'apercevoir que la chose n'a pas réussie.

Maintenant, pour les révélations qui se feront à Magog et ailleurs, j'espère qu'elle seront suffisantes pour satisfaire les plus exigeants.

M. le chroniqueur, je n'ai pas l'intention de vous défendre, car je sais que vous êtes de taille à le faire vous-même, mais lorsque Paquette parle de lâcheurs, est-ce que dans notre cas les lâcheurs ne sont pas ceux qui au mépris de la volonté exprimée par la majorité ont plongé une foule de braves ouvriers dans la gêne en leur imposant une grève désastreuse, et qui n'ont fait aucune démarche auprès des employeurs, afin d'obtenir un règlement satisfaisant de la difficulté, ceux qui après avoir demandé une enquête par Commission Royale, font maintenant tous leurs efforts pour empêcher la vérité de sortir de cette enquête, de celui qui, hier, a toutes les questions qui tendaient à faire la lumière, disait à son aviseur légal: Objectez.

Je vous demanderai à mon tour, M. le chroniqueur, que penseriez-vous de votre président-général, si, étant convaincu qu'une grève serait désastreuse, et après la décision du conseil exécutif, ordonnant qu'il n'y ait pas de grève, il prêchait la grève quand même, et que penseriez-vous de votre secrétaire-général, si après avoir attirer l'attention des membres du conseil exécutif sur leur devoir qui était de se soumettre à la décision de la majorité, il faisait une campagne contre la décision de cette majorité. Si vous aviez vu comme M. Paquette de pauvres ouvriers traînés à Sherbrooke, comme il dit si bien, vous auriez, sans doute, plaint ces gens comme je l'ai fait moi-même, car ils payaient pour Paquette, qui lui se tenait prudemment en arrière pour ne pas exposer sa précieuse personne.

M. Paquette trouve que j'aurais peut-être les aptitudes nécessaires pour un marguillier de campagne, c'est possible, mais s'il faut des aptitudes différentes pour un chef ouvrier, je pense qu'il faut autant d'honnêteté dans un cas que dans l'autre, et pour la panacée en question les ouvriers trouvent très amère celle de M. Paquette.

Quand M. Paquette me demande de le rencontrer pour faire la discussion, lorsqu'il a refusé de discuter, non seulement à Magog, mais à Montmorency et à Valleyfield, et même à Montréal, où il a pris les moyens de n'avoir que ses partisans pour faire la discussion, et à Magog il a eu l'avantage de faire cette discussion dans la salle de l'union comme ailleurs, et il veut choisir ceux qui doivent y assister, exclure les membres honoraires, et en même temps, choisir pour juré deux membres honoraires de Montréal; pourquoi pas de Magog ou d'ailleurs! et pourquoi pas attendre la fin de l'enquête, où la discussion se fait actuellement, ce sera plus intéressant.

Votre bien dévoué,

A. GIGNAC,
P.-Gén. F. O.T.

—o—

Mot de la fin:

Le moyen de rendre la patrie plus chère, c'est de la rendre plus juste.

J. A. RODIER

—o—

Réunions demain, 1er mercredi du mois:

Union des cigariers, No 58, Bourse du Travail.— Sec., A. Gariépy, No 239, avenue de l'Hôtel-de-Ville.

—Conseil de district des charpentiers et des menuisiers, Bourse du Travail. — Sec., J. Ainey, No 127, rue Saint-Dominique. — Tel. Bell., Est, 5633.

—Union No 21 des mouleurs en fer, No 280, rue Richmond.—Agent d'affaires, Fred. Robert, No 127, rue Chatham.

—Union des manœuvre en bâtiment, Bourse du Travail. — Agent d'affaires, J.-F. Girard, No 127, rue Saint-Dominique.

—Union No 105 des charpentiers en fer, salle Poirier, angle des rues Delinelle et Notre-Dame ouest.—Secrétaire, G.-H. Tessier.

—La locale Grand-Tronc No 298 des forgerons et des aides-forgerons, salle White, angle Wellington et Richmond.

—Union des tailleurs de pierre, salle Saint-Joseph. — Sec., Alph. Jetté, No 288, rue Lasalle.

—Union No 266 des travailleurs en chaussures No 784, rue Sainte-Catherine est.—Sec., O. Côté, No. 292, rue Drolet.

BOIS ET CHARBON

Quand vous donnerez votre commande de charbon, si vous voulez avoir le meilleur, le Scranton, adressez-vous à C. A. Duclos & Cie, 30 Dorchester Ouest. Tél. Bell E. 3271.

Mar-j-s-jno.

ACCIDENT FATAL SUR LE G. T. P.

Un ingénieur tué et deux personnes blessées près de Portage la Prairie, Manitoba

WINNIPEG, 4. — Par suite du mauvais état de la voie, un accident de chemin de fer s'est produit hier sur la ligne du Grand Trone Pacifique entre Portage la Prairie, Manitoba, et Revers. L'ingénieur Ledgerman a été tué et deux autres personnes ont été sérieusement blessés. Ces dernières ont été transportées à l'hôpital de Portage, où les soins immédiats, leur ont été donnés.

DE BONNES POSITIONS SE TROUVENT PARFOIS EN LISANT LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

UNE SEANCE MOUVEMENTEE

LA SEANCE DE LA COMMISSION ROYALE SUR LES DIFFERENDS ENTRE PATRONS ET OUVRIERS TEXTILES A ETE MARQUEE PAR UN VIF DEBAT HIER APRES-MIDI

La séance d'hier, de la commission royale chargée de faire une enquête sur les industries textiles, a été longue et mouvementée.

M. A. A. Saint-Martin est, pour sa part, responsable d'une grande partie de l'intérêt qu'a présenté cette séance.

Il a, entre autres questions, demandé à une fillette qui rendait témoignage devant la commission si elle aimerait à être au service du gouvernement et si elle aurait quelque objection à gagner $50.00 par semaine.

Ces questions, qui n'étaient pas tout à fait pertinentes, ont décidé le commissaire, M. Mackenzie King, à ne pas permettre à M. Saint-Martin, d'en poser d'autres.

M. Mackenzie King, chargé par l'honorable R. Lemieux de faire l'enquête, présidait. Mtre Bumbray est accrédité comme avocat représentant l'Union Amicale des Tisserands d'Hochelaga.

M. A. A. Saint-Martin est aussi accrédité comme représentant l'Union locale No 1 des Socialistes du Canada.

Dès le début de la séance, M. Paquet, secrétaire général de l'Association Textile des Ouvriers, demande à ce que le nom d'un des deux signataires qui ont envoyé des lettres à M. Mackenzie King soit tenu secret, attendu, que l'on craint des représailles. M. Montgomery, avocat de la "Dominion Textile Co." proteste et M. A. A. Martin qui veut se mêler à la discussion, est invité poliment par le Président à cesser la discussion.

M. King rendra sa décision sur ce point plus tard.

On entend ensuite le témoignage de M. Ouellette, président de la Fédération des Ouvriers Textiles.

Répondant à Mtre P. R. du Tremblay, avocat de la Fédération, M. Ouellette prétend que la position des tisserands est intolérable et que rien pour lui ne justifiait la réduction de 10 p. c. qui a eu pour résultat la grève. Il qualifie cette résolution de truc électoral pour en arriver à une augmentation de tarif.

Interrogé par Mtre Montgomery, le témoin avoue qu'au moment de la réduction le pays passait par une crise financière, mais il ne peut comprendre que la concurrence américaine ait pu justifier la réduction de 10 p. c. des compagnies canadiennes.

M. Ouellette explique ensuite à Mtre Bumbray l'histoire de la déclaration de la grève, malgré le désir de l'exécutif, dans une assemblée du 3 mai, de continuer l'ouvrage. C'est la réduction de 10 p. c. sur les salaires qui provoqua l'arrêt de l'ouvrage aux manufactures de Montréal.

Mtre Du Tremblay critiquant les questions de son confrère, l'accuse carrément de prendre dans cette question ouvrière fait et cause pour les patrons.

A des questions posées par le commissaire royal de l'enquête, M. Ouellette déclare qu'il est d'opinion qu'un comité d'arbitrage composé de patrons et d'employés siégeant en permanence éviterait bien des difficultés.

M. Saint-Martin, à une interpellation de M. King, qui lui demandait pourquoi il ne parlait pas par l'intermédiaire d'un avocat, répond qu'il n'a aucunement besoin des services d'un membre du barreau et passe à l'égard de cette profession des remarques plus ou moins blessantantes. Son interrogatoire de M. Ouellette se résume à une exposition de la doctrine socialiste. M. King intervient et met un peu de pondération aux déclarations de M. A. A. Saint-Martin.

La séance de l'après-midi est presque totalement occupée par le témoignage de M. Pierre Fafard, fileur.

Aux questions posées par Mtre Du Tremblay, le témoin répond que les fileurs travaillant 60 heures par semaine peuvent gagner de $10 à $11 par semaine, qu'ils font un apprentissage de 5 à 6 ans pour apprendre le métier et qu'à 40 ans un homme de ce métier est ruiné. Actuellement avec la réduction de tarif et d'heures de travail, les fileurs touchent à la quinzaine 10 à 14 dollars, ce qui est ridicule pour des pères de famille. Quant à la cause de la défection d'un certain nombre de fileurs, à la cause de la grève, M. Fafard est certain qu'elle provient de la conduite de M. Gignac, l'ex-président, qui a renié sa parole. Son impression personnelle est que les officiers de la "Dominion Textile Co", n'ont pas d'autre but que d'anéantir l'Union. La condition mercantile du coton n'était absolument pour rien dans la réduction de 10 p. c. sur les salaires.

Il a voté la grève en suivant en cela l'opinion des membres de l'Exécutif. Si le même conseil a voté le 3 mai contre cette idée, c'est grâce à la voix prépondérante de M. Gignac, car les votes étaient partagés. Le témoin est d'avis que si tous les ouvriers s'étaient groupée et n'avaient eu qu'un objectif le résultat eut été bien meilleur.

M. A. A. St-Martin fait alors une longue diatribe en s'adressant à M. Mackenzie King et voudrait que l'Etat prit le contrôle de toutes les manufactures pour obtenir le monopole et éviter les exactions criantes, telles que celles dont furent victimes les ouvriers de la manufacture d'Hochelaga par exemple.

Mtre Montgomery veut essayer de prouver que personne n'a essayé d'intervenir auprès des employeurs avant la déclaration de la grève, mais le témoin prétend qu'on a essayé de le faire, mais sans réussite;—même après la réduction des salaires les tisserands étaient encore prêts à rentrer en pourparlers.

En réponse à M. Saint-Martin, M. Fafard dit que la compagnie, avant d'afficher la réduction de salaires n'a eu d'entrevue avec personne. Il est d'avis qu'un père de famille, dans les conditions ordinaires ne peut pas vivre à moins de $600 par année et ce salaire annuel est rare pour ne pas dire exceptionnel chez les fileurs. Après la déclaration de la grève, les fileurs ont gagné de 10 à 14 dollars par quinzaine, mais d'autres ouvriers n'ont gagné que 5 dollars en deux semaines.

Sur demande de MM. Saint-Martin et Du Tremblay, on demandera pour la comparer la liste de paye des derniers six mois.

Suit l'interrogatoire de M. Mackenzie King :

Aux questions du commissaire royal, M. Fafard répond que s'il a déjà fait partie des grèves, c'est dans le but d'une augmentation de salaire et la grève qui a motivé la Commission Royale demandée par Mtre Du Tremblay n'a d'autre but que les précédentes, c'est encore et toujours la question de salaire qui a été en jeu. Ces grèves n'ont pas toujours été sans succès et les fileurs ont déjà obtenu une augmentation de gages de 20 à 25 p.c. Il est d'opinion lui aussi que si les contremaîtres y eussent mis un peu de bonne volonté, la grève aurait pu être évitée. Il est certain que les compagnies abhorrent l'Union et la diminution de salaire doit être attribuée au fait qu'on veut à tout prix détruire celle-ci.

M. Mackenzie King interroge longuement le témoin sur les Unions Nationales et Internationales, et pour lui-même, il considère qu'il a bien fait en optant pour l'Union Internationale, pour la simple raison que cette union est arrivée, grâce à son entente aux Etats-Unis, à faire avoir aux fileurs $28 par semaine, alors qu'au Canada, les tisserands n'en gagnaient que $8.

A une question posée par M. A. A. Saint-Martin et lui demandant pourquoi il ne travaille pas pour la compagnie, M. Fafard répond clairement: Parce que le contremaître a reçu des ordres formels du surintendant de ne pas nous rengager.

Le témoin établit finalement par un tableau comparatif que la compagnie d'Hochelaga a diminué son personnel en maintenant les gages.

Mlle Blanchette rentre ensuite dans la boîte, il est cinq heures et quart.

Il y a trois ans qu'elle est à l'emploi de la manufacture, et pour vivre aujourd'hui elle est obligée de travailler beaucoup plus qu'autrefois. Cette quinzaine en travaillant quarante heures par semaine elle gagnera $14, mais elle aura huit métiers à conduire au lieu de six et de plus, pour en arriver à ce salaire, elle est forcée de travailler plus tôt le matin et à l'heure du dîner. Sa position n'est donc pas meilleure qu'avant la grève, au contraire et si elle en eût eu l'occasion elle n'aurait pas manqué de se joindre aux grévistes.

Interrogée par M. A. A. Saint-Martin sur son travail et son salaire avant et après la grève, Mlle Blanchette dit qu'avant la grève avec six métiers elle gagnait $8.50 par semaine et qu'aujourd'hui avec huit elle en gagnera $7. Sa position de soutien de famille la met dans l'obligation de travailler, car elle fait vivre son père et sa mère qui sont âgés et incapables de gagner leur vie.

Elle déclare de plus qu'une personne quelqu'habile qu'elle soit ne peut conduire plus de huit métiers, que c'est beaucoup trop, et qu'un travail de ce genre fait mourir à la peine.

M. Mackenzie King se plaint sérieusement durant cet interrogatoire des questions posées par M. Saint-Martin qui font traîner l'enquête en longueur, et qu'en outre les deniers publics s'en ressentent, attendu que des enquêtes de ce genre entraînent des dépenses considérables.

Cependant, M. Saint-Martin ne paraît nullement ému des observations du commissaire royal, et garde un sang-froid imperturbable.

LE DIVORCE ET SES EMBARRAS

SITUATION ETRANGE DANS LAQUELLE SE TROUVERAIENT UN CERTAIN NOMBRE DE FEMMES SI LEURS MARIS DIVORCES VENAIENT A MOURIR

DES MOINES, Iowa, 4.— Des situations embarrassantes peuvent se produirent à l'égard de 134 homme et femmes qui ont leur domicile à Des Moines. La moitié de ce nombre sont des hommes qui peuvent mourir et laisser deux femmes. Le résultat sera que deux veuves se disputeront la succession conjointement.

Voici ce qui a donné lieu à ces difficultés.

Ces personnes se sont adressées aux tribunaux pour obtenir un décret de divorce, mais parce qu'ils n'ont pas payé les honoraires de leur avocats les jugements de la cour, décrétant le divorce n'ont pas été régulièrement enrégistrés et publiés dans les journaux. D'après la loi, la signature du décret par le juge ne complète pas le dossier. Il a toujours été d'habitude jusqu'ici que les avocats gardaient en leur possession le décret autorisant le divorce, jusqu-à ce qu'ils soient payés de leurs honoraires.

Les juges ont annoncé que les dernières procédures devaient être faites sans délai. Pendant plusieurs termes, les causes furent remises et finalement elles ont été déboutées.

Sur la foi que toutes les formalités avaient été remplies plusieurs ont contracté un nouveau mariage, et l'on se demande ce qu'il adviendra à la mort des maris, lorsque les deux femmes réclameront leur parts de succession.

Evidemment, la situation sera des plus embarrassantes.

IL MEURT CHEZ SON BEAU-FRERE

On a rapporté, hier matin, au bureau du coroner, la mort subite d'un M. Frédéric Robert, arrivée pendant qu'il était en visite chez son beau-frère, M. Aimé Bourassa, No. 266 rue Sherbrooke-est.

Le médecin appelé auprès de lui, ayant constaté qu'il avait succombé à une syncope, le coroner a accordé un permis d'inhumer.

CHRONIQUE

L'ARGENT QUI DORT

Le télégraphe ne cesse de nous apporter des bruits de guerre. L'Angleterre et l'Allemagne ne chercheraient qu'une occasion d'en venir aux mains, et l'auraient trouvé dans les affaires du Vénézuéla; les Etats-Unis recommenceraient à vouloir régler, par les armes, la question de l'immigration japonaise ; la nouvelle Turquie parlementaire exciterait les défiances autrichiennes ; le Maroc, enfin, pourrait, d'une minute à l'autre, prendre la place de l'Alsace-Lorraine dans les esprits français.

Est-ce à l'alarme causée par ces rumeurs que je dois les lettres multiples, par lesquelles les lecteurs me prient de les intéresser encore aux monstres cuirassées qu'ils ont visité, sinon admiré, sur rade de Québec? Toujours est-il que cette curiosité ne se ralentit point. Mais voici qu'elle prend une forme plus critique, si j'ose employer ce mot dans son sens de réflexion et de jugement.

"Voilà bien de l'argent qui dort", déclare un correspondant, avant de signer carrément "Un Cultivateur pacifique." Sans doute, mon camarade, et peut-être plus encore que tu ne crois.

Veux-tu des chiffres ? Un "Léon-Gambetta", revient à $5,000,000 environ ; un "Exmouth" à $6,900,000. L'entretien du personnel, à bord, depuis l'amiral jusqu'au matelot de pont, représente à peu près, chaque jour, 500 dollars. L'unité de combat doit être remplacée par une autre, plus dispendieuse, tous les seize ans. Bref, la paix armée coûte au monde environ UN MILLIARD ET 350 MILLIONS DE LARS PAR ANNEE.

Voilà, n'est-il pas vrai ? un joli budget pour l'établissement de retraites aux vieillards, pour l'assistance obligatoire, pour la réduction de la journée de travail à 6 heures. Eh bien ! le mois dernier, tandis que la Chambre des Communes anglaise s'occupait à voter le bill des retraites ouvrières, des gens confiaient leur inquiétude à la presse, sans distinction de nuance politique, prétendant que la réforme sociale apparaissait prématurée, et que, en tous cas, l'Amirauté allait se trouver privée des millions nécessaires à renforcer la flotte.

Tu vas me dire, ami lecteur, que ces gaillards-là devaient être des échappés de Bedlam, et qu'on les a certainement reconduits à leur maison de santé ; or ils s'appellent Beresford, John Fisher, Morley, Roseberry, et d'autres, en qui la vieille Angleterre accepte d'incarner sa sagesse.

Avaient-ils donc une manière de voir l'avenir que l'homme des champs ne saurait apprécier ? Sans doute, car je ne suppose pas, ô cultivateur pacifique, que tu les soupçonnes d'avoir été soudoyés par les constructeurs de canons, de chaudières, de plaques blindées ; de pareilles injures sont réservées aux Chamberlain, aux fauteurs de toutes les guerres que l'opinion publique réprouve à l'origine. La seule différence, entre le raisonnement du particulier et celui des hommes qui supportent la responsabilité de leurs nationaux, c'est que "l'argent qui dort" aux yeux de l'un, n'est, aux yeux des autres, que la "prime d'assurance" payée par la nation, afin d'être absolument garantie contre la perte de son essence même.

Elle est chère, cette prime ? D'accord, mais voulez-vous mettre bout à bout les chiffres des polices souscrites par les citoyens d'un même pays ? Ne croyez-vous pas que, en Angleterre par exemple, ce total arrivera facilement à dépasser les 400 millions de dollars que coûte l'assurance nationale "britannique ?" Que l'on n'aille pas prétendre inutile une précaution parce qu'elle atteint à semblable envergure : l'invasion d'un territoire ne demande qu'une nuit, et, si vous n'avez pas payé la prime chez vous, vous la paierez à l'envahisseur, sous forme de réquisitions d'abord, d'indemnité de guerre ensuite. Le moment des discours pacifistes sera passé : à quoi vous servirait de raisonner un ivrogne qui vous envoie d'abord son poing dans la figure ?

C'est donc, sous cette forme d'une prime d'assurances que vous devez, lecteurs, envisager le coût de la paix armée.

Oh ! je sais bien que votre curiosité n'est que platonique, et que vous vous inquiétez seulement de l'Europe, et la favorisez d'une indulgente pitié. Mais ne croyez pas que le raisonnement soit en défaut, devant notre Canada ou toute autre nationalité ignorant les charges de la paix armée, et ne payant pas l'impôt du sang.

D'abord la métropole solde notre prime. Vous avez pourtant senti, en 1897 et en 1902, qu'elle serait heureuse de nous faire contribuer à ces versements, quitte à concéder certaines faveurs commerciales, de même que l'on abandonne la première annuité au courtier, pour exciter son zèle.

Ensuite nous payons l'assurance sous d'autres formes, celle des tarifs préférentiels que nous accordons à tel ou tel voisin, tel ou tel correspondant. Cela n'apparaît point aux yeux du vulgaire, il est entendu que, dans un traité de commerce, chacun se vante d'avoir "roulé" le partenaire. Mais, moi, je vous affirme que la certitude d'éviter une guerre,—puisque aujourd'hui les guerres seront des guerres à base économique—ne s'obtient qu'au prix de sacrifices proportionnels à la puissance commerciale des voisins.

Le seul voisin du Canada étant le peuple des Etats-Unis, chacun, par un accord tacite, a pu presque supprimer son budget militaire, et, les besoins de trouvant ou réciproques, ou complètement séparés—ce qui revient au même—les gouvernements ont su escompter la paix à des prix dérisoires.

De là il ne faudrait pas conclure qu'un quelconque tarif Dingley ne pourrait réussir à lasser nos arrière-petits-fils. Surtout persuadons-nous que l'exemple du Canada et des Etats-Unis est absolument unique sur la carte du monde.

Si vous voulez la certitude de la paix, sachez payer pour cela, de façon ou d'autre, allez jusqu'au bout des possibilités : hâtez l'avènement du socialisme international.

Mais, au moment où l'on viendra pour joindre à la masse générale le lopin de terre qu'il tient de ses aïeux, je demande à reprendre la conversation avec le cultivateur pacifique.

JAMES DE FOLLEY.

A l'école :

Le professeur.—Sachez, élève Rapinot, qu'il faut 10 grammes pour faire un décagramme.

Le fils du directeur de théâtre.—Et des programmes, combien en faut-il pour faire un kilogramme ?

W. H. Scroggie Limited

Angle des rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

Vente à 5c Mercredi

Une vente dans laquelle la modeste pièce de cinq sous sera toute puissante, aura lieu mercredi. Une vente qui sera nécessairement la plus populaire de nos ventes à un seul prix. La plus petite pièce d'argent achètera des centaines de fois son poids, et doublera et triplera sa valeur marquée mercredi.

Jolis Articles de Cou à 5c

RECULIER 20c A 25c

Un choix splendide assorti de jolis articles de cou, désassortis, de styles d'été populaires, en collets droits lavables, collets brodés et cravates de soie. Régulier 10c à 25c. Pour écouler mercredi à 5c

Dessous de Vase en Toile Estampée et Battenberg à 5c

Dessous de vase en toile à fils tirés 6 x 6 pouces. Plusieurs dessins différents. Régulier 10c, pour 5c

Dessous de vase en Battenberg, ronds ou carrés, avec centre en toile. Régulier 7½c, pour 5c

Sets de col et poignets en toile estampée. Plusieurs dessins différents 5c

Dessous de vases en toile unie ou estampée, 6 x 6 et 9 x 9, estampés, en 7 différents dessins, chaque 5c

Liste d'Articles à 5c au Sous-Sol

Assiettes à thé en porcelaine japonaise et chinoise de fantaisie, valeur jusqu'à 15c, pour 5c

Plats à pudding émaillés. Régulier 10c, pour 5c

Assiettes à gelée en ferblanc fort, toutes les grandeurs 5c

Cuillers à pot bien étamées. Régulier 10c 5c

Gobelets en verre clair, grand modèle. Régulier 8c, pour 5c

Prospérité et Progrès

Telles sont les notes dominantes du merveilleux succès obtenu par la Manufacturers Life Insurance Company depuis sa fondation en 1887, et démontré d'une manière frappante en 1907.

Dans le rapport annuel de 1907, le même progrès est attesté par les chiffres éloquents qui suivent : $51,000,000.00 d'assurance en force, un revenu net de primes excédant $2,000,000.00 et des paiements de plus de $700,000,00 aux détenteurs de polices par une compagnie qui a juste vingt ans d'existence. Ces remarquables résultats constituent un record dans l'assurance-vie canadienne.

Renseignements complets en s'adressant à

The Manufacturers Life Insurance Company.

Bureau-chef : - Toronto, Canada.

AGENCES DANS QUEBEC

E. W. Wilson, 260 rue St-Jacques, Montréal
J. T. Lachance, 133 rue St-Pierre Quebec.
G. J. Alexander, Richmond.
C. O. Palmer, Sherbrooke.

THE TROY WAY THE RIGHT WAY

Service PROMPT, ECONOMIQUE ET INVARIABLEMENT **Supérieur**

4 Téléphones. Usine et Bureaux, Verdun.

Service de Lakeside et de la banlieue 4 fois par semaine.

Boghels, Surreys, Runabouts

Notre vente d'écoulement de mi-été comporte des escomptes considérables. Toute voiture que nous vendons a été faite à notre manufacture. Vous bénéficiez d'avantages spéciaux en achetant directement du fabricant. Nous voulons que vous veniez voir ces voitures immédiatement. Elles s'enlèveront bientôt aux prix auxquels nous les offrons. Elles sont attrayantes et dans tous les plus nouveaux styles. Venez, n'y manquez pas, nous nous ferons un plaisir de vous les montrer.

Harnais pour coupé, surrey, runabout et voiture légère.

HARNAIS A Réductions

Montés en argent, swedge, nickel solide, cuivre, fil métallique français, caoutchouc véritable.

E. N. HENEY CO. LTD. 333-335 Rue St-Paul.

Tel Bell Main 5054. Edifice de la New-York Life Ins. Co., Chamb e 204 11 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ET DE PAVAGES MODERNES DE MONTREAL

Construction d'Aqueducs, Pavages de Chaussées, Dalles de Trottoirs, Etc., Etc.

31-9-4-5

La Patrie

MONTREAL, 4 AOUT 1908.

La main-d'œuvre industrielle

Quels que soient les moyens que possède le gouvernement pour venir en aide aux ouvriers de l'industrie textile, si l'enquête qui se poursuit en ce moment devant la Commission Royale établit le bien fondé de leurs réclamations nous croyons que la mise en lumière des conditions d'existence de cette classe nombreuse de travailleurs devra produire d'heureux effets.

Le Canada est fier des progrès de son industrie, dont l'expansion, depuis quelques années a été un motif de générale satisfaction pour tous ceux qui s'intéressent au développement de notre pays. Mais il convient de dire que nos statistiques industrielles s'appliquent beaucoup plus à mesurer l'accroissement du capital qu'à rechercher une équivalente progression dans la situation des travailleurs. Le recensement décennal a sans doute montré que les salaires payés dans les usines ont suivi une marche ascendante pendant la période de prospérité que notre pays vient de traverser, mais on n'a pas essayé de voir mathématiquement si l'ouvrier, avec un salaire augmenté, pouvait vivre plus à l'aise, ou si le coût de l'existence augmentant avec les salaires, laissait le travailleur dans une situation invariable. De même, nous ignorons si lorsque les industriels ont vu s'accroître leurs bénéfices, ils ont songé à faire participer à ce résultat ceux qui en étaient à un point de vue les véritables artisans, en améliorant de diverses manières les conditions du travail à l'usine.

L'enquête que M. MacKenzie King fait en ce moment va mettre ce côté de la question en lumière pour ce qui concerne l'industrie textile assez importante pour que par celle-ci nous puissions juger des autres.

De la preuve faite jusqu'ici, il ressort quelques faits qui doivent donner à réfléchir.

Tout d'abord, jamais, dans le public, on n'aurait pensé que le travail des filatures fut aussi pénible que les témoins nous l'ont fait voir. Par exemple, une femme y est employée à tisser et à charger de conduire huit métiers. Cela lui permet de refaire en partie le salaire qu'elle a perdu par suite de la réduction de 10 pour cent décrétée par la compagnie, mais elle avoue que ce travail est exténuant, "qu'il fait mourir à la peine".

On signale dautres employés, des hommes, qui passent cinq ou six ans à apprendre à filer, et qui, à 40 ans, ont complètement ruiné leur santé.

La mission de M. King n'est peut-être pas de rechercher si les fileurs et les tisseuses se tuent pour gagner une pitance qui leur permette de vivre, mais puisque des faits comme ceux-là ressortent incidemment de la preuve, nous espérons qu'il leur prêtera toute l'attention que comporte leur gravité, et qu'il les fera connaître au Ministre du Travail.

La loi qui voit à limiter les heures de travail dans les usines, ne constitue qu'une protection illusoire si elle permet d'une autre façon le surmenage. Et la loi peut aussi forcer au respect des règles de l'hygiène dans les ateliers, surtout dans ceux qui emploient en grand nombre des femmes, des jeunes filles et des enfants.

L'aveu des ouvriers, que la grève qu'ils ont déclarée et maintenue au prix de si grandes privations, n'a point amélioré leur situation, est pénible à entendre. Cela fait voir que lorsque les commandes ne sont pas pressantes, que les affaires traversent une période de dépression, les ouvriers sont en quelque sorte à la merci des patrons, à moins que le gouvernement n'ait le pouvoir de maintenir à la fois l'activité des fabriques et le niveau des salaires. L'attitude prise par le Ministre du Travail, en ordonnant la présente enquête, donnent à présumer qu'il réclame ce pouvoir, car autrement, si les travailleurs réussissent à prouver leur cause, ils n'en seraient pas plus avancés.

L'examen de la situation des travailleurs dans l'industrie textile pouvant conduire à des conclusions susceptibles de se généraliser, il sera extrêmement intéressant pour les classes laborieuses de voir à quels résultats pratique aboutira la présente enquête.

La construction

La saison de construction a passé son point culminant, et les permis émanés pendant le mois de juillet montrent déjà un ralentissement en comparaison du mois de juin. Si l'on compare avec le mois de juillet, 1907, on constate que la valeur des constructions nouvelles est tombée de plus de la moitié.

Le marché immobilier, si avantageux depuis quelques années, a évidemment cessé d'attirer les capitaux de ceux qui recherchaient des placements à la fois sûrs et très productifs. Il reste dans la ville et la banlieue un trop grand nombre de maisons à louer pour qu'il paraisse judicieux d'en ériger d'autres. La location ne s'annonce certainement pas aussi bonne au printemps prochain qu'elle l'a été depuis sept ou huit ans, et ce sont les propriétaires de logements à bon marché qui seront le moins embarrassés. Dans ces derniers temps, on a beaucoup construit, mais on a construit presque exclusivement des maisons dispendieuses. La classe ouvrière, les familles des petits employés trouve difficilement à se loger selon leurs moyens, et nous persistons à croire que ceux qui construiraient un grand nombre de logements à la portée des petites bourses trouveraient vite des locataires et feraient un placement rémunérateur.

Il est inutile d'espérer qu'avec des salaires diminués et des périodes plus ou moins longues de chômage, le peuple sera en mesure de payer les loyers exagérés qu'on a exigés depuis cinq ans.

Sans travail

D'après un rapport officiel, le travail a manqué le printemps dernier, dans l'Etat de New-York, plus que jamais auparavant. Les renseignements fournis par les unions ouvrières indiquaient en effet que, à la fin de mars, 138,131 membres, sur un total de 387,450, manquaient d'emploi, et que 101,456 avaient chômé pendant les trois mois entiers de janvier, février et mars.

Ce nombre effrayant d'ouvriers sans travail se recrute en proportions considérables dans toutes les industries, quoique principalement dans le bâtiment. Le plus grand nombre des oisifs se trouvent naturellement dans la ville de New-York.

La crise commerciale et industrielle de 1907 a relégué au repos forcé cette multitude de bras, et les affaires doivent forcément ressentir le contre-coup d'une aussi forte proportion de consommateurs privés de leurs ressources ordinaires.

GUERRE AUX CHIENS

New-York veut se défaire des chiens errants, et à cette fin, d'ici au 31 octobre, soixante-quinze agents de police seront exclusivement employés à abattre à coups de revolver tous les chiens qu'ils rencontreront dans les rues et places publiques, à moins qu'ils ne soient muselés ou tenus en laisse. Cette rigueur est justifiée par le nombre alarmant de cas de rage qui se sont manifestés depuis quelque temps dans la grande ville américaine. La population de New-York approuve du reste entièrement cette campagne énergique, destinée à mettre fin aux ennuis et aux dangers que présentait la tolérance exercée envers les chiens.

Une campagne semblable ferait grand bien à Montréal et dans la banlieue, où les chiens foisonnent à tel point que c'est un véritable fléau. Certains caniches sont, il est vrai, peu encombrants et bien inoffensifs, mais nous ne concevons point que l'on permette de garder, dans un centre populeux, des chiens de grande taille, qui, s'il ne mordent point, grognent ou aboient après les passants durant le jour, et la nuit, empêchent les gens de dormir en aboyant encore après la lune.

L'échevin Guay a droit à la reconnaissance de la population de Montréal pour avoir formulé un règlement relatif aux chiens, plus sévère que celui qui existait auparavant. Ce règlement ne va cependant pas encore assez loin, et nous croyons qu'un jour, on comprendra que, dans une ville, les chiens autres que les chiens de salon ou de poche sont inutiles quans ils ne sont pas nuisibles, et on les proscrira tout à fait.

M. Georges Lafontaine, député conservateur de Maskinongé, à Québec, n'a pas l'intention d'abandonner son mandat pour qui que ce soit.

VITESSE DES NAVIRES DE GUERRE

La rapide traversée que vient de fournir le croiseur cuirassé "Indomitable", portant le Prince de Galles, est une intéressante démonstration de la vitesse que l'on permet d'atteindre aux navires de guerre modernes.

L'"Indomitable", malgré le poids énorme de sa masse et de son armement, et malgré le gros temps qu'il a rencontré pendant une partie de sa course, a franchi la distance de la côte américaine jusqu'à la côte anglaise à une vitesse moyenne dépassant d'une fraction 25 nœuds.

C'est un exploit sans précédent qui provoque l'admiration. Et pourtant, avec la tendance que manifestent les nations à accroitre sans cesse la vitesse des vaisseaux de guerre comme des navires marchands, cette exploit pourrait bien être surpassé par les prochains vaisseaux qui sortiront des chantiers anglais, français ou américains.

FRANCE ET CANADA

M. Gerlier et les fêtes de Laval

A son retour du Canada, en France, M. Pierre Gerlier, le délégué de la Jeunesse Catholique française au congrès de l'A. C. J. C., à Québec, a confié ses impressions à un rédacteur de la "Libre Parole."

"Vous décrire la magnificence de ces solennités religieuses au Canada est impossible: il faut les avoir vues pour s'en rendre compte. La ville entière était pavoisée et fleurie, même les maisons des protestants. La procession de la Fête-Dieu, à laquelle prirent part des milliers d'assistants, venus de toute la province et des Etats-Unis, avait à sa tête 5 archevêques, des ministres fédéraux et provinciaux; enfin, toutes les autorités religieuses et civiles. Elle se déroula longuement à travers la ville dans ce cadre merveilleux formé par le plateau de Frontenac et le St-Laurent, au son de cloches, dans un recueillement et un élan de foi inexprimables. C'était grandiose et touchant à la fois.

"Le mardi soir eut lieu l'ouverture du Congrès de la Jeunesse à laquelle assistèrent tous les évêques présents.

"C'est alors que je fus appelé à prendre la parole. Que vous dirai-je? Qu'ai-je dit? Je m'en souviens à peine, tant l'émotion m'étreignait, tant les acclamations me secouaient au plus profond de l'âme.

"J'ai voulu avant tout, montrer aux Canadiens-français qu'il ne fallait pas confondre la France officielle avec la vraie France catholique et traditionnaliste, leur dire que celle-ci existait encore, qu'elle était pleine de vigueur, de foi et d'espérance en l'avenir de la patrie.

"Mais je prêchais des convertis: "Oui! oui! criait-on de toutes parts, nous savons! Vive la France! Vive la vraie France, notre mère!"

CA ET LA

L'hon. Ad. Turgeon, est parti pour l'Ile d'Anticosti, où il compte passer deux semaines.

—o—

La convention conservatrice à Halifax sera tenue dans quelques jours. On croit que M. R. L. Borden sera l'un des candidats.

—o—

L'hon. M. Devlin qui a passé une partie de la journée aux bureaux du gouvernement provincial hier, est parti, dans la soirée pour Ottawa.

—o—

Les conservateurs de Stormont se sont réunis à Cornwall, pour l'assemblée annuelle de l'Association Conservatrice du comté.

—o—

On annonce que le "News" de Toronto est passé aux mains d'un groupe de conservateurs représentés par l'hon. Frank Cochrane, ministre des terres et des mines dans le cabinet Whitney.

—o—

M. P. V. Savard, avocat et ancien député de Chicoutimi et Saguenay, est dangereusement malade. Ses proches n'entretiennent plus d'espoir pour son rétablissement. M. Savard est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi.

—o—

M. Borden, chef de l'opposition à Ottawa, prend une courte vacance. A son retour, il organisera une série d'assemblées dans Ontario. M. Borden, dit-on, n'ira pas dans l'Ouest; si le premier ministre fait une tournée dans l'Ouest, M. Foster serait chargé de l'y suivre.

—o—

Le "Telegram", de Winnipeg, annonce que le célèbre Leech, qui, d'un trait de plume rouge, a privé de leurs droits de vote une foule de conservateurs manitobains, est parti pour Régina, dans le but de prendre part à la lutte électorale de la Saskatchewan.

Le "Telegram" fait remarquer que M. Leech est un employé public fédéral.

Il prend part à toutes les campagnes électorales dans l'Ouest.

—o—

"Le Progrès du Saguenay" est parti en guerre contre M. Girard, député de Chicoutimi et Saguenay. M. Girard a été élu comme conservateur, mais il n'a jamais cessé un instant de donner son appui le plus absolu au gouvernement Laurier.

"Le Progrès du Saguenay" lui reproche de ne pas distribuer assez de patronage parmi les libéraux.

M. Girard réplique qu'il a l'approbation de Sir Wilfrid Laurier et qu'il se moque bien des protestations de M. J. D. Guay et ses amis.

La prochaine lutte politique dans Chicoutimi ne manquera pas d'intérêt, c'est certain. M. Girard est très populaire.

—o—

Deux autres élections sont contestées: celle de M. Pilon, député de Vaudreuil, et celle de M. Cousineau, député de Jacques-Cartier.

Le nombre des mandats attaqués dépasse la douzaine.

Combien de ces procès aboutiront-ils?

La PATRIE ne serait pas surprise d'apprendre un bon matin que toutes les "causes" ont été "parées", sauf celle de M. Lévesque, dans Laval. M. Leblanc ira jusqu'au bout. Aucune considération ne l'empêchera de réclamer le mandat qui lui a été ravi.

La PATRIE a dit, samedi, que les députés conservateurs dont les mandats sont attaqués sont mécontents de la tactique de leurs amis. Ils sont convaincus que si l'élection de l'hon. M. Devlin, dans Nicolet, n'avait pas été protestée, ils ne seraient pas aujourd'hui inquiétés dans la jouissance paisible des fruits de leur victoire. Inutile de dire qu'ils font des efforts pour régler toutes les contestations.

Le Traité Franco-Canadien

La vérité sur l'attitude du Sénat Français.—La position difficile.—Question de diplomatie.—Désir de la France de ratifier le traité.

Lorsque le traité Franco-Canadien, après avoir été approuvé par la Chambre des Députés de France, se trouva brusquement bloqué devant le Sénat qui, usant de ses privilèges, et sans refuser sa sanction d'une façon définitive, recula néanmoins la discussion de jour en jour pour finalement l'ajourner jusqu'à la réouverture des Chambres, c'est-à-dire en octobre suivant, les esprits commencèrent à s'agiter et à se demander ce que cela voulait dire.

La France avait-elle peur de la concurrence canadienne française dans certaines branches, ou était-ce seulement la question de "chercher la petite bête" pour une raison ou pour une autre dans une entente commerciale de cette importance qui assurait aux deux nations des avantages considérables et réciproques? Est-ce que le paysan français, fier de ses champs et de ses récoltes n'envisageait pas avec crainte l'immense réservoir de blé dont la clef allait pouvoir s'ouvrir plus facilement du côté de la France et amener ainsi sur le marché une concurrence qui pourrait être désavantageuse? Ne craignait-il pas, lui dont les belles moissons doivent nourrir quarante millions de bouches, cette fertilité étonnante d'un pays quinze fois plus grand pour une population six fois plus petite?

Ou bien, dans ces débats parlementaires auxquels sont souvent mêlées des intrigues nombreuses ayant comme mobiles des ambitions la plupart du temps opposées entre elles, servant les intérêts des uns pour combattre l'esprit de parti des autres, quelques influences inconnues s'étaient-elles fait sentir pour empêcher que le traité approuvé par les Chambres soit ratifié par le Sénat et pour faire en sorte que, amené devant les commissions, pour être l'objet d'une demande d'amendement par le Sénat tout entier, renvoyé devant la Chambre pour y subir une nouvelle discussion et ramené encore devant la Chambre Haute pour y subir peut-être encore de nouveaux délais, le traité Franco-Canadien ne soit un échec à l'habile politique de l'honorable M. Brodeur qui en est l'instigateur et du cabinet français qui lui accorda sa complète adhésion.

De nombreuses discussions ont suivi les différentes phases par lesquelles a passé ce fameux traité. Les questions exposées ci-dessus ont été envisagées sous toutes leurs faces, et la question étant d'une importance commerciale considérable pour le Canada, l'ajournement du sénat français jusqu'à l'ouverture de la prochaine session sans laisser envisager quelle serait l'issue du problème, causa parmi les parties intéressées un mécontentement général.

Au Canada, on jugea sévèrement la façon d'agir de la Chambre Haute française. Les objections commerciales, s'il y en avait, auraient dû être présentées lors de la préparation du traité, et pourtant le gouvernement qui de concert avec le ministre canadien en avait jeté les bases, avait avec sa compétence et son habileté ordinaire, maintenu les droits de ses citoyens.

Alors, pourquoi?

Eh bien, c'est qu'il ne s'agit ici ni d'intérêts personnels, ni de concurrence commerciale directe, ni d'influence politiques. La question est beaucoup plus sérieuse, beaucoup plus importante, beaucoup plus grave même qu'on ne peut le supposer, et si le sénat français a tergiversé pour ratifier ce traité qu'au fond il approuve dans sa haute sagesse, c'est qu'il se trouve en face d'un problème diplomatique des plus sérieux et qu'il envisage avec toute la perspective et la prudence sans lesquelles les intérêts les plus vitaux de la nation se trouveraient compromis.

L'explication du problème vient de haut, et ce n'est rien moins que M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, membre de la mission française aux fêtes du Tricentenaire et de passage à Montréal, qui a bien voulu, parlant à titre personnel, et non officiellement, fournir tous les renseignements nécessaires pour faire comprendre aux Canadiens que la situation actuelle ne dépendait pas de la France seulement et que sa bonne volonté et son désir d'échange de transactions commerciales avec le Dominion ne pouvaient être suspectés.

L'histoire la voici:

Lorsque le traité franco-canadien préparé par le gouvernement fut amené devant la Chambre des Députés, la rapidité avec laquelle il fut voté était un excellent augure du sentiment de la nation. Tout portait à croire que la ratification du Sénat qui le rendrait valide n'était qu'une simple affaire de formalité, lorsque tout à coup un incident surgit. La Suisse s'interposa.

—C'est très bien, dit-elle à l'Angleterre, j'ai passé avec vous un traité en 1855 de même qu'avec la France pour des réciprocités de tarifs. Or le dit traité étant fait au nom de l'Empire Britannique et le Canada faisant partie du dit Empire, je tiens à me prévaloir d'après ce traité des tarifs préférentiels accordés à la France et de ceux de France accordés au Canada.

Le traité ayant été conclu, ratifié et signé en bonne forme en 1855 il n'y a plus qu'à s'incliner. Mais alors? La question n'est plus la même. Au point de vue de la France, les intérêts les plus vitaux de la nation se trouvent en jeu. Si la Suisse se trouve à obtenir des tarifs préférentiels sur ses industries concurrentes des industries françaises, comment ces dernières se trouveront-elles protégées? Les manufactures de soie de Lyon et de St-Etienne ne souffriront-elles pas des soieries emportées de l'autre côté des Alpes, et les fabriques de montres du Doubs ne seront-elles pas affectées par les chronomètres de Genève si justement réputés? Et non seulement dans ces deux branches, mais dans beaucoup d'autres. Que dira le commerce français?

De son côté, l'Angleterre ne dit rien. Elle ne prévoyait pas en signant le traité de 1855 que ses clauses deviendraient plus tard une objection sérieuse à la ratification d'un traité entre une de ses colonies les plus prospères et une des grandes nations de l'Europe. Placée entre la question des droits du Canada d'un côté, et sa situation vis-à-vis de la Suisse, d'un autre, ses mouvements sont gênés dans l'un et l'autre sens et l'attitude qu'elle maintient est à peu près la seule qu'elle puisse conserver.

Et la France? Le problème lui est difficile à résoudre. D'un côté, le Canada auquel vont toutes ses sympathies, vers lequel elle se sent attirée par les besoins de son commerce et de son industrie, d'un autre, l'Angleterre avec laquelle elle se trouve sur les bases de l'entente la plus cordiale, et enfin, en troisième lieu, la question de ses industries menacées par l'ingérence d'une troisième nation qui n'avait jamais été considérée dans les négociations et qui se trouve y occuper de droit une place prépondérante.

Telle est la situation à l'heure actuelle, et c'est le Sénat Français qui devra résoudre la difficulté avec l'aide du gouvernement. Question de diplomatie, dira-t-on, oui, mais une question de pure diplomatie qui exigera la mise en marche de bien des rouages et une prudence excessive de la part de ceux qui les dirigeront.

Ces déclarations jettent une lumière nouvelle sur l'état des négociations et les Canadiens comprendront de quelles mesure de précaution a dû s'entourer le Sénat Français, pour ne pas froisser les susceptibilités d'une nation ou d'une autre et ils comprendront aussi pourquoi il traine en longueur une ratification qu'il espère pouvoir accorder à la suite des négociations qu'il pense pouvoir faire aboutir par la finesse de sa diplomatie.

Question de patience et question d'habileté. Quant au traité par lui-même, il tient au cœur des Français comme à celui des Canadiens, et il n'y a nul doute que là où les deux nations sont si complètement d'accord et où leurs intérêts sont si réciproques, tous les moyens seront mis en action pour provoquer par leur entente leur développement commercial et leur mutuelle prospérité.

MGR LAFLAMME RECTEUR DE LAVAL

QUEBEC, 4. — L'élection de Mgr J. C. K. Laflamme au poste de recteur de l'université Laval de Québec et de supérieur du séminaire de Québec est venu confirmer une fois de plus cete vérité que l'université Laval de Québec n'a à sa tête que des hommes éminents: après Mgr Mathieu, Mgr Laflamme.

L'ancien titulaire est demeuré 9 ans, en fonction c'est-à-dire aussi longtemps que le permettent les règlements.

ECHOS DE QUEBEC

Cadavre identifié.—Un beau souvenir du Prince de Galles.—Accident fatal

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Le corps qui a été trouvé flottant sur le fleuve, il y a quelques jours, a été identifié hier soir, alors qu'on se préparait à l'inhumer. L'identification a été faite comme étant celui de Alexandre Henri, de Plessisville.

Henri était parti de Plessisville le 23 juillet pour se rendre à Québec assister à la grande procession historique de ce jour. Il devait retourner le même soir à Plessisville. On suppose qu'il a été noyé en allant à Québec. Le corps a été ramené à Plessisville.

—M. Raymond Bacquet, président de la corporation des pilotes qui avait été chargé de conduire l'"Indomitable", portant le Prince de Galles jusqu'à la Pointe au Père, vient l'arriver de son voyage. Avant de quitter le navire le prince de Galles lui a remis en souvenir une magnifique épingle en or.

—On nous rapporte ce matin qu'un homme du nom de E. Bélanger, à l'emploi de Davis & Co., a été tué à Beauport, hier soir, pendant qu'il était à l'ouvrage.

A BORD DE L'"ARCTIC"

(Corr. spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Les officiers et les matelots à bord de l'"Arctic", en route pour la Baie d'Hudson, depuis jeudi, sont: Commandant, capitaine J. E. Bernier, MM. O Braitmait, O. T Morin et C. W. Green, sont les aides dans le commandement; M. W. H Weetze, trésorier; M. J. E. Boldue, médecin du bord; M. McMillan, de Toronto, géologue; ... Jackson, de Toronto, météréologiste et officier de douane; M. Frank Hennessey, chef des garçons, M. J. Thibault, commis; M. A. Robitaille, assistant-commis; MM. R. Pulze et J. Goulet, garçons de service. L'équipage se compose de 38 hommes.

A une grande quantité de vivres et d'effets de toutes sortes, on ajoute cette année, deux vaches et quatres jeunes porcs.

FERMETURE DE BONNE HEURE

Le "Grand Magasin" ferme à 1 P. M., Samedi, et à 5.30 P. M. les autres jours, durant le mois d'Août.

La Cie S. CARSLEY, Limitée Mardi 4 Août 1908

TOUS LES RECORDS BATTUS

PAR LA NOUVELLE ADMINISTRATION

Ce mois-ci est celui ou les achats sont spécialement profitables aux gens de ressources modestes, à cause des extraordinaires avantages de prix que nous offrons pendant cette vente unique.

Le magasin est plein de marchandises excellentes et de saison; les prix sont très au-dessous de la valeur réelle.

LISEZ QUELQUES-UNS DES PRIX D'EPARGNE DE DEMAIN.

REDUCTION DE PRIX RADICALE Au Rayon des Etoffes à Robes

45c, Etoffes Noires à Robes 29c

2,000 verges de lama et de voile étamine noirs, tout laine, beau noir riche. Etoffes idéales pour robes et blouses de femmes et d'enfants. Prix régulier 45c. Vente de la Nouvelle Administration 29c

$1.25 à $2.50, Soies Blanches 59c

400 verges de soie japonaises et taffetas blancs, soies richement brodées de jolies dessins à fleurs, avec insertion de dentelles et plis, valeurs de $1.25 à $1.50. Vente de la Nouvelle Administration 59c

REMARQUEZ LES PRIX DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION EN COSTUMES-BLOUSES ET JUPES D'ETE POUR DAMES

$3.80, Costumes-Blouses $1.78



Très élégants costumes-blouses de dames, genre matelot, en indienne de belle qualité à carreaux ou à rayures en bleu et blanc, blanc et noir et rose et blanc. Blouse joliment garnie de soutache blanche, jupe en biais ample, toutes les grandeurs, prix régulier $3.80. Vente de la Nouvelle Administration $1.78

$2.25, Jupes de Robes $1.49



Jupes de robes d'été, légères pour dames, en piqué blanc, élégamment garnies de bandes, de même étoffes et de boutons de nacre, taillées en biais, toutes les grandeurs; prix régulier $2.25. Prix de la Nouvelle Administration $1.49

$1.50 Robes d'Enfants 65c

Robes d'enfants, de très bon usage en mousseline, à dessins de fantaisie, en blanc et rouge, blanc et bleu, et blanc et noir; genre Buster Brown, toutes plissées; grandeurs pour âges de 6 à 14 ans. Prix régulier $1.50. Prix de vente de la Nouvelle Administration 65c

Les prix des Vêtements Blancs sont réduits par la Nouvelle Administration

30c, Caleçons en Batiste 15c

Caleçons de dames, en batiste blanche de bonne qualité, garnis d'un large ourlet, de plis ourlés et d'un large ourlet à jour; confectionnés dans le style parapluie. Régulier 30c. Prix de vente de la N. A. 15c

Robes de nuit en batiste 57c

Robes de nuit en batiste blanche pour dames, confectionnées avec empiècement garni d'insertions de broderie et de groupes de beaux plis, frange de broderie autour du collet et des poignets. Prix de vente de la N. A. 57c

16c, Etoffes Lavables 10c

800 verges de satinettes à robes en jolis dessins à fleurs et de fantaisie, en brun, marine, vert, noir et blanc. Prix régulier 16c. Prix de vente de la Nouvelle Administration.. 10c

Serviettes et Toiles à Serviettes à Prix Réduits

18c, Serviettes en Pure Toile pour 12½c

Serviettes en pure toile, ourlée, bouts frangés, bordure rouge. Valeur régulière 18c chacune. Prix de vente de la N. A.. .. .. 12½c

12c, Toile Crash pour Serviettes 8½c

Pure toile Crash pour serviettes, 16 pouces de largeur et bordure rouge. Valeur régulière 12½c la verge. Prix de vente de la N. A., la verge 8½c

Offres Spéciales de Portes en Treillis Métallique

Pour écouler mercredi:

Rég.	Merc.	Rég.	Merc.
$1.25	93c	$1.50	$1.20
$1.35	$1.15	$1.60	$1.35

$1.85, BLOUSES pour 95c

Blouses de dames, en mousseline blanche, à pois, confectionnées avec bel empiècement plissé et garnies d'insertion de dentelle, devant ouvert, manches longues. Régulier $1.85. Prix de vente de la N. A. 95c

La Cie S. CARSLEY, Ltée. | La Cie S. CARSLEY, Ltée

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: - - $2,500,000
FONDS DE RESERVE: $2,900,000

NOS MANDATS DE VOYAGE de $10. et $20., payables en tous pays sur endossement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque.

4.18.32

ARRESTATION IMMINENTE

IL EST RUMEUR A L'HOTEL DE VILLE QU'ON CONNAIT LA RETRAITE DU CONTRE-MAITRE CHAREST ET QU'IL SERA ARRETE IMMEDIATEMENT

Le bruit courait à l'hôtel de ville hier après-midi, qu'on avait découvert le lieu de retraite du contremaître Charest, et que son arrestation était imminente.

"Quand tous les faits seront connus, a dit M. l'échevin Larivière, hier soir, personne ne me blâmera de la ligne de conduite que j'ai adoptée au sujet des accusations portées contre Charest".

Le président de la commission de la voirie nie formellement que le sous-contremaître Coppé avait été réduit au rang de simple employé, parce qu'il avait lancé des accusations contre le contremaître.

"Au contraire, dit l'échevin Larivière, si les renseignements qu'on m'a fournis peuvent être prouvés, Coppé sera poursuivi lui-même".

Les accusations contre Charest ont d'abord été faites à l'échevin Larivière par le contremaître en chef Dansereau, qui a alors déclaré que des listes de paie avaient été majorées. La rumeur a circulé, dans le temps que Coppé avait fait un rapport contre Charest.

L'échevin Larivière déclare que Coppé n'a jamais été nommé contremaître. Il a rempli quelque temps la fonction de contremaître, mais il a toujours retiré le salaire d'un journalier de la corporation.

LES ANCIENNES FAMILLES

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 4. — Nous avons déjà annoncé l'arrivée des médailles destinées aux anciennes familles. Le comité chargé de cette affaire vient de décider que la distribution de ces médailles aux représentants des premiers colons canadiens sera faite au cours d'une séance publique qui aura lieu à Québec vers le milieu du mois prochain. Le lieu de cette réunion n'est pas encore choisi, et il sera annoncé plus tard. On veut faire à cette fin la séance la plus solennelle possible.

EN VOYAGE D'ETUDES

(Corr. spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — MM. les abbés Lortie et Lagueux, de l'Université, se sont embarqués à bord du "Lake Erié" pour un voyage d'études en Europe. Ils vont d'abord assister au congrès catholique en Allemagne, puis étudier la question sociale en Suisse. M. le Dr Jobin les accompagne durant la traversée. Ce dernier va à Paris étudier l'important question de la mortalité infantile.

Sur le même bateau, se sont embarquées les RR. Mères St-Jean de Dieu, Ste-Eugénie, St-François Régis, de la communauté de Sillery. Elles sont accompagnées de demoiselles Beauvreau, Drolet, Duchesnay, Boucher, Pouliot, et Turgeon.

FUTURE MARINE

LE CELEBRE CONSTRUCTEUR ITALIEN, LE COLONEL CUNIBERTI, PREVOIT LA CONSTRUCTION PROCHAINE D'UN CUIRASSE "DE JOUR ET DE NUIT", DE 20,00 TONNEAUX.

LONDRES, 4—Le célèbre constructeur Italien, M. le colonel Cuniberti, fait, dans un article paru hier, un exposé très suggestif des conditions dans lesquelles une guerre navale entre la Grande Bretagne et l'Allemagne serait conduite.

Le constructeur qui fut l'un des premiers à conseiller la construction de navires de guerre du type du "Dreadnought" envisage maintenant la question de l'utilité de ces navires en cas de guerre anglo-allemande, guerre qui aurait suivant lui, pour théâtre, la mer du Nord et la Baltique et qui pourrait impliquer le blicus de certains ports.

Il croit à la construction, dans un temps plus ou moins rapproché, d'un cuirassé de jour et de nuit, de 20,000 tonneaux, cuirassé qui non seulement sera efficace dans les combats, à longue distance pendant le jour, mais sera capable de repousser avec succès les attaques à courte distance des torpilleurs, mines et sous-marins.

"Comment les 20,000 tonneaux de déplacement du cuirassé de l'avenir seront-ils divisés de façon à faire face aux nécessités d'un combat de jour et également à celles de la nuit ?" se demande le colonel Cuniberti.

"Il n'est certainement pas possible de balancer ces exigences opposées assez exactement pour obtenir un type qui servira indifféremment à toutes les marines du monde, et cela est encore moins possible si on entend faire servir un tel type contre n'importe quel adversaire. Nous avons vu que chaque guerre a été suivie d'un nouveau groupement d'intérêts qui, même s'ils ne sont pas cimentés par des alliances distinctes, peuvent cependant changer rapidement et complètement l'orientation d'une marine.

"Un tel changement d'orientation amènerait aussi un changement considérable dans le type du matériel de guerre, ce qui, naturellement, n'est pas toujours praticable ou opportun. A tout événement, il n'y a qu'une grande puissance, ayant à sa disposition des fonds considérables, qui pourrait se permettre de transformer souvent ses navires et leurs armements d'après la nouvelle direction de ses aspirations politiques."

LES NAVIRES DE GUERRE ANGLAIS

Les navires de guerre anglais venus pour assister à la célébration des fêtes du Tricentenaire à Québec ont effectué favorablement la première partie de leur retour vers l'Europe.

Les deux croiseurs "Indomitable" et "Minotaure" ont traversé le détroit de Belle-Isle, vendredi après-midi, suivis par cinq autres vaisseaux, qui traversèrent le détroit dans la soirée.

L'"Indomitable" n'a guère filé plus de 14 à 15 nœuds jusqu'à présent, bien qu'on ait beaucoup parlé de record à briser et les autres vaisseaux vont encore plus lentement. Ils ont fait environ 750 milles en plus de 50 heures.

Les croiseurs français ont aussi quitté Québec. Le "Léon Gambetta" vaisseau-amiral, qui est parti le premier, est arrivé à Sydney, samedi soir. Les officiers et marins du croiseur français ne tarissent pas d'éloges sur les officiers des navires anglais qui se montrèrent très larges et très hospitaliers à leur égard. L'"Amiral Aube" est attendu à Sydney, mercredi, puis les deux croiseurs mettront le cap sur Brest.

GRAND DESASTRE DANS UNE MINE

A LA SUITE D'UN COUP DE GRISOU, VINGT MINEURS SONT ENSEVELIS HIER DANS LA MINE DE CHARBON "KNICKERBOCKER", PRES DE MAHANOY, PENSYLVANIE

MAHONEY, Pennsylvanie, 4. — Vingt hommes ont été ensevelis, hier, dans une galerie de la mine de charbon Knickerbocker, par une explosion subite de gaz. Deux été retirés de la mine et les autres sont, croit-on, dans la galerie qui est remplie de décombres. Des vingtaines d'ouvriers se sont précipités dans la mine au secours de leurs infortunés camarades.

La mine est située à droite d'ici et est exploitée par la "Philadelphia and Reading Coal and Iron Co".

IL EST A QUEBEC POUR Y RESTER

L'hon. M. Derlin était en ville, hier, aux bureaux du gouvernement.

A un reporter qui lui demandait ce qu'il y avait de vrai dans les rumeurs qui l'envoyaient siéger à Ottawa, il a répondu :

"Qu'il était à Québec pour y rester."

IL RENOUVELLE SES MENACES

A la demande de son épouse, M. Denis R. Perreault a été traduit devant le recorder pour répondre à l'accusation d'avoir proféré des menaces à son endroit.

La cause devait être entendue hier matin, mais elle a été ajournée à jeudi prochain. Cependant le prévenu a été contraint de fournir deux cautionnements de $250 chacun et un cautionnement personnel de $500 de garder la paix jusqu'à l'issue du procès.

Il appert, d'après le témoignage de la plaignante, que l'accusé a été admis à caution samedi, et qu'hier soir, il a renouvelé ses menaces. C'est là ce qui a engagé le tribunal à exiger ces garanties.

L'EFFET DE LA CRISE

LES STATISTIQUES PROUVENT QUE LA CONSTRUCTION A SUBI UNE DIMINUTION SENSIBLE DURANT LE MOIS DERNIER, A MONTREAL

Durant le mois de juillet, il a été accordé plus de permis de construction qu'en juin. Cependant, la valeur des permis, en juin, a été plus considérable.

En juillet, il a été accordé 131 permis de construction au montant de $391,620, tandis qu'en juin on a enrégistré 127 permis au montant de $416,080. Pendant le mois de juillet, l'année dernière, il a été accordé 138 permis de construction au montant de $843,503.

Comme on le voit, il s'est produit une dépression dans la construction à Montréal, depuis un an.

Il en a été de même pour les réparations. Durant le mois de juillet, il a été accordé 26 permis au montant de $43,785 ; durant le mois précédent, il a été accordé 64 permis au montant de $143,392.

Pendant le mois de juillet 1907, il a été accordé 47 permis de réparation au montant de $110,875.

UN PENIBLE ACCIDENT

UN ENFANT DE SIX ANS ECRASE PAR UN POELE

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

SAINT-DOMINIQUE, 4.—Un accident fort pénible vient de plonger dans le deuil une famille de Saint-Dominique : M. Pacifique Charlebois était à déménager, il avait dans sa voiture, deux poêles. Après en avoir déchargé un, l'équilibre fut rompu, la charette bascula, et le poêle qui était en arrière tomba sur un enfant de six ans.

On releva l'enfant sans connaissance. On téléphona immédiatement au Dr Elzéar Deguire, de Côteau du Lac. L'enfant ne survécut que vingt-cinq minutes. Il y a eu fracture de la colonne vertébrale. C'est une rude épreuve pour cette famille qui perd le plus grand de ses enfants.

L'IMMIGRATION AU CANADA

L'envahissement des sans-travail étrangers

L'hon. Frank Oliver, ministre de l'intérieur, parlant du problème de l'immigration au "News," a dit que Toronto n'a pas à craindre une autre invasion bulgare, l'automne prochain. "Nous ne sommes pas responsables, a-t-il déclaré, du fait que ces immigrés ont fait un dépotoir de la ville l'hiver dernier; c'est l'oeuvre des compagnies maritimes, mais nous serons préparés pour toute éventualité si l'on tente jamais quelque chose de semblable et si la condition présente des affaires continue." L'hon. M. Oliver se propose de faire passer un règlement obligeant tous les immigrants qui viendront ici avant le mois de février, d'avoir une somme de $50 et de $25, de février jusqu'au printemps. Cette mesure ne s'appliquera pas nécessairement à tous, mais elle permettra d'éviner les sujets non désirables. Une mesure semblable a été adoptée l'hiver dernier, mais pas assez vite pour atteindre le large flot de l'immigration.

Une autre clause que nous avons ajoutée aux règlements concernant l'immigration, continue M. Oliver, a pour but d'exiger que chaque immigrant paie lui-même son passage ou le fasse payer par ses parents. Par ce moyen nous contrôlons ces agences. Si un homme a juste assez d'argent pour son passage, il est tenu de faire quelque chose au Canada."

M. Oliver dit que le Gouvernement a pris les mesures nécessaires pour empêcher l'armée des sans-travail aux Etats-Unis d'envahir le Canada. Des avis spéciaux ont été donnés à cette fin aux agents du gouvernement dans tous les ports et à tous les points d'arrêt le long de la frontière.

UN VAISSEAU DU 9e SIECLE

ON VIENT DE FAIRE LA TROUVAILLE, EN NORVEGE, D'UN NAVIRE FUNERAIRE DATANT DE PLUS DE ONZE CENTS ANS ET CONTENANT DE PRECIEUSES RELIQUES

PARIS, 4 — Le curateur du Museum de Christiana, M. Gabriel Gustafson, a fait ces jours-ci une importante communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, à propos de la découverte d'un navire funéraire des Vikings, datant de plus de 1100 ans, navire qu'on a trouvé en Norvège. La chambre mortuaire contenait les ossements de deux femmes qui, à en juger par la grandeur du navire et la somptuosité de son ameublement, devaient appartenir à une famille noble et riche.

Le navire, qui a soixante-dix pieds de longueur et seize pieds et demi de largeur, a été trouvé dans un tumulus à 2 milles et demi du rivage, sur la ferme d'Oseberg, près de Tonsberg. Le trésor n'était pas intact. A une époque reculée, il y a probablement plusieurs centaines d'années, il avait été découvert par des visiteurs peu scrupuleux qui avaient enlevé de la chambre mortuaire plusieurs des curieuses reliques qui y avaient sans doute été déposées conformément aux anciennes traditions des hommes du Nord.

Mais dans d'autres parties du navire qui avaient évidemment échappé à l'attention des vandales sacrilèges, on a trouvé une collection considérable et extrêmement précieuses de reliques historiques, comprenant un chariot à quatre roues, richement décoré, quatre traîneaux, dont trois curieusement sculptés, plusieurs lits, des rouets et un certain nombre d'ustensiles de cuisine. Un examen de ces articles a amené la conclusion que le navire funéraire appartenait au neuvième siècle. Une des théories mises en avant est que l'une des femmes était une esclave condamnée à accompagner sa maîtresse dans son dernier sommeil.

Plusieurs des ornements, la plupart en bois sculpté, sont uniques. Le navire et son étrange cargaison constituent une des découvertes archéologiques les plus importantes qui aient jamais été faites en Scandinavie, sera placé dans le Museum de Christiana après avoir été restauré avec soin.

UNE MAISON CAMBRIOLEE

Samedi dernier au cours de l'après-midi, des voleurs ont pénétré avec effraction dans le logis de M. Nap. Lalonde, 115, rue Moreau. Mme Lalonde quitta son logis durant quelques minutes pour se rendre à l'épicerie voisine afin d'acheter les journaux. Durant ce temps, les cambrioleurs enfonçaient la porte d'arrière, volaient une montre, 2 bagues et autres objets. La police informe.

SASKATCHEWAN

Les candidats en présence

Lloydminster—H. Miles, Conservateur.

North Battleford—A. L. Craig, conservateur.

South Battleford—Archie Denver conservateur.

Prince Albert (County)—S. J. Donaldson, Conservateur.

Prince Albert (City)—J. E. Bradshaw, Conservateur; A. Turgeon, Libéral.

Kinistino—G. B. Johnson, Conservateur; T. Sanderson, Libéral.

Rosthern—Dr Stevar, Conservateur G. Ens, Libéral.

Saskatoon (City)—Maire Wilson Conservateur.

Saskatoon (County)—W. C. Sutherland, Libéral.

Humbolt—Dr. D. D. Neely, Libéral

Wadena—R. H. Nicholson, Conservateur; L. L. Kramer, Libéral.

Touchwood—Joseph Hollis, Conservateur.

Yorkton—W. D. Dunlop, Conservateur; T. H. Garry, Libéral.

Saltcoats—T. McNatt, Libéral.

Maple Creek—A. J. Wylie, Conservateur; W. R. Abbatt, Libéral.

Swift Current— W. Oswald Smith Conservateur; Hon. W.Scott, Libéral.

Moosejaw City—J. Wellington, Conservateur; J. R. Green, Libéral.

Regina City—H. W. Laird, Conservateur; J. F. Bole, Libéral.

Milestone—A. E. Whitemore, Conservateur; J. A. Calder, Libéral.

eyburn—G. Beishei, Conservateur; Dr. Mitchell, Libéral.

South Qu'Appelle—F. W. G. Haultain, Conservateur.

North Qu'Appelle—J. A. MacDonald Conservateur; W. R. Motherwell, Libéral.

Moose Mountain—Dr. Iliot, Conservateur.

Pipestone—A. B. Gillis, Conservateur.

Moosomin—D. D. Ellis, Conservateur

Cannington—P. McLellan, Conservateur; J. D. Stewart, Libéral.

Estevan—H. Yardley, Conservateur.

Yonda—W. Grant, Libéral.

Une dépêche de Regina annonce que le sorganisateurs libéraux concèdent 18 siège à l'opposition.

M. Laird, candidat oppositionniste dans Regina, l'emporterait par une forte majorité. M. Scott dénonce M. Laird comme un brasseur d'affaires.

LA MARINE JAPONAISE

BERLIN, 4—D'après les calculs publiés par la "Ligue de la Marine Allemande", la flotte japonaise en 1911 occupera le 3e rang parmi les flottes du monde.

LES MALLES ANGLAISES

LES RAPPORTS POUR LE MOIS DE JUILLET 1908 ACCUSENT UNE AUGMENTATION CONSIDETABLE SUR LE MOIS CORRESPONDANT DE 1907

Le département des postes a communiqué le rapport suivant des malles anglaises expédiées de Montréal, au cours du mois de juillet dernier 1908, comparé à celui du mois correspondant de l'an dernier:

Lettres, Grande Bretagne, 14,703; imprimés, 430.63 livres ; colis, 1480 livres.

Lettres, Union Postale, 3,229 livres ; imprimés, 5,046 livres.

Total lettres, 18,032 livres ; imprimés, 48,109 livres ; colis, 1,480.

Le rapport de juillet 1907 accusait les chiffres suivants :

Lettres, Grande-Bretagne, 11,478 livres ; imprimés, 40,821 livres ; colis, 1,205 livres.

Lettres, Union Postale, 2,741 livres ; imprimés, 4,613 livres.

Total lettres, 14,219 livres ; imprimés, 45,434 livres ; colis, 1,205 livres. Soit une augmentation pour juillet 1908 : Lettres, 3,813 livres; imprimés, 2,627 livres ; colis, 275 livres.

Quant au revenu postal de Montréal pour le mois de juillet 1908, il se chiffre comme suit :

Ventes	$79,646.50
Permis	189.56
Port de journaux	5,613.61
Rentes de boîtes	38.50
Total	$85,488.17

En juillet 1907, le revenu a été :

Ventes	$70,688.50
Permis	131.00
Port de journaux	3,270.08
Boîtes	4,754.00
Total	$78,843.58

Soit une augmentation de $6,644.59 pour le mois de juillet 1908.

Suit un état comparatif de recommandation de lettres et de colis pour les mois de juillet 1907 et 1908 :

Juillet 1908	106,838 articles
Juillet 1907	100,975 articles
Augmentation pour juillet 1908	5,863 articles

Sacs de malles reçus de la Grande-Bretagne, viâ New-York et les lignes canadiennes pour la ville et distribuées durant le mois de juillet dernier :

Voie canadienne, 798 sacs; viâ New-York, 1,285; total, 2,083 sacs. Ceci donne une augmentation de 637 sacs pour juillet 1908.

IL ARRETE UN CHEVAL EMBALLE

Le détective Pusie a arrêté samedi soir un cheval emballé, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Davidson. Il causait avec quelques amis, quand la bête affolée arriva sur eux. Les trois hommes se rangèrent précipitamment. Le cheval courait à fond de train sur le trottoir. En passant il arracha les placards des brasseries à la devanture d'un hôtel.

Pusie avec son agilité ordinaire sauta dans la voiture et put saisir les rênes.

Le détective parvint à contrôler l'animal. On l'a chaleureusement félicité car la rue était bondée d'une foule de promeneurs.

La voiture appartenait à M. Turgeon, boucher, au no. 1873, rue Sainte-Catherine.

EXPOSITION CANINE

L'exposition canine s'ouvrira à Montréal, lundi, le 7 septembre, et se terminera, vendredi, le onze.

Elle comprendra 313 classes, et distribuera des récompenses pour une somme de $5,000 en prix et en diplômes.

Les entrées seront closes le 15 août, toute demande d'entrée doit être adressée au surintendant M. J. C. Orr, à l'hôtel-de-ville.

Les juges seront les suivants: pour dogues et limiers: MM. J. L. Winchell, Fairhaven, Vt.; pour danois de grande taille et dachhundes, Dr. Irving K. Johnston, Buffalo, N.Y.; mâtins, John Black, Harrisburd, Pa.; chiens couchants anglais et Gordon, E. B. Chase, Philadelphie, Pa.; chiens couchants irlandais, Henry Watson, Toronto; bouledogues anglais et français, M. Tyler Morse, New-York, E.U.; épagneuls et fox-terriers, Dr Henry Jarrett, Chestnut Hill, Pa.; quant aux autres dénominations, le juge sera M. Geo. S. Thomas, Hamilton, Mass.

Les clubs et les sociétés d'amateurs de chiens qui fournissent des spécimens spéciaux sont les suivants :

"The Great Dane Club of America, The Russian Wolf hound Club of America, The Valley farm Kennels of Simsbury, Conn., The pointer club of America, l'Ontario Kennel Club, le Canadian Kennel Club, le Spaniel Breeders Society, le Dalmatian Club of America, le bull dog Club of England, le bull dog Club of Canada, le Canadian fox-terrier club, le American fox-terrier club,, le Airedale terrier club, le Scottish terrier club, le toy spaniel club et le Japanese Spaniel Club.

UNE EXPLOSION DE GAZOLINE

Un Italien du nom de Jose Jeremia, qui habite avenue Saint-Georges, au Boulevard Saint-Paul, s'est fait brûler aux mains et à la figure par l'explosion d'un poêle à gazoline, hier matin, vers quatre heures et demie.

Jeremia se préparait à partir pour le travail, et pour cela, il surveillait la cuisson de son déjeuner, quand l'accident se produisit.

Quoique très souffrantes, ses blessures ne semblent pas mortelles.

Henry Morgan & Co

Limited

BARGAIN SPECIAL

Aux Comptoirs des Livres

Pour deux jours seulement, ligne spéciale de livres de $1.25 pour 25c

LIVRES POPULAIRES POUR GARCONNETS

Par Alger, régulier 25c pour . . . 15c

CHAPEAUX GARNIS

Chapeaux de $2.00 à $3.50 pour . . $1.50
Chapeaux de $5.75 à $8.50 pour . . . $2.50
Chapeaux de $9.00 à $10.75 pour . . . $3.50
Chapeaux de $12.00 à $19.00 pour . . $5.50
Chapeaux de $20.00 à $28.00 pour . . $7.50
Chapeaux de $30.00 à $35.75 pour . . $10.00
Chapeaux de $40.00 à $45.00 pour . . $12.50

Département de l'Encadrement

Pour une semaine seulement, réductions spéciales de 20 p. c. sur toutes les commandes d'encadrement.

25 p. c. d'escompte sur un grand assortiment de gravures encadrées, à la salle des gravures.

Carrosses et Go-Carts de Bébés

10 p. c. à 20 p. c. D'ESCOMPTE.

Colonial House-Montreal

Les médecins ne sauraient recommander un meilleur spiritueux. C'est la Crème des fameux Cognacs de la Charente.

Cognac
X.V.O.B. 1831
Boutelleau

HUDON, HEBERT & CIE, Ltée., Montréal,
Agents pour le Canada.

Un Breuvage Rafraîchissant

Un breuvage des plus délicieux, hygiénique et très populaire ces dernières années est le

POSTUM
GLACE

Préparez-le suivant les indications imprimées sur le paquet. Refroidissez-le avec de la glace pulvérisée, ajoutez du sucre, de la crème, un "soupçon" de citron, et un "rien" de muscade, peut-être—ou simplement du sucre et du jus de citron si vous le préférez clair. Il n'y a aucun mouvement de

Prohibition

contre le Postum dans aucun Etat, parce que il est fait de blé dur propre, convenablement grillé, ne contient ni café, ni alcool, ni aucune autre substance dangereuse. Il est

Bon pour Tous—Jeunes et Vieux

Quand il est bien préparé, tous les éléments nutritifs du blé sont dissous, y compris le phosphate de potasse, assimilé dans le grain, pour régénérer le cerveau et les cellules nerveuses.

"Il y a une Raison" pour

POSTUM

SON CHIEN PREND SOIN DU DEUXIEME

UN HOMME ATTAQUE PAR DEUX DETROUSSEURS EN TERRASSE UN ET SON CHIEN MET LE SECOND EN FUITE.

Les détrousseurs de grand chemin continuent à opérer dans Westmount et les environs.

On rapporte qu'avant hier soir deux tentatives de vol ont eu lieu, l'une à Westmount et l'autre à la Côte St-Luc.

Dans le premier cas les bandits ont pu enlever à leur victime un bracelet d'une valeur minime. Ils n'ont pas été aussi heureux dans leur seconde tentative car les bandits ont été rudement malmenés par celui qu'ils attaquèrent.

C'est dans la Côte St-Luc que cette affaire s'est déroulée. Deux jeunes gens bien mis attaquèrent à cet endroit, au milieu de l'obscurité de la nuit, M. Mel Snowden, le joueur de foot-ball bien connu.

Il lança un coup de poing au premier de ses adversaires lequel tomba se releva et prit la fuite.

M. Snowden avait son chien avec lui. L'animal saisit l'autre individu à la jambe, emportant une partie du pantalon. L'homme n'attendit pas son reste et il détala.

Durant cette même soirée les deux jeunes gens auraient rencontré sur le chemin de la Côte St-Atnoine, une jeune fille employée comme servante chez Mme Grant. Les deux jeunes gens manoeuvrèrent de façon à la laisser passer entre eux au passage, l'un d'eux lui saisit le poignet et lui arracha un bracelet.

Tous deux s'enfuirent au plus vite. La jeune fille effrayée resta clouée sur place.

Avertis par téléphone les policiers se mirent en chasse sans résultat.

LES ORAGES DANS LE NEVADA

RENO, NEVADA, 4—Nous recevons de Verdi, Nevada, la nouvelle qu'un orage électrique a ravagé les environs de cette ville et qu'une jeune fille a été tuée, au cours de cet orage. Les dégats matériels sont considérables. Près de Stamboat Springs hier, plusieurs personnes ont failli périr, au cours d'une subite crue des eaux, dûe à un violent orage. Beaucoup de bétail a été noyé et une ferme a été détruite par l'inondation.

UN FRIPPIER DANS DE MAUVAIS DRAPS

IL EST ARRETE AVEC SA FEMME ET LE CONTENU DE SON ECHOPPE EST TRANSPORTE A LA SURETE.

Peter Singer qui tient un magasin d'occasion au No. 645, rue Craig aura à répondre avec sa femme à l'accusation de recel de marchandises volées. Ce sont les détectives Giguère, Laberge et Demers qui ont arrêté le couple.

Le fourgon de patrouille a transporté au bureau de la sûreté toute une charge de marchandises diverses: habits de tous genres, argenteries, montres et autres bijouteries.

On a tenté hier soir de tenir cette arrestation secrète mais les voisins eurent connaissance du déménagement opéré par les limiers qui vidèrent une partie de l'échoppe.

On aurait trouvé chez Singer des articles volés récemment dans des maisons du nord de la ville que les cambrioleurs ont enfoncées.

LES DESORDRES EN PERSE

LONDRES, 4 — Le correspondant du "Times" à Tabriz, Perse, annonce que les hostilités ont recommencé et qu'aujourd'hui on entend de nouveau la canonnade. De nombreux obus tombent dans les quartiers européens et chrétiens de la ville. L'état des affaires est déplorable. Les Turcs avancent de jour en jour dans le district d'Urumiah.

Le drap "Cravenette" est imperméable. Ce qui est "tout aussi bon" que "Cravenette" n'est ni imperméable ni tout aussi bon.



La marque enrégistrée est sur chaque verge de drap —et dans chaque vêtement fait de drap — qui a été traité par la CRAVENETTE CO., Chez tous les marchands.

BAS page suivant et coté.

ON EUT PLUS DE PEUR QUE DE MAL

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE DANS UNE MAISON VEUVE DE SES LOCATAIRES SEME L'EMOI DANS UN QUARTIER, MAIS IL NE SE PRODUIT PAS D'ACCIDENT

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier après-midi au No 204, rue Sanguinet, à quelques portes de la rue Sainte-Catherine.

Le logis était inoccupé par suite de l'absence des locataires partis en promenade à Québec depuis quelques jours.

Le feu se déclara dans la boisserie recouvrant la cheminée. En un instant la fumée remplit le logis et s'échappa par les fenêtres et portes. Une panique se produisit parmi les voisins. Les femmes sortirent en toute hâte avec les enfants et commencèrent à déménager.

Des passants donnèrent l'alarme à la boîte 561 et les pompiers arrivèrent bientôt sur les lieux. On enfonça la porte du logis. Un extincteur chimique eut raison du commencement d'incendie. Le logis est loué à Mme Guimont.

La police du poste No 4 s'est rendue à la maison pour établir le service d'ordre.

LORD ROBERTS

IL EST A OTTAWA, APPAREMMENT RETABLI, ET SE REMBARQUERA VENDREDI POUR L'ANGLETERRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 4.— Lord Roberts est à Ottawa pour quelques jours avant de retourner en Angleterre et suivant le désir du distingué officier anglais, aucune démonstration publique ne lui a été faite. Aucun centre-ordre n'a été donné pour remettre les décorations ou pour fournir une nombreuse garde d'honneur au vainqueur de l'Afrique du Sud.

Lord Roberts est arrivé à Ottawa par le Pacifique Canadien, accompagné de sa fille, Lady Eileen Roberts, du capitaine Dawney, secrétaire de Lord Roberts et de Lady Dawney. Lord Roberts semble rétabli de l'indisposition qui l'a obligé à renoncer à la démonstration locale.

A la gare il a été reçu par Sir Hanbury-Williams, le colonel Cotton, le colonel Lessard, le lieut.-colonel Maynard Rogers, le lieut.-colonel Hodgins et autres officiers.

De la gare les visiteurs se sont directement rendus à Rideau Hall où ils sont les hôtes de Leurs Excellence Lord et Lady Grey.

On croit que Lord Roberts demeurera à Ottawa jusqu'à jeudi et qu'il s'embarquera vendredi à bord de l'"Empress of Britain", pour l'Angleterre.

M. O'HARA

LE NOUVEAU SOUS MINISTRE DU COMMERCE

(Dépêche spéciale à LA PATRIE)

OTTAWA, 4.—M. F. C. T. O'Hara a pris officiellement charge hier de sa position permanente de sous-ministre du Commerce, à la place de M. Wm. G. Parmelee, I.S.O., qui prend sa retraite après trente-deux ans de service. M. O'Hara remplaçait M. Parmelee depuis six mois en qualité de sous-ministre suppléant.

M. O'Hara est entré dans le service civil le 25 avril 1897 en qualité de secrétaire particulier de Sir Richard Cartwright, et le 1er janvier 1903 il devint surintendant des agents de commerce à l'étranger.

M. O'Hara est le plus jeune sous-ministre en Canada, étant né le 7 novembre 1870. Le nouveau sous-ministre est actuellement en voyage dans la Colombie Anglaise. Il est un des fondateurs de l'association du service civil.

POLICIERS EN VACANCES

Plusieurs officiers de police, détectives et constables sont actuellement en vacances. Quelques-uns commencent à revenir d'un séjour de quelques semaines à la campagne, et d'autres vont à leur tour respirer l'air pur.

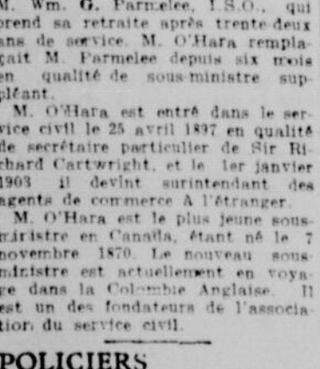
Le détective Pierre Trudel est parti avec sa femme pour un séjour d'un mois à Belisle Mill's comté de Terrebonne.

Le détective Emery Trudel est revenu hier matin avec trois de ses enfants d'une vacance de deux semaines à Verchères, Saint-Roch et Richelieu.

M. Philias Lefebvre, de la Cour de Police et du bureau des grands connétables a repris ses fonctions ce matin. Il a passé 15 jours avec Madame Lefebvre à Bagot.

M. O. Ranger, opérateur du système de patrouille jouit aussi d'un congé bien mérité.

M. Dépatie, tourne-clefs du poste central a pris également quelques jours de repos à la campagne.



LES TRAVAUX DE LA CONVENTION

La convention de l'Association des tailleurs de pierre de l'Amérique du Nord, qui s'est ouverte hier matin à l'hôtel-de-ville, a continué ses séances, ce matin, et siège maintenant à huis clos.

Hier après-midi, M. P. M. Draper secrétaire-trésorier du Congrès des Métiers et du Travail du Canada, adressa la parole à la convention, pour l'engager à déterminer le conseil exécutif de l'Association d'unir la succurtale canadienne au Congrès en vue de la protection de ses membres canadiens.

Les officiers de l'Association sont MM. J. Evans, de Denver, président; J. Backover, de Buffalo, vice-président; et James McHugh, de Washington, secrétaire-général.

Les officiers actuels de la succursale de Montréal sont: Président, M. Jos. Métivier; vice-président, Eloi Payette; secrétaire-correspondant, Alphonse Jetté; secrétaire-financier, Octave Jetté; trésorier, Jos Brisson.

C'est là deuxième fois que la convention est tenue au Canada. En 1889, elle siégea à Toronto.

La première succursale à Montréal fut organisée en 1843 dans le salon du fondateur, Louis Leclerc.

Une quinzaine de personnes étaient présentes à la première assemblée; celles dont les noms suivent vivent encore: Jos. Lamontagne, François Laberge et Louis Homier. A cette époque ils travaillaient douze heures par jour, et étaient payés un dollar et douze cents par jour.

La société des tailleurs de pierre prospéra jusqu'en 1875, alors qu'un désastreux procès qui lui coûta plusieurs milliers de piastres la terrassa; elle fut néanmoins réorganisée sur des bases solides en 1888, par M. Louis Payette, le maire actuel de Montréal, et un tailleur de pierre à cette époque.

Plus tard la société subit un second procès, mais eut gain de cause devant la Cour Suprême. En 1901, elle obtint une charte. La succursale de Montréal a adopté la journée de huit heures en 1904, et un seul taux de salaire, 40 cents par heure qui constitue le salaire actuel.

Quelques personnes considèrent le thé comme un simple breuvage. Tout dépend du thé. Le thé "Salada" est un breuvage délicieux et rafraîchissant. Vendu seulement en paquets de plomb cachetés. 138-1 r

COURRIER DE SAINT-JEAN

Pénible accident.—Un enfant se noie.—Le dimanche et le Cinématographe.—Election contestée

(Corr. spéciale à la PATRIE)

ST-JEAN, — Un accident bien pénible s'est produit à Saint-Jean, samedi matin, à la "Standard Drain Pipe Co." Un ouvrier du nom de Georges Gauthier travaillait avec un compagnon à une scie mécanique quand tout à coup le morceau de bois qu'il tenait à la main fut violemment repoussé par la scie et frappa le malheureux ouvrier au bas des côtes.

On transporta la victime chez sa mère et malgré tous les soins qui lui furent prodigués il succomba à ses blessures dans la nuit de samedi à dimanche.

M. Gauthier était âgé de 28 ans veuf depuis dix mois, et laisse un petit garçon âgé de trois ans. Le coroner E. N. Chevalier tiendra une enquête pour déterminer les responsabilités.

—Samedi après-midi, un enfant âgé de neuf ans, du nom d'Arthur Ouimet, et de la ville d'Iberville, était à s'amuser sur le quai du gouvernement lorsqu'il fit une chute dans l'eau. On appela au secours immédiatement, mais on ne put le secourir à temps. Ce n'est que plus tard dans la soirée qu'on repêchât le cadavre. Il y aura enquête du coroner ce soir.

—Hier après-midi, par ordre du conseil de ville, M. Evariste Lasnier, chef de police de la ville, a arrêté M. Jules Audet, propriétaire du théâtre Royal de cette ville. M. Audet, quelques minutes après fournissait caution et recouvrait sa liberté. Il s'agit dans cette affaire de l'exécution d'un règlement municipal. Dernièrement notre conseil passait un règlement prohibant les représentations théâtrales et spécialement les représentations de vues animées le dimanche. M. Audet a fait annoncer une représentation pour hier avec le résultat qu'aujourd'hui il y aura une plainte faite et qu'il y aura un procès au sujet de cette affaire.

M. Audet prétend que puisque ces représentations ont lieu partout ailleurs dans la Province de Québec il ne saurait en être autrement dans la ville de Saint-Jean.

—C'est ce matin que la contestation d'élection du comté de Saint Jean vient pour la première fois devant un juge. M. Gabriel Marchand notre député, a fait signifier samedi à M. A. D. Girard, l'avocat des pétitionnaires sa réponse à la pétition d'électeurs, ainsi que deux motions, l'une pour la fixation de l'instruction et l'autre pour obtenir des particularités. Comme on le voit, les procédures ne traîneront guère en longueur. On s'attend à ce que l'instruction commence dès le mois d'août.

—La requête de M. J. E. Molleur contre l'hon. P. H. Roy, qui devait être entendue ce matin, a de nouveau été ajournée à huit jours à la demande de l'avocat du pétitionnaire forcé de s'absenter pour affaires pressantes.

—Les élections de la Congrégation des Dames de Ste-Anne pour la paroisse de Saint-Jean ont eu lieu hier après-midi. Mme Louis Mayrand a été élue présidente, Mme Laurent Moreau, 1ère vice-présidente et Mme Jules Quesnel 2ème vice-présidente.

—Les Chevaliers de Colomb ont fait hier une excursion à Highgate Springs, dans l'Etat du Vermont.

—La ville a commencé à faire faire le canal d'égoût rue St-Jacques à partir de la rue St-Jean jusqu'à la limite ouest de la ville.

—M. Clovis Benoît, de Montréal, était en promenade hier chez le docteur Jules Lafleur, de cette ville.



LE CANAL DE LACHINE.—LORD ROBERTS S'EN VA. — NOTES GENERALES.—EN ROUTE POUR MONTREAL.—VAISSEAUX DANS LE PORT. — ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS

LE TRAFIC DU CANAL DE LACHINE

Durant le mois dernier, 256 steamers ont passé par le canal et 249 bateaux à voiles. Le nombre total de passagers a été de 15,464, le tonnage total 15,955 tonnes. 2,887,000 pieds de bois furent aussi transportés pendant que 13,900 tonnes trouvèrent leur chemin par le canal.

LORD ROBERTS

Lord Roberts et lady Eileen Roberts ont fixé leur départ pour l'Angleterre à vendredi prochain, pour Liverpool par l'"Empress of Britain." Partiront avec lui, le capitaine Hugh Downay et lady Susan Downay, lord Bruce et le capitaine Leveson Gower.

NOTES GENERALES

Le Devona est attendu à Montréal aujourd'hui.

Le Hurona, de la ligne Thomson, est passé à Pointe au Père, dimanche matin, à 9 hrs.

Le Lakoma (Donaldson) est arrivé à Glasgow.

L'Ionian, de Glasgow à Montréal est arrivé à Québec à 11.15 hrs, le 2 août, et est attendu à Montréal, ce soir sur les 9 hrs.

EN ROUTE POUR MONTREAL

Southwark,	Liverpool	23 juillet
Montezuma,	Anvers	23 juillet
Devona,	Newcastle	23 juillet
Tunisian,	Liverpool	23 juillet
Ionian,	Glasgow	25 juillet
Marina,	Glasgow	25 juillet
Sardinian,	Le Havre	25 juillet
Cervona,	Newcastle	28 juillet
Englishman,	Anvers	28 juillet
Nordfarer,	Newcastle	28 juillet
Fremona,	Middlesboro	28 juillet
Dominion,	Liverpool	30 juillet
Athenia,	Glasgow	1er août
Grampian,	Glasgow	1er août
Ontarian,	Londres	1er août

VAISSEAUX DANS LE PORT

Cairncrag, Thomson, jetée Edouard VII.

Parthenia, Donaldson, jetée Edouard VII.

Pomeranian, Allan, quai de Londres.

Tunisian, Allan, quai de Liverpool.

Southwark, Dominion, jetée Alexandra est.

Manchester Mariner, Furness, Withy, jetée Victoria.

ARRIVEES DANS LES PORTS ETRANGERS

Steamer	A	De
Minnetonka	New-York	Londres
Vaderland	New-York	Anvers
Mongolian	St-Jean	Glasgow
Caledonia	Glasgow	New-York
Pretorian	Glasgow	Montréal
Sylvania	Liverpool	Boston
C. F. Tietgen	Christiansand	New-York
Bremen	Brême	New-York
Kaiser Wilhelm der Grosse	CherBourg	New-York
Venesea	Gibraltar	New-York
Carpathia	Tristes	New-York

REOUVERTURE DU NATIONOSCOPE

Dimanche, 9 août, en matinée et en soirée aura lieu la réouverture du Nationoscope. Le public pourra se convaincre que tout ce que l'on racontait au sujet des importantes améliorations réalisées par MM. Gauvreau & Larose dans leur coquette salle de Vues Animées est encore au-dessous de la réalité.

La décoration nouvelle de la salle l'aménagement particulier de la scène, nous ont réellement émerveillés et nous sommes convaincus que le public partagera notre avis. Dans ce nouveau cadre se dérouleront comme par le passé les meilleures Vues Animées que l'on puisse voir au Canada. Mille surprises sont d'ores et déjà réservées à l'élégante clientèle du Nationoscope; elles se dérouleront de semaine en semaine et pour commencer, ajoutons que toutes les vues seront conférenciées par M. Dhavrol, l'artiste - administrateur bien connu. M. Dhavrol est en outre chargé de la gérance artistique de la scène avec ordre spécial de réaliser des merveilles. Pour cela faire, M. Dhavrol a groupé une pléiade d'attractions consistant en numéros de chant tout-à-fait exceptionnels, et comme il avait toute latitude, nous croyons savoir qu'il n'aura rien négligé pour atteindre le but que se proposent Messieurs Gauvreau & Larose, c'est-à-dire faire du Nationoscope le rendez-vous élégant de toute la société de Montréal.

Nous publierons samedi le programme détaillé de cette réouverture attrayante.

LES SENTENCES DU RECORDER

Le recoder Weir a prononcé, hier, les sentences suivantes: James Queenlan, pour avoir lancé une bouteille sur le constable Gagnon, au moment où ce dernier tentait de l'arrêter, $10 ou deux mois de prison.

—Xavier Tourville, pour vagabondage, six mois de prison. D'après les témoins entendus, cet individu ne travaille jamais et il passe son temps dans la rue des Commissaires pénétrant dans les demeures où il force les femmes à lui servir à manger.

—Antonio Gonzelli, trouvé en possession d'un couteau-poignard, alors qu'il était en état d'ivresse, devra payer $12 et les frais ou faire un mois de prison.

CASH RECEIPT

ARSENE LAMY

830 St-Denis Coin Duluth.

MERCREDI

Grande Vente à Réduction

de marchandises endommagées.

Coton blanc, 36 pouces	9c
Toile à rouleau avec bord bleu ou bord rouge, 17 pouces largeur	
Coton jaune, 36 pouces	
Chemises négligées, couleurs pour hommes	
Mousseline de couleurs pour robes	
Coton ouaté	
Flanellette fond bleu rayé couleur	
Flanellette rose unie	
Coupon coton ouaté blanc	
Flanellette blanche	
Indienne claire et foncée	
Net All Over blanc, crème, blanc	
Lawn blanc (en coupon)	
Coutil barré bleu et blanc	22 cts
Coton à overall bleu	
Gants de kid, couleurs, pour dames	
Corps et caleçons Balbriggan, pour hommes	
Toile à nappes, 60 pouces	
Coton à drap Sheeting jaune, 8/4, uni et croisé	
Tweed à costumes	
Ouate blanche à la douz.	

Rayon de la Chaussure

Bottines en veau, pour hommes	57 cts
Souliers de maison en velours, pour hommes	
Souliers de maison en dongola, pour hommes	

Rayon de la Ferblanterie

1 lot assiettes semi-porcelaine	4 1/2 cts
1 lot assiettes dorées Guilt Loaf	
1 lot assiettes couleurs	
1 lot tasses, soucoupes semi-porcelaine	
1 lot tasses, soucoupes dorées	

Aucune commande par la poste n'est acceptée.

GUILLAUME II A STOCKHOLM

STOCKHOLM, 4 — L'Empereur d'Allemagne et sa suite sont arrivés ici, hier, à bord du yacht impérial Hohenzollern; l'Empereur Guillaume vient faire une courte visite au roi Gustave. Une flotille de navires de guerre suédois est allée à la rencontre du yacht impérial; ensuite Leurs Majestés le roie et la reine de Suède sont allés rendre visite à l'Empereur d'Allemagne, à bord du yacht royal suédois.

UNE EVASION

A LA PRISON DE QUEBEC.—L'EVADE VENAIT DE LA PRISON DE MONTREAL

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

QUEBEC, 4—Il est aujourd'hui constaté qu'un prisonnier s'est évadé de la prison du district dans la nuit du vendredi au samedi et qu'il n'a pas encore été retrouvé. Cet homme était arrivé parmi un contingent de prisonniers de Montréal. Comme il était indisposé en arrivant on le mit à l'infirmerie et c'est de là qu'il s'est échappé en limant les barreaux d'une des fenêtres de l'appartement. L'évadé avait encore quatre mois de détention à faire.

—Le coroner Jolicœur a tenu une enquête ce matin sur le corps de Eugène Pelletier, mort subitement samedi dernier. Le verdict a été "mort d'une syncope de cœur."

INTERESSANTE STATISTIQUE

Le bureau d'hygiène a fourni, hier, le rapport des maladies contagieuses qui lui ont été signalées en ville.

Durant la semaine du 1er août, il y a eu 69 cas de maladies contagieuses. Durant le mois de juillet, le nombre de cas s'est élevé à 231.

	Semaine du 1er août	Mois de juillet
Diphtérie	18	42
Scarlatine	17	46
Typhoïde	10	28
Rougeole	2	22
Coqueluche	6	14
Tuberculose	13	73
Erysipèle	2	3

L'EXCURSION DE L'UNION STE-CECILE

L'organisation de la 6e promenade annuelle sur le fleuve, sous les auspices de l'Union Ste-Cécile, qui doit avoir lieu dimanche, le 9 août, promet que cette excursion remportera un succès sans précédent.

En effet rien n'est épargné pour arriver à cette fin; choix du public, programme superbe, musique excellente, prohibition de vente de boisson forte; en un mot, tout annonce une belle fête de famille, où tous s'amuseront à qui mieux mieux. Un point des plus importants du programme est assurément la partie de baseball qui sera jouée à Sorel, vers 1 h. entre le Amherst, de Montréal, et le club C. S. C. de Sorel. Le défi a été accepté.

Outre cette partie de baseball, à laquelle assisteront les excursionnistes, une agréable invitation attend les privilégiés de cette belle promenade. Les billets s'enlèvent rapidement, avis aux amateurs de paisibles et d'agréables excursions, de s'entendre, sans retard, avec l'organisateur, qui se tient aux Salons Artistiques, 88 St-Denis, de 3 h. à 5 h., et de 8 h. à 10 h. p. m. Tél. Est 4920.

On sait que le voyage se fera par l'"Impérial" et que le départ aura lieu à 8.30 hrs a. m. Le bateau arrêtera à Saint-Sulpice, à Lanoraie, à Lavaltrie et arrivera à Sorel vers midi. Départ de cet endroit, à 3 hrs. Qu'on se le dise.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

Un des côtés attrayants de cette exposition

Le comité chargé des attractions durant l'exposition de Sherbrooke a pris les dispositions nécessaires pour que le programme des amusements fut égal et même meilleur cette année que les années précédentes.

Au nombre des attractions nouvelles se trouvent les 4 éléphants de Power, qui ont créé à New-York durant 1,000 représentations, une sensation durable. Ces éléphants surpassent en agilité tout ce qui s'est vu jusqu'ici.

Les lions de mer et les phoques de Webb, musiciens et acrobates, offriront une attraction très amusante.

Quant aux six chevaux de société de Mme Maranette, ils donnent la plus haute idée du degré d'instruction auquel peut arriver un animal non doué de raison.

Amala, la danseuse fantastique, la troupe d'acrobates de Melrose, les Lorellas, acrobates excentriques et les Soeurs Onetti, gymnastes, forment le reste de la troupe.

La direction de l'exposition a décidé de mettre en vente des séries de coupons d'admission. Ces coupons comprenant cinq billets, se vendront une piastre, et donneront droit d'entrée au porteur à n'importe quelle date et peuvent même être dépensés tous en un seul jour.

LE DANGER DE L'ELECTRICITE

La voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée dimanche matin, sur un terrain de jeux à Verdun, où un jeune homme de 16 ans, Fred Bouchard, domicilié au No 184 de la rue Plessis, venait de subir un accident à la suite du contact avec un fil électrique.

Bouchard était occupé à accomplir une série de tours d'adresse, quand l'accident lui arriva.

LA PATRIE est publiée et imprimée par la Compagnie de Publication de la PATRIE, Limitée, au No 120 rue Ste-Catherine, coin de la rue Hôtel de Ville, Montréal. L. J. TARTE, président et gérant, résidant au No 394 rue St-Hubert.

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. Rivet, 13 Boulevard Saint-Laurent.

138-m-j-s-jno

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Excursions au Bord de la Mer

ST-JEAN, N.-B.	$11.50
ST-ANDRE, N.-B.	$11.50
HALIFAX, N.-E. (via St-Jean, N.-B., et D.A.Ry seulement)	$13.50
PORTLAND, Me (Via les Montagnes Blanches)	$7.50
OLD ORCHARD BEACH (Via les Montagnes Blanches)	$7.75
KENNEBUNKPORT (Via les Montagnes Blanches)	$8.10

Billets bons pour partir les 10, 11, 12 et 13 août.

Bons pour revenir jusqu'au 31 août 1908.

Avec arrêt aux points de Mégantic et de l'Est, pour les billets de St-André, N.-B., St-Jean, N.-B., et Halifax.

Pas d'arrêt avec les autres billets.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 129 RUE ST-JACQUES, voisin du bureau de poste. 137-jno.

CHEMINS DE FER

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions au Bord de la Mer

DE MONTREAL A

Portland $7.50
ET RETOUR

Old Orchard 7.75
ET RETOUR

Kennebunkport 8.10
ET RETOUR

Dates de départ, Août 10, 11, 12, 13. Limite de retour, août 31, 1908.

PORTLAND—OLD ORCHARD

Les trains partent de Montréal à 8 heures a.m. et 8.15 p.m., tous les jours. Wagons salons Pullman sur les trains de jour et wagons-lits sur les trains de nuit.

Excellent service de wagon-café sur les trains de jour entre Montréal et Portland.

Bureau des Billets en ville, 130 rue St-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure. 137-jno

NAVIGATION

CIE NAVIGATION MONTREAL-QUEBEC

IMPERIAL

White Star, Préfontaine

QUAI BONSECOURS A 5 HEURES P. M.

ALLER et RETOUR

Sorel $1.25, Trois-Rivières $2.50, Québec $3

Voyage Promenade le Dimanche par le vapeur Impérial

Pour St-Sulpice, Lavaltrie, Lanoraie, Sorel. Départ à 8.30 a. m.

Taux réduits pour Fret. Cargaison assurée contre tous risques.

58 NOTRE-DAME Est, Tel. Main 974

QUAI BONSECOURS " " 3168

135-jno

Ligne ELDER DEMPSTER

Pour Nassau, Cuba et Mexico

Notre steamer le "Bornu" partira vers le 1 août pour Nassau, Cuba et Tampico, Vera Cruz et Progreso (Mexique).

Pour passage s'adresser à

W. H. HENRY, Edifice de la Banque Impériale.

N. L. LUSHER, 178 rue St-Jacques.

L. J. RIVET, 13 Boul. St-Laurent.

CITE

Pour le Sud-Africain. Route Directe

Le steamer "Melville" part vers le 25 juillet de Montréal pour les ports Sud-Africains. Pour taux de fret, s'adresser à

ELDER, DEMPSTER & CO., No 319 Edifice du Board of Trade, Montréal.

116-m-j-s.

OTTAWA RIVER NAV CO.

Lignes de paquebots-poste entre MONTREAL ET OTTAWA

EXCURSION à CARILLON $1.

Prenez le train de 8 a.m. pour Lachine.

RAPIDS

Hudson, par le C. P. R., 1.30 p.m., retour par bateau, $1.00.

Ste-Anne, par le C. P. R. ou le G. T. R. 1.30 p.m., retour par bateau, 80c.

Lachine, par le G. T. R., 3 p.m., retour par bateau, 50c.

Bureau-chef 185 rue Common. Tél. Main 1029. Bureaux des billes, rue St-Jacques Nos 137, 138, 178 et 287; Hôtel Windsor; G. T. R., stations Bonaventure et St-Henri.

R & O NAV. CO.

CITY TICKET OFFICE, 128 ST. JAMES ST. OPP. POST OFFICE

LIGNE PANORAMIQUE D'AMERIQUE

Ligne MONTREAL-TORONTO (via les Mille Iales et Rochester, N. Y.) — Tous les jours excepté les dimanches à midi.

Ligne MONTREAL - TORONTO - HAMILTON (via les Mille Iles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.30 p. m. Taux spécialement bas sur cette ligne.

Ligne MONTREAL - QUEBEC — Tous les jours à 7 p. m.

Ligne QUEBEC - SAGUENAY. — De Québec tous les jours à 8.30 a.m. 113-jno.

Ligne Allan

Service de la Malle Royale

De Montréal au Havre Directement

Corinthian, 1 août, 12 août.

Pomeranian, 8 août, 26 septembre.

Sardinian 15 août.

Ontarian 22 août.

Prix, cabine, $50.00 dans chaque direction.

Troisième classe: $27.50.

Le Havre à Paris: $3.65 et $2.80 additionnels.

LIVERPOOL

Virginian, 5 juin — Victorian, 19 juin

Tunisian, 12 juin — Corsican 26 juin

L. J. RIVET, Agent, 13 Boulevard St-Laurent.

H. & A. ALLAN, Montréal.

134-jno

CIE Gle TRANSATLANTIQUE

DEPART CHAQUE JEUDI A 10 hrs a.m.

De New-York au Havre-Paris, France

1er "LA PROVENCE" ..... 23 juillet.

1er "LA TOURAINE" ..... 30 Juillet

1er "LA SAVOIE" ..... 6 Août

1er "LA BRETAGNE" ..... 13 Août

1er "LA LORRAINE" ..... 20 août

1er "LA TOURAINE" ..... 27 août

Paquebots à deux hélices.

Genin, Trudeau & Cie., agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. 122-jno.

Agences Reford

LIGNE DONALDSON POUR GLASGOW

Str. Cassandra, réfrigérateur. . 30 juillet

Str. Parthenia, réfrigérateur. . 6 août

Taux pour passagers: cabine de seconde, $42.50; Entrepont, $26.80. A destination de l'Est: Entrepont, $23.50 payés d'avance. A destination de l'Ouest.

SERVICE DE ROTTERDAM

Str. Tritonia. . . . . 28 juillet

LIGNE THOMSON POUR LONDRES

Str. Hurona, réfrigérateur. . . . 1 août

Str. Devona, réfrigérateur. . . . 8 août

SERVICE DE LEITH

Str. Fremona. . . . . 18 août

THE ROBERT REFORD CO. Limited

Montreal, Toronto, Quebec, St-Jean, N.B., Port Hand M.

-jno

QUEBEC STEAMSHIP CO., Limited

LIGNE DU ST-LAURENT

SS. "CAMPANA"

1700 TONNEAUX

Prochain départ de Montréal

LUNDI, 10 AOUT A 4 P.M.

Quai au pied de l'avenue Papineau.

Et ensuite tous les deux LUNDIS, laissant Québec le jour suivant à MIDI pour LE BASSIN DE GASPE, MALBAIE, PERCE, GRANDE RIVIERE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN ET PICTOU.

Excellente accommodation pour les passagers.

Aucune cargaison reçue après 3 p.m. le jour du départ.

De Québec pour New-York

Arrêts à Charlottetown et Halifax

Str. TRINIDAD, 8 et 22 août à 10 a.m.

Pour le Fret, Passage et Cabine, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents.

211 Rue des Commissaires, Cité.

136-jno

Ligne DOMINION

DE MONTREAL

Canada	5 Sep.	10 Oct
Southwark	8 août,	12 Sep. 17 Oct
Dominion	15 Août,	19 Sep. 24 Oct
Ottawa	22 Août,	26 Sep. 31 Oct
Kensington	29 Août,	3 Oct. 7 Nov.

Taux du passage: Première, $72.50 et plus; deuxième, $42.50 à $45; troisième, $27.50.

S'adresser au Bureau de la Compagnie, 17 rue Saint-Sacrement, ou à L. J. Rivet, 13 Boulevard Saint-Laurent.

138-m-j-s-jno

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Voyages a Prix Reduits

— AUX —

VILLES D'EAUX, LE BAS ST-LAURENT et les PROVINCES MARITIMES

DEPART, les 10, 11, 12 et 13 août. Bon au retour jusqu'au 31 août 1908.

MURRAY BAY	$ 7.50
CAP A L'AIGLE	7.50
ST-IRENEE	7.50
RIVIERE DU LOUP	7.50
CACOUNA	7.50
ST-JOHN	11.50
CHARLOTTETOWN	14.50
HALIFAX	13.50
SYDNEY	18.00
ST. JOHN'S NFLD.	32.00

REDUCTIONS pour les AUTRES ENDROITS EGALEMENT

BUREAU DES BILLETS

141 rue St-Jacques. Tels. { Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE, GEO. STRUBBE, A.A.G. des Pass. Agt. des billets

135-jno

Charbons de Pictou

LA INTERCOLONIAL COAL MINING COMPANY, Limited

Offre en vente la

Charbon Intercolonial

En morceaux ou concassé

S'adresser au Bureau-Chef

CHAMBRE 113

Edifice de la Banque des Marchands

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions pour Moissonneurs

POUR

WINNIPEG

et les

CHAMPS DE BLE

de

l'Ouest Canadien

Les 1er et 18 Septembre 1908

Bureau des Billets de la ville, 129 rue St-Jacques, voisin du Bureau de Poste

$10 Une superbe Occasion de visiter le Merveilleux Nord-Ouest.

Ces excursions seront en seconde et Winnipeg la destination première, et les moissonneurs qui prendront l'engagement de travailler à la récolte seront transportés gratuitement de Winnipeg à Moose Jaw et à toutes les stations à l'est. Ceux qui désireraient se rendre à Calgary, MacLeod, Edmonton ou autres stations à l'ouest de Moose Jaw, pourront le faire sur paiement d'une modique somme.

Sur le retour, des billets seront émis à Moose Jaw et à toutes les autres stations à l'est pour le point de départ dans la Province de Québec pour la somme de $15.00 sujets à condition de trente jours de travail à la récolte; réduction proportionnelle de Calgary, MacLeod, Edmonton.

Resume des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba et autres provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26 non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement par le solliciteur au bureau de agent local ou du sous-agent. Néanmoins une entrée par procuration peut être faite à une agence, dans certaines conditions, par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent peut être dépêchée par l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain pourra être gardé jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demeurant à faire une inspection doit la faire personnellement. Le solliciteur doit présenter les titres reçus pour l'acquisition du homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même individu, tant que l'on aura pas disposée de cette demande.

Là où l'entrée est sommairement cancelée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur original aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quel le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée a été cancelée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la sœur, s'ils sont éligibles; mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes:

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Un propriétaire d'homestead peut, s'il le désire, remplir les conditions requises quant à la résidence en demeurant sur la ferme possédée uniquement par lui n'ayant pas moins de quatre vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage de son homestead. La propriété conjointe du terrain ne satisfait pas à cette condition requise.

(3) Si le père — (ou la mère, si le père est décédé) — de tout propriétaire de homestead et demeurant sur une ferme possédée uniquement par lui, n'ayant pas moins de quatre vingts (80) acres d'étendue, dans le voisinage du homestead, ou sur un homestead entré par lui dans le voisinage, les conditions de cet acte quant au lieu de résidence, pourront être remplies par le fait que cette personne demeure avec le père (ou la mère).

(4) Le terme "voisinage" dans les deux paragraphes précédents est défini comme n'indiquant pas plus de neuf milles dans une ligne directe, à l'exclusion de la largeur des concessions ou chemins traversées dans l'arpentage.

(5) Un propriétaire de homestead ayant l'intention de remplir les conditions requises quant à la résidence, en conformité avec ce qui précède, tout en vivant avec des parents ou sur une ferme possédée par lui, doit avertir l'agent ou district de son intention.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 5 pour cent la tonne sera perçue sur la production du charbon commercial.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un courant, peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelés tous les ans.

Un acheteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans qui peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'Intérieur.

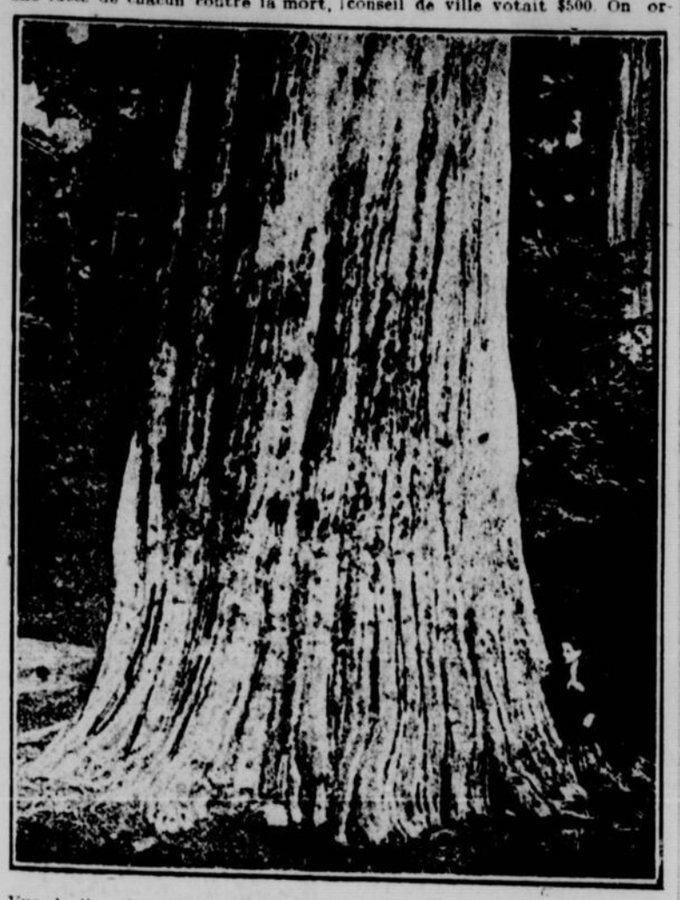
Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

LA DESOLATION PLANE SUR LES RUINES

Suite de la première page

mine sont arrivés aujourd'hui de Cranbrooke, et les gens sont nourris sur les terrains de la compagnie de charbon. Tout marche aussi bien que possible dans les circonstances, et des centaines de citoyens sans abri sont expédiés dans les villes voisines. Le spectacle pendant la conflagration défie toute description. C'était tout simplement une lutte de chacun contre la mort,



Vue de l'un des arbres géants, des environs de Fernie, C. A., qui viennent d'être rasés par le feu.

et, il faut le dire à l'honneur des citoyens, ils se sont conduits admirablement. Le désastre est le plus grand qui ait jamais frappé une ville canadienne, mais, avec le courage qui leur a permis dans le passé de surmonter des difficultés apparemment insurmontables, les citoyens de Fernie, la plupart complètement ruinés, ne se laissent pas aller à une apathie désespérée, et, selon toutes les probabilités humaines, une Fernie plus grande s'élèvera sur les cendres de la ville détruite."

L'INCENDIE SE RALLUME

Cranbrook, C. A., 4 — L'incendie s'est rallumé, de bonne heure hier matin, et l'on dit que d'autres parties de la ville djHosmer et de Michel, sont devenues la proie des flammes.

Les détails manquent cependant, quant à l'étendue des dommages causés par ce deuxième incendie.

On dit aussi que le Coal Creek, situé à l'ouest de Fernie n'a subi aucun dommage, contrairement à ce que les premières dépêches annonçaient.

170 ONT PERI

Cranbrook, C.A., 4—On rapporte qu'au moins 170 personnes sont brûlées à mort. Le feu s'est propagé avec une rapidité telle que les citoyens ne purent rien sauver de leurs biens; ils durent fuir en toute hâte devant l'élément destructeur. Plusieurs se dirigèrent vers la voie du Pacifique Canadien d-où les trains spéciaux devaient les transporter à Michel. Mais on constata que ce trajet était impossible, parceque les ponts entre Michel et Hosmer, étaient en feu.

Il y avait une grande quantité de dynamite à Hosmer, et l'explosion fut d'une telle violence que toutes les vitres des fenêtres furent brisées.

Vers le soir, le vent s'apaisa quelque peu et, hier matin, l'on put se rendre sur les lieux et voir ce qui restait de la ville de Fernie.

Le camp No 2, contenant soixante hommes et quatre femmes est, croit-on entièrement brûlé. On n'a pas encore trouvé aucune des personnes qui s'y trouvaient.

L'AIDE AUX SINISTRES

VICTORIA, C. A., 4—Le gouvernement provincial a envoyé des instructions à ses agents de faire tout en leur possible pour porter secours aux sinistrés. Le surintendant Hussex a été spécialement nommé pour prendre charge de la situation.

Vancouver, C. A. 4—On s'occupe activement ici à organiser des secours. Dans toutes les églises, il s'est fait des collectes. Le conseil de ville a voté $5,000, et les citoyens ont souscrit un égal montant. Plusieurs chars de différents effets et de comestibles ont été dirigés sur les lieux du sinistre.

Le gouvernement de la Saskatchewan a aussi souscrit $5,000 et Port Arthur, une somme de $500.

New Westminster, C. A. 4.—Les citoyens de cet endroit s'occupent activement d'organiser des secours pour venir en aide aux victimes de la conflagration de Fernie. Ils ont déjà souscrit $850, tandis que le conseil de ville votait $500. On organise aussi des envois de secours en effets.

Winnipeg, 4.—Le Bureau de Contrôle a voté, hier, une somme de $5,000, et le maire suppléant en a informé le maire de Fernie, M. Tuttle. D'autres secours en argent et en comestibles ont aussi été envoyés de Medecine Hat, Alberta, de Régina et de Kingston.

LA NOUVELLE A OTTAWA.

Ottawa, 4.—Sir Wilfrid Laurier et les honorables MM. Templeman et Oliver ont attendu toute la journée de nouveaux détails sur l'étendue du désastre qui s'est abattu sur la vallée de la Passe de Nid du Corbeau. Le gouvernement est prêt à faire tout en son pouvoir pour venir en aide aux victimes, mais jusqu'à ce qu'il se soit formé des associations de secours et qu'on ait fait des arrangements pour la distribution des secours, en argent ou autrement, les autorités fédérales ne peuvent faire que peu de chose relativement. Chacun des ministres nommés plus haut a adressé des demandes d'information aux agents du gouvernement dans la Colombie Britannique, mais jusqu'à ce soir, les seules sources de renteignements sont pratiquement les dépêches de presse. Des instructions ont été données, cependant, de mettre à la disposition de ceux qui en ont besoin toutes les tentes, couvertures, etc., disponibles appartenant au ministère de la milice. Le contrôleur White, de la gendarmerie à cheval a fait cet après-midi des arrangements pour envoyer un détachement de la gendarmerie, des points les plus rapprochés de l'Alberta, à Fernie et autres endroits, pour aider au travail de secours. Un don libéral du gouvernement fédéral sera ajouté au fonds que l'on a commencé à prélever pour venir en aide aux victimes.

DEPECHE DE SIR WILFRID

Le premier ministre a adressé aujourd'hui la dépêche suivante à l'hon. M. McBride, premier ministre de la Colombie Britannique.

"Je désire esprimer par votre intermédiaire le très profond regret qu'éprouve mon gouvernement de la déplorable perte de vies et de biens causée par l'incendie de Fernie. Si l'aide de la gendarmerie à cheval est requise pour maintenir l'ordre et autrement secourir les malheureuses victimes, je donnerai les instructions nécessaires sur réception de votre réponse."

Il y aura demain une réunion du cabinet et le gouvernement agira avec promptitude sur les demandes d'aide qui auront été reçues. M. William Galliher, député, dans le comté duquel l'incendie a eu lieu, était aujourd'hui dans la capitale et avisera le gouvernement sur les moyens à prendre pour adoucir l'infortune des victimes du désastre. M. Galliher dit que les pertes subies seront un rude coup porté à la vallée de Kootenay et se monteront probablement à quatre ou cinq millions. Le système provincial pour combattre les feux de forêts, dit-il, est insuffisant.

Au nombre des édifices incendiés à Fernie est probablement le nouveau bureau de poste, servant aussi à la douane, qui vient d'être terminé au coût d'à peu près $40,000. Le ministre des douanes a télégraphié à l'inspecteur Nelson, lui donnant instruction de laisser entrer en franchise tous les articles destinés à venir en aide aux victimes qui pourront venir de l'autre côté de la frontière.

AMERICAINS GENEREUX

SPOKANE, Washington, 4 — Les premiers secours arrivés à Fernie, venaient de Spokane. Un convoi de marchandises et de comestibles est parvenu, hier matin, à Cranbrook.

En moins d'une demi-heure, les citoyens ont souscrit une somme de $15,000. Les autres villes du Nord-Ouest se préparent aussi à envoyer des secours.

DETAILS EMOUVANTS

FERNIE, 4 — On rapporte qu'une femme sortit de sa maison en flammes et tomba morte sur le seuil de la porte. Des voisins se portèrent à son secours. Ils se hâtèrent de l'ensevelir dans le jardin et prirent la fuite. Dans une autre partie de la ville, une invalide dut être enveloppée dans des couvertures humides. Elle était transportée par des parents. Mais à un certain moment, les flammes faisaient tellement rage qu'elle les supplia de l'abandonner, afin de se sauver eux-mêmes. Ce qu'ils firent forcément.

Les scieries de Cedar Valley, de Elk et de Fernie sont complètement rasées. Par bonheur, celle de Wood et de McNab ont pu être sauvées.

LES ASSURANCES

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

TORONTO, 4 — Les compagnies d'assurance de Toronto ont perdu plusieurs milliers de dollars dans la conflagration de Fernie. Voici une liste partielle : Anglo-American, $15,000 à $20,000 ; Equity, $25,000 ; Sun, $20,000 ; Norwich Union, $65,000 et plusieurs autres compagnies.

LES SECOURS DE CRANBROOK.

Cranbrook, 4.

Les directeurs du "Daily News" firent réveiller les citoyens de Nelson un peu avant minuit ; et un comité d'assistance siégea toute la nuit dans les bureaux du journal.

Les citoyens de Nelson se montrèrent à la hauteur de la situation : à quatre heures du matin, c'est-à-dire une heure seulement après la réception du télégramme du maire de Fernie, un bateau du C.P.R., chargé d'un char de provisions, de tentes et de couvertes, partait pour Fernie. Le maire suppléant, le capitaine D. C. McMorris, accompagnait en personne la première expédition de secours. Il demeurera sur les lieux pour aider à faire face aux nécessités de la première heure.

A 2.30 hrs. dimanche après-midi, le comité d'urgence et un grand nombre de citoyens de Nelson se réunirent aux bureaux du "Daily News". Une souscription qui fut ouverte rapporta immédiatement $1,200.00. On prit des mesures pour expédier un second chard de provisions. Le C.P. R. mit à la disposition du comité un vapeur qui fut immédiatement rempli de provisions.

Des appels de secours encore plus pressants sont venus de Cranbrook, endroit où la plupart s'étaient réfugiés.

On décida de donner asile à Nelson à un aussi grand nombre que possible. Tous les citoyens ouvrirent leurs portes et tous les édifices publics furent mis en requisition. Le "C. P. R." amène de 6 à 700 sans-asile.

Un comité spécial s'était rendu à Kootenay avec des provisions, pour donner les premiers soins aux malheureux incendiés. Tout avait été préparé, à Nelson, pour leur réception, et quand ils arrivèrent, ils trouvèrent des vivres et des vêtements.

Les sinistrés sont expédiés par milliers à Cranbrook, où tous les édifices publics et toutes les maisons privées leur sont ouvertes. Ces centaines de malheureux nous arrivent presque nus.

Le comité de secours organisé par le maire Fisk a envoyé deux trains chargés de provisions de toutes sortes, de couvertures et de poêles, de farine et d'autres objets de première nécessité.

Il y a plusieurs bouches à nourrir et chacun aide à secourir les malheureux qui sont venus nous demander secours dans leur nécessité.

En face d'une telle calamité, il ne s'agit pas de discuter mais il s'agit d'agir, et chacun se met résolument à l'œuvre.

L'ETENDUE DU DESASTRE

Dans le camp No 2 qui se trouve à cinq milles de Fernie (camp qui appartient à la Elk Lumber Co,) 60 hommes et 4 femmes ont trouvé la mort au milieu des flammes. Une partie des villes de Hosmer et Michel a été brûlée. On estime que le nombre des morts à Fernie est de 170. Pertes matérielles : environ $8,000,000.

LA REGION DE KOOTENAY

Un écrivain, W. A. Fraser, donne les plus intéressants détails sur la région où les villes de Fernie, Cove Creek, et Hosmer, sont en feu. M. Fraser connait, mieux que personne à New-York les terres du Nord-Ouest, et particulièrement la Crow's Nest Vallée, en Colombie Britannique.

Voici ses déclarations :

"L'incendie actuel est le plus considérable que l'on ait vu, tant pour la valeur immobilière détruite, que pour la quantité de bois réduite en cendres. Dans Fernie seulement les pertes s'élèveront à $2,000,000, sans parler de celles que subiront les mines de charbon avant de reprendre leur fonctionnement normal. Ces mines sont les plus riches et les plus productives du Nord-Ouest, et elles auront fort à souffrir de leur impossibilité actuelle à remplir les conditions de leurs divers contrats.

"On ignore généralement que

JAMES H. HILL

est l'un des propriétaires de ces mines, et quil a acheté le cinquième de leur capital marchand à un prix plus élevé que celui qu'on lui demanda de la totalité, il y a 20 ans. C'est, vers 1863, qu'un jeune prospecteur du nom de Fernie, quitta Butte et se dirigea vers le Nord. Il revint plusieurs mois après,mourant de faim, mais racontant des histoires extraordinaires, sur ses découvertes .On se moqua de lui, ce qui ne l'empêcha pas d'essayer de former une société, et d'en monnayer les actions.

"Il réussit à intéresser à son papier d'autres pauvres prospecteurs, et écoula le stock dans les campements miniers du Montana, de l'Idaho, et du Colorado. On lui achetait pour se débarrasser de lui. D'ailleurs les prix étaient minimes,bientôt l'expression "acheter du Fernie" devient synonyme de placer un argent superflu, au hasard, sur la roue de la fortune. C'est ainsi que des courtiers marrons et de pauvres prospecteurs sont aujourd'hui millionnaires.

"On a dit de Fernie que lui-même gagna un million avec une veine de charbon, la vérité, c'est que cette aubaine ne lui servait de rien, sans un chemin de fer auquel, des année durant, personne ne songea. C'est alors que Fernie vit Hill, et lui offrit tous ses droits pour un prix ridicule; mais Hill se soucialt peu de pousser si haut le Great Northern.

"Fernie se tourna vers les Canadiens. Il réussit enfin à décider le Dr Selwyn, du contrôle géologique, à venir avec lui jusqu'à la mine. Le docteur d'abord, ne fut pas enthousiasmé, et, parvenu en vue de la vallée où devait plus tard s'élever la ville de Fernie, déclara à son compagnon qu'il en avait assez de cette "chasse à l'oie sauvage."

"Mais le prospecteur enragé obligea Selwyn à le suivre, en lui refusant un cheval et les vivres qui lui auraient permis de revenir sur ses pas. Bref, le rapport du spécialiste décida le sénateur

ROBERT JAFFRAY

de Toronto, à entrer dans l'association, et on obtint de Sir W. Van Horne un tracé favorable du Pacifique Canadien. Inutile de dire que Jaffray et Van Horne ont gagné des fortunes sur les mines de Fernie.

"Outre ceux-ci, Hill et Fernie, les principaux actionnaires sont Sir Henry Pellatt, et E. W. Rogers, roi du charbon à Toronto. L'an dernier la production des mines s'élevait à 2,000 tonnes par jour d'un charbon très chargé en bitume, et l'on calculait que, même en quadruplant l'extraction, il y avait du travail pour 10 siècles.

"La plus terrible conséquence de l'incendie a été la perte considérable de vies humaines, car Fernie au fond d'une petite vallée, est complètement entourée de montagnes, garnis de fourrés, et à travers lesquelles le rail se fraie un passage des plus étroits. On mesure à peine trois quarts de mille d'une pente à l'autre.

"Il m'apparait évident que le feu en envahi tout ce cirque, enserrant Fernie, et que les habitants se sont trouvés pris comme des rats dans un piège. Ajoutez que les forêts sont pleines d'essences résineuses, où la flamme surgit pareille aux flammes infernales. Rien ne saurait donner une idée de la rapidité et de l'intensité avec lesquelles roule cette vague de feu.

"Sûrement le sinistre est imputable à quelque imprudence de pêcheurs, ou à la chute d'étincelles de locomotive. Car il y a des règlements très stricts pour la surveillance des forêts, que parcourt continuellement la police montée. Probablement des incendies se sont déclarés sur divers points, à la fois, et se sont rejoints. Quant à l'hypothèse de la malveillance, je ne saurais l'envisager, pour cette bonne raison qu'un incendiaire serait certain de se suicider ainsi, lui et ses compagnons. Une fois parti, rien ne peut arrêter le feu.

"Les mesures prises ici dans la prairie, pour combattre l'incendie,

NE SERVENT DE RIEN,

c'est-à-dire: l'organisation de contre feux, le creusement de tranchées, les chevauchées entrainant les couvertures mouillées.

"Une telle conflagration ne peut être arrêtée que par une forte pluie, le manque d'aliment, la rencontre d'un bois vert ou d'une large vallée. Tout cela laisse peu d'espoir, autour de Fernie, sur des centaines de milles, le fourré est dense et les bois sont des plus inflammables. 6

"Attendons-nous encore à des désastres plus grands.

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

Correspondance spéciale à la "Patrie"

SHERBROOKE, 4— D'après le rapport des évaluateurs de la Cité, qui sera publié prochainement, la population de Sherbrooke serait maintenant de 18,200 âmes, soit une augmentation d'environ 400 depuis l'an dernier.

— L'exposition annuelle de la Société Agricole de Richmond, aura lieu les 15 et 16 septembre prochain.

— M. L. A Dufresne, ingénieur civil, et Mlle Cécile Dufresne, sont allés passer une semaine à Montréal.

— M. L. C Bélanger, C.R., est allé à La Patrie pour affaires professionnelles.

— Une excursion organisée par notre fanfare l'Harmonie, pour Lewiston et Portland, Me., partait de Richmond samedi soir. On estime qu'il y avait 300 personnes à bord du train au départ de Sherbrooke. Plusieurs autres ont dû s'adjoindre entre notre ville et Coaticook. L'excursion dure trois jours, au cours desquels on a pu visiter les attrayantes côtes du Maine.

— On dit que la récolte du foin sera assez bonne à Cowansville.

— M. J Nicol, avocat, a passé le dimanche au Lac Mégantic.

— Mlles Leclerc, de Sherbrooke, sont en promenade chez M. le maire Bolduc à St-Victor de Tring.

— Mme C. F. Olivier et deux Mlles Olivier sont en villégiature au Petit Lac Magog.

— M. A. Grout, fils de l'ex-gouverneur Grant, du Vermont, et Madame Grant étaient en visite dimanche chez Mme E. C. Lawrence.

— Le revenu des douanes pendant le mois de juillet dernier, a été de $18,241.68.

— M. et Mme A. P. Dorais,de Montréal, et Mlles Dorais sont en visite chez M. le Dr Eudore Cabana, à Magog.

— M. et Mme Hugh Connor sont de retour d'une visite d'une couple de semaines à Québec et à Ste-Anne de Beaupré. Mlle Josie Connor est restée pour quelques jours encore.

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 4— Un nommé Eugène Pelletier, âgé de 37 ans, domicilié rue Bédard, à Saint-Sauveur, est tombé mort subitement, vendredi soir. On suppose que cette mort soudaine a été causée par la chaleur.

Revue Mondaine

Départ

—Madame L. E. Galipeault, de Maskinongé, ainsi que ses deux fil les, Mlles Hébé et Antonia, ont quitté notre village, ces jours - ci, pour Trois-Rivières. Elles ont retenu leurs appartements chez les dames du Précieux-Sang. Notre société perd en elles, trois de ses membres les plus estimés, et les pauvres, des amies bien dévouées.

—M. Charles Saint-Pierre, entrepreneur, de cette ville, ainsi que son frère, M. Pierre Saint-Pierre, sont partis pour Kamouraska, où ils séjourneront plusieurs jours.

—o—

En voyage

M. et Mme F. A. Giroux, ainsi que leurs trois fillettes, Antoinette, Claire et Fernande, sont partis pour quelques semaines à Saint-André.

—M. Wilfrid Castonguay, de Ste-Cunégonde, est parti pour Ottawa, où il séjournera une quinzaine. Son frère, Henri, partira pour Boston, la semaine prochaine.

—Mlle Flore Sigouin, de la maison Leblanc et Cie, est en villégiature chez ses parents à Terrebonne.

—o—

De retour.

M. Albert Vanier (de la maison N. Marcotte, à St-Henri), ainsi que sa dame sont revenus de vacance, à Saint-Léonard de Port-Maurice, où ils ont passé une semaine chez leur mère à la résidence de M. H. Delorme.

Dr J. A. St-Denis et Mme St-Denis, sont de retour d'une vacance de deux semaines à Bay City, Mich.

—o—

—Mme Chrétien et sa petite fille, Alma, sont de retour des fêtes du tricentenaire de Québec. Elles ont été les hôtes du capitaine S. Bélanger. Elles ont aussi visité Ste-Anne de Beaupré, L'Islet, Cap St-Ignace, St-Thomas.

—M. M R. Laflèche, chef de comptoir à la maison Letendre, est de retour d'un voyage au Saguenay, et part immédiatement pour un séjour d'une semaine au Nominingue.

—o—

Soirée

Dimanche, le 2 août, M. et Mme Walters et Mlles Grignon, de la rue Mont Royal, invitèrent quelques amis pour le dîner donné en l'honneur de MM. Wilfrid Beaudry et Roméo Watters, de Québec. Après le dîner chacun a pu goûter la délicieuse musique de notre jeune pianiste et compositeurs M. Wilfrid Beaudry. Il y eut chant, musique, déclamation, etc.

Parmi les personnes présentes on remarquait : M. et Mme J. A. Watters, M. et Mme A. Grignon, Mlles Louise et Cécile Grignon, Aline Lauren...au; MM. Wilfrid Beaudry, Roméo Watter, Joseph Brunet, J. E. Marsouin, L. H. Crépeault.

—o—

Le dimanche, 2 août, Mlle Claire Branchaud, donnait un "garden party", à l'occasion de l'anniversaire de naissance de sa cousine Mlle Edith Marquis. Etaient présents : Mme Marquis, Mme Branchaud, Mlle Edith Marquis, Mlles Claire Branchaud, E. Gosselin, Cécile Grignon, Juliette Berthelet, Louise Grignon; MM. Marquis, Branchaud, F. X. Grignon, J. A. Watters, L. H. Crépeault, O. Langlois, Georges Duhamel, Ovila Taillefer, etc.

—o—

Le premier hop de la saison aura lieu le mercredi, 22 courant à la salle Latendresse, Ahuntsic. On nous promet du succès.

—o—

Le capitaine L. Pagé et sa famille, et M. Rochon, de la Cie des Elévateurs à grain de Montréal, ont été en villégiature à Carillon, et ils ont passé quelques jours dans leur famille.

—o—

Fête champêtre

Une délicieuse fête champêtre a été donnée par Madame Henri Rolland, à sa villa, à Saint - Jérôme. Tous les invités portaient de superbes costumes et l'endroit était idéal avec l'illumination féérique du bocage qui avoisine la villa. On avait construit un plancher exprès pour la danse.

Madame Rolland recevait avec la grâce qui la distingue, en un joli costume japonais qui lui allait à ravir.

Le bal s'est ouvert par une grande marche. Les invités s'en sont donnés à cœur joie. Un grand nombre de personnes étaient venues en spectateurs, assister à cette fête. Grâce au concours de l'orchestre de Saint-Jérôme, cette fête a été un grand succès mondain.

MM. Henri Rolland, Roméo ; J. B. Nantel, Magistrat ; Gaétan Valois, Lawn Tennis ; C. A. Beaulieu, Cyrano de Bergerac ; Chs. Dubuc, Toreador ; L. A. Michaud, Louis XVI ; S. Rodier, Mousse ; Achille Rolland, Clown ; Henri Parent, Marin du Léon Gambetta ; J. Donnelly, Louis XVI ; M. Arkell, Amiral ; J. de Montgolfier, Louis XV ; Chs. Ed. Marchand, Matelot ; Jean Simard, Marquis ; Jean Rolland, Pierrot.

Madame Henri Rolland, Japonaise ; Mesdemoiselles Yvonne Pepin, Carmen ; Athé Cuérier, Canada ; Juliette Prévost, Papillon bleu ; Cécile Prévost, Printemps ; Germaine Grignon, Cupidon ; Clémentine Pagé, Lypsie ; Madame E. Bertie, Papillon ; Thâberge, Bergère Watteau ; M. Brazeau, Bohémienne ; R. Brazeau, Dame Romaine ; Emilie Hughes, Good lock guild ; Nellie Cuerier, Japonaise ; Ernestine Mirault, Indienne ; Eugénie Pagé, Genre Empire ; Joseph Quintal, La Violette ; R. Castonguay ; Mlles C. Castonguay, La nuit ; Fleurange Nantel, Cartomancienne ; Mmes Alfred Gibault, L'Eté ; Chs. Ed. Marchand, Bohémienne ; D. Villemure.

Mesdemoiselles Virginia Egan, Duchesse ; Marie-Jeanne Matte, Bébé ; Irène Matte, Baronne de Staël ; Annette Lapointe, Le jour et la nuit ; Jeanne Rolland, Chaperon Rouge ; Marguerite Rolland, Ange ; Nanette O'Shea, Poupée.

—o—

Le docteur Louis Franchère, chirurgien-dentiste, et madame Franchère, de la rue Saint-Denis, seront absents tout le mois d'août.

—o—

M. Alphonse Lambert, gérant de l'hôtel Richelieu, Edmonton, Alberta, qui a épousé le 20 du mois, Mlle Lumina Pomerleau, de la même ville, est en voyage de noces chez son père, M. Gilbert Lambert, marchand, à Sainte-Julienne.

—o—

—Mlles Yvonne et Yolande Roy, de la Pointe aux Bluets, ont, cette semaine, la visite de leur amie, de couvent, Mlle Georgine Millette.

—Mlle Dolly Lasalle, d'Ottawa, est l'hôte de Mme Roy, à la villa Yorjoro, Pte aux Bluets.

—o—

En promenade.

Mesremoiselles Teda et Ida Gagné, d'Ottawa, sont revenues, hier, de Québec, où elles ont assisté à la célébration des fêtes du Troisième Centenaire. Avant de retourner à Ottawa, elles passeront quelques jours à Châteauguay, les invitées de M. Ovila Bourcier.

—M. Robert Lefebvre, de la maison Rouleau, est en promenade à Sorel, chez son père, M. F. Lefebvre, avocat.

—Dimanche dernier, M. et Mme Bouchard, de Chambly, organisaient une excursion à Saint Hilaire, à l'occasion de la visite de Mesdemoiselles Muir et Lizotte. Un orchestre les accompagnait. Inutile de dire que l'on s'y est agréablement amusé. Après un séjour à Chambly, ces demoiselles iront voir quelques parents à Saint-Hughes, Sorel et Ottawa.

—o—

Saint Roch de Richelieu

M. Paul Bourret, de Montréal, passe une semaine parmi nous.

—M. Dufresne, employé au bureau de poste de Montréal, est arrivé pour une quinzaine, il sera l'hôte de M. Louis Giard. M. Dufresne semble bien disposé à se livrer à son sport favori : la pêche, ceci veut dire que nos gros et petits poissons ont besoin de se bien tenir.

—Mlle Charbonneau, de Montréal, est de passage chez M. T. Péloquin.

—Mlles Gravel, de Montréal, sont actuellement chez M. Oliva Giard, ainsi que M. Roméo Giard, de Worcester, Mass.

—Mme J. Sounders, de Niagara Falls, passe une quinzaine chez son fils, M. C. S. Saunders, gérant de la Cie Electrique.

—M. A. Gallien, de New Bedford, qui a passé quelques jours chez son père, est parti.

—Mlle Georgianne Noiseux, de Rougemont, qui était de passage chez son oncle, M. le curé Noiseux, est retournée dans sa famille, ainsi que son cousin, M. A. Archambault, de Lowell, Mass.

—M. A. Paquette, professeur de Musique, est reparti pour Montréal.

—M. et Mme Albert Rochon, de L'Orignal, Ont., sont en visite pour quelques temps, à Saint-Faustin, chez leur beau-frère, M. N. Legault, ainsi que Mlle Anna Lachance, de la rue Montcalm, Montréal, qui est l'hôte de Mlle Legault.

PARC SOHMER

Programme entièrement nouveau, cette semaine. Attractions de premier ordre. Les tramways circulent de nouveau sur la rue Craig, rendant l'accès au Parc facile, comme auparavant, par transfert de la rue Saint-Denis et de la rue Amherst, jusqu'à la rue Panet.

Le Magasin ferme tous les jours à 5.30. The John Murphy Company Limited Mardi, 4 Août 1908

LE DERNIER JOUR

Nous ferons l'inventaire des marchandises exactement dans l'état ou elles seront à 5.30 heures, mercredi soir.

Chaque heure de la journée de demain doit dire effectivement ce qui reste encore. Nous voulons une liquidation absolue de toutes ces lignes brisées restants et pièces désassorties qui sont encore sur nos étagères et nos comptoirs.

Et le sérieux de notre détermination de les liquider pourra se voir aux prix indiqués par les étiquettes, demain, dans tout le magasin.

The John Murphy Company Limited

Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes

Le Dr McKay recevra maintenant des patients privément. Accommodation de première classe et surveillance personnelle.

LE TRAITEMENT SCIENTIFIQUE DU Dr MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et employé par le gouvernement de Québec en vertu du système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au

DR JOHN M. MACKAY,
893 rue Ste-Catherine Ouest, Montreal. Téléphone Up 2111
11-ma-s-no

Coffres-Forts—Portes—Voûtes—Poêles en Acier



CHAPLEAU

35 ans de Succès

MANUFACTURES PAR

LYMBURNER Limited, Montréal



Bureaux et Usines: 5 à 15 rue des Commissaires Tél. Bell Main 89
Salles de Vente: 70 Notre-Dame Est Tél. Bell Main 6.
4,7,11,14,18,21,25,28

MARQUAGE DU LINGE

Quand un paquet est envoyé à une buanderie, la première chose faite est de marquer d'une certaine façon tous les articles qui le composent. Ceci est pour l'identification. Mais quand des mouchoirs et des serviettes se présentent dans ce paquet, les marques les abîment toujours ; c'était à la buanderie qu'il appartenait de découvrir une méthode permettant de se passer de ces marques. Après plusieurs mois d'expérience, la

Toilet Laundry

"la Buanderie qui connait son affaire", a découvert cette méthode et lavera maintenant vos serviettes et vos mouchoirs sans les marquer en aucune façon.

425 RUE RICHMOND.
TELEPHONE UP 2480
11-m-d-e

Les plus gros Lavages en quelques heures de feu

Laissez simplement bouillir, et vous obtiendrez les meilleurs résultats,

AVEC

Lessive Phenix

En vente chez votre épicier. 10c le paquet d'une livre.

Dépot : 41 rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal.



BEBE FLORENCE ALLIE

Quand Bébé est Malade

Au moindre symptôme d'indisposition chez votre bébé,faites-lui prendre une dose de sirop d'Anis Gauvin ; l'effet est presque instantané, tant il est rapide, et, généralement, le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos permet à l'enfant de reprendre des forces.

M. Joseph Allie, 2 Parkinson, St., Nashua, N. H., écrit :

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur,

Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment où on nous a conseillé de faire usage du Sirop d'Anis Gauvin. Nous avons pu constater les merveilleux effets de ce Sirop dont on nous avait dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de familles.

Votre tout dévoué, J. ALLIE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25 cents la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien Chimiste,
850 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Canada.

Quand vous souffrez de MAL DE TETE, MIGRAINE, NEVRALGIE,

Prenez vite un

Cachet Gauvin

Contre le Mal de Tête

Soulagement immédiat, guérison rapide.

25 CENTS LA BOITE

chez tous les marchands ou par la poste.

IL LEUR GLISSE ENTRE LES MAINS

UN RAT DE CALE REUSSIT A PRENDRE LA FUITE AU MOMENT OU LES AUTORITES DU NAVIRE LE LIVRENT A LA POLICE

Un rat de cale du nom de John Millard, embarqué à la sourdine sur le steamer " Bornia ", qui quittait Copenhague la semaine dernière et arrivait à Montréal samedi, s'est échappé.

Millard, après avoir passé quatre jours caché dans la cale, sortit incapables de résister aux affres de la faim. On le nourrit tout en le faisant travailler. La loi exige que tout rat de cale soit livré aux autorités à l'arrivée du navire dans un port étranger. Les officiers de la ligne Elder Dempster à laquelle appartient le steamer "Bornea", livrèrent Millard aux constables de la compagnie à l'entrée dans le port. Au moment où ils allaient descendre la passerelle avec leur prisonnier, ce dernier les frappa rudement et prit la fuite. Les détectives ont reçu ordre de la société des Armateurs, de retrouver Millard. S'il n'est pas scoffré, elle devra payer une amende de $500 au gouvernement par le fait d'avoir laissé échappé cet étranger peu désirable.

SOUS LES ROUES D'UNE AUTOMOBILE

UN VIEILLARD RECOIT, A OTTAWA, DE GRAVES BLESSURES

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

OTTAWA, 4.—Le premier accident d'automobile à Ottawa a été enregistré samedi à midi. Depuis quelque temps la Capitale semble perdre la bonne réputation qu'elle s'était acquise par l'observance de tous les règlements municipaux et l'on mentionnait spécialement les bicyclistes, les chauffeurs pour leur prudence. Depuis deux mois plusieurs automobilistes ont été condamnés à l'amende pour trop grande vitesse et les accusations étaient même assez nombreuses pour ajouter quelques centaines de piastres au revenu de la ville.

L'accident de samedi a failli avoir un résultat funeste. M. Martin Kilroy, vieillard de Eardley, Qué., traversait la rue Sparks accompagné de M. Thomas Merrifield, également de Eardley, lorsqu'il fut frappé par une automobile allant à une assez grande vitesse. Le vieillard fut projeté, la tête la première, sur l'asphalte et l'automobile lui passa sur une jambe.

Le Dr Whitton, témoin de l'accident, s'empressa auprès du blessé, mais ne put lui faire reprendre connaissance que durant quelques minutes. Le blessé fut transporté à l'hôpital de la rue Water où il passa toute la soirée privé de connaissance.

Les médecins ont constaté une fracture de la jambe, une oreille presqu'arrachée, plusieurs blessures à la figure et des lésions internes. Malgré cet état grave et l'âge du blessé, les médecins ont bon espoir de sauver M. Kilroy à moins de complications imprévues.

L'automobile qui a causé l'accident est une puissante machine de 45 chevaux-vapeur, appartenant à Melle Carmel Bingham, fille de feu Samuel Bingham, ancien maire d'Ottawa. Au moment de l'accident il n'y avait dans l'automobile que le chauffeur George Warwick, employé de la maison Ketchum, Warwick dit que les deux hommes traversant la rue étaient cachés par un tramway et lorsqu'il les a aperçus l'accident était inévitable. Warwick prétend également que son automobile ne dépassait pas la vitesse réglementaire.

LES DECES DE LA SEMAINE

La semaine dernière, il y a eu 160 décès en ville, dont 136 catholiques 17 protestants et 7 juifs.

Le nombre total des naissances a été de 238, soit 78 de plus que les décès.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours.
ma-s.

CONGRES DES TAILLEURS DE PIERRE

IL EST INAUGURE CE MATIN, A L'HOTEL DE VILLE.—LE PRO-MAIRE LAPOINTE SOUHAITE LA BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

La séance inaugurale du congrès de l'union internationale des tailleurs de pierre a eu lieu ce matin à l'hôtel-de-ville, dans la salle de délibération du conseil municipal.

C'est le maire-suppléant, l'échevin Narcisse Lapointe qui a souhaité la bienvenue aux délégués au nom de la ville de Montréal, et le président de l'union locale des tailleurs de pierre, M. Joseph Methivier, au nom de son union.

Les délégués étaient au nombre de trente-six et il en est attendu d'autres aujourd'hui et demain.

Le président général, M. Jos. Evans, a répondu en une intéressante harangue aux souhaits de bienvenue du maire suppléant et du président de l'union locale.

D'autres discours furent prononcés par M. John A. Flett, d'Hamilton, organisateur de la Fédération américaine du Travail ; par M. P.-M. Draper, d'Ottawa, secrétaire du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

M. Draper s'est surtout appliqué à démontrer l'importance du Congrès au point de vue de la législation du Canada et l'intérêt qu'avaient les unions internationales à aider au progrès de ce Congrès en y affiliant leurs sociétés locales du Canada et en payant leurs cotisations.

Ont encore adressé la parole, M. Joseph Gervais, membre de l'exécutif et délégué de l'union locale ; M. l'échevin Major, ancien membre de l'union locale des tailleurs de pierre et quelques autres délégués.

Les discours ont roulé en partie sur les bienfaits de l'unionisme en général et en ce qui concerne les tailleurs de pierre en particulier.

La séance a duré à peu près une heure et demie, et elle a été ajournée ensuite à deux heures cette après-midi, alors que le comité des pouvoirs présentera son rapport, et il sera procédé, après que l'assemblée aura disposé de ce rapport à la formation des autres comités.

ILS S'EN TIRENT A BON MARCHE

DEUX INDIVIDUS, SURPRIS EN FLAGRANT DELIT DE VOL, REUSSISSENT A SE SOUSTRAIRE AUX POURSUITES.

M. Jos. Millord, un ancien constable, maintenant pensionnaire du fonds de secours, a failli être victime d'un vol à la tire vendredi dernier.

M. Millord a servi longtemps dans la police et il ne craint pas les gens des voleurs. Son audace l'a bien servi dans cette dernière circonstance, car autrement il se faisait filouter la jolie somme de $53. Il faut aussi ajouter que l'ex-constable Millord est bâti en athlète. Il a une figure rude et il ne fait pas bon de s'y frotter car il est encore doué d'une force peu commune pour un homme de son âge.

Vendredi matin, il venait de faire quelques achats de fruits et de légumes au marché Bonsecours.

Deux jeunes gens le suivaient. Tous deux portaient des habits à la dernière mode. Au moment où M. Millord se baissait, il sentit une main se glisser dans la poche de son pantalon. Il se retourna. Les deux jeunes gens se trouvaient à ses côtés. Prompt comme l'éclair, il empoigna le premier et en termes énergiques, lui ordonna de remettre l'argent. Les oiseaux étaient pris au piège.

L'autre jeune homme, que la foule entourait déjà fit mine de voir le rouleau de billets de banque sur le trottoir et le désigna à M. Millord. Ce dernier lâcha son homme pour ramasser son argent.

Va sans dire que les deux voleurs décampèrent au plus vite, chacun s'enfuyant dans une direction opposée. Quelques-uns se lancèrent à leur poursuite, mais ils se perdirent dans la foule.

On rapporte qu'un cultivateur s'est fait filouter $65 ce même jour au marché. Les gens devraient se tenir sur leur garde dans cet endroit si fréquenté le mardi et vendredi, sans parler des autres jours, par des gens de tout acabit.

IL EST LANCE DANS LE VIDE

UN CONDUCTEUR DE TRAMWAY FAIT UN FAUX MOUVEMENT ET EST PRECIPITE EN BAS DE SON TRAMWAY ALLANT A UNE GRANDE VITESSE.

M. Napoléon Chagnon, conducteur de tramway, dont la famille habite rue Adam, No. 610, a été victime d'un accident de travail, qui a mis ses jours en danger, dimanche après-midi.

M. Napoléon Chagnon n'est à l'emploi de la compagnie des Tramways que depuis quelques temps et ses patrons lui avaient confié l'une des voitures électriques, qui fait le service entre le Bout-de-l'Ile et la rue Lasalle. M. Chagnon remplissait sa charge avec la sûreté d'un ancien du métier.

Or, hier après-midi, vers 3 heures 15, alors que le tramway sur lequel, il se trouvait, passait en face de Tétreaultville, il eût la malencontreuse malchance de faire un faux mouvement, et tomba dans le vide. La vitesse avec laquelle filait le tramway était telle que l'infortuné conducteur alla se frapper contre un poteau situé en marge de la voie ferrée et tomba dans un fossé.

Les voyageurs le crurent mort. On stoppa la voiture et l'on se porta au secours du malheureux, qui gisait évanoui, sur le sol, perdant du sang par une plaie au cuir chevelu.

On le mit à bord, et l'on fila jusqu'au bureau de la compagnie du Terminal, où la voiture de l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame vint le recueillir.

M. Napoléon Chagnon reçut tous les soins d'urgence, et ce matin, il pouvait retourner dans sa famille. Ses blessures, bien entendu, n'étaient point graves.

Il peut, toutefois, s'en déclarer très fier. Les personnes qui le virent tomber à bas du tramway, disent qu'il est extraordinaire qu'il ne soit pas tombé raide mort sur le coup, car il fut frappé avec une grande violence par l'un des poteaux. Il devra, cependant, rester au repos pour quelques jours.

IGNORANT LA PRESCRIPTION

UNE FEMME RUSSE ABSORBE DE L'ACIDE PHENIQUE, ESPERANT PAR LA SE SOULAGER DU MAL DE DENTS.

Une jeune femme a commis une erreur qui a failli lui coûter la vie. Cette femme qui a nom Annie Fineman, âgée de 28 ans, et qui habite dans l'immeuble de la rue Dorchester Ouest, portant le No. 4, avait pris par inadvertance un verre à vin d'acide phénique. Cette erreur est due à l'ignorance dans laquelle se trouve la jeune femme d'autres langues que le russe.

Annie Fineman, d'après les explications données aux internes de l'hôpital Général, où on l'a conduite, s'était procuré de l'acide phénique, afin de s'en servir pour le mal de dents.

Comme elle ne comprenait pas la direction qui se trouvait sur la bouteille, elle en a absorbé une bonne dose.

Ses camarades de pension la trouvèrent étendue sur le sol, en proie aux plus vives douleurs.

Ils la firent transporter à l'hôpital Général, où les antidotes les plus effectifs lui furent admin strés avec de bons résultats.

UNE VOITURE LE TERRASSE

LE DETECTIVE ERNEST VIENS EST VICTIME D'UN GRAVE ACCIDENT EN DESCENDANT D'UN TRAMWAY.

Un malencontreux accident force le limier Ernest Viens à garder la chambre depuis samedi soir. Une voiture de livraison l'a frappé au moment où il descendait d'un tramway, à l'angle des rues Saint-Denis et Ontario. Viens reçut des contusions si graves qu'on dut le transporter chez lui dans un fiacre. Il est sous les soins du médecin.



LE " CIVILIAN "

L'ORGANE DU SERVICE CIVIL EXPRIME SES GRIEFS. — REMARQUES SUR LA NOUVELLE LOI

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

OTTAWA, 4.—Le "Civilian," organe du service civil, dans son deuxième numéro de juillet publié samedi dernier, contient des remarques plus ou moins sévères sur la nouvelle loi du service civil qui entrera en vigueur le 1er septembre.

Le "Civilian" dit qu'il est regrettable que le gouvernement n'ait pas songé à la dernière session à améliorer le sort de centaines de fonctionnaires publics, devenu "misérable" depuis trois ans.

C'est aujourd'hui le temps de parler à cœur ouvert et le désappointement est général. Le réajustement des traitements n'est pas simplement une faveur, mais une nécessité exigée par la justice et l'impartialité. En refusant de se rendre à ce vœu, d'accomplir les promesses faites dans différentes occasions, le gouvernement a non seulement commis une injustice, mais a aussi entravé le mouvement de réforme dont il se proclame le champion.

Parlant de la nouvelle loi du Service civil, le "Civilian" dit que sa mise en vigueur marquera une époque dans l'histoire du Canada, le mouvement de réforme sera commencé. Toutefois dans cette loi, le service civil demandait également quelque chose en sa faveur et il n'a rien obtenu. Jusqu'à ce jour une méthode stupide et inique gouvernait l'administration des différents départements. Le grand travail de la commission sera de faire une classification raisonnable ce qui permettra à l'avenir à un jeune homme de se faire une carrière dans le service civil.

Les principaux instruments de cette réforme seront les sous-ministres. Le rapport de la commission d'enquête insistait beaucoup pour leur donner de grands privilèges et si le gouvernement avait tenu compte des autres recommandations comme de celle-là, la nouvelle loi serait à peu près parfaite. On leur accorde $1,000 ou une augmentation de 25 p. c., tandis que les autres employés ne reçoivent pas un sou. De plus les sous-ministres deviennent les maîtres des départements en ce qui concerne les promotions, et nominations et ceci n'est pas une sauvegarde pour le personnel jugeant d'après le passé. Toutefois espérons que dans leur administration ils seront sages et recevront l'appui qu'ils méritent.

Le "Civilian" remarque que les augmentations de traitement accordés à la fin de la dernière session représentent une dépense de $55,000 dont 60 pour cent en faveur des sous-ministres et des premiers commis.

CHUTES MONTMORENCY ET STE-ANNE DE BEAUPRE

Les pèlerins par bateaux, le dimanche, peuvent prendre à Sainte-Anne les chars électriques pour Québec, qui circulent le matin toutes les demi-heures, de 8.30 jusqu'à midi, et faire arrêt aux Chûtes Montmorency, (prix, 50c ascenseur compris), au lieu d'attendre le bateau, ce qui leur donne trois à quatre heures de plus à Québec. 102 ma-v-jno

M. ARSENE BRIN

UN BRAVE CITOYEN DE KEEWATIN, ONT., DECEDE

(Corr. spéciale à la PATRIE)

KEEWATIN, Ont., 4. — Les nombreux amis de M. Arsène Brin, apprendront avec peine qu'il est décédé. Il était âgé de 63 ans et 10 mois.

M. Arsène Brin naquit à St-Marc, comté de Verchères et se maria à Melle Octavie Dufresne, de St-Hyacinthe. Tous deux, après leur mariage, s'établirent à St-Charles, où ils vécurent de nombreuses années ; de là ils sont passés au Manitoba, et enfin arrivés à Keewatin en 1896. Là ils vécurent depuis sans interruption. M. Brin était le père de 13 enfants dont 5 sont encore vivants: Madame P. Delorme, de Seattle ; Marie Louise, de Seattle, et Arthur de Fernie, C. A ; Arsène et Médéric, de Keewatin. Tous, malgré les distances ont eu l'avantage de pouvoir se rendre auprès du lit de leur père et de recueillir de seslèvres, le suprême adieu. Le pauvre malade s'est éteint après quatre mois de cruelle maladie.

Il est mort, comme il avait vécu en véritable chrétien, entouré des êtres qu'il a tant aimés et muni des secours de la religion.

Ses funérailles ont eu lieu ici. Rarement notre vieille église paroissiale avait été témoin d'un spectacle aussi imposant. Des centaines de citoyens ont rendu un dernier tribut d'hommages à cet homme de bien. Le Révérend M. Mireault, curé de notre paroisse officiait.

Les porteurs des coins de poêle étaient MM. E. Desmarais, B. Rochon, C. Dégagné, D. Dupuis, J. Roy et J. Milliard.

Au cimetière notre curé récita les dernières prières.

De nombreuses offrandes de prières ont été reçues, ainsi que plusieurs tributs floraux.

—Madame A. Brin, l'épouse du défunt et ses enfants présentent des remerciements sincères aux nombreuses personnes qui les ont aidés à supporter leur douleur durant la maladie et depuis la mort du défunt.



Feuilleton de "La Patrie" + Grand roman inédit par Ely Montclero.

FORFAITS D'AMOUR

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

82 (Suite)

—Monsieur le marquis désire-t-il que je fasse atteler une voiture?

—Vous prenez les choses à cœur, je le vois, prononça Thibault d'un accent singulier.

—Ne serait-ce que pour me justifier aux yeux de mon maître, et lui prouver...

Le visage du marquis devint si terrible, que le mari de Marthe, suffoqué, s'interrompit.

—Assez! Taisez-vous! N'ajoutez pas un syllabe.

"Assez, Judas! Disparaissez, je ne veux plus voir votre face de traître. J'exige qu'avant huit jours vous ayez quitté le domaine... Vous avertirez Mme Amyot de ma décision et lui rendrez vos comptes.

"Quant à moi, j'espère ne plus vous trouver sur mon chemin.

"Par égard pour votre malheureuse compagne, qui a nourri mon frère de son lait et qui est innocente, je tiendrai secret votre renvoi; je vous promets même de dire que vous vous retirez de votre plein gré. A présent!...."

Le geste, impérieux, montrait la porte.

Tricol, qui avait lentement redressé son torse épais, jeta à celui qu'il venait de blesser mortellement un coup d'œil plein de rancune et de fiel.

Mais il n'eut garde de répondre. Très digne il salua en silence et sortit.

—Tu peux crier... J'ai fait d'excellent travail! songea-t-il en redescendant les degrés, tandis que sur sa bouche mince errait un méprisant sourire.

"Pauvre homme, simple, candide, ingénu, tu n'es pas de force, et tes airs dignes ne m'impressionnent guère."

Quant à Thibault, une fois la porte fermée sur la face sinistre du régisseur, il avait jeté un cri d'indicible soulagement.

—Seul enfin, dit tout haut le malheureux.

"Que de temps il a duré, mon supplice! Comment ai-je pu parvenir à me maîtriser si longuement!"

Affaissé, anéanti de corps et d'âme, il restait accoudé sur son grand bureau, meuble splendide du dix-huitième siècle, pièce sans prix, digne de figurer au Louvre.

Ah! que toute cette richesse qui l'entourait était impuissante et importune!

Il se sentait plus misérable que le dernier des mendiants.

Enfin le marquis leva la tête, et promena autour de lui un regard effrayant, un regard morne où toute flamme heureuse était éteinte à jamais.

—Je suis blessé à mort, murmura-t-il.

"Oh! le misérable, le misérable, comme il m'a fait mal! Mon ennemi le plus acharné n'eût pas agi avec plus de cruauté savante...

"Et il ne ment pas! poursuivit avec une rauque exclamation le mari de Suzanne. J'ai senti la vérité passer dans ses paroles...

"Du reste, un mensonge eût été trop vite démasqué... A quoi bon mentir? Ce qui est, ne suffit-il pas? Les moindres détails sont d'une exactitude criante... Tout s'enchaîne tout concorde...

"Ce que disait Roger, ce qu'avouait ma femme, ce qu'a révélé ce Tricol... Ils m'ont tué, ils m'ont tué plus sûrement qu'avec le poison ou le couteau. Je ne m'en relèverai pas... je le sens...

"Tout est fini pour moi!"

Thibault se mit debout avec une extrême difficulté. Il n'avait plus de forces, il n'avait plus de courage: en proie à un accablement physique inouï, c'est à peine s'il put se traîner jusqu'à la porte de son cabinet de travail.

Où allait-il? Il l'ignorait. Peut être cherchait-il, d'instinct, un coin obscur pour y mourir seul, dans l'angoisse, dans l'effroi, dans le désespoir et le dégoût...

Le monde lui faisait horreur. Les hommes étaient brutaux et bas; les femmes cachaient, sous leurs sourires de miel et la pureté menteuse de leurs yeux, une indomptable perversité.

Mourir, mourir, mourir, bien vite, s'évader de ces laideurs, de cette fange; ne plus voir, ne plus penser surtout, mourir pour que cessât enfin la douleur, sans nom, dont son être était tenaillé...

Une heure encore de cette souffrance, non, il ne pourrait la supporter.

—Les damnés eux-mêmes me plaindraient, soupira l'infortuné. Mieux vaut ne pas chercher... ne pas demander: que vais-je devenir?

"C'est très simple; je vais me tuer. Ils seront libres."

Ces derniers mots dits à haute voix firent tressaillir M. d'Excideuil comme si un autre que lui les eût prononcés.

—Ils seront libres, répéta-t-il.

"Mais je deviens fou, sans doute! Quel est ce rire moqueur qui résonne à mes oreilles? Et cette voix, cette voix railleuse, que me dit-elle donc?

"Que je suis un niais, un imbécile, le dernier des jobards.

"En me tuant, je fais place nette... j'exauce leurs vœux! .. Mourir soit... Mais pas sans vengeance.

"Cette malheureuse femme, qui m'a si vilement trompé... Cet homme qui me l'a prise.... qui m'a volé mon bonheur ma vie...

"Tu sais où les trouver .. Hâte-toi... Tue-les!... Tue-les...

Galvanisé par son délire, le marquis s'était dressé, le bras tendu, dans un geste meurtrier.

Ses traits si doux avaient pris une expression effrayante. Son regard rencontra sur le bureau la photographie de Suzanne, souriante dans son cadre d'or. Il la jeta violemment à terre et l'écrasa du talon.

Puis, comme une bête furieuse en cage, il erra dans la vaste pièce, frénétique, indécis avec des exclamations de douleur et de rage des sanglots involontaires, de brefs accès d'accablement qui le couchaient sur un fauteuil, le corps brisé, le cerveau vide, l'âme abasourdie.

Mais la cruelle pensée revenait, et il se dressait, comme touché par un fer rouge.

Pourtant une faible espoir persistait, pareil à un coin de ciel bleu dans les ténèbres de sa démence.

Si Tricol avait menti?... Pourquoi eut-il menti? Comment eût-il osé mentir si audacieusement.

Perdre sa place, risquer sa vie, car le marquis s'était senti prêt à l'abattre à ses pieds, d'un bras ou la colère faisait affluer une redoutable force nerveuse...

N'importe! Si Tricol avait menti...

Naguère lorsque ce vil délateur parlait, oui, en vérité, Thibault s'était senti une âme de cannibale.

Les pires instincts qui sommeillent dans le cœur de l'homme le plus raffiné s'étaient réveillés, terribles.... Avec quelle joie féroce, pour assouvir sa rage, il eût, de ses mains blanches, de ses mains fines et féminines, versé le sang.

En ces instants affreux où l'être se convulse, où les yeux injectés "voient rouge" le plus doux et le meilleur se change en une brute sauvage.

On résonne plus, on ne réfléchit plus, on ne songe plus qu'à frapper, jusqu'à ce que mort s'ensuive, jusqu'à ce que sous vos pieds la victime expirante râle une prière suprême.

Il avait fallu au mari de Suzanne un force surhumaine pour se dominer en présence de Tricol; que serait-il arrivé ensuite si Suzanne elle-même était apparue? Peut-être un drame effroyable à la vision duquel, maintenant, il tressaillait d'horreur.

Mais après les sursauts, après les luttes, après les affres d'une si cruelle agonie morale, la réaction se produisait; M. d'Excideuil parvenait à se ressaisir.

Oui, si ce misérable avait menti!

La calomnie pouvait-elle se personnifier mieux qu'en cette laide figure? Tandis que celle sur qui il répandait son fiel était une radieuse fleur vivante.

L'un rampait dans l'ombre, mystérieux, sinistre pareil au lourd crapaud gonflé de venin, au hideux vampire ami des ténèbres, l'autre évoquait toute la joie et toute la douceur de la vie, la lumière, l'éclat du soleil, le parfum des roses...

Tricol! un regard sournois, fuyant, une face bestiale...

Suzanne, la beauté, la fierté, la noblesse...

Entre ces deux êtres Thibault hésiterait-il? ajoutait-il foi aux imputations abominables de ce louche individu poursuivant d'une haine occulte la créature adorable et charmante, la créature loyale et franche qui fut une jeune fille sans reproche, et portait si légèrement le nom d'Excideuil.

D'abord elle aimait son mari. On ne se méprend point de façon si grossière et Thibault à qui sa femme avait donné tant de preuves de son affection n'en pouvait pas plus douter qu'il ne doutait de la clarté du jour.

A moins d'avoir deux visages, à moins de porter un masque... à moins de jouer depuis quinze mois une indigne comédie...

Quelle artiste consommée pourrait soutenir si longtemps un rôle de ce poids? Sans une défaillance, sans une faute?

Donc, le fait était acquis, indubitable, Mme d'Excideuil n'était ni fourbe ni menteuse, sa fière nature répugnait au contraire à toute dissimulation.

Jamais, dans les plus petites, comme dans les plus grandes choses, Thibault n'avait entendu un mensonge tomber de ses lèvres.

En outre, les actes de sa vie étaient réglés, ordonnés de telle sorte, que le temps d'une intrigue lui eût manqué.

(A suivre)

LISEZ NOS PETITES ANNONCES, CELA EST PROFITABLE.

NEGRES ET MARINS

UNE RIXE ECLATE ENTRE MARINS ET NEGRES A BERKLEY, PRES DE NORFOLK, VIRGINIE. LA POLICE PARVIENT A PROTEGER LES NEGRES CONTRE LA FUREUR DES MARINS

NORFOLK, Virginie, 4 — Il y a eu une rixe grave entre des nègres et des marins américains à Berkley et à South Norfolk, avant-hier soir, et sans l'arrivée à temps des autorités civiles, qui se sont emparés des trois nègres, auteurs de la querelle et les mirent sous la protection de la police, il y aurait pu y avoir de nombreux morts.

On dit que les marins de la station de St-Helena, à quelque distance d'ici, avaient maraudé dans les fermes du voisinage et y avaient volé du maïs. L'un des nègres fit feu sur les marins, mais on assure qu'il tira seulement pour effrayer les marins et les obliger à se retirer.

Les matelots repoussèrent les nègres avec leurs familles dans une maison et plusieurs coups de revolver y furent échangés. La police demanda l'aide des autorités navales, et les nègres qui étaient attaqués furent emmenés au poste de police de Berkley. Plusieurs centaines de marins se rassemblèrent et la police, entendant les marins crier qu'ils allaient lyncher les nègres, fit monter rapidement les nègres dans une voiture spéciale et les transporta au poste central de police de notre ville, de l'autre côté de la rivière. Ils y sont encore.

Les autorités navales dispersèrent les manifestants devant le poste de police de Berkley.

LA TEMPETE EN NOUVELLE-ECOSSE

HALIFAX, Nouvelle-Ecosse, 4 — Le fort coup de vent nord-ouest de dimanche soir a causé le naufrage du yacht "Sweetheart," propriété du Dr Norris, de Philadelphie à l'ancre à Causo ; le yacht a été entraîné sur les récifs. Le Dr Norris et sa femme étaient à bord et eurent beaucoup de peine à débarquer de leur yacht au plus fort de la tempête. Ils durent se rapprocher le plus possible du rivage puis se jeter à la nage pour gagner la côte.

Dans l'est de la Nouvelle-Ecosse, le yacht du lieutenant-gouverneur Fraser a été poussé vers Bigsby's Head et mis en pièces.

La goélette Maggie Bell, dont le propriétaire est M. Chisholm, d'Oyster Pond, a brisé ses amarres et se trouve dans une situation dangereuse à Red Head.

La goélette "Colonel Otter" a été aussi jetée à la côte par la tempête, sur une petite île de Milford Haven. Le long de la côte sud à Chedabucto Bay des bateaux pêcheurs ont eu beaucoup à souffrir et plusieurs vaisseaux sont échoués à Queensport.

PETITS FEUX

A une heure, ce matin, un commencement d'incendie s'est produit dans une épicerie tenue par un nommé Sam. Kolhman, au No. 38 rue Vitré.

Grâce à la prompte intervention des pompiers, les flammes furent éteintes en quelques minutes.

Les dégâts, qui ne sont pas considérables, ont été causés principalement par la fumée et l'eau.

—Hier soir, vers huit heures, un commencement d'incendie s'est produit au musée Eden, boulevard St-Laurent.

L'incendie a été causé par un dynamo utilisé pour un cinématographe. Les dégâts sont peu considérables.

PATERSON'S
Biscuits nouveaux, délicieux, faits de crème de blé—croquants, exquis, tentants pour toute occasion sociale. En boîtes en fer blanc seulement. Achetez par nom. 147
Cambridge Wafers

LES ELECTIONS FINLANDAISES

LE CANDIDAT DE LA JEUNE FINLANDE, LE JUGE SVINHUFOUD, EST REELU PAR UNE GRANDE MAJORITE, PRESIDENT DE LA DIETE FINLANDAISE

HELSINGFORS, 4.—Hier, le candidat des Jeunes Finlandais, M. le juge Svinhufond a été réélu président de la Diète finlandaise ; il a obtenu deux fois plus de voix que son adversaire.

Bien que la moitié des socialistes se soient abstenus de voter, les socialistes ont élu le premier—vice-président de la Diète, et les Vieux-Finlandais ont élu le second vice-président.

Coincidant avec l'ouverture de la Diète a été promulgué un décret impérial réorganisant le sénat sur une base conservatrice. Six Vieux-Finlandais, favorables à des relations plus étroites avec la Russie, remplacent le professeur Nechlin, premier ministre, et ses collègues qui ont démissionné, lors de la dissolution de la Diète, en avril dernier.

UNE FETE CHEZ LES ECOSSAIS

LA PRESENCE DE LORD LOVAT DONNE LIEU A UNE DEMONSTRATION SPECIALE DE LA PART DE SES COMPATRIOTES ICI

Ainsi que la PATRIE l'annonçait hier, Lord Lovat, chef du clan des Frasers est arrivé à Montréal et les sociétés écossaises de la ville lui ont fait une chaleureuse réception.

Hier à la maison de Saint-André, Lord Lovat s'est rendu, avec Lord Strathcona; les cadets écossais, sous le commandement du major Lynden, montaient une garde d'honneur.

Les lieutenants-colonels Gardner et Stevenson au nom des Sociétés de Saint-André et Caledonian souhaitèrent la bienvenue à l'illustre visiteur et une adresse enluminée fut lue. Lord Lovat remercia en termes émus.

Lord Strathcona félicita les sociétés pour le bon travail accompli.

On entendit aussi M. Beauchemin de la Société St-Jean-Baptiste, M. W. H. Trenholme, de la Société St-Georges, et M. McShane de la Société St-Patrick.

Lord Lovat est le chef du clan des Frasers, aussi à l'occasion de sa visite à Montréal, l'échevin A. D. Fraser, M. G. B. Fraser et M. Donald Fraser avaient envoyé des invitations à tous les Frasers de la ville et ils furent présents en grand nombre.

Beaucoup de dames étaient présentes, et l'on remarquait aussi le lieut.-col. Gardner, le lieut.-col. Stevenson, W. Simpson Walker, W. McArthur, J. A. McDonald, D. A. McCord, Rév. C. McKillican, L. Johnson, Robert Munro, J. Porteous Arnold, A. McAllister, George Smart, Alex. Ramsay, David Guthrie, Rév. James Paterson, Dr W. Grieve Nichol, W. H. Trenholme, H. Beauchemin, A. D. Fraser, James Wright, James McShane, Dr Ridley Mackenzie, T. L. Paton, G. B. Fraser, Donald Fraser, J. McD. Hains, T. de G. Stewart, Brigadier Général Buchan, W. C. McIntyre, Hugh Paton, Dr Chas. McEachren, John Fulton, W. Seath, F. S. MacLennan et A. C. Bennet.

IL RESTE DES FILOUS

(Corr. spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4 — Bien qu'il semble que l'armée des détectives spéciaux soit partie, emmenant tous les pickpockets en visite à Québec, quelques voleurs sont encore restés en ville pour y exercer leur métier dans un plus grand calme.

Samedi soir, comme un très grand nombre de clients visitaient le département des fourrures de la maison Z. Paquet, une femme avait fait mettre de côté des fourrures pour une centaine de dollars qu'elle disait acheter.

Après l'avoir laissée seule un instant on s'aperçut qu'elle avait disparu avec les fourrures. L'affaire est entre les mains de la police.

CONSEIL DE WESTMOUNT

UN DEBAT MOUVEMENTE MARQUE LA PREMIERE REUNION DU MOIS D'AOUT.

Le conseil-de-ville de Westmount a eu hier soir une assemblée plutôt orageuse qu'effective.

La discussion du projet de loi à l'effet d'offrir une protection plus grande contre le feu, a été longue, pleine d'escarmouches et a finalement été remise à plus tard.

La clause tendant à prohiber absolument l'usage des pétards a eu les honneurs de la soirée.

La pose de la voie des tramways jusqu'à l'avenue Claremount a été le sujet d'une autre discussion.

Après un échange de vues et de propositions toutes rejetées, un vote unanime rallia les opinions sur la proposition des conseillers Brady et Gall accordant à la compagnie un délai d'un an pour étendre sa voie jusqu'à l'avenue Claremount, pourvu qu'elle consente, en retour, à payer la moitié du coût du pavage des intersections jusqu'à une limite de $8,000.

Le conseil s'est opposé fortement à l'établissement par M. Mount, d'un entrepôt et d'un garage privé aux coins des rues Ste-Catherine et Clarke.

Le conseiller Featherston, président de la commission de police, a préparé un rapport recommandant de transmettre au comité des finances la législation de la pension des policiers.

Il a été décidé de maintenir à son poste le sergent Wren, inspecteur du lait.

Le conseil a clos l'assemblée en protestant contre les accusations portées contre le corps de police de Westmount, et en décidant de rendre les avis publics au moyen de la publication de tels avis dans un des journaux français, et un des journaux anglais répandus dans l'enceinte de Westmount.

LE SUCCES EST LEUR RECOMPENSE

LES ORGANISATEURS DU PIQUE NIQUE DU CERCLE PAPINEAU, DE L'ALLIANCE NATIONALE, VOIENT LEURS ELFORTS COURONNES DE RESULTATS HEUREUX

Le cercle Papineau, de l'Alliance Nationale, a fait dimanche dernier un pique-nique à Maple Grove et cette petite fête obtint un vif succès, grâce au dévouement des orgaisateurs.

Environ 500 personnes étaient présentes et sur invitation de M. J. A. Bourdon, quelques membres du Lachine Boating Club, dont MM. F. et C. Lawson, J. W. Moriarty et H. G. Connor, descendirent en yacht jusqu'à Dixie pour joindre ensuite les excursionnistes.

Une partie de baseball fut jouée entre les clubs "Alliance Nationale" et "Banque d'Epargne"; le jeu fut très contesté et résultat dans le pointage de 7 à 4. Les arbitres étaient MM. L. C. Forget et C. Germain, les pointeurs, MM. R. Leuberdeau et P. Delvecchio.

Sous la direction d'Oscar Benoit des danses furent organisées sur le gazon et eurent un vif succès, car la température était idéale. M. J. L. Beauchamp de Montréal-Sud, tenait le piano.

Parmi les personnes présentes on remarquait les échevins Larivière, W. J. Preulx, Nap. Séguin, M. Nap. Turcot, maire de la ville Saint-Louis, le docteur J. A. Charette M. L. C. Forge, M. Ch. Germain le docteur Donde Lalonde et bien d'autres dont un grand nombre d'employés de la Banque d'Epargne. Le comité d'organisation, qui mérite des remerciements était sous la présidence de M. Ernest Brossard, qui se dévoua beaucoup pour assurer le succès du pique-nique. Les autres organisateurs étaient: MM. Léandre Forget, J. A. Bourdon, Oscar Benoit, A. F. Mayran, le docteur A. H. Denis.

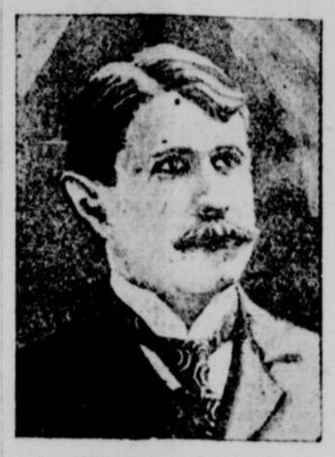
AVIS SPECIAL

Grandes réductions sur les prix de tous les pianos et orgues neufs et ayant déjà servi, durant notre vente à escomptes d'été. Layton Bros., 144 rue Peel. 138-1-r

MORT DE G. PETTIBONE

M. GEORGES PETTIBONE, QUI AVAIT ETE CONVAINCU DE COMPLICITE DANS LE MEURTRE DU GOUVERNEUR STENNENBERG, VIENT DE MOURIR A DENVER

DENVER, Colorado, 4 — M. George Pettibone, depuis des années, bien connu dans les conseils de la "Western Federation of Miners", et qui fut accusé et convaincu de complicité dans le meurtre de l'ancien gouverneur Stennenberg, d'Idaho, puis acquitté par le jury, est mort à l'Hôpital Saint-Joseph, hier soir, des suites de l'opération d'un cancer.



G.-A. PETTIBONE, qui vient de mourir.

UN BRILLANT PIQUE-NIQUE

Comme on devait s'y attendre, le pique-nique des directeurs et employés de la "Compagnie d'Imprimerie Moderne", qui a eu lieu samedi, à l'Ile Saint-Amour, a remporté un bien beau succès, dont le souvenir restera dans toutes les mémoires.

Rien de plus édifiant que de voir les patrons et les ouvriers d'une importante maison se rechercher et se rencontrer dans les sentiments les plus inaltérable de cordialité, de dévouement et de confraternité. Ça vaut mieux que la mutualité la mieux recommandée, et cette entente, qui amalgame dans un seul effort vers un seul but la volonté du maître et le travail du prolétaire, correspond d'une façon remarquable aux vues les plus éclairées des plus éclairés sociologues. Il faut voir le patron partager avec le plus humble de ses employés la coupe chaleureuse, qui stimule la bienveillance de l'un et l'ardeur de l'autre.

Ainsi, ce serait en vain, que l'on voudrait expliquer par une phraséologie verbeuse les heures agréables que l'on a passées là-bas, dans ce bouquet d'herbes que la nature a jetée capricieusement sur le fleuve, et que l'on nomme l'Ile Saint-Amour.

Parmi les invités, on remarquait l'hon. J. B. Rolland, MM. L. Selby, T. Lafleur, E. D. Rolland, P. Pourdette, P. Rolland, G. Beaudry, J. A. Mignault, L. Prud'homme, F. Giroux, F. W. Bolton, Ed. Villeneuve, E. N. Haldimand, V. T. Honey, G. S. Wilson, etc.

Le programme du jour consistait en un banquet, donné en plein air, et où la joie la plus communicative n'a cessé de régner ; en une joute de baseball, qui avait pour arbitre M. Janin, et en une sauterie, dont la musique était jouée par l'orchestre Blasi.

Voici le résultat des courses :

Courses des apprentis de moins de 2 ans d'expérience : 1er, Delorme ; 2e, Paquette.

Courses des jeunes filles de plus de 16 ans : 1ère, Mlle Boyer ; 2e, Mlle Hamel.

Courses des compositeurs : 1er, R. Lachapelle ; 2e, Lachapelle.

Course des pressiers : 1er, Asselin ; 2e, Lemay.

Course des relieurs : 1er, Morel ; 2e, Pelletier.

Course du comité : 1er, Perras ; 2e, Janin.

Course des employés de l'administration : 1er, Janin ; 2e, Perron.

Course des invités : 1er, Cousineau ; 2e, D. Rolland.

Course des hommes gras : 1er, Cousineau ; 2e, Foisy.

Course, allumer une pipe : 1er, Lemay ; 2e, Foisy.

Course ouverte aux jeunes filles : 1ère, Mlle Hamel ; 2e, Mlle Boyer.

Course ouverte pour hommes : 1er, Rosaire Lachapelle ; 2e, Asselin.

Course au verre d'eau : 1er, Pelletier ; 2e, Lachapelle.

Course des jeunes filles de la reliure : 1ère, Mlle E. Charbonneau ; 2e, Mlle C. Labrie.

Course en trois sauts ; 1er, Rosario Lachapelle ; 2e, Frigon.

Concours de valse : M. J. O. S. Morel avec Mlle Anna Bohernier.

CHEZ LES JESUITES

LES CHANGEMENTS ANNUELS VIENNENT DE SE FAIRE DANS CETTE CONGREGATION.

Voici les changements tels qu'annoncés officiellement, qui auront lieu dans le personnel des Jésuites, à Montréal:

Le collège Sainte-Marie verra partir le révérend père Hudon et le rév. P. Gauthier, qui s'en vont à Saint-Boniface; le R. P. Comte, ordonné récemment s'en va à Manitoulin; il part demain soir à huit heures, à la gare Bonaventure; le R. P. Gras, qui assistait le R. P. Granger, curé de Caughnawaga, s'en va à Cantorbéry, en Angleterre; le R. P. Carrière vient de Cantorbéry, au Sault-au-Récollet; le R. P. Devlin, de Port Arthur, vient à l'Immaculée Conception où il sera missionnaire; le R. P. Boncompain s'en va à Cantorbéry en Angleterre; le R. P. Garreig de l'Immaculée-Conception s'en va au collège Loyola; le R. P. Lamy, du collège Sainte-Marie, s'en va à l'Immaculée-Conception; le R. P. de Manglaer, ordonné récemment, s'en va à Saint-Boniface; le R. P. Coghley, de l'Immaculée-Conception, s'en va au collège Sainte-Marie.

ŒUF DE CANE PHENOMENAL

M. Hercule Auclair, jeune cultivateur de la Côte Saint-François, paroisse de Saint-Vincent de Paul, nous a fait parvenir à nos bureaux un œuf de cane phénoménal. Cet œuf, qui est le produit d'une jeune cane canadienne, à une longueur de 4 pouces et demi, d'une extrémité à l'autre, et 2 pouces et 5 lignes de diamètre, il pèse autant que cinq œufs de poule, 11 oz et demie. Il a 11 pouces et 7 lignes de tour, sur la longueur et 8 pouces et demi sur la longueur.

On pourrait avec cet œuf faire une omelette pour deux personnes et sa coque peut contenir exactement un demiard. C'est, on le voit, un œuf comme on en voit peu.

M. Hercule est le fils de M. Rod. Auclair, commis-voyageur bien connu de Montréal.

AUTRE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

SAN FRANCISCO, 4. — 5 personnes ont été tuées et deux blessées, hier, près de Burlingame, un riche faubourg, de notre ville, au cours d'un accident d'automobile.

La voiture dans laquelle se trouvaient cinq femmes et deux enfants, plongea du haut d'un remblai escarpé, par suite de la rupture d'un frein.

Les personnes mortes sont : Mme Thos. A. McCormick, Mlle Clara McCormick, 18 ans ; M. Robert T. O'Brien, fils de Mme Ira G. O'Brien, Mlle Ira G. O'Brien, jr., 3 ans, Mme Ira G. O'Brien.

Les personnes blessées sont : Mme McCauley, blessures dangereuses ; Mlle Ethel McCormick, blessures légères, mais douloureuses.

INCENDIE A TETREAULTVILLE

Un incendie qui a causé des pertes s'élevant à près de $10,000 s'est déclaré hier à Tétraultville, détruisant cinq maisons et trois remises.

Les propriétés incendiées appartenaient à MM. Pierre Maher, plâtrier, Alex. Lamoureux, Daragon et Wilf. Miron.

L'INDOMITABLE A COWES

SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE DE GALLES, EST ARRIVE HIER SOIR A COWES APRES AVOIR FAIT UNE TRAVERSEE RAPIDE ET HEUREUSE

COWES, 4. — Le croiseur anglais "Indomitable", ayant à son bord le Prince de Galles, est arrivé, ici, hier soir, à 9 h. 40, venant de Québec.

La vitesse moyenne de l'"Indomitable", pendant toute la traversée, a été de 21 1-2 nœuds, surpassant, par conséquent, les meilleurs temps faits par les navires de guerre (19 nœuds). Le record de 19 nœuds avait été fait par le navire de guerre "Drake", qui transporta le Prince de Battenberg d'Europe en Amérique et vice-versa.

D'après M. W. Z. Head, qui est monté à bord de l'"Indomitable", hier soir, l'amiral Fisher prétend que de Belle-Isle à Fastnet, le croiseur a franchi 1684 en 67 heures, ce qui donne une vitesse moyenne de 25.13.

OTTAWA, 4. — Son Excellence le gouverneur général a reçu ce soir, la dépêche suivante de Son Altesse Royale le prince de Galles :

"Cowes, 3 août.

"Arrivés sains et saufs après une excellente traversée. Avons fait une moyenne de plus de vingt-cinq nœuds d'une terre à l'autre.

(Signé) GEORGE."

VASTE INCENDIE A HAGERSVILLE

HAGERSVILLE, Ontario, 4.—Un incendie s'est déclaré dans l'atelier de réparation de M. J. Head, hier matin. M. Banks, mécanicien, de Brantford, a été brûlé grièvement. L'accident est dû à une explosion de gazoline. Banks se sauva à grand'peine dans la rue, ses vêtements en feu. Grâce au mur de brique réfractaire, l'incendie ne put se propager dans les maisons voisines de l'immeuble de M. Head. Les pertes s'élèvent à $2,500, les assurances à environ $1,500. Dans l'épicerie de M. J. W. Courtlance, à $3,000, entièrement couverts par les assurances, les dégâts dans la bâtisse, à $1,000 ; le magasin de chaussures Cunningham, $500, non assuré ; M. J. W. Seimour, $500, non assuré ; M. J. C. Ingless, $200, assuré ; quelques autres hangars et granges ont été brûlés. Perte : $3,000.

UN CRIME DE LA JALOUSIE

PADUCAH, Kentucky, 4 — M. James Kelly, 19 ans, a tiré un coup de revolver sur sa fiancée, Miss Eva Heeter, puis tua "Link" James, un jeune homme avec lequel elle avait été faire une promenade en voiture, près de Metropolis. Son double crime accompli, il se suicida. La jeune fille, qui a été atteinte à l'abdomen, est en danger de mort.

M. ERNEST VIENS PREND DU MIEUX

Nous apprenons avec plaisir que l'état de santé du détective Ernest Viens, qui fut victime d'un accident de voiture rue Saint-Denis, s'améliore rapidement. Dans quelques jours, il pourra vaquer à ses occupations.

Le président Fallières à Christiania

—M. Fallières fera en compagnie de son hôte royale une excursion en traîneau.

—Il voyagera avec un roi et des reines.

LE FROID TUE LE CERME

Le Lieut. Perry dit qu'il n'y a pas de Têtes Chauves dans la Région Arctique

Les personnes qui reviennent du Klondyke corroborent le fait qu'il n'y a aucune tête chauve parmi les indigènes. C'est qu'il est évident que le climat froid tue les germes qui mangent les cheveux à la racine. Le lieut. Perry, qui a été aux Régions Arctiques, donne le même témoignage. L'intrépide de Nanbro produit le même effet que le climat froid. Il tue le germe qui ronge les cheveux à la racine et les cheveux repoussent encore. Herpicide est le premier remède pour les cheveux préparé d'après le principe de la destruction du germe qui coupe la racine des cheveux. Sa vente phénoménale démontre l'exactitude de la théorie du germe du cuir chevelu. Vendu par les principaux pharmaciens. Envoyez 10c en timbres pour un échantillon. A The Herpicide Co., Détroit, Mich.

Deux grandeurs, 50c et $1.00.

J. H. Savanach, 2245 rue Ste-Catherine Ouest, Quennville & Guérin, 6 magasins ; J. O. Quennville, Hull, P. Q. Pharmacie White, Aylmer, P. Q., agents spéciaux.

DYSPEPSIE

"Ayant pris vos merveilleux "Cascarets" durant trois mois et étant complètement guéri du catarrhe stomacal et de la dyspepsie, je crois devoir un mot d'éloge aux "Cascarets" pour leur merveilleuse composition. Je pris plusieurs autres soi-disant remèdes mais sans succès et je trouve que les Cascarets m'ont donné plus de soulagement en une journée que tous les autres remèdes que j'avais pris m'en auraient donné en un an."

JAMES McGUNE,
108 Mercer St., Jersey City, N. J.

Best For The Bowels
Cascarets
CANDY CATHARTIC
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Agréables, puissants, d'un bon goût, bienfaisants, ne rendent jamais malade, n'affaiblissent ou ne resserrent jamais. 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la pesée. La véritable tablette est marquée C. C. C. Garantis devoir guérir ou l'argent remis.
Sterling Remedy Co. Chicago ou N.-Y.
VENTE ANNUELLE, DIX MILLIONS DE BOITES

Tél. Est, 772
G. H. KENT,
DENTISTE
483b rue Saint-Denis, Montréal
CONSULTATIONS DE 8 A.M. A 5 P.M.
Mar.-J.-Jeu.-Heb.



Le veritable et seul Authentique. Mefiez-vous des imitations vendues d'apres les merites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd.

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL
A. T. LARI, Propriétaire



Manufacturier de vitrines en nickel, argent, noyer noir, cerisier, ébène, mahogany. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels, magasins, et bureaux. 336-338 rue Craig Ouest, Montréal. Tél. Main 2074. 35-m-j-s-jno

"Argenterie qui dure"
Belle Coutellerie de Table
Les couteaux, fourchettes, cuillers, etc., les mieux faits portent la fameuse marque
"1847 ROGERS BROS."
Ce nom a une renommée de soixante ans pour la qualité, le fini, le style et la qualité.
En vente chez les principaux marchands
Vos candélabres, plats à fougère, potiches, etc. devraient porter la marque
MERIDEN BRITA CO.

Chas. St-Pierre & Cie.
Entrepreneurs Généraux
SPECIALITE :
Charpente et Menuiserie
Reparations de tous genres
PRIX MODERES
116a Waverly, Ville St-Louis, Montréal
Téléphone Est, 6218.
126-m-s

Plus d'Incendie
Proprietaires, construisez (bâtissez) en béton de ciment armé. Système Goffette seul matériau résistant au feu et le meilleur marché. Projets, plans, prix gratis. S'adresser à J. L. Goffette, ingénieur-constructeur-spécialiste.
77 rue Mitcheson, Montreal.
116-jno

Dufourneau, décoré d'hier, adresse au ministre dont il tient cette faveur, une lettre qui se termine ainsi :

"...Et maintenant que j'ai le ruban rouge, soyez assuré, monsieur le ministre, que je ferai tout mon possible pour le mériter."

Nouveau Feuilleton de la "Patrie"

LA BETE FEROCE

Grand Roman Inédit.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

39 (Suite)

—Vous en jugerez vous-même..... mais ma certitude est si grande du refus qui nous accueillera, j'ai si peu d'espoir que, je vous le dis, Marcelin, aujourd'hui, en cette jolie et si douce matinée, est le dernier jour où nous nous rencontrons et où nous aurons pu échanger un aveu... Sachez du moins que, quel que soit l'avenir, je ne regretterai pas de vous avoir donné mon amour... J'ai peur... oui, j'ai peur que ce ne soit la dernière parole que vous entendiez de moi...

—Dès demain, j'irai trouver votre père... Je lui révélerai combien je vous aime... M'autorisez-vous à lui que vous, de votre côté...

Elle eut un mouvement de fierté douce :

—Vous lui direz ce qui est la vérité...

—Dès demain, je verrai le comte...

—Non, pas demain, mon ami... ce soir...

—Ce soir donc... Espérez, Colette... ayez foi en moi... mon amour est si grand qu'il me donnera de l'éloquence... et s'il résiste encore, vous accourrez et nous le supplierons ensemble...

Il la vit triste, le front chargé de nuages.

—Séparons-nous... A ce soir !...

—Encore un mot...

—Dites...

—Quelle que soit la réponse de votre père, vous m'aimerez toujours ?...

Elle releva sur lui son beau regard candide — son regard sérieux — un regard qui ne connaissait pas le mensonge :

—Toujours ! fit-elle simplement.

Elle remonta dans sa voiture..... Elle lui fit un geste d'adieu, très tendre. Déjà loin, elle se retourna vers lui. Il n'entendit pas, mais il comprit ce qu'elle disait. Elle disait :

—A ce soir... et bon courage !...

Le soir au château, il vit un rideau remuer légèrement à l'une des fenêtres du premier étage... Une main s'agitait... qui alla cueillir un baiser sur des lèvres tremblantes et le lui adressa...

Le rideau s'abattit... et, comme autrefois, le château parut à Marcelin, fermé, défendu contre toute entreprise, redoutable !...

Il se fit annoncer et entra chez le comte de Lestauges.

M. de Lestauges ne l'attendait pas ce soir-là.

Il manifesta quelque surprise. Mais on ne l'avait jamais vu se départir de la plus exquise politesse, et il accueillit Marcelin comme d'habitude, avec la même urbanité et la même cordialité.

Toutefois, à la gêne de l'attitude du jeune homme, il comprit bien vite que cette visite avait un but, et, du reste, il s'y méprit. Les travaux exécutés ou en cours d'exécution dans le château n'avaient pas été entièrement payés, et il se pouvait, pensa le compte, que l'architecte eût besoin d'argent.

Il dit en souriant, comme s'il achevait la pensée de Marcelin :

— Nous avons, en effet, un petit compte à régler... J'y suis prêt...

— Monsieur, dit le jeune homme, d'une voix incertaine, voulez-vous me permettre de vous parler à cœur ouvert?... Vous m'avez témoigné jusqu'à aujourd'hui, et dès le premier jour, une si réelle sympathie que je m'enhardis... bien que ce que vous allez entendre soit bien grave...

— Bien grave, monsieur?...

— Oui, puisqu'il s'agit de mon bonheur et de ma vie, simplement.

— Diable!... Et moi qui croyais... parce que je suis un peu en retard avec vous—que nous allions aligner des chiffres... En quoi donc puis-je vous servir?...

Marcelin se sentait envahi par un grand froid. A présent, sa tentative lui apparaissait téméraire et folie. Fou et téméraire, un pareil amour!... Et le comte allait sans doute trouver si extraordinaire son audace qu'il ne répondrait point!!...

— Je vous écoute, monsieur, dit le vieillard, étonné de ce silence.

Il lui fallut toute son attention pour entendre, tant la parole du jeune homme fut étouffée et sourde.

— Monsieur, je suis venu chez vous pour mon malheur ou pour mon bonheur... Je n'ai pas pu résister au charme, à la beauté, à toute la grâce si séduisante de mademoiselle de Lestauges...

Le comte fit un mouvement et releva ses paupières fatiguées.

— Je l'aime de toute ma force... Je sais bien que vous allez trouver peut-être ridicule, peut-être insolente, cette prétention d'être votre fils... moi qui ne suis rien... qui n'ai même pas un nom à lui offrir en échange du nom honoré, respecté et glorieux qu'elle porte... Je n'ai pas de fortune... non plus... je n'ai que mon ambition, mon ardeur au travail, la certitude que je parviendrai à une position enviée, à force d'énergie. Et c'est tout... c'est tout, avec mon amour... Oh! j'ai réfléchi... Mais je vous en supplie, monsieur, ne me brisez point par quelque dure parole... car le mal que vous me feriez, vous ne le feriez pas à moi seul... une autre en souffrirait...

Un éclair passa dans les yeux de M. de Lestauges. Calme pourtant, il dit :

— Une autre? De qui donc parlez-vous?

—De madame de Lestauges?

— Ce qui signifie, monsieur?

— Que la vérité doit vous être dite... car ni elle, ni moi, nous n'avons rien à nous reprocher... J'ai l'immense bonheur d'être aimé d'elle... Elle sait pourquoi je suis venu ... ce soir, auprès de vous...

Elle tremble, en ce moment, dans l'attente de votre réponse..... Ne soyez pas cruel...Si nous avons mal fait, pardonnez-nous, car ce n'est pas notre faute si nous nous aimons..Elle n'a pas l'espoir que vous me tendrez la main...Détrompez-là..Je l'aime ! Je l'aime !. Je ne veux rien qu'elle..Je ne vous demande rien en dehors d'elle...Oui, c'est de l'orgueil, c'est être insensé, que d'aspirer si haut...Je n'en suis que plus torturé...Je sais que vous avez un haut esprit et que vous êtes l'ennemi des préjugés étroits... Que de fois j'ai entendu, avec une joie secrète, votre opinion concordant si bien avec mon amour... Je me suis enhardi en vous écoutant... Je vous en supplie.. ne croyez pas qu'il y ait en moi une arrière-pensée..Je ne suis qu'un atome roulant dans votre vie...mais si humble, si petit, si invisible que je sois, ma demoiselle de Lestauge ne m'eut pas distingué, ne m'eût pas aimé, si elle n'avait pas trouvé, mon amour digne de son amour...Non, non, ne me répandez pas...pas encore... ne vous laissez pas emporter par votre première impression..réfléchissez vous aussi, qu'un mot de vous va laisser tomber sur votre fille, sur moi, la joie ou les larmes... ...Vous êtes, en ce moment, comme un Dieu tout puissant de qui nous dépendons...Je vous en supplie, monsieur, ne nous broyez pas...je vous en supplie, ayez pitié de nous !....

Le comte garda le silence. Des secondes s'écoulèrent, puis des minutes, dans le même mutisme étrange. Il ne regarda point le jeune homme. Il parut, durant ce temps si long, interminable, durant cette éternité, il parut oublier qu'il était là...

—Monsieur, dit Marcelin, monsieur ?...

La main amaigrie et jaune du comte se souleva pour lui imposer de se taire.

Et ce fut le même silence, longtemps encore.

Puis, M. de Lestauges se tourna lentement vers le pauvre garçon.

—Monsieur Marcelin, si je ne vous ai pas répondu..tout de suite... ...ne pensez pas que j'aie cru devoir réfléchir, ni que j'eusse quelque hésitation...Je n'ai pas voulu parler, parce que j'ai eu peur de vous attrister par des paroles dures — que j'aurais regrettées—et qui eussent pu échapper à ma légitime colère. Vous m'avez demandé d'avoir pitié de vous..j'ai attendu d'être un peu plus calme...et je vous prie d'en tenir grand compte, car c'est une preuve de sympathie que je vous ai donnée...monsieur. ..Vous affirmez que ma fille vous aime...Vous vous trompez et ma fille aussi se trompe...Elle ne vous aime pas.....Laissez-moi parler...vous n'êtes pas sans quelque séduction et Colette en aura été surprise..Ceci est possible... Elle se reprendra, soyez-en convaincu, lorsque vous serez loin d'elle.. Pour vous, qui avez répondu de si étrange façon à la confiance que je vous témoignais, je vous dirai simplement que je ne pense pas que vous avez agi, vis-à-vis de moi et vis-à-vis d'elle, comme doit le faire un honnête homme.. .

—Monsieur..vous n'avez pas le droit....

—Permettez que je m'explique. Je n'ai pas le moins du monde envie de vous insulter. Lorsque vous avez compris que vous aimiez Colette — vous ai-je reproché de l'aimer ? non ! — vous avez du vous dire que cet amour n'avait pas de lendemain possible, en supposant même qu'il fût payé de retour. Dès lors, au lieu de troubler le cœur de cette enfant candide, sensible et imaginative — besogne facile—votre devoir strict, monsieur, était de vous éloigner...

(A suivre)

TOUT SE VEND, S'ECHANGE ET SE TROUVE PAR LES PETITES ANNONCES DE "LA PATRIE".

Congrès Pédagogique à Saint-Hyacinthe

Suite de la première page

A Sa Grandeur Monseigneur Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe.

Monseigneur,

Vos multiples bénédictions viennent d'être accueillies par des âmes de bonne volonté, et n'y eût-il que le nombre d'institutrices religieuses et laïques ici présentes pour le témoigner, la preuve serait déjà plus qu'éloquente. Mais permettez-nous d'ajouter, Monseigneur, que nous nous sommes rendues non seulement avec empressement, mais encore avec reconnaissance à l'invitation dont votre voix a bien voulu se faire l'écho. Nous avons applaudi et béni l'attention inappréciable qui a su donner, au moins pendant quelques jours, un même foyer à telles qui, par leur unité de sentiments et d'aspiration, comme par l'affinité de leur rôle, forment réellement une grande fraternité. Ici ce foyer, Monseigneur, vous êtes le Chef vénéré, le Père respectueusement aimé ; il semble même que sur chacune de nous, vous vous reposez d'une faible partie de votre lourde charge. Oui, Monseigneur, comme à des filles aînées, vous nous confiez les petits de votre grande famille ; nous leur faisons aimer la religion, ses mystères, ses vérités, ses sacrements ; nous les faisons prier pour l'Eglise, pour ses ministres, pour vous Monseigneur, leur Pontife et leur Père, pour leurs parents chéris, pour leurs bienfaiteurs.



UN GROUPE D'INSTITUTRICES QUI ASSISTENT AU CONGRES DU DIOCESE DE SAINT-HYACINTHE. —(Photographie prise spécialement pour la PATRIE devant le Couvent des Soeurs de la Présentation de Marie).

Mais, ce n'est pas tout : à la formation religieuse doit se joindre la formation intellectuelle de l'enfant ; à nous aussi de développer ces facultés naissantes, d'inculquer à son esprit les premières notions de la science, et cette seconde partie de notre noble rôle, nous l'aimons tout autant que nous chérissons les enfants qui nous sont confiés ; notre devise est la recommandation de Saint-Paul à son disciple : "Garde fidèlement le dépôt qui vous a été confié." Oui, Monseigneur, nous voulons le garder fidèlement ce dépôt précieux, afin de donner aux parents, des enfants soumis, à la société des citoyens intègres, à la religion des parfaits chrétiens.

Mais, Monseigneur, si notre tâche est consolante, elle n'en est pas moins laborieuse ; aussi, apprécierons-nous vivement quelques jours de repos à l'ombre du sanctuaire, quelques heures de réflexions dans le silence du cloître, et si l'étude doit absorber la plus large part de nos moments, il en restera encore pour la prière.

Nous écouterons la parole divine avec un pieux intérêt et le désir sincère d'en profiter ; mais nous accueillerons avec une attention plus particulière encore les accents de la voix pastorale, car Monseigneur, votre parole, votre bénédiction, c'est la parole, c'est la bénédiction de Dieu même.

LES REPONSES

du surintendant et de Monseigneur Bernard furent très éloquentes.

Nous donnons ici un résumé des remarques de l'hon. M. de la Bruère :

"Oh je voudrais de tout mon coeur qu'autant de têtes que je vois ici fussent autant de têtes couronnées dans le ciel."

"Ces paroles furent prononcées un jour par la vénérable Mère Rivier, fondatrice de l'Ordre des Soeurs de la Présentation de Marie, en entrant dans une salle où l'attendait une assemblée de 500 personnes.

"Je n'ai pas d'autorité pour offrir le même souhait aux membres du corps enseignant, qui sont réunis ce soir en si grand nombre, mais m'inspirant de ces religieuses paroles, je puis dire aux dignes congressistes qui me font l'honneur de m'écouter : "Oh je voudrais de tout mon coeur qu'autant de têtes que je vois ici fussent autant d'institutrices aptes à enseigner, zélées à remplir leur devoir et sincèrement attachées à leur noble fonction."

Le surintendant dit alors qu'il lui tardait de venir à St-Hyacinthe pour ce congrès durant lequel les institutrices de cette ville et des environs recevront des directions pédagogiques de maîtres compétents.

Il exprima également toute sa gratitude aux Dames Religieuses de la Présentation de Marie, puisqu'elles ont bien voulu mettre leur maison à la disposition des congressistes et d'une volonté droite, il a mérité la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la grande cause de l'éducation religieuse et nationale.

"C'est à la fois mon devoir et mon bonheur de lui rendre ce témoignage aujourd'hui, d'autant plus que c'est son expérience et son savoir qui vous aideront puissamment à atteindre le but que vous avez en vue durant ce congrès. C'est donc votre propre reconnaissance que je traduis, en lui exprimant la mienne, comme évêque de Saint-Hyacinthe.

Vos travaux commenceront demain. Plusieurs conférenciers, spécialement choisis, vont vous dire les leçons de leur savoir et de leur expérience, afin de vous apprendre à remplir avec plus d'efficacité votre rôle et votre mission.

Votre mission ! Oh ! combien elle est grande et importante, pour le bien de la société comme pour le bien des individus, pour le bien éternel des âmes comme pour leur bien temporel !

Les parents ont le devoir de donner à leurs enfants, de donner à la vie dont ils sont la cause libre, tout le perfectionnement possible, tout l'épanouissement dont cette vie, dont ces enfants sont capables. C'est là un devoir sacré que nul ne peut méconnaître. Chez les êtres qui nous sont inférieurs, l'instinct, un instinct irrésistible, pousse à l'accomplissement de ce devoir.

Chez l'homme c'est l'intelligence et le coeur qui tiennent lieu de cet instinct, c'est la conscience qui impose ce devoir. L'intelligence fait comprendre que c'est un crime de donner naissance à une vie, si on ne veut donner à cette vie tout ce qui est indispensable à son développement ; le coeur, où bien placé l'amour paternel et maternel comme le plus doux et le plus puissant des sentiments, le coeur lui veut de toutes ses ardeurs le bonheur et la perfection de l'enfant. Le coeur et l'intelligence s'unissent donc pour imposer aux parents le devoir de donner aux enfants une éducation conforme à leurs aptitudes et à leur rang. Puis, parce que tout devoir, qui nous est imposé, suppose nécessairement le droit aux moyens requis pour le remplir, les parents seuls ont le droit de s'occuper de l'éducation de leurs enfants, de leur donner cette éducation. Mais occupés qu'ils sont à gagner, à la sueur de leur front, le pain de chaque jour, pris tout entiers dans les soucis de la vie, les parents, pour le plus grand nombre, ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper eux-mêmes de cette éducation. Ils choisissent donc des maîtres, les maîtres qui leur plaisent, pour les remplacer dans cette tâche sacrée. Les maîtres et les maîtresses sont ainsi les délégués et les représentants des parents, et leurs devoirs sont les devoirs mêmes que la nature impose au père et à la mère. De par la volonté des parents selon la nature, ils deviennent véritablement les pères et les mères des intelligences et des coeurs qui leur sont confiés.

Mais quels sont donc ces devoirs des parents?

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'éducation physique et on a répété jusqu'à l'ânne le mot célèbre "mens sana in corpore sano". Oui, il faut que le corps soit sain et vigoureux pour que l'âme, pour que l'esprit se développe et atteigne sa pleine perfection. Il faut donc enseigner à vos enfants les règles de l'hygiène pour les préserver de la maladie ; il faut leur donner des jeux pour que leur corps se fortifie. Mais n'allons pas tomber ici dans l'exagération et dans l'erreur : si l'exercice physique est utile et nécessaire à la santé, trop d'exercice est nuisible, et surtout les soins du corps ne doivent pas tenir la première place dans l'éducation. Dans l'homme, ce qu'il y a de plus noble, et ce qui par conséquent doit être notre premier souci, c'est l'âme. Dans l'éducation, c'est donc de l'âme que vous devez surtout vous préoccuper, c'est-à-dire de l'intelligence et du coeur. Ménagez les forces du corps, fortifiez-le, c'est votre devoir, mais élevez l'âme, élevez dans le vrai sens du mot, élevez l'intelligence en lui donnant l'aliment de la vérité, élevez le coeur en lui inspirant l'amour du bien et de la vertu.

L'intelligence de l'enfant à son éveil, c'est comme une terre fertile et féconde, mais qui n'a reçu encore aucune semence. Votre rôle, c'est d'y semer la vraie soute toutes ses formes. C'est pour cela que vous enseignez à vos enfants les premières notions de la lecture et de l'écriture, de la grammaire, de la géographie, de l'histoire, de l'arithmétique etc. Toutes ces notions sont nécessaires pour la vie temporelle, pour rendre plus agréables, plus fécondes les vingt, trente ou cinquante années que Dieu donnera à vos élèves. Mais la vérité que vous devez leur apprendre, pardessus tout, c'est la vérité qui leur donnera le bonheur éternel, la vérité qui sauve les âmes. S'il est bon que les enfants qui vous sont confiés puissent gagner leur vie honorablement, il est bien plus indispensable qu'ils gagnent le ciel. C'est donc de ce côté que doivent surtout porter vos efforts.

Le coeur de l'enfant, lui aussi, est une terre nue qu'il faut ensemencer. Le mal comme le bien peut y prendre racine, le mal peut-être plus facilement que le bien, puisque le péché originel a vicié notre nature, nous a faits faibles devant la tentation. Apprenez donc à vos enfants à aimer le bien, la vertu. Développez surtout en eux la conscience et la volonté. Apprenez-leur à connaître leur devoir et à vouloir le remplir. On se plaint parfois que nous n'ayons plus d'hommes de caractère. N'est-ce pas un peu la faute de nos éducateurs ? Si on exerçait les enfants à vouloir, quand ils sont jeunes, à observer le règlement de l'école, par exemple, non par crainte de la punition, mais par esprit de devoir, par volonté de s'y conformer, est-ce que les caractères ne se fortifieraient pas, ne se viriliseraient pas davantage ?

J'ai parlé de punition. Voilà encore un devoir de l'instituteur. Il doit sans doute aimer le bien et le faire pratiquer par amour pour lui-même, mais il est des enfants rebelles à ce sentiment rebelles à la discipline. Quand ils font mal, il faut les corriger. Et ne dites pas qu'il est bien pénible d'infliger des châtiments à de jeunes enfants. Celui qui aime bien, châtie bien, et c'est parce que vous aimez vos enfants que vous devez les corriger de leurs défauts. Est-ce à dire que ces châtiments doivent aller jusqu'à la brutalité, doivent mettre en danger la santé de vos élèves ? Evidemment non ! Le châtiment modéré est légitime, il est même une preuve d'affection vraie ; la brutalité est une erreur et un crime : elle ne corrige pas, elle engendre la rancune et la haine. La fermeté n'exclut pas la douceur, mais en est au contraire la compagne nécessaire.

Mais si vous aimez sincèrement vos enfants, — et c'est là votre premier devoir, puisque vous remplacez auprès d'eux leurs parents, — vous les élèverez plus sûrement encore par l'exemple.

Les paroles s'oublient facilement. Elles font rarement une impression durable. L'exemple, au contraire, est contagieux. Si le proverbe "tel père, tel fils" ou "tel maître, tel élève" est vrai, c'est parce que l'exemple a une force à nulle autre comparable. Donnez donc l'exemple à vos enfants. Apprenez-leur à aimer la vertu et la vérité.

Mais vous n'êtes pas seulement les représentants des parents, vous êtes aussi ceux de l'Eglise. Elle aussi, elle est mère des enfants que vous instruisez. C'est elle qui leur a donné non pas la vie du corps, ni même la vie naturelle de l'âme, mais la vie surnaturelle de la grâce, la vie qui les a faits enfants de Dieu et héritiers du ciel. Ce n'est donc pas seulement comme gardienne de la loi naturelle sur la terre, comme la déléguée de Dieu pour surveiller l'accomplissement de tous les devoirs, que l'Eglise a droit de s'intéresser à l'éducation des enfants, c'est aussi comme mère. Vous êtes aussi ses mandataires auprès des enfants. Vous devez donc faire ce qu'elle vous demande, ce qu'elle vous commande même avec toute son autorité. Et que vous commande-t-elle ? De donner, avant tout, une éducation religieuse. Et une éducation religieuse, ce n'est pas une demi-heure de catéchisme au commencement ou à la fin des classes, c'est tout l'enseignement pénétré de la foi, c'est la religion se fondant en quelque sorte avec tout enseignement, même le plus profane. Quelle que soit la matière que vous enseignez, vous pouvez toujours, par les exemples, les digressions, les réflexions, faire naître des pensées de foi, d'espérance et de charité. Donnez à vos élèves des convictions religieuses solides et inébranlables, faites aimer votre foi, faites-la pratiquer. "Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme des étoiles dans les éternités perpétuelles" ; enseignez donc la justice ; c'est à-dire apprenez à vos élèves à être justes, de ces justes que Dieu appelle au triomphe éternel ; et Sambeaux lumineux sur la terre, vous serez encore des lumières là-haut. C'est ainsi que votre mission sera une mission utile à notre race, parce que les hommes religieux sont les hommes qui réussissent : "cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît". C'est ainsi que votre mission sera glorieuse pour Dieu et par conséquent pour vous, puisque Dieu glorifiera au ciel ceux qui l'auront glorifié sur la terre.

Voici maintenant

LE PROGRAMME DU CONGRES

MARDI, 4 AOUT 1908

8.30 heures du matin

Conférence de M. l'abbé Cardin.

Sujet : Comment enseigner le Catéchisme à l'Ecole Primaire.

10 heures du matin

Conférence de M. N. Tremblay, professeur à l'école normale Laval.

Sujet : L'enseignement de la langue maternell.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence par le même.

Sujet : Continuation du même sujet.

3me JOUR—MERCREDI, 5 AOUT

8.30 heures du matin

Conférence de M. J. Abern, professeur à l'école normale Laval.

Sujet: Enseignement de l'arithmétique à l'école élémentaire.

10 heures du matin

Conférence par le même.

Sujet : Enseignement de l'arithmétique à l'école primaire intermédiaire.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. Adj. Rivard, professeur d'élocution à l'Université Laval de Québec.

Sujet : Le parler français à l'école primaire.

4me JOUR. — JEUDI, 6 AOUT 1908

8.30 heures du matin

Conférence de M. F. Liénard, instituteur de Montréal.

Sujet : Leçons de choses.

10 heures du matin

Conférence de M. Blais, professeur à l'école normale Laval.

Sujet : L'enseignement de l'histoire du Canada à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. C. Lefèvre, professeur à l'école normale Laval.

Sujet : L'enseignement du dessin à l'école primaire.

5me JOUR—VENDREDI, 7 AOUT 1908

8.30 heures du matin

Conférence de M. H. Nansot, inspecteur d'écoles, Québec.

Sujet : Conciliation entre le besoin d'activité chez les enfants et les exigences de la discipline.

10 heures du matin

Conférence de M. J. P. LaBarre, principal de l'Ecole Champlain, à Montréal.

Sujet: L'enseignement de la grammaire française à l'école primaire.

2.30 heures de l'après-midi

Conférence de M. O. E. Dallaire, directeur de l'Ecole d'industrie laitière, St-Hyacinthe.

Sujet : L'enseignement de l'agriculture à l'école primaire.

6me JOUR—SAMEDI, 8 AOUT 1908.

Clôture du Congrès.

UN AVIATEUR MONTREALAIS

LONDRES, 4. — Un télégramme de Paris, annonce qu'un inventeur de Montréal, M. Roumegoux, est arrivé en cette ville pour faire des expériences avec un aéroplane, de son invention. Il fera ses premiers essais dans quelques jours à Coulettes.

DERNIERS ECHOS DES FETES DE QUEBEC

Timbres coupés en deux. — Un cadeau à la princesse de Galles. — Lord Roberts et nos troupes. — Remerciements.

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 4. — L'usage des timbres commémoratifs des fêtes du IIIe Centenaire ont donné lieu à des petites erreurs assez comiques. Des naifs ayant à se servir de ces timbres, voyant qu'ils avaient deux fois la dimension des autres, et qu'ils portaient deux figures, se sont appliqués à les couper au milieu pour les faire servir à l'expédition de deux lettres au lieu d'une.

—o—

Quelques heures avant le départ de Son Altesse Royale le Prince de Galles de la citadelle, le lieutenant-gouverneur Fraser, le premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Murphy, et l'hon. M. Fielding, sont allés lui présenter, pour la princesse de Galles, au nom de la population de la Nouvelle-Ecosse, un manteau en vison d'une richesse extraordinaire. Les peaux ont été admirablement préparées et le manteau est orné de boutons d'or de 24 carats, ornés de perles de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que d'améthistes. Ce manteau a coûté $6,000.

—o—

Si l'on ne compte pas par centaines les victimes de vols, comme l'on s'y attendait un peu, durant le temps des fêtes, c'est bien grâce au travail si actif de la police locale, secondée des détectives américains et des policiers de Toronto. Formé du chef Trudel et tous ses détectives de Québec, le sous-chef Walsh, les détectives Walsh et Defoy, leurs vingt sergents et leurs soixante-deux constables, le corps de police des fêtes attendait depuis longtemps, et tous ces hommes étaient prêts à toute éventualité.

Outre ce corps de police régulier, il y a eu, à Québec, durant le séjour des troupes, un corps de police militaire chargé spécialement de maintenir l'ordre dans l'armée. On comptait dans ce corps policier, sous les ordres du capitaine Buchan, cent soldats-constables, dont douze montaient la garde à cheval.

—o—

Après la grande revue militaire sur les Plaines d'Abraham, Lord Roberts câblait au roi que cette revue avait été un très grand succès et qu'il avait été particulièrement frappé de la précision, de l'ordre et de la parfaite organisation de notre armée.

—o—

L'hon. R. Turner a reçu une lettre du vice-amiral Curzon-Horne, le remerciant de la magnifique excursion qu'il avait organisée pour mille de ses matelots au Lac St-Joseph, et de la cordiale réception qu'ils ont eue à cet endroit.

—o—

Depuis l'émission des timbres du IIIe Centenaire, il s'est vendu 29 millions de ces timbres, formant une somme de $589,000. Il y a eu des demandes de tous les pays, de la part des collectionneurs. L'édition de ces timbres sera épuisée dans quelques jours et l'on n'en imprimera pas d'autres.

—o—

A la fin de la dernière représentation des spectacles historiques, tous les figurants se sont réunis sur la grande estrade et là, appelant M. F. Lascelle, ils lui présentèrent un magnifique bouquet. Cette scène fut accueillie par un tonnerre d'applaudissements de la part des spectateurs. M. Lascelle, très ému, remercia ses figurants de leur délicate attention.

—o—

Au cours des fêtes, le vieux marquis de Lévis, à qui la distance et les ans ne peuvent faire oublier les relations amicales du passé, a fait une longue visite à Mgr Gauvreau, de Saint-Roch. Il était accompagné du marquis de Lévis-Mirepoix et du comte Bertrand de Montcalm.

—o—

Les hôtes officiels du Canada, durant les fêtes du IIIe Centenaire, avec plusieurs de leurs amis, avaient fait préparer pour le colonel Scott et son assistant, M. Hawkins, un magnifique souvenir de leur visite, et de l'amabilité dont ils ont été l'objet de la part du colonel. Malheureusement, ce souvenir n'est pas arrivé pour être présenter avant le départ de quelques-uns de ces hôtes.

—o—

Sa G. Mgr Begin a reçu de l'amiral anglais Curzon Horne, commandant en chef de l'escadre anglaise, la lettre suivante :

"A bord de l' "Exmonth",
28 juillet 1908.

"Monseigneur,

"Avant de laisser Québec, je veux vous remercier ainsi que tous les membres de votre clergé, qui ont facilité aux officiers, sous-officiers et marins de la flotte, l'accomplissement de leurs devoirs religieux ; je vous remercie également de toutes les bontés que vous nous avez témoignées à l'occasion de notre si intéressante visite au Canada, pour les fêtes du IIIe Centenaire de la fondation de Québec.

"Je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer l'assurance de ma plus haute et respectueuse estime et de me permettre de me souscrire,

"Votre obéissant serviteur,

A. E. CURZON-HORNE,

"Vice-amiral, Commandant-en-chef de la flotte de l'Atlantique."

—o—

A peu près toutes les rues et tous les édifices ont dépanillé leurs parures de fêtes. Les écussons, les drapeaux sont descendus. Les illuminations ne brillent plus.

—o—

Après la dernière représentation des "pageants", il y a eu une agréable réunion au Manège. Les membres des deux corps de Grenadiers anglais et français fraternisèrent ensemble d'agréable manière. Il y eut des discours prononcés par le capitaine Price, commandant des Grenadiers anglais et le major Chabot, commandant des Grenadiers français. A la requête des Grenadiers anglais, le lieutenant Torrance présenta les couleurs du régiment au capitaine Price, pour être remises à Mme Price. La bande dite "Royal Americans" était aussi présents à cette réunion.

IL MEURT ASPHYXIE

UN HOMME TROUVE A DEMI ASPHYXIE PAR LE GAZ D'ECLAIRAGE, SUCCOMBE SANS AVOIR REPRIS CONNAISSANCE

Vers huit heures, ce matin, est décédé à l'hôpital Victoria, à la suite d'une asphyxie par le gaz, M. Théophile Théberge, dont la famille habite rue Saint-Laurent, No. 7967, à Saint-Louis du Mile-End.

M. Théberge avait été conduit à l'hôpital dimanche midi dans un état triste à voir. Les médecins avaient d'abord cru que le malade reviendrait à la santé, mais cette nuit, il y eût complication, et ce matin, il expirait sans avoir repris connaissance.

Cet accident s'est produit de la façon suivante : Dimanche midi, la maîtresse de la maison trouvant que M. Théberge tardait à venir prendre son dîner, se rendit à sa chambre. Elle le trouva couché dans son lit, la figure contractée, et presqu'asphyxié par le gaz d'éclairage, qui coulait du bec qu'il avait oublié de fermer. Un médecin fut aussitôt mandé. Celui-ci conseilla à la dame de la maison de faire transporter, sans retard, le malade dans un hôpital.

M. Théberge était âgé de 65 ans.

M. BOURASSA EN BELGIQUE

On affirme qu'il revient avec de nouveaux documents

On affirme que M. Henri Bourassa, député de Saint-Jacques et de Saint-Hyacinthe à la législature de Québec, est allé passer quelques semaines en Belgique, et qu'il aura de nouveaux détails à donner sur l'affaire de l'Abbitibi, à son retour.

Le voyage de M. Bourassa aurait donc eu un autre but que l'amélioration de sa santé.

La "Gazette" dit que le député de Saint-Jacques a eu en Belgique des entrevues avec des hommes politiques belges importants, sans compter le baron de l'Epine.

M. Bourassa est attendu à Montréal dans une quinzaine de jours.

MORT DU Dr VON LUCANUS

BERLIN, 4 — Le Dr Frederick F H Von Lucanus, chef du cabinet civil de l'Empereur Guillaume, est mort ici aujourd'hui. Il était né en 1851.

ELEVATEURS EN CENDRES

DEUX ELEVATHURS REMPLIS DE GRAINS SONT CONSUMES, HIER, A CHICAGO. LES PERTES S'ELEVENT A $1,000,000

CHICAGO, 4. — Le feu a détruit hier les élévateurs Burlington E et F et le magasin de marchandises voisin. Les pertes totales s'élèvent à $1,000,000 et rien que pour les grains dont la Cie Armour était propriétaire, à $100,000. Personne, croit-on, n'a été blessé. On suppose que le feu s'est déclaré dans le magasin de marchandises Burlington par suite d'une cigarette qu'un ouvrier aurait jetée tomber, encore enflammée près de plusieurs tonneaux contenant des produits chimiques.

ILS RETOURNENT A L'OUVRAGE

SIDNEY, N.-E., 4. — Après une session de trois semaines du Bureau de Conciliation aux mines de Sydney, la "Nova Scotia Steel and Coal Co.", est arrivée à s'entendre avec ses employés, samedi dernier.

L'accord, tel qu'accepté par le Bureau, a été soumis aux diverses sections vendredi qui ont voté pour ainsi que le sous-conseil. Toutes les sections, sauf celle de Pretoria No 3, se sont déclarées en faveur de la nouvelle entente.

Le document a été signé par le gérant T. J. Brown, au nom de la Cie; par John Moffatt, J. F. McLachlan, Ed. Gallagher et James Dorsay, au nom des ouvriers, et par le professeur Shortt et J. W. Maddin, comme membres du Bureau de Conciliation.

Suivant les termes de ce nouvel accord, le tarif antérieur dans la mine de charbon No 3, est réduit comme suit :

Les machinistes, 1-2 cent par tonne, les "shot forers", 1 cent par tonne, les autres ouvriers cinq cents par tonne. De cette façon une économie de $550 par mois est effectuée, somme à laquelle la Cie consent à ajouter $300 par mois. Ce total de $856 par mois, ou $10,000 par année, sera employé d'abord à augmenter le tarif du prix payé aux journaliers, de $1.38 à $1.43 et d'augmenter le tarif de paiement dans la mine No 1.

LA GREVE A PARIS

PARIS, 4 — Bien que l'on ne croit pas à une grève générale aujourd'hui, le "Gil Blas", le "Siècle", le "Radical", la "Petite République" et la "Libre Parole", n'ont pas eu d'édition aujourd'hui.

LES FRUITS DE LA TERRE

Semblent être le moyen de la nature pour maintenir l'homme en santé et enrayer la maladie.

Les céréales, les légumes et la viande fournissent les éléments dont l'homme a besoin pour se nourrir. Cependant, les fruits—bien qu'ils aient peu de valeur nutritive—sont absolument nécessaires à la santé parfaite.

Des recherches minutieuses ont démontré que tous les fruits ordinaires agissent sur le foie, les reins, les intestins et la peau. Ce sont les organes qui débarrassent le corps des tissus et des produits de rebut, et les jus de fruits les stimulent à une action plus vigoureuse, maintenant ainsi tout le corps propre et sain.

Mais peu de personnes mangent des fruits en quantité suffisante. Réalisant ce fait, après plusieurs années d'expériences, un éminent médecin canadien réussit à combiner les jus de pommes, d'oranges, de figues et de pruneaux d'une telle manière que l'action médicinale en est multipliée plusieurs fois. Puis il ajouta d'excellents toniques et préparа la combinaison sous forme de tablettes appelées "Fruit-a-tives". Ils sont réellement le remède de la nature contre la constipation, l'indigestion, la biliosité et les maux d'estomac. Doux comme la nature elle-même—mais plus prompts et plus efficaces.

Vendus chez les marchands à 50c la boîte—6 boîtes pour $2.50—Boîte d'essai 25c. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

NOS AMUSEMENTS

OUIMETOSCOPE.

Cette semaine, commence au Ouimetoscope, l'exhibition des vues des fêtes du tricentenaire. C'est un programme qui en vaut la peine. Il y a eu salle comble, hier, aux deux séances et M. Ouimet affirme de nouveau son programme d'avancement pour cette saison, par les numéros choisis de la semaine d'ouverture.

Deux rentrées ont été accueillies avec enthousiasme. Ce sont celles de la petite Augustine, épatante dans "Two little baby Shoes" et "Mon petit Jean", et celle d'Harmant, d'un tordant incomparable dans la scène archi comique, intitulée "Les Museaux dorés". Dalberty a été très applaudi dans "La croix du chemin" et "Visite à Ninon."

Quant au programme des vues, il se compose de primeurs intéressantes : La fortune de l'Oncle ; les Oiseaux savants ; les fêtes du Tricentenaire de Québec. Ce n'est ici que la première série des films pris par M. Ouimet, mais ils sont parfaits et ont obtenu un grand succès. Il y a aussi le bal masqué ; Jeunesse susceptible ; les ponpons de Miss Hold; le nettoyeur à air comprimé ; le fluide merveilleux ; duel domestique; le secret du masque de fer ; dans la politique pardessus la tête ; la cure d'eau ; le petit magicien.

PARC SOHMER.

Les représentations de cette semaine s'annoncent comme devant obtenir le plus éclatant succès, à cause de la nouveauté et de l'excellence de tous les numéros qui composent le programme, qui est ainsi combiné;

Miss Adeline Francis, chanteuse de genre, étoile des grandes scènes américaines.

Les trois Tom Jack, nouveauté musicale. Ces artistes arrivent d'Europe, où ils ont fait sensation. C'est un numéro charmant.

Le trio Oliver, acrobates sur fil de fer, accomplissant les tours les plus difficiles avec la plus parfaite aisance.

Delmar et Delmar, équilibristes fameux qui, par leur audace, donnent la chair de poule à tous les spectateurs.

La troupe des lions de mer du capitaine Webb. Les exercices d'intelligence et d'adresse exécutés par ces animaux déconcertent vraiment l'imagination. C'est une des plus puissantes attractions de la saison.

La musique du Parc dans son splendide répertoire de concert.

Orchestrophone, jeux, promenade, illuminations tous les soirs jusqu'à minuit. Soirées de gala les mercredis et vendredis.

L'avez-vous vue ?
LA FABRIQUE
Miniature du Shredded Wheat
En pleine opération chez
Dupuis Frères Limitée,
Le Grand Magasin à Rayons de l'Est 447-449 Ste-Catherine Est.
Voyez l'intéressant procédé de fabriquer, la plus pure, la plus nette et la plus nutritive des céréales au monde, et goûtez à QUELQUES PLATS DELICIEUX DE SHREDDED WHEAT.
UN PLAT CANADIEN POUR LES CANADIENS
4.8.11.15

HAUSSE A NEW-YORK

Toutes les valeurs font des gains considérables. — Montréal est ferme

La Bourse de Montréal a été inactive, mais ferme, aux cotes les plus hautes d'hier.

Le Mexican a conduit la hate. Il s'en est vendu 400 parts à 69 7-8. L'Illinois a touché 87 avec 110 parts.

LE SOO A 117.

Le Soo, chemin de fer contrôlé par le C.P.R., a encore gagné du terrain, mais il a été plus ou moins négligé. Il s'est placé à 117.

Le C.P.R., a été tout-à-fait ignoré. Il n'a pas même été coté.

AUTRES VALEURS

Le Power a fait preuve d'une grande fermeté. Vingt parts ont changé de mains à 95 1-2.

Le Twins a touché 91 avec 50 parts, le Détroit 41 5-8 avec 50 parts aussi. Ces deux tractions sont restées stationnaires. Quant au Street et au Toronto, ils ont été négligés.

L'Iron a fléchi à 16. Ouvert à 51 7-8, le Rio clôture à 52, et 125 parts ont été achetées. Il s'est vendu 50 parts du Lake of Woods à 89 1-2.

BOURSE DE NEW-YORK

Le marché de Wall Street a été fort et modérément actif. Il semble que le mouvement de hausse va se prolonger toute la semaine.

Les transactions ont lieu surtout entre professionnels, qui ont la chance de réaliser de gros profits à la hausse.

FLUCTUATIONS DES VALEURS

L'Am. Loc. monta de 56 1-4 à 57 3-8, le Cuivre de 77 3-4 à 78 1-4. Le Smelter avança de 89 1-2 à 90 3-8 et l'Anaconda de 47 3-4 à 48 1-8. Le Sucre se plaça à 132 1-4 après être ouvert à 131 1-2.

Le C.P.R. grimpa de 172 3-4 à 173 3-4, le St-Paul de 141 1-4 à 142 5-8 et le Great Northern de 136 1-4 à 136 1-2.

Le Northern Pac. monta de 141 à 142 3-4, le Pennsylvanie de 124 7-8 à 125 7-8, le Reaning de 121 3-4 à 123 1-4, le Southern Pac. de 92 7-8 à 93 1-2 et l'Union Pac. de 154 1-2 à 155 3-4.

BOURSE DE MONTREAL

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 4 août 1908.

Valeurs	Vend.	Ach.	Valeurs	Vend.	Ach.
Bell Tel. Co	138	....	Banks—		
B.C.P.A.A	72	.....	B. N. A..	145	....
do B	72	.....	Com'ce..	.....	158
Can. Conv.	50	.....	Dominion.	....	....
Can. Pac.	174	173½	East. Town	.....	149
Det. El. Ry	41½	41	Hochelaga	136	.....
D. Coal. Co.	57	56½	Imperial	....	....
do pfd.	100	98	Merchants	....	154½
Dominion I.	16	15½	Molsons	.....	....
do pfd.	65	64½	Montreal	234	233½
Duluth Co.	16	15	Nationale.	....	....
do pfd.	....	....	New Brun.	....	....
Halif. El. Ry	99½	98	Nova Scot.	277½	....
Havana. El	27	23½	Ottawa	....	....
do pfd.	75	71½	Quebec	128	124
Ill. Trac. Pfd	88	87½	Royal	218	.....
Int. C. Coke	61½	59	Standard.	....	....
Int. C. I. Co'm	....	.....	Union	....	....
Int. C. I. Pfd.	....	122	Toronto	.....	....
L. of W. c.	89½	89	Union.	136	132
do pfd.	....	112	Cottons—		
Laur. Paper	108	101½	Can. C. C. Co	50	47½
do pfd.	112	104	D. Textile	42½	41½
Mackay c.	70½	69½	D. Tex. Pfd	85	84½
do pfd.	93½	89½	Montréal	118	105
Mex. L. & P.	70	69½			
do pfd.	104	103½	Bonds—		
Minn. St. P.	117	116½			
Mt. L. H. P.	85½	85½	Bell Tel.	103	....
Mont. St. Ry.	175	174	C. C. Cot.	....	90
New St. Ry.	....	.....	Can. Conv.	87½	87
M. L. D. Co.	....	.....	Dom. Coal	92½	91
do pfd.	....	....	Dom. Cot.	93½	92½
Marconi W.	....	....	Do. I. Steel	77	76½
Mont. L. H.	....	....	Hal. Tram	....	96
Mt. St. L. W.	....	65	Hav. El. Ry	88	....
do pfd.	....	93	K'un. Mill	101½	100
Mt. T. gr Co	138	135	L. of the W.	105½	104½
Niplssing	7½	7⅜	Laur. P. per	111	107
Nor. Ohio	.....	....	Mag. la. Dev	....	....
N. S. St. C	48½	47	Mex. El. C	84½	83½
do pfd	....	108	Mex. L. P.	....	87½
N. W. Land	110	....	Mt. L. H. P.	....	.....
Ogilvie M. c	106	105	Mont. St. Ry	100	.....
do pfd	117	116½	Mt. Ware'n	....	....
Penn. Ltd.	35	34½	N. S. St. Co	105½	103
do pfd.	....	....	Nova Sco.	....	102½
R. C. Nav.	78	75	Og'vie st'g	116½	105
R. J. L. & C.	53½	52	Price Bros	105	100
Rio Paulo.	139½	138½	Sciche. Ont.	....	100
S. W. P. Co.	70	69½	Slo de Jan	86	85½
St. J. El. Ry	....	97	Sao Paulo	....	96
Toledo	9	8½	St. John R'y	....	....
Toronto	105½	105	Tex. Sec. A	....	95
Tri. Cit. pfd	....	....	do B	....	85
Twin. City	91	90½	do C	90	85
West India	....	....	do D	....	85
Winnipeg	....	159	West India	85	80
Wind. H'y.	....	....	Winnip. E.	101½	100

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Scotia—5 à 48.
L. of W. Pfd.—3 à 112 1-2.
Mex. Elec. Bs.—$16,000 à 84 5-8.
Bell. Com.—101 à 158.
E. T. Bk.—1 à 149.
Bk. Mont.—25 à 204.
Soo. Com.—25 à 117.
Bk. Toronto—4 à 211 3-4.
Can. Pac.—25 à 174.
L. of Woods.—16 à 89 1-2, 1 à 89 3-4, 5 à 89 1-2.
Iron—25 à 16.
Illinois Pfd.—110 à 87, 25 à 88 1-4.
Power—2 à 96 3-4, 25 à 96 1-2.
Coal—15 à 55 1-2, 5 à 56 1-2.
Mackay—5 à 70 1-4.
Toledo—15 à 9.
Twins—25 à 90 7-8, 25 à 91.
Mexican—100 à 70, 25 à 69 1-2, 100 à 69 3-8, 50 à 63 1-2, 50 à 69 3-4, 50 à 69 7-8, 25 à 69 3-4.
Toronto Ry.—9 à 104 1-2, 20 à 105.
Rio—100 à 51 7-8, 25 à 52.
Détroit—50 à 41 5-8.
Coal Pfd.—4 à 96 3-4.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Détroit Unit.—60 à 41, 10 à 41.
Dom. Iron Com.—125 à 15 7-8.
Mont. Power—10 à 95 1-2, 12 à 95 3-4, 25 à 95 1-2.
Mont. Street.—10 à 174 1-2, 25 à 174 5-8.
Rio—75 à 52.
Bk. British—12 à 142 1-2.
Illinois—25 à 87.
Can. Pac. Rwy.—50 à 173, 25 à 173 1-8.
Dominion Coal—5 à 57, 25 à 57 3-4, 50 à 58 1-2, 50 à 59 1-2, 25 à 59 1-2, 25 à 60, 25 à 60.
Bk. Mont.—20 à 234.
Tex. Bonds.—1000 à 85 1-2.
Toronto Rls.—10 à 105.
Twin City R.T.—25 à 91, 25 à 91 1-4, 25 à 91 1-2.
Mexican Comm.—10 à 69 3-4, 25 à 69 7-8.
Soo Com.—25 à 117, 25 à 116 7-8.
D. Iron Bonds—12,000 à 77.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les recettes du C.P.R., du 21 au 23 juillet 1908, se sont élevées à $1,206,000, contre $2,282,000 durant la période correspondante de 1907, soit une diminution de $292,000.

CHAMBRE DE COMPENSATIONS

Les compensations des banques de Toronto, pour le mois de juillet, se sont élevées à $96,265,847, une augmentation de $5,317,004 sur le mois précédent, mais une diminution de $12,856,651 comparée avec juillet, l'année dernière.

Pour les sept mois de l'année, les compensations ont atteint un total de $674,941,499, une diminution de $94,999,819 comparée avec la période correspondante de l'année dernière.

LE TOLEDO

Le comité des détenteurs d'obligations du Toledo Railway & Light, comprenant MM. J. R. Nutt, W. L. Hale, Geo. W. Halle et W. W. Miller, a tenu une conférence à Toledo. Les directeurs ont aussi tenu une conférence. Les deux assemblées ajournèrent à mardi prochain.

M. H. A. Everett ayant démissionné comme président et directeur de la compagnie, la question d'un successeur est venue sur le tapis. Mais la nomination d'un président sera faite plus tard. M. Smith a été élu directeur en remplacement de M. Everett.

A la prochaine assemblée, la question d'un nouveau gérant général, celle d'un renouvellement de franchises et l'évaluation de la propriété en vue d'une réorganisation complète de la compagnie seront étudiées.

MARCHE DE MONTREAL

FROMAGE—Demande assez inactive, prix fermes. Nous cotons : Ontario, 12 1-4c à 12 1-2c ; Québec 12c à 12 1-4c la livre.

On a reçu hier, 11,608 boîtes comparées à 20,945 boîtes pour la date correspondante de l'année dernière. La semaine dernière, il a été expédié de Montréal en Angleterre, 77,428 boîtes comparées à 76,263 boîtes pour la semaine précédente et à 72,626 boîtes pour la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, il a été expédié de Montréal 761,003 boîtes contre 891,112 boîtes pour la semaine correspondante de l'année dernière.

BEURRE — Demande active, légère tendance à la baisse. On cote comme suit : crémeries de premier choix, 23 1-4c à 24c en gros lots ; 24 1-2c la livre en petits lots.

On a reçu, hier, 1,361 colis comparés à 4,780 colis pour la date correspondante de l'année dernière. Il a été exporté 5,822 colis de beurre contre 2,621 colis pour la semaine précédente et 9,439 colis pour la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, il a été exporté 56,223 colis comparés à 36,062 pour la période correspondante de l'année dernière.

OEUFS—Bonne demande, prix sans changement. Nous cotons : lots choisis, 23c ; No 1, 20c ; No 2, 16c la douzaine.

La semaine dernière, on a reçu 4,372 caisses comparées à 3,461 caisses pour la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, on a reçu 122,915 caisses comparées à 108,396 caisses pour la période correspondante de l'année dernière.

PORC FRAIS.—Le marché est ferme avec bonne demande. On vend le porc frais de l'abattoir $16 à $16.25 le 100 livres.

FARINES.—Nous cotons : patentes de blé de printemps, choix, $4.10 ; secondes, $3.90 ; patentes de blé d'hiver, $3.60 ; straight rollers, $3.30 à $3.50 ; straight rollers en sacs $1.90 à $2.10 ; extras, $1.95 à $1.75 ; farine d'avoine, $2.37 1-2 ; farine de blé-d'inde, $1.85 à $1.95 le sac.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beaubien & Cie., courtiers, 104 rue St-François Xavier, nous fournissent le rapport suivant :

Montréal, 4 août 1908.

Valeurs	Ouv.	Fer.	Valeurs	Ouv.	Fer.
Am. Car F.	39½	39½	Le. Nash.	108½	110½
do pf	....	....	Mac. Com.	69½	69½
Am. C. Oil	35	35½	do pfd	....	....
Am. Loc. Co	56¼	57⅛	Miss. Pac.	57⅞	57½
A. L. Cop.	77¾	78¼	Norfolk W.	73½	73⅝
Am. Sm. Co	89½	90⅜	Nort. Pac.	141	142⅜
do prf.	....	....	M. St. P. & M	116½	116¾
Anaconda.	47⅝	48⅛	do prf.	....	....
A. Sug. R. Co	131½	132½	N. Y. C. H.	108	108¾
A. T. & S. F.	87	87¾	N. Y. O. W.	42½	43¼
do prf.	91	91	Nat. Lead C	77⅜	77¾
Balt. & Ohio	91½	91⅝	North Am	65¾	65⅞
B. R. T.	53	53½	Pac. Mail	25	25
C. & Al. Co.	....	....	Penn. R. R.	124¾	125⅛
Can. Pac.	172½	173½	P. Steel Co.	....	....
Ches. & Ohio	43⅝	44¼	People Gas	94¾	95
C. & N. W.	135⅜	136⅝	Pull. R.	121¾	123¾
C. M. & St. P.	141¾	142⅜	do 1 pri	....	....
C. C. C. & N. Y.	138½	139½	do 11 pri	....	....
Col. F. & I.	42½	43	R. Island	17⅜	17⅝
C. C. C. & S. L.	96½	96⅝	Sloss. shef.	62⅝	63⅜
D. L. & W.	....	....	South R. co	198	200
Del. & Hud.	169	169	do pri.	30½	31¼
Del. D. Ry.	....	....	South Pac.	72⅞	73⅜
D. R. G. Co.	....	....	Ten. C. I.	....	....
do pfd	....	....	Texas Pac.	25	25
D. S. S. At	....	....	Toledo.	9½	9¾
do prf.	....	....	Twin City	91	91
Erie Rail'y	24¼	24¾	U. S. S. com	44¼	45¾
do 1 pr.	....	....	do pri.	109½	110¾
do 1 pr.	40¾	40¾	U. S. Rub. c	33¾	33⅝
Great We.	7¾	7¾	do pri.	....	....
Geo. Elec.	146¼	146¾	U. Pacif. Co.	154½	155½
Great N.	135⅝	137⅜	do pri	....	....
Hav. Con.	....	....	Wabash.	13¼	13¾
do pf	....	....	do pri	28½	29¼
Il Cent	140	140¾	West U. Tel.	56	56
Lou. & Co	32	32¼	Wis. C. com	....	....
do pref.	84	84			

Les valeurs Canadiennes

Leur rendement actuel

	Prix	Dividende	Rend. P. C.
Bell Telep.	136	8	5.89
C. P. R.	172	7	4.65
Dom. Coal com.	56	4	7.14
Dom. Coal pfd.	99	7	7.07
Dom. Textile com.	42	5	11.90
Dom. Textile pfd.	84	7	8.33
Halifax Street.	98	6	6.12
Mont. Street.	174	10	5.75
Toronto Street.	164	6	3.65
Twin City.	91	5	5.49
Illinois Trac. pfd.	87	6	6.90
L. of Woods com.	89	6	7.87
L. of Woods pfd.	110	7	6.36
Mont. Steel com.	65	7	10.77
Mont. Steel pfd.	93	7	7.53
Mont. Power.	95	6	6.32
Mont. Telegraph.	135	8	5.93
Mont. Cotton.	105	8	7.62
Minn. St. Paul & Soo.	117	6	5.13
Mackay com.	70	4	5.71
Mackay pfd.	69	4	5.80
Ogilvies pfd.	116	7	6.03
R. & O. Nav.	75	5	6.67
Shaw. W. & P.	70	4	5.71
BANQUES			
Commerce.	166	8	5.13
Montreal.	233	10	4.28
Molsons.	185	10	5.12
Merchants.	154	8	5.19
Hochelaga.	136	8	5.88

MME ANDRE D'HO

De Saint-Alexis des Monts, décédée



STALEXIS DES MONTS, 4. —Vendredi dernier, la mort enlevait à l'affection de tous les siens, Mme Marie-Louise Auger, épouse de M. André D'ho.

Les funérailles ont eu lieu hier matin, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

M. l'abbé J. A. Lesieur officiait à la communion, M. C. O. Milot, élève du collège de Joliette, rendit avec âme 'O Christe Salvator mundi'

La défunte qui n'était âgée que de 33 ans, a succombé à une maladie de poitrine qui la minait depuis longtemps.

Elle laisse pour déplorer sa perte outre son époux, six enfants: Jean-Baptiste, Charles, tous deux élèves du séminaire de Joliette; Aurore, Armand, Eugène et Oswald, âgé de quatre ans.

Les membres de l'union St-Joseph assistèrent en corps aux funérailles.

A la famille en deuil nous offrons nos plus sincères condoléances.

HORS DE DANGER

La petite Annette Charbonneau, qui a été si brutalement assaillie, dimanche midi, et qui est sous les soins des médecins à l'hôpital Notre-Dame, est maintenant hors de danger. A moins de complications sérieuses, son séjour à l'hôpital sera de courte durée.

LES HORREURS DE CE DESASTRE

Dernières dépêches au sujet de l'immense conflagration qui vient de jeter le deuil et la ruine dans une partie de la Colombie Anglaise.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

FERNIE, 4—La ville est aujourd'hui est impossible à décrire. Des ruines, qui se dressent un peu partout, des platras dans de la poussière de cendre, quelques pans de murs noircis, voilà ce qui reste d'une ville tout-à-l'heure intensive de vie commerciale et industrielle, voilà à quoi se réduisent les beaux édifices des banques, des hôtels, des magasins; les rues résidentielles ont été transformées en un champs de destruction et d'hécatombe.

Dans la partie ouest de la ville, on a trouvé le corps de Walter Lord, de sa femme et de ses petits enfants, enfouis au fond d'un puits, où ils avaient cherché refuge, pour se soustraire à la vague des flammes. Au lieu du salut, ils y ont trouvé la mort, car ils furent suffoqués par la fumée et le gaz.

Incidemment le malheureux Ford avait failli être enterré vivant en tombant dans le puits d'une mine, il y a quelques jours et on l'en avait retiré sain et sauf.

Le nombre des morts se multiplie. —Une vieille femme a été brûlée à mort. Laura Belli une négresse a péri également dans sa maison avec deux autres femmes.

D'autres morts ont été trouvés que l'on n'a pas encore identifiés.

Malgré cette grande épreuve, on ne désespère point et l'on songe déjà à reconstruire Fernie, plus grande qu'auparavant.

DERNIERES DEPECHES

Les communications sont maintenant rétablies avec Fernie et des rapports détaillés du désastre nous sont transmis, qui confirment les nouvelles terribles envoyées hier. Bien que le feu soit toujours en fureur, dans plusieurs localités environnantes, nous pouvons assurer que Hosmer et Michel n'ont pas souffert, grâce à un gros vent soufflant dans une direction opposée.

Les morts sont en assez grand nombre, mais pas autant que l'annonçaient les premières dépêches. On estime que les morts sont au nombre d'environ 60. Trente-deux cadavres ont déjà été retrouvés, et la plupart n'ont pu être identifiés.

Bien que des milliers de gerbiers aient été ruinés par l'incendie, les secours ont été si bien organisés que ceux qui sont sans abri sont très rares, et de grandes quantités de nourriture et d'habillements ont été envoyés à Fernie dès que les communications le permirent.

Le travail de déblai est conduit très systématiquement sous la direction du maire Tuttle. Et de plus, deux comités ont été formés pour soulager ceux qui ont souffert.

Les gens sont abrités sous des tentes et dans les maisons qui purent être préservées des flammes.

DERNIERES DEPECHES

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

Des personnes ont été envoyées de tous côtés dans la ville et les environs pour examiner les décombres de toutes les maisons, de façon à pouvoir fournir une liste exacte des cadavres retrouvés. On s'efforce aussi d'établir la liste des personnes disparues. Le comité des finances annonce que les souscriptions s'élèvent déjà au chiffre d'environ $25,000, déjà encaissées, et quantité de secours arrivent de moment en moment. Le montant reçu va être distribué aux milliers de personnes sans abri et sans pain et les souffrances de ces malheureux seront terribles, si l'on ne reçoit pas des secours bien plus considérables encore.

Un certain nombre d'hommes sont arrivés à Nelson, hier soir, en passant à travers la forêt incendiée. De Cranbrook nous vient une histoire sensationnelle. On dit que l'on va pouvoir prouver que trois feux de forêt ont été allumés près de Fernie, feux qui ont consumé toute la ville, dans le but de mettre en liberté cinq individus soupçonnés de faire partie de la "Main Noire" et enfermés dans la prison de Fernie. Il est certain que tandis que la plupart des prisonniers mis en liberté, les cinq individus suspects ont été emmenés, chargés de chaînes, à Cranbrook et qu'ils seront transportés à la prison provinciale à Nelson, un peu plus tard. Les autorités vont ouvrir une enquête au sujet de cette rumeur.

On s'attendait à ce que quelques 500 personnes se réfugiassent à Nelson qui a déjà souscrit $5,000 pour les premiers secours à distribuer, mais une dizaine seulement de fugitifs ont pu atteindre la ville; cet état de choses est dû à la difficulté éprouvée dans le rassemblement des familles.

Les hommes disponibles s'emploient aux besognes urgentes sur le théâtre du sinistre.

Nelson attend, demain, une foule de femmes et d'enfants pour qui elle a préparé des secours.

Les rapports portant à 800 ou 900 le nombre des morts dans ce triste accident, sont exagérés.

LES NOMS DES VICTIMES

(Par dépêche spéc. à la PATRIE.)

VANCOUVER, C. A., 4. — Le nombre des morts à Fernie s'élève maintenant à plus de quarante. Voici les noms des personnes dont les corps ont été retrouvés: Walter Ford, sa femme et deux enfants, corps retrouvés dans un puits où ils avaient cherché refuge; Madame Turner, une infirme que des amies avaient vainement cherché à sauver, J. Anderson, ingénieur aux mines d'Hosmer, corps retrouvé dans un puits d'aerage où le malheureux a été asphyxié, Mme Irena Bell, ainsi que plusieurs autres corps, l'un dans les ruines de l'hôtel Waldorf, l'autre sur les rails des chemins de fer près de Spawood.

Plusieurs personnes se sont certainement noyées en essayant de traverser la rivière Elk et de gagner les îles pour s'y réfugier.

Leur corps n'ont pas encore été retrouvés.

L'AIDE D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à la "Patrie.")

OTTAWA, 4. — Le bureau de contrôle d'Ottawa fera un don aux incendiés de Fernie et l'on n'attend que le retour du maire de Bleue Sea Lake.

"Ottawa qui a reçu de l'aide du monde entier lors de sa grande conflagration, ne peut certainement pas ignorer d'autres villes dans le malheur. La Colombie-Anglaise a fait preuve de générosité à son égard et il n'est que juste de le reconnaître aujourd'hui dans cette calamité, remarque le pro-maire Powell".

On ne sait encore ce que fera le gouvernement fédéral. Il est probable qu'un don en argent sera accordé, bien que pour la conflagration de Trois-Rivières, le gouvernement ait établi le principe que toute aide de ce genre était du domaine provincial. A sa réunion d'aujourd'hui le cabinet étudiera la question qui sera soumise par l'honorable M. Templeman, ministre de la Colombie Anglaise.

Le conseil de la milice a donné ordre au général MacDonald de réunir toutes les tentes du district incendié pour fournir un abri aux victimes du désastre.

POUR LES SINISTRES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 4. — Le bureau de contrôle se réunira, cet après-midi. Une somme de $2,000 sera probablement votée pour les sinistrés de la Colombie-Anglaise.

The Royal Trust Coy,

MONTREAL

CAPITAL

Souscrit - - - - - - $1,000,000.00
Payé - - - - - - - $ 700,000.00
Fonds de Réserve - - - $ 700,000.00

BUREAU DES DIRECTEURS

Le Très Hon. Lord Strathcona et Mont-Royal, G. C. M. G.

PRESIDENT

Hon. Sir Geo. Drummond, K. C. M. G.

VICE PRESIDENT

Sir H. M. Allan, Hon. R. Mackay,
R. B. Angus, A. MacNider,
E. S. Clouston, H. V. Meredith,
E. B. Greenshields, David Morrice,
C. M. Hays, A. T. Paterson,
C. R. Hosmer, James Ross,
Sir W. C. Macdonald,
Sir T. C. Shaughnessy, K.C.V.O.
Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

Bureau et Voute de Sureté pour les Dépôts :

Edifice de la Banque de Montréal,
109 RUE ST-JACQUES

H. ROBERTSON,
Gérant.

Mar-jno

Province de Québec,
District de Montréal,
Comté d'Hochelaga.

CITE DE WESTMOUNT

AVIS PUBLIC

Aux habitants de la Cité de Westmount et à tous ceux que cela peut concerner :

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les rôles d'évaluation pour la Cité de Westmount, faits et préparés par les assesseurs de ladite Cité, d'après l'ordre du Conseil à la date du quatrième jour de mai dernier (1908), ont été dûment déposés au bureau du Conseil de ladite Cité de Westmount, situé au No. 21 rue Stanton, et que lesdits rôles resteront ouverts à l'examen de toutes les parties intéressées ou de leur représentant durant trente (30) jours à partir de cette date.

ET AVIS est, de plus, donné que le Conseil de ladite Cité procédera à la revision et à l'homologation desdits rôles d'évaluation, à l'assemblée dudit Conseil, qui aura lieu le huitième jour de septembre prochain (1908) à huit heures du soir, au lieu ordinaire des réunions dudit Conseil.

DONNE à la Cité de Westmount, ce trente-et-unième jour de juillet, mil neuf cent huit (1908).

A. D. SHIBLEY,
Greffier de la ville.

137-2

Banque d'Hochelaga

Avis de Dividende

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.), égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par année sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 août prochain et sera payable au Bureau-Chef de la Banque en cette Ville et à ses succursales, le et après le premier jour de septembre prochain, aux actionnaires inscrits au régistre le 15 août.

Par ordre du Conseil de Direction.

M. J. A. PRENDERGAST,
Gérant-Général.

m-j-s-au-29 août

AVIS IMPORTANT

Ne placez plus vos économies à 3 p. c. sans garanties

alors que nous pouvons vous assurer un revenu annuel de cent pour cent, dès la seconde année, dans des terrains fertiles à culture spéciale. En versant $5.00 par mois, pendant un an, vous vous ferez un revenu annuel de $60.00 payé sur des propriétés. Preuves et renseignements gratuits.

ECRIRE, P. O. BOX 981,
MONTREAL.

Agents sérieux demandés

102-2ms

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ?—Si oui, demandez le Guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

BREVETS,

Marques de Commerce, etc.

C. C. COUSINS,

SOLLICITEUR DE BREVETS

Chambre 906 Edifice New-York Life,
Téléphone Main 3626.
381-1mo

CANAL DE CORNWALL

AVIS aux ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour réparer un éboulis", seront reçues à ce bureau jusqu'à la 16ème heure, le lundi, 10 août, 1908.

Les plans, devis et la forme du contrat à exécuter pourront être vus le et après le mercredi, 29 juillet, 1908, au bureau de C. D. Sargent, ingénieur résident des canaux du St-Laurent dans Ontario, Cornwall, Ont., endroit auquel on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont requis d'accepter l'échelle de salaire préparée ou à être préparée par le Département du Travail, laquelle échelle formera partie du contrat.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront prises en considération qu'à la condition d'être strictement faites en conformité avec les formules imprimées, et que dans le cas de compagnies, elles devront porter la signature, la nature de l'occupation et l'endroit de résidence de chacun des membres de la compagnie.

Un chèque de banque accepté pour la somme de $10,000 doit accompagner chaque soumission, et ladite somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse d'exécuter son contrat pour les travaux, aux taux mentionnés dans l'offre soumise. Le chèque ainsi envoyé sera retourné aux parties respectives dont la soumission n'aura pas été acceptée.

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

Par ordre,

L. K. JONES,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux,
Ottawa, 28 juillet 1908.

Les journaux qui insèreront cette annonce sans l'autorisation du Département, n'en seront pas payés. 135-5

SOUMISSIONS

VENTE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS

Soumissions cachetées pour l'achat du Chemin de Fer de la Baie des Chaleurs s'étendant de sa jonction avec le Chemin de Fer Intercolonial à Matapédia, pour une distance de quatre-vingt milles jusqu'à Caplin, dans le comté de Bonaventure, P.Q., avec tout son matériel roulant, équipement et autres accessoires, avec toutes franchises, seront reçues par le Régistraire de la Cour de l'Echiquier du Canada, à son bureau, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi, le neuf (9) septembre 1908.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées, contenant les termes et conditions de la vente, qui pourront être obtenues sur demande à MM. Casgrain, Mitchell et Survéyer, avocats, Canada Life Building, Montréal, P.Q. où l'on pourra aussi obtenir tous renseignements concernant le dit Chemin de Fer.

L. A. AUDETTE,
Régistraire.

Cour de l'Echiquier du Canada.
Ottawa, 10 juin, 1908.
1.ma-me-au 2 sept

SOUMISSIONS

Vente du Chemin de Fer de l'Atlantique et Lac Supérieur.

Soumissions cachetées pour l'achat du Chemin de Fer de l'Atlantique et Lac Supérieur, s'étendant de Caplin à un point à ou près de Paspébiac, où il se joint avec le Chemin de Fer de l'Atlantique Québec & Western, étant une longueur de vingt milles de chemin, son matériel roulant, équipement et autres accessoires, avec toutes franchises, seront reçues par le Régistraire de la Cour de l'Echiquier du Canada, à son bureau, à Ottawa, Ont., jusqu'à midi, le neuf (9) septembre 1908.

Les soumissions doivent être faites sur des formules imprimées, contenant les termes et conditions de la vente, qui pourront être obtenues sur demande à MM. Casgrain, Mitchell, et Survéyer, avocats, Canada Life Building, Montréal, P.Q. où l'on pourra aussi obtenir tous renseignements concernant le dit Chemin de Fer.

L. A. AUDETTE,
Régistraire.

Cour de l'Echiquier du Canada.
Ottawa, 10 juin, 1908.
1.ma-me-au 2 sept

UNE AVENTURE DE GUILLAUME

SWINEMUNDE, 4 —La nouvelle manière dont l'Empereur Guillaume porte ses moustaches a failli lui jouer un mauvais tour, avant son départ pour la Suède. L'Empereur, accompagné de plusieurs officiers en civil, voulut dernièrement pénétrer dans un fort où la sentinelle refusa de le laisser entrer.

Sa Majesté s'amusa fort de l'incident, et essaya de nouveau de franchir la porte d'entrée. Voyant ses efforts nutiles, il dit à la sentinelle: "Il vous faut me laisser entrer. Ne me reconnaissez-vous pas? je suis l'Empereur."

La sentinelle regarda attentivement l'empereur, et finit par le reconnaître. Il présenta les armes à Sa Majesté et le laissa passer. L'Empereur fit part de l'incident à l'officier, de garde au fort, et en faisant l'éloge de l'esprit de discipline du soldat, recommanda qu'on le fit monter en garde.

LISEZ NOS PETITES ANNONCES, CELA EST PROFITABLE.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Les chemins de fer canadiens se trouvent, à l'heure actuelle, en présence d'un double problème dont la solution sera de savoir si durant les six mois à venir, leurs recettes augmenteront ou non. Le premier, c'est la moisson de l'ouest, et le second, la question de savoir si l'on pourra trouver assez d'hommes pour en prendre soin.

Le premier semble être résolu en ce sens que la période de danger est passée et dans quelques parties de l'ouest, la coupe du blé d'hiver a déjà commencé. Les chemins de fer sont préparés à en prendre soin aussi vite qu'il sera prêt, et le C. P. R. et le Canadian Northern ont à leur disposition un nombre suffisant de wagons, tandis que le Grand Tronc s'occupera probablement aussi du transport de la récolte dans plusieurs sections. D'un autre côté, le service des lacs, par suite du peu d'importance des affaires, est amplement préparé à transporter tout ce qui sera nécessaire.

Tout est donc prêt, excepté l'armée d'hommes nécessaire et dont le recrutement semble présenter des difficultés, qui, d'ailleurs, ont déjà obligé les fermiers à augmenter les salaires de certains travailleurs et offrir de $15 à $30 et $40 par mois pour les travailleurs expérimentés.

Le C. P. R. a fait des arrangements pour transporter tous ces hommes dans l'ouest au taux des excursionnistes, mais malgré cela les hommes ne se présentent pas. D'un autre côté, la moisson dans l'ouest ayant lieu plus tard que dans les Provinces Maritimes, il est probable qu'aussitôt ces dernières finies, quantité de moissonneurs se trouveront disponibles. 30,000 hommes sont requis cette année. Il est probable qu'on ne les trouvera pas, car déjà l'année dernière, quand les fermiers en avaient demandé 25,000, 17,000 seulement avaient dû faire tout l'ouvrage.

—o—

Malgré le transport considérable de voyageurs et de soldats durant les fêtes du tricentenaire de Québec, pendant les derniers dix jours de juillet, les recettes de la Compagnie du Pacifique Canadien, sont en diminution de $292,000 sur celles de la même période de l'année dernière.

De même elles sont légèrement en excès sur celles de la période correspondante de 1906. Les recettes brutes du système pendant les dix derniers jours de juillet ont été de $1,990,000 comparées avec $2,282,000 l'année dernière et de $1,931,000 en 1906.

—o—

La Dominion Express Company a ramené hier à Montréal un train spécial composé de six wagons de luxe pour chevaux contenant environ cent coursiers ayant pris part aux courses de Québec. Le train est arrivé à Montréal de bonne heure le matin et est parti pour Blue Bonnets où les chevaux resteront et seront entraînés pour les courses d'automne. En plus de ce train spécial, trois autres wagons avaient déjà amené là dimanche cinquante autres chevaux. D'après avis des propriétaires, les courses de Québec n'ont pas été un succès, mais on attend beaucoup de la réunion d'automne de Montréal.

—o—

Un

PETITES ANNONCES

TARIF

Invariablement payable d'avance

Petites Annonces Classifiées
— DE —
La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 20 mots pour 25 cts; trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 20 mots pour 25 cents, trois insertions, ½ cent par mot extra.

TOUTES LES autres annonces, "On demande", 20 mots pour 25 cents.

CHAMBRE A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot extra, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, etc., 25 cents pour 20 mots ou moins trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 20 mots ou moins pour trois insertions, ½ cent par mot extra, chaque insertion.

CHANCE D'AFFAIRES, 25 cents pour 20 mots ou moins, trois insertions, et ½ cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avances, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrerons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

LISTE DES SUCCURSALES

A Montréal et la Banlieue où vous pourrez porter vos "PETITES ANNONCES"

NORD

6—W. G. Black, marchand de cigares, 681 rue St-Denis.

6—Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.

7—Pharmacie Prévost, coin des rues Roy et St-Denis.

10—Pharmacie Nadeau, coin des rues St-Denis et Rachel.

15—Geo. Vandelac, entrepreneur de Pompes Funèbres, coin des rues Cadieux et Rachel.

21—Pharmacie Charette, 652 Avenue Mont-Royal.

25—Pharmacie Lachapelle, coin des rues Duluth et Cadieux.

27—Pharmacie Archambault, coin des rues St-Denis et Marie-Anne.

37—Nap. Morrissette, épicier, coin Roy et Mentana.

41—Pharmacie Roy, coin St-Denis et Laurier.

52—Pharmacie Migneron, 849 St-Denis.

65—Pharmacie L. J. Lafontaine, coin St-Ambre et Mont-Royal.

68—Laforest & Cie., confiseurs, coin Duluth et Drolet.

VERDUN, VILLE ST-PAUL

7—Dr Napoléon Boucher, pharmacien, 125 Church, Verdun.

—Jules Lemaître, magasin général, 122 rue de l'Eglise, Ville St-Paul.

58—Pharmacie Champagne, Church, Verdun.

84—V. Pepin, épicier, 1, 2ème Avenue, Boulevard Saint-Paul.

—Pharmacie Audet, 188 Church, Ville Saint-Paul.

EN DEHORS DE MONTREAL

ST-HYACINTHE: Geo. St-Jean, marchand de journaux et dépositaire de "La Patrie."

ST-JEAN: Adélard Dessier, marchand de journaux et dépositaire de "La Patrie."

SHERBROOKE: L. Archambault dépositaire de "La Patrie."

TROIS-RIVIERES: O. Duval, marchand de tabac, rue des Forges.

ST-JEROME: J. E. Parent, N. P.

JOLIETTE—A. Gervais, libraire.

RIGAUD: Mlle J. Charbonneau, Maîtresse de Poste.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, solliciteurs, solliciteuses voyageurs, porteurs d'échos, commis de bar, messagers, garçons de restaurant, journalistes, ouvriers charretiers, charpentiers, forgerons, servantes. Venez, écrivez ou téléphonez Main 181. The Canadian Employment Information Bureau, 92 rue Notre-Dame Est. Succursales à Halifax, Québec, Ottawa, Toronto, Winnipeg et Vancouver. 25-jno

Agent Demandés

AGENTS demandés, à salaire ou à commission, pour vendre des plants d'arbres fruitiers. Liste complète et exclusive. Spécialement faits. Cultivés par nous et vendus par nos agents seulement. Jolie échantillons gratuits. Ecrivez maintenant aux Capital Nurseries, Ottawa.
1-mar-mer-ven-16.

ON DEMANDE des agents pour se présenter la Hong Kong Tea Co. Salaire et commission. S'adresser au No 186 Ste-Catherine Est, entre 1 et 3 heures p.m. 136-6

Eleves Demandes

INSTITUT STENOGRAPHIQUE

Mlle Irène Joly, diplômée et professeur déléguée de l'Institut Sténographique de France, ex-professeur au Montreal Business College, professeur au Monument National. Sténographie française et anglaise—système unique Sténographie et travail de bureau. Termes modérés, diplôme accordé. Position assurée. 359 St-Denis.
28-mar-a-l-an

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 58, Craig Est, entre les rues Gosford et Boisseaux. Maîtres ouvriers de toutes sortes pourvus. Ce bureau ouvert de 2 heures du matin à 2 heures du soir. Le samedi, ou fermera le bureau à 1 heure p.m.—URBAIN LAFONTAINE, gérant.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT DU BUREAU D'ACCUEIL FRANCAIS

Chambre 256, Bâtisse du Board of Trade. TELEPHONE MAIN 3480, Si vous avez besoin de charpentiers, chauffeurs, cochers, comptables, domestiques, employés de bureau, forgerons, garçons de magasin, jardiniers, menuisiers, manœuvres, mécaniciens ou terrassiers — soit pour ouvrage temporaire ou permanent. 9-lms

EMPLOI DEMANDE — Français, sérieux, bonnes références, demande emploi, garçon magasin, bureaux, apt à tout travail, sauf conduire cheval. Arthur Edel, Café Français, 36 Craig, Ouest. 136-6

FRANÇAIS, âge mûr, demande emploi pour travail intérieur, sait conduire cheval et jardiner. S'adresse Leroux, chez Brunel, 121a rue St-Antoine. 137-3

UN homme sobre et compétent désire une position comme coupeur ou assistant. S'adresser à boîte A. 1003 "La Patrie." 137-6

Pensionnaires demandés

BORD DE LA MER, bains, pêche, grand jardin, pension 1ère classe, température idéale, confort du chez-soi. Adresse: Sur les rochers, Pension Langlais, Kamouraska, Co. Kamouraska. 138-3

Situations Vacantes

HOMME — On demande un homme de cour pour prendre soin des chevaux et voitures, sobre. S'adresser 89 St-Timothée. 138-3

HOMMES DEMANDES immédiatement avec salaire et dépenses. Un homme dans chaque localité avec attelage et capable de mener des chevaux pour annoncer et introduire notre stock garanti et nos spécialités de volailles. Pas d'expérience nécessaire; nous vous traçons la besogne, $25 par semaine. Position permanente. Ecrivez A. W. A. Jenkins, Manufacturing Co., London, Ont. 113-jno

HORLOGER — On demande un bon horloger parlant anglais et français. S'adresser 1213 Ste-Catherine Est. 136-3

JEUNES GENS, pour devenir chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous chez vous par correspondance. Pour informations gratuites envoyez un timbre à "National Railway Training School Inc", 376 Robert Street (Room 37), St-Paul, Minn., U.S.A. 95-4ms

JEUNES GENS demandés de suite pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Ouvert jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 133-6

NETTOYEUR — On demande un excellent nettoyeur à sec et un presseur français. Doit être parfaitement compétent dans les deux et fournir des références. Ecrire à Boîte B. 1015 "La Patrie." 86-jno.

ON DEMANDE un jeune homme actif, comme vendeur, parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est. 138-1

ON DEMANDE

de bons organisateurs relativement au Concours des Musées donné par la Succession Boishébert-Gaspé de Tilly de Blaru pour le district de Montréal, des agents actifs peuvent se faire de très bons salaires en vendant ces billets. S'adresser à

N. FORTIN,
Sherbrooke, Que.

134-6

PEINTRES — On demande des peintres et un journalier pour réparer la brique. S'adresser 568 Fullum. 137-3

Femmes-filles demandées

INSTITUTRICES—On a besoin de 3 institutrices pour enseigner dans les rangs. Prix $140.00 par année. Dr J. Pelletier, sec.-trés., St-Faustin, Co. Terrebonne. 118-ma-s-jno

INSTITUTRICES—On demande des institutrices, références exigées. S'adresser au Révérend Raphael Pelletier, curé de St-Hippolyte, Co. Terrebonne, P.Q. 134-12

SKIREUSE FITTEUSE dans les chaussures demandée, chez Dupont et frère, 201 Champlain. 138-3

Servantes Demandees

ON DEMANDE une jeune fille de 14 à 15 ans pour aider au ménage. Elle pourra coucher chez elle. S'adresser 759 Ontario Est. 138-3

SERVANTE — On demande une servante générale No. 1319½ Des Erables. 137-3

SERVANTE — On demande une servante pour une petite famille à la campagne, près de Montréal. Ouvrage léger. S'adresser à 763 Ste-Catherine Est. 138-3

Chambre a Louer

A LOUER — Belle grande chambre meublée, dans un bas, avec usage de la cuisine, près de la rue Vitré. S'adresser 60 rue St-Charles Borromée. 138-3

AVENUE VIGER, 25—Belles et très grandes chambres meublées, vis-à-vis la gare Viger, avec toutes commodités désirables, gaz, téléphone, bain, etc. 136-3

Chambres et Pension

SAINT-DENIS, 14—C. E. P. — Pension parisienne. Avis aux touristes. Les personnes désireuses d'un bon confort doivent s'adresser à cette maison, ne pas confondre avec les maisons similaires; cuisine française et chambres vastes, bien décorées et saines, bain, lumière Auer, installation moderne et de premier ordre, à proximité de toutes les gares, centre de la ville. Tramways devant la porte. Repas 30c à la carte. Téléphone Bell Est 1931. 126-11

Magasin a Louer

A LOUER — Un ou deux magasins contigus avec changement au choix du locataire, coin des rues Notre-Dame et Guy. S'adresser à J. H. Nault, 893 Notre-Dame. Main 2180. 128-21

MAGASIN A LOUER—Beau magasin à louer, 287 Mont-Royal pour la balance de l'année, $15.00 par mois, 25 x 60. S'adresser à 491 Ste-Catherine Est. Tel. Bell Est 1629. 135-5

Maisons a Louer

A LOUER, 1 flat double, 8 appartements avec toutes les améliorations modernes, 215 Parc Lafontaine. Tél. Est 1017. 136-3

A LOUER — Un plain pied (flat), chauffé et contenant huit pièces, sur le carré Saint-Louis, possession immédiate. S'adresser à J. H. Nault, le carré St-Louis 128-21

A LOUER à la Côte St-Paul, une maison de quatre appartements $8.00 par mois; aussi à vendre 2 fermes à bon marché, maison et beaucoup de bois. Pour informations, 318 rue Cadieux. 93-4-m.

BEAU logement confortable à louer à un couple ou des personnes respectables qui voudraient prendre deux personnes en pension, 388 Amherst. 138-6

ST-CHRISTOPHE, maison à louer, près Ste-Catherine, trois logements, $8, $16 et $20, gaz, gazeliers cour seule, ménage fait, possession immédiate, A. L. Tessier, 561 St-André 138-5

UN beau flat de 7 appartements, b. w. c., dans la plus belle localité de Delorimier. S'adresser au No. 1421 Delorimier le soir à 7 heures. 137-3

A Vendre

A VENDRE—Beau poêle à gaz. S'adresser 268 Amherst. 138-6

A VENDRE — Pharmacie à vendre à Verdun, belle chance pour un médecin qui pourrait satisfaire clientèle française et anglaise. S'adresser à Alex. Desmarteau, 50 Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 131-6

Situations Vacantes

HOMME — On demande un homme de cour pour prendre soin des chevaux et voitures, sobre. S'adresser 89 St-Timothée. 138-3

HOMMES DEMANDES immédiatement avec salaire et dépenses. Un homme dans chaque localité avec attelage et capables de mener des chevaux pour annoncer et introduire notre stock garanti et nos spécialités de volailles. Pas d'expérience nécessaire; nous vous traçons la besogne, $25 par semaine. Position permanente. Ecrivez A. W. A. Jenkins, Manufacturing Co., London, Ont. 113-jno

HORLOGER — On demande un bon horloger parlant anglais et français. S'adresser 1213 Ste-Catherine Est. 136-3

JEUNES GENS, pour devenir chauffeurs et serre-freins. Instruisez-vous chez vous par correspondance. Pour informations gratuites envoyez un timbre à "National Railway Training School Inc", 376 Robert Street (Room 37), St-Paul, Minn., U.S.A. 95-4ms

JEUNES GENS demandés de suite pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemins de fer, aussitôt que qualifiés. Ouvert jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 133-6

NETTOYEUR — On demande un excellent nettoyeur à sec et un presseur français. Doit être parfaitement compétent dans les deux et fournir des références. Ecrire à Boîte B. 1015 "La Patrie." 86-jno.

ON DEMANDE un jeune homme actif, comme vendeur, parlant anglais et français, avec expérience de marchandises sèches. S'adresser E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est. 138-1

VENDEZ

CE QUI NE VOUS SERT PLUS

Tout se vend et s'achète par

Les Petites Annonces de "La Patrie"

Maisons—Fermes—Voitures—Chevaux—Magasins—Pianos—Poêles—Fournaises—Outils—Machines à Coudre—etc., etc. Voyez le tarif ci-contre. :: :: ::

Nous avons des SUCCURSALES par toute la ville.

A Vendre

A VENDRE—Un magnifique laurier en fleur, aussi, grande table et couchette en noyer et fournaise "Jewell". 679 Berri. 136-3

A VENDRE restaurant et fonds de magasin, place avantageuse pour un bon restaurant. S'adresser à J.-A. Marchessault, Windsor Mills, P.Q. 137-3

A VENDRE—Collection de monnaies. La meilleure collection connue de monnaies rares anglaises, françaises, canadiennes, etc. Chez P. N. Breton, 215 Ouest Ste-Catherine. 125-12

A VENDRE — Etal de boucher, bon place d'affaires, bonne clientèle, pas de crédit, bonne condition, propriétaire partant pour la campagne. S'adresser 70 Ste-Marguerite, St-Henri. 138-6

A VENDRE atelier de charpentier et menuisier, l'actif de E. Leclerc & Cie., Limitée, en liquidation, et consistant en machines à travailler le bois, arbre de couche, poulies, moteur, engin, etc., et n'devant à la somme de $3,000.00, le tout pour être vendu comme industrie en activité. Les offres seront reçues par Wilkes & Michaud, liquidateurs, édifice de la Banque des Marchands, Montréal, Téléphone Main 5500. 138-jno.

AUTOMOBILES A vendre, neufs et de seconde main, en très bon ordre. S'adresser A P. N. Vigeant, 540 St-André, Montréal. 136-10

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

CHALOUPES A vendre, par Auguste Beaudoin, fabricant, à Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, qué. Grande quantité de bonnes et belles chaloupes, garanties sous tous rapports. 110-28

Cheminées

PIERRE ARTIFICIELLE

De toutes grandeurs. Très durables et faciles de posage. Pierre perforée pour murs de refendre et lambrissage Jos. Hogue, 965 Berri. Phone Est 2726. Montréal. 27-306

COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS A VENDRE— 100 coffre-forts en stock, neufs et d'occasion. Les plus bas prix. Ahern Safe Co., Ltd., 390 rue St-Jacques. 97—1ms.

COMBUSTIBLE A BON MARCHE

COKE—Pour l'usage de la maison, brûle bien, propre, sans fumée, livré, la tonne $5.75
Anthracite la tonne $7.00
Le coke donne les meilleurs résultats et épargne par tonne $1.25
THE MONTREAL LIGHT HEAT & POWER COMPANY.
133-jno

COMPTABILITE — La "Comptabilité pratique de Goltman" est en usage partout; publiée en français et en anglais et envoyée partout pour 50c seulement. Robert Goltman, comptable et éditeur, 260 rue St-Jacques, Montréal. 138-6

FIXTURES A VENDRE, comprenant registre, "computing scale", comptoirs et tablettes, etc., etc. Le magasin loué pour l'avenir. S'adresser à ALEXANDRE DESMARTEAU, 60 rue Notre-Dame Est. Téléphone Main 1257. 133-6

IMPRIMERIE lots à vendre argent comptant à $150. 40 fontes de caractères et autres accessoires. S'adresser 586 Est Ste-Catherine, 3ème étage. 136-3

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest, haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras françaises et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 133-24

LICENCE D'EPICERIE A vendre pour clore une faillite. S'adresser à ALEXANDRE DESMARTEAU, 60 rue Notre-Dame Est. Téléphone Main 1257. 133-6

M. ELIE AUBIN, 208 rue Rachel a fait l'acquisition d'un lot considérable de chaussures qu'il faut vendre sans réserve, aussi des valises. m-j-s-15-ts

POUVOIR D'EAU — A vendre ou échanger pour propriété de ville, construction en pierre, 40 x 80. Actuellement moulin à farine, 2 cadences à scier, etc., etc. A proximité des chars. Adresse: 389 rue St-Hubert. 138-6

SALLE à manger A vendre ou A louer pour cause d'âge. Vendra pour aucune offre raisonnable. S'adresser rue Amherst, No 225. 131-9

VIGAUDINE

Madame, demandez la Vigaudine à votre épicier. Elle est supérieure à l'Eau de Javel pour blanchir votre linge et enlever les taches de fruits, etc. Exigez le coupon de concours qui accompagne chaque flacon. 134-24

Chevaux et Voitures

A VENDRE—Des voitures d'été et d'hiver, harnais simples et une jument trotteuse garantie sur tous rapports. S'adresser à F. L. Savignac, 58 St-Jacques. 135-6

A VENDRE—Un bon cheval noir bien dompté et très commode pour la ville, facile à conduire, bon pour express et promenade. Vendra pour $125.00. T. Bergeron, 526 Ste-Catherine Est. 136-3

CHEVAL A VENDRE — A vendre, un beau cheval rouge, 6 ans, pesant 1300 lbs. S'adresser 251 rue Wolfe. 137-3

CHEVAUX A VENDRE — Plusieurs jeunes chevaux de 4 à 8 ans, de 900 à 1300 lbs. sain pour travail et promenade. Aussi Gladstone et attelage. Jos. Hogue, 965 Berri. Tél. Bell Est 2726. 123-15

On Demande a Acheter

IMPRIMEURS. — On demande Presse Pony, (seconde main). Donner nom de la manufacture, dimensions, vitesse et prix, et où elle peut être vue. A. Denis, "La Tribune", St-Hyacinthe, Qué. 138-2

Ferme a Vendre

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

Fermes, A vendre ou A échanger pour terrains, maisons, place d'affaires, hôtels, etc., dans toutes les parties du Canada.

ST-BRUNO — Sur le versant sud de la montagne, A un mille de la station, 46 arpents, dont 28 cultivables et la balance boisée. Terre grise, un peu de sable et gravier. Excellent pour légumes et fruits. Prix, $1,500.00, termes faciles. (16).

STE-ADELE, 3 milles du village, 10 arpents, maison de 20 x 22, solage en pierre, grange de 25 x 35. Prix, $500.00. Comptant à volonté. (11).

STE-THERESE, A Rosemère, 20 arpents, 10 en culture avec maison et grange. Balance en bois, terre à lardinage. Prix $600.00, termes faciles. (18).

Voyez nos annonces jeudi.

Argent à prêter — N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe aux Trembles.

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES.
TEL. MAIN 2894.

Hotels a vendre

Hôtel A vendre dans un bon centre, pour $6,000. $500 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 St-Jacques.

Hôtel A vendre ou A échanger pour une propriété, recettes $150 par semaine. S'adresser T. Girard, 68 St-Jacques.

Hôtel de campagne A vendre pour $5,000, $1,000 comptant, 20 chambres, 50 places d'écurie, recettes $200 par semaine. S'adresser T. Girard 68 St-Jacques.

Boulangerie A vendre, faisant 2,000 pains par semaine, peut de comptant. S'adresser T. Girard, 68 St-Jacques. Main 2894. 136-6

Lots a Vendre

Beaurivage. — Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE — Plus beau point de vue de l'île. Payables $1.00 et $1.00 comptant, balancé en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues 75 pieds de largeur, (extraordinaire), garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des usines considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire. 108-1ms

Boulevard Bernard
LONGUE-POINTE

Magnifiques lots à vendre, payables $1.00 par semaine. Balance en dix ans, sans intérêt, par paiements de 25c, 50c, 75c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 75 pieds de largeur, garnies d'arbres, trottoirs. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. Voisin de la terrasse Bernard. S'adresser sur les lieux le samedi et le dimanche à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie, 15 Côte St-Lambert. 124-25.

NEW WESTMOUNT

La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payable 10 pour cent comptant et $5.00 par mois, (ou plus si vous le désirez), et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à GEO. MARCIL & CIE., 180 St-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 70-jno

Meubles a Vendre

ASSORTIMENT complet, meubles, tapis, prélarts, 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. Rachel Furniture Co., 269 Rachel, près du Parc Lafontaine. J. B. Duhamel, J. Fleury, gérant. 128-24

MEUBLES A VENDRE—Embellissez économiquement vos maisons en achetant vos meubles chez E. Germain 963 Sainte-Catherine Est, près Papineau. Nos prix sont bas et nos conditions faciles. Tél. Est 2244. 135-24

AMEUBLEMENTS

complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons honnêtement. La Cie Prince, 45 St-Laurent. 84-jno

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas en laine, refaits, désinfectés, $1.50. S'adresser F. Fernet, 392 Mont-Royal. Marchands, 2159. 16 j.n.s.

Perdu

PERDU sur la route, un billet de $50.00 daté du 5 août 1908, payable à 3 mois, à la succursale de la banque d'Hochelaga, rue St-Laurent. Avis au porteur de remettre ce billet à l'adresse y mentionnée ou au propriétaire, E. Leclaire & Cie., coin Rachel et Ave. Hôtel de Ville, à Montréal. 138-1

PERDU — Un bracelet en or, serti de petits diamants à la partie supérieure, entre le parc Lafontaine et la rue Amherst, ou dans le tramway de la rue Amherst, vers onze heures, ce matin. Récompense libérale à la personne qui le rapportera à McCraw, "La Patrie." 137-3

Occasions d'Affaires

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

HOTEL, village Turcot, chemin St-Paul. Hôtel avec magnifique propriété, comprenant l'hôtel, le logis et une autre maison en arrière, le tout rapportant $500.00. C'est la seule licence dans Notre-Dame de Grâce. Prix, $20,000.00 à termes faciles. (33).

BEURRERIE ET FROMAGERIE, St-Bazile le Grand, à 3 milles de St-Bruno. Comprend propriétés, outillage, roulant, clientèle, en pleine opération. Prix, $2,200.00. Echangera contre propriétés de ville. (59).

VUES ANIMEES — La seule place d'amusements dans une ville de 50,000 habitants. A 25 milles de Montréal. — paie au moins $50.00 claires par semaine. Vendra avec la propriété, possession immédiate. Vendra pour $20,000.00 à termes faciles. La propriété seule, donnera au-dessus de 10 p.c. reste l'exploitation nette de la salle de vues. (91).

Voyez les annonces de jeudi prochain.

Argent à prêter. N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche, au village de la Pointe-aux-Trembles.

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

OCCASION excellente de devenir associé d'une importante compagnie manufacturière d Boston, Mass., qui est sur le point d'ouvrir une succursale au Canada. Quelques milliers de dollars achèteront la moitié des intérêts. Gros profits. L'intéressé devra prendre une part active aux affaires. Ecrire à Toomey, 150 St., Boston, Mass. 134-6

Argent à Prêter

ARGENT avancé aux personnes salariées et autres, à leurs noms, sans garantie, paiements faciles. Bureaux dans 60 des principales cités. TOLMAN, 54 Notre-Dame Est. Chambre 1. 15-jno

ARGENT

à prêter par gros et petits montants sur hypothèque. Achat de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc.
TRANSACTION SUR PAWN TICKETS
J. A. DENAULT, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 138-24

ARGENT POUR VOUS

Notre caution sur votre billet vous met en état d'avoir facilement — le jour même que vous en avez besoin — le montant voulu. Le fait que vous tenez maison indique que votre crédit est bon.

AUJOURD'HUI

Venez — Ecrivez — Téléphonez.
THE BORROWERS AGENCY, Limited
Chambre 206, Edifice New-York Life
Tél. Main 3361. 136-jno

Divers

Automobile - Yacht

Accumulateurs électriques pour automobile, yacht à gazoline ou pour tout autre usage chargés pour 50c seulement. Toutes réparations chargées en plus. S'adresser à La Cie de Publication La Patrie Ltée., Montréal.

AVIS — Je ne serai pas responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main. J. A. Beauchamp, St-Simon, Co. Bagot. 115-26

Belle cendre noire donnée pour le charroyage. S'adresser à M. Parent Ingénieur, Edifice La "PATRIE", Coin Ste-Catherine & Hôtel de Ville. 43-jno

CHEZ E. COTE — Grandes réductions dans tous les départements. N'achetez pas de marchandises sèches sans voir nos prix. E. Côté, 1413 Ste-Catherine Est, coin Iberville. 138-1

REPARATIONS DE PIANOS

DEPARTEMENT D'ACCORDS et de réparations de la MANUFACTURE DE PIANOS PRATTE. Pianos remis à neuf. Travail artistique et soigné. ANTONIO PRATTE, 545 rue St-Timothée, près de la rue Sherbrooke. Téléphone Bell Est 3913. 43-106

SOCIETE DE BIENFAISANCE O. I. F.
Nouvelle intéressante

L'Ordre Indépendant des Forestiers accorde maintenant des bénéfices en maladie aux dames et aux demoiselles. Entrez de suite. Pour informations durant ce concours, adressez-vous à Idor Larivière, organisateur, 396 Delorimier. Tel. Bell Est 1813. 106-46

Divers

SOCIETE DE BIENFAISANCE O. I. F.

L'Ordre Indépendant des Forestiers vient d'augmenter ses taux: ils le seront encore.

Les membres se proposant de se retirer vu cette augmentation, et dont la protection est encore requise pour leur famille, sont priés de s'adresser à leur confrère soussigné, qui a pris des arrangements très satisfaisants avec une compagnie d'assurances dont les taux ne seront jamais changés et offrant des options des plus avantageuses en cas de retrait.

A. W. BLOUIN,
115-75 220 Champ de Mars.

TEINTURERIE, NETTOYAGE — Avez-vous quelque chose à faire teindre ou nettoyer? Adressez-vous à "The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 184 Saint-Philippe, Saint-Henri. Tout ouvrage garanti. 17-18-21-23-25-28-30-1-4-6-8-11

TUMEURS

TUMEURS — TUMEURS — Madame Sotteaux, spécialiste, 998B St-Denis, fait disparaître promptement, sans opération, tumeurs, cancers, bosses sur la tête, signes, etc. Guérison sans nuire à vos occupations. Nombreux certificats à ——— 61-ma-j-s-4ms

HOROSCOPE

MAD. AMEDEE, 8 rue Gravel, près Demontigny, entre Cadieux et Hôtel de Ville, dévoile le passé, le présent et l'avenir. Tous les jours. Prix 25 cents. 133-6

Maisons d'Education

International Business College

198 Ste-Catherine Ouest.
REOUVERTURE LE 17 D'AOUT

Cours commercial, sténographie, clavigraphie et télégraphie. Toutes matières enseignées par des experts d'après les **METHODES** les plus **NOUVELLES.** Attention toute spéciale à l'enseignement **PRATIQUE** de l'**ANGLAIS.** Une visite nous est toujours agréable. Prospectus sur demande, Tél. Main 209.

ANGUS CAZA,
134-M.J.S.-jno Directeur.

Collège de St Laurent

Sous la direction de la Congrégation de Ste-Croix. Cours classique et commercial en français et en anglais. Avantages spéciaux pour l'étude pratique de la langue anglaise, vu les nombreux élèves américains qui viennent faire leurs études dans cette institution. Entrée le 3 septembre.
4.6.8.11.13.15.18.20.22.25.27.29.1

Trouve

TROUVE hier au soir (lundi), vers 6 heures, un paquet contenant livre de banque et une police d'assurance. S'adresser 200 Sanguinet. 139-1

Propriétés de Campagne A Vendre

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894

COTEAU DU LAC — Maison et boutique de forge, avec l'outillage et la clientèle, établie depuis 8 ans, au centre du village, boutique la plus rapprochée est à 3 milles. Bonne chance pour un bon ouvrier. Réparations générales, toujours occupé. Maison au bord du lac. Prix, $1,200.00 à termes faciles. (97).

BLUE BONNETS, coin Windsor. — Grande maison à 8 logis, rapportant $960.00, vendra pour $8,200.00. Peut rapporter $1,100.00 facilement. Voici un bargain, car il n'y a pas assez de logis à louer à Blue Bonnets, vu les manufactures qui sont en pleine opération. (132).

LONGUEUIL, OUEST, avenue Victoria. — Magnifique cottage de 7 pièces, grande véranda, jardin, maison neuve, à 5 minutes du bateau ou des chars. Prix, $1,500.00, comptant $500.00, balance comme un loyer (135).

Voyez nos annonces de jeudi.

Argent à prêter — N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe aux Trembles.

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES.
TEL. MAIN 2894.

Propriété à Vendre

$9,500.00—A vendre rue St-Laurent, Annexe, deux magasins et deux logements, loués aux anciens prix, les baux expirent en 1909. Loyer près de $900. Grandeur du terrain 48 x 80 avec ruelle.

E. R. GAREAU, Bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4

Propriétes a Vendre

$5,100.00—A vendre, maison A quatre logements, 5 et 6 pièces, façade en pierre. Loyer $47.00 par mois, propriété en bon ordre. Termes faciles.

E. R. GAREAU, Bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques. Chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4-août

Propriete a Vendre

$11,000.00 — A vendre, dans une jolie partie de la ville, maison très bien construite, trois étages, façade en pierre, contenant six logements, 6 et 7 pièces, bain émaillé, bouilloire à eau chaude et plomberie découverte. Intérieur des logements imité. Cette propriété est offerte en vente pour quelques jours seulement. Conditions faciles.

E. R. GAREAU, Bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques. Chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4-août

Propriété à Vendre

$4,000.00—A vendre A Notre-Dame-de-Grâce, joli cottage de 10 appartements, eau dans la maison, près chars électriques, terrain 50 x 130, termes très faciles.

E. R. GAREAU, Bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques. Chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4.

Propriété a Vendre

$13,000.00—A vendre, maison en pierre, A trois étages, contenant trois logements, 7 et 8 pièces, avec toutes les améliorations modernes. Accepterait en acompte terrain vacant situé dans une bonne localité.

E. R. GAREAU, Bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques. Chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4-août

Propriété à Vendre

$3,500.00—A vendre, quartier Lafontaine, maison A deux logements, 6 pièces chacun, fournaise A eau chaude, terrain 20 x 75 avec droit de passage en arrière. Loyer $526.00.

E. R. GAREAU, bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi.
23-25-28-30-1-4

E. R. GAREAU

$10500—A vendre dans la plus belle partie de Viauville, A proximité de la rivière et des chars électrique, ainsi que près des églises et des écoles, très jolie maison A trois étages avec façade en pierre, contenant six logements de 6 et 7 appartements et passages, bain émaillé et plomberie découverte, intérieur imité. Cette maison a été construite spécialement pour le propriétaire et rien n'a été épargné pour en faire une construction solide. Conditions $3,500.00 comptant, occasion exceptionnelle pour quelqu'un qui désire acquérir une propriété. E. R. Gareau, bâtisse Alliance, 107 rue St-Jacques, chambre 68. S'adresser de 9 heures A midi. 136-6

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

offrent les propriétés suivantes — Plusieurs A échanger contre terrains, fermes ou places d'affaires.

$1,000 comptant — No. 70 rue Poudiac, près de l'église du St-Sacrement, 2 logis pour $2,300, estimation municipale $3,000. Termes faciles (92).

$500 Comptant. — 1160 rue Clarke, près rue Pacific, 1 logis de 6 pièces et 1 boutique de 20 x 22, coin de ruelle, prix $1,400 (95).

$1,000 Comptant. — 2878 Boulevard St-Laurent, ville St-Louis, près rue Pacific, 1 boutique de forge et 1 logis, façade en pierre, bonne écurie en briques avec solage en pierre. Prix $2,700. Conditions faciles (94).

$500 Comptant — Parc Lebrun, rue Mercier près Ontario, 2 logis de 4 pièces chaque. Prix $800 et rachever de payer les 2 terrains A 25c par semaine chacun, sans intérêts. A qui la chance (98).

Voyez nos annonces de jeudi.

N'oubliez pas les terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe-aux-Trembles.

Argent A prêter.

Demers, Racicot, Lemay et Roy
52 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

ACHETEURS ET VENDEURS, visitez le MARCHE D'IMMEUBLES DE MONTREAL, 141 St-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 13-6ms

A VENDRE — Maison rapportant 10 et 12 p.c. S'adresser Camille Lalonde, 282 rue Rachel. 88-1-j-s-jno

A VENDRE—Chance exceptionnelle, bloc de 11 logements et magasin, rue St-Christophe, près Sainte-Catherine. Loyer $200. Prix $22,000. S'adresser A. L. Tessier, propriétaire 561 Saint-André. 138-5

A VENDRE — Une magnifique propriété, brique solide, 6 logements de 10 chambres chacun, aucune réparation, couverture neuve, rue Drolet. Rapportera $1,368.00. Prix, $10,500, paiement très facile. Chance extraordinaire. S'adresser au propriétaire, 211 rue Drolet. 118-5

M. A. V.—Deux maisons en brique A vendre, deux logements chaque. Vente pour cause de départ, $4,500. S'adresser 1320

PETITES ANNONCES

Propriété à Vendre

PROPRIETES A VENDRE PAR

Gilbert Martin & Cie

18 Notre Dame Est. Tél. Main 2190
Le soir, 604 DeLorimier.

Acheteurs sérieux, lisez attentivement. Voici des marchés réellement extraordinaires et sans précédents dans les immeubles.

$1300 — $800 comptant, rue St-Urbain, maison 1 logement ouée $144.

$2400 — $600 comptant, balance $100 par année, 3 logements de 6 pièces, écurie 3 places, rue Alma, revenu, $240, donnant 16 p.c., sur $600 déboursées.

$3500 — $1,000 comptant, balance $200 par année, 2 logements modernes, Ave. Delorimier, revenu $372, donnant 18 p.c. d'intérêt sur $1,000 déboursées.

$3500 — $1500 comptant, rue Sanguinet, 4 logements neufs loués $409, donnant 16 pour cent d'intérêt sur $1500 déboursées.

$2400 — $1,400 comptant, belle petite maison, 2 logements rue Rivard, près rue Duluth, réellement bon marché.

$5000 — $1,000 comptant, balance $200 par année, rue Bordeaux Delorimier, 3 logements, 1 épicerie; revenu $456, donnant 20 p.c. d'intérêt sur $1,000 déboursées.

$5300 — $2,800 comptant, 4 beaux logements loués $510, rue Chambord, près Parc Lafontaine.

$6000 — $1,750 comptant, rue Parthenais, belle maison, 5 logements modernes, revenu $636, donnant 21 pour cent d'intérêt sur $1,750 déboursées.

$7200 — $1,200 comptant, balance $300 par année, rue St-Patrice, 7 logements en bon ordre, revenu $744, donnant 23 p. & d'intérêt sur $1,200 déboursées.

$3300 — $1,000 comptant, balance $200 par année, rue des Carrières, terrain 5,600 pieds, 4 logements loués $360, donnant 18 1-2 p.c. d'intérêt sur $1,000 déboursées.

$5700 — $2,000 comptant, rue Orléans Maisonneuve, 4 beaux logements, près rue Ste-Catherine. Venez faire une offre.

$5700 — $1,300 comptant, avenue Delorimier, 3 beaux logements loués $588, donnant 20 p.c. d'intérêt sur $1300 déboursées.

$8000 — $3,000 comptant, Av. Delorimier, près rue Sherbrooke, 6 beaux logements loués $1,100. On peut vendre chaque côté séparément $3,300, $1,600 comptant.

$6500 — $2,000 comptant, ave Delorimier, cottage de 1ère classe, pierre et brique solide, très moderne; vous l'acheteriez si vous le voyiez.

$7800 — $3,000 comptant, balance 5 p. c., ave Delorimier, 3 logements des plus modernes, pierre et brique solide, fournaises, revenu $770.

$13500 — $5,000 comptant, balance 5 p.c., rue Bordeaux, Delorimier, 6 logements modernes, fournaises, gaz, lumière électrique, beaux arbres en face, réunissant les commodités de la ville aux agréments de la campagne. Revenu $1300.

$15000 — $3,000 comptant, rue Sherbrooke Est, 7 logements modernes, bien loués.

$15000 — $3,000 comptant, coin de rues, 1 magasin, 15 logements, loués $1,850, donnant 30 p. c. d'intérêt sur $3,000 déboursées.

$20000 — $6,000 comptant, Boulevard St-Laurent, terrain 75 x 110, coin contenant 1 magasin, 7 logements, loués bon marché $1500. Vendra $25,000 avant 3 ans.

Aqueduc, 15 milles de Montréal, revenu $1,400 par année, vendra $11,000; $7,000 comptant, balance 5 1-2 p.c.

Terre en face rivière d'Ottawa, très bien bâtie, 140 arpents, compris animaux et instruments aratoires, récolte, etc. On accepterait en échange une bonne propriété.

Autre terre, 75 arpents, à Ste-Thérèse de Blainville, sucrerie 2,000 érables, assez bien bâtie, vendra $2,500, $500 comptant, balance $100 par année, avec intérêt à 5 p.c.

Maison très bien meublée, pour louer des chambres, rue Dorchester Ouest, belle localité, chambres toutes louées, valant au bas mot $800, vendra sous 3 jours, $500, cause mortalité.

Si vous voulez vendre, acheter ou échanger promptement et avantageusement une propriété, adressez-vous à Gilbert Martin & Cie. 1-4-6

MAISON A VENDRE rue Lasalle à Maisonneuve, Nos 574, 580, à bon marché. S'adresser R. Roy, 136 rue Maisonneuve. Tel. Marchands 719. 136-7

MAISON à vendre, deux étages, 3 logements, style moderne, façade brique pressée romaine, revenu $33.00 par mois. S'adresser à S. Bleau, 1398 rue des Erables, Village Delorimier. 137-6

P. A. V.—Rue Bordeau, 2 plain-pieds à vendre, bois et brique. S'adresser 1351 Bordeau. 126-16

P. A. V. — Une grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement P. Fishman, 71A rue Saint-Jacques. Tél. Main 3196. 133-26

P. A. V. — Magnifique propriété 914 - 918 Ave Colonial, de deux logements, 4 pièces chaque, en briques, bien fini, terrain 25 par 97. Revenu $204. Prix $2,200 seulement, le terrain vaut $600. Aucune offre raisonnable refusée. Adresser No 59 Cathédral. 136-7

PROPRIETES A VENDRE—Nos 557, 559, 561 Plessis, quatre logements, avec écurie, magnifique terrain 40 x 113, loyer $450. Prix, $3,900.

Nos 736, 737, 739 Demontigny Est, près Visitation, magasin et trois logements, une bonne place d'affaires. Loyer $516. Prix, $4,000. Ecrire immédiatement, propriétaire, La PATRIE, Boîte A., 1004. 137-6

Terrains à Vendre

Demers, Racicot, Lemay et Roy

82 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894

TERRAINS A VENDRE — Plusieurs à échanger contre propriétés et du comptant, dans plusieurs cas, sera donné en addition aux terrains.

RACHEL, coin Hogan — 25 x 80 pieds, pour $512.50; le terrain voisin, rue Rachel, pour $500.00; les 2 pour $1,000.00. (10).

RACHEL, coin Lorne — 25 x 102 pieds. Prix, $795.00, le lot voisin rue Rachel, 25 x 100, prix $700.00. (11).

RACHEL, coin Elm, 23 x 87 pieds. Prix, $500.00. (12).

Voyez les annonces de jeudi prochain.

Argent à prêter. Terrains donnés gratis samedi et dimanche au village de la Pointe-Aux-Trembles.

Demers, Racicot, Lemay et Roy

82 RUE ST-JACQUES,
TEL. MAIN 2894.

CARTES D'AFFAIRES

ACADEMIE DE COUPE

ACADEMIE NATIONALE de coupe de robe, couture et confection. Madame Ethier, professeur, 36a Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1725. 103-1-ar

ACHATS ET COLLECTION

BONIN J. ARTHUR, achats de comptes, billets et collection. 60 Notre-Dame Est. Tel. Main 1183. 79-ma

AVOCATS

N. A. MILLETTE, avocat, 97 St. Jacques, chambre 17. Tél. Main 2799. Résidence, 225 Rachel, Est 5584. 88-ap-j-s-lan

RHEAUME THEODULE, avocat, procureur, édifice la "Presse", chambre 3. Tél. Main 5493. Résidence, Uptown 1462. 104-lan c

CHIRURGIEN-DENTISTE

DR NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1685 Notre-Dame Ouest, St-Henri. Tél. Westmount 1127. Consultations 2 à 5 heures. 16—6ms-m-j-s

COLLECTEUR

LAPALME, J. E., collecteur, 54 Notre-Dame Est. Achats de comptes de toutes sortes, billets, jugements, etc. Tél. Bell Main 2583. 92-m-j-s-lan

COMPTABLE ET AUDITEUR

J. A. BERTHIAUME, comptable et auditeur, 28 avenue Lalonde, près Fullum, Montréal. 137-1n

COURTIER D'IMMEUBLES

PIGEON REALTY CO., 1457 Boulevard St-Laurent près avenue Mont-Royal, courtiers en immeubles. Bell Tél. Est 4427. Montréal. 98-ma-j-s-lan-c.

DENTISTE

Dr BELANGER, dentiste, 1295 Boulevard St-Laurent. Tél. Est 5720. Bureau du jour et du soir. 114-1-an.

EVALUATEURS

S. & O. MEUNIER, évaluateurs, collecteurs, administrateurs de propriétés. Tél. Main 1650. 80 St-Gabriel, Montréal. 94-1-an

INGENIEURS-ARPENTEURS

OUIMET & LESAGE, Ingénieurs civils, Arpenteurs, Géomètres. Tél. Main 1910, 21 rue St-Jacques, Montréal. 116—ma-j-s-1-an

MARCHAND-TAILLEUR

S. L. ROUTTENBERG & CO., marchands-tailleurs et d'habits tout faits, marchandises sèches, tapis, prélarts, costumes de dames une spécialité, comptant ou crédit. 738 Ste-Catherine Est et 566 Notre-Dame, Maisonneuve. Bell Tel. Est 4450. 120-42

NOTAIRES

J. A. OGDEN, notaire, 97 St-Jacques, chambre 78. Tél. Main 4865. Bureau du soir, 1813 Ste-Catherine Est, près Davidson. 96-ino

THS. TOUZIN, notaire, 20 St-Jacques. Bureau du soir, 1418 Boulevard Saint-Laurent. Règlements de succession et argent à prêter sur hypothèques. 88-1-an

PATRONS-MODELES

En bois ou métal, concernant mécanique ou architecture. Joseph Lacroix, 74 Wellington. Tél. Main 1035. Résidence, 76a Dufresne. 122-12ms

POMPES FUNEBRES

Dufault et Ranger, entrepreneurs de pompes funèbres. J. E. W. Dufault, prop. Tél. Bell Est 2373. Marchands 1694, 784 Ontario Est. 104-m-j-s-lan

Courrier Telegraphique

LES FEUX DE FORET

ABERDEEN, Washington, 4 — Un voyageur imprudent, en jetant une allumette enflammée dans des broussailles, a mis le feu à la forêt, à 12 milles d'Hoquaim, hier matin. L'incendie s'est propagé rapidement et un millier d'hommes le combattent sans succès. Les pertes matérielles s'élèveront sans doute à plus de $250,000.

RESULTAT D'UNE IMPRUDENCE

VINONA, Minnesota, 4 — Anton Pellowsk, en faisant flamber une allumette pour chercher une fuite dans un réservoir à gaz, a déterminé une explosion et mis le feu à la maison. La ville n'a pu se servir du gaz pendant toute la soirée et l'on croit que pendant quelques jours il en sera de même. On a éteint le feu, après de longs efforts. Trois hommes ont été blessés, dont l'un est en danger de mort.

MORT D'UN ACROBATE

COSHOCTON, Ohio, 4—William Wilson s'est tué dans un théâtre en essayant un nouveau tour du genre "loop the loop" et connu sous le nom du "tourbillon de la mort", à bicyclette.

LE RECORD DE L'INDOMITABLE

COWES — L'" Indomitable ", qui ramenait de Québec Son Altesse Royale le Prince de Galles, a fait 26.5 nœuds en moyenne pendant les quatre premières heures de la traversée. Bien que le vaisseau ait battu le record de la ligne Cunard pour les 2,000 milles d'un continent à l'autre, il portait ses gros canons et toutes ses munitions de guerre. La plus grande distance qu'il a franchie en un jour a été de 605 nœuds. Les ingénieurs considèrent que ce succès est dû à la supériorité des turbines Parson.

CONGRES DU LIBRE ECHANGE

LONDRES, 4 — Le congrès international du Libre Echange a ouvert ses séances ici, aujourd'hui. Lord Welley était président. Il y avait de nombreux délégués de la Belgique, du Danmark, de la France, de l'Allemagne, de la Hollande, des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

MEURTRE A BUFFALO

BUFFALO, N.-Y., 4 — Ce matin, la mère et la fille d'Alexandre Sutherland, résidant au No. 1382 de la rue Niagara, entendirent un bruit comme celui d'une personne tombant en bas de l'escalier. M. Sutherland habite la chambre au-dessus et en montant, les deux femmes l'aperçurent gisant au pied de l'escalier. Il murmura faiblement que quelqu'un avait tiré sur lui, mais ne put en dire plus long. Il fut transporté à l'hôpital où il mourut.

Sutherland était employé de la "Bond Radiator Co." Sa fille assure qu'elle a entendu un bruit avant d'entendre son père rouler dans l'escalier, un bruit comme celui que fait un homme en escaladant une fenêtre. La police croit que le malheureux a été assassiné. Trois locataires de la maison ont été arrêtés, sous soupçons.

A CARACAS

CARACAS, 4.— M. Williams, représentant de la Venezuela Match Monopoly Ltd., et de la Venezuela Salt Monopoly Ltd, qui dépendent de l'"Ethelburg Syndicate" de Londres, a quitté Caracas aujourd'hui, après avoir rédigé une protestation contre le décret présidentiel qui vient d'annuler les concessions faites à ces deux compagnies.

MEURTRE A CHICAGO

CHICAGO, 4. — Blarer Widcios, propriétaire d'un bar de la rue Justine, a été trouvé mort ce matin, dans la cour située derrière le bar. Le cadavre portait deux blessures. M. C. Bernard, associé de Widcisz, et George Tkedakak, ont été arrêtés, sous soupçons, par la police. Les détectives croient que le crime a eu pour mobile le vol de l'argent enfermé dans le tiroir-caisse.

EN TURQUIE

Constantinople, 4 — Une députation composée de 300 hommes et de quelques officiers du 2e corps d'armée est arrivée ici, venant d'Antinople pour assurer le Sultan de la fidélité des troupes. Le ministre de la guerre Omer Ruchdi Pacha et Shekir Pacha, chef d'état major, sont allés à la rencontre des soldats et, précédée par une fanfare, la colonne se rendit devant Yildiz Kiosk. Quand les soldats se furent rangés devant le Palais, le Sultan parut à une fenêtre et dit: "Je suis fort heureux de vous voir. Je salue les soldats, mes enfants, et je vous prie de saluer de ma part vos camarades du corps d'armée."

PANIQUE A ANDRINOPLE

LONDRES, 4 — Le correspondant du "Times" à Sofia (Bulgarie), annonce que par suite d'une mutinerie d'un millier de soldats qui achèvent leur temps de service, la panique règne à Andrinople, la ville la plus populeuse de la Turquie d'Europe après Constantinople.

LES CHEVALIERS DE PITHIAS

BOSTON, 4 — Aujourd'hui a lieu l'ouverture de la 2ae convention de la suprême loge des chevaliers de Pythias en notre ville. Plus de 75,000 délégués et membres de l'association sont réunis. Plus de 2,000 tentes ont été dressées pour recevoir les Chevaliers. La convention siègera six jours.

L'"INDOMITABLE"

LONDRES, 4 — Les officiers de la marine anglaise prêtent beaucoup d'attention aux rapports au sujet de la marche du navire de guerre "Indomptable" à bord duquel Son Altesse Royale le Prince de Galles retourne en Angleterre.

Le navire de guerre-croiseur, car il possède la vitesse d'un croiseur et l'armement d'un navire de guerre, a quitté Québec dans la matinée du 29 juillet, et bien qu'ayant été surpris dans le détroit de Belle-Isle par la tempête, il a marché la vitesse moyenne de 26 nœuds et on espère qu'il jettera l'ancre en vue de Cowes à six heures, ce soir. Les officiers de la marine anglaise, en tenant compte de la tempête qui a retardé le navire, estiment que les résultats obtenus sont très satisfaisants.

BROYES PAR UN TRAIN

NEW BRITAIN, Conn., 4 — Trois ouvriers qui marchaient le long de la voie ferrée du New-York, New-Haven and Hartford Railroad, au passage à niveau de Pratts, à deux milles à l'est d'ici, ont été broyés par un train de banlieue allant de New-Britain à Hartford, ce matin. Tous trois sont morts sur le coup. Un quatrième ouvrier, M. Michael Fury, de Worcester, Mass., a été blessé, mais peu grièvement, au cours de l'accident. Il ne connait pas les trois autres ouvriers et se marchait pas en leur compagnie.

ACQUITTEMENT D'UN ANCIEN SENATEUR

PORTLAND, Oregon, 3 — L'ancien sénateur M. R. A. Booth, d'Eugène, son frère, M. James Booth, ancien receveur du bureau des terres à Roseburg, et M. Thomas E. Singleton, qui avaient subi un procès devant la cour de district des Etats-Unis, sous l'inculpation d'avoir comploté de frauder le gouvernement, ont été acquittés aujourd'hui par le jury.

LE PRESIDENT CASTRO

LA HAYE, — Des dépêches officielles reçues par le gouvernement du gouverneur de l'île de Curaçao, tout en confirmant la nouvelle du retrait par le président Castro des exequaturs des consuls hollandais aux Vénézuéla, annonce qu'exception est faite pour M. N. F. Hellenand, consul de Caracas, qui a été nommé à ce poste en 1883. La dépêche du gouverneur porte de plus que le Vénézuéla ne désire pas rester en bons termes avec la Hollande tant que satisfaction ne sera pas donnée au gouvernement vénézuélien sur les différentes questions qui ont donné naissance au conflit actuel.

L'HONORABLE M. PREVOST

Prononce un discours retentissant. — Il promet de faire la guerre au cabinet Gouin

Correspondance spéciale à la "Patrie"

STE-ADELE, 4 — L'hon. Jean Prévost est venu remercier les électeurs de Ste-Adèle de leur appui aux dernières élections provinciales. Son discours, qui a duré une demi-heure, a été très écouté. On peut même dire qu'il a fait sensation.

L'ex-ministre de la colonisation et des mines s'est plaint de l'opposition qui lui a été suscitée aux dernières élections. Il a reproché à l'hon. M. Gouin d'être l'auteur de la candidature de M. Nantel. Il déclara qu'il avait des preuves. Le premier ministre voulait me faire disparaître, dit-il, mais il n'a pas réussi, et va s'apercevoir qu'un Prévost a la vie dure.

M. Prévost a dit qu'il demandera compte à M. Gouin de sa conduite à son égard. Il allait lui faire si bien la guerre que dans six mois, le premier ministre et son collègue M. Turgeon auront quitté la scène. Il a déjà eu un portefeuille; avant la fin de l'année il fera partie d'un nouveau gouvernement.

M. Prévost a fait allusion à M. Henri Bourassa et au mouvement dont il est l'esprit dirigeant. Il a dit que l'étoile du nouveau député de St-Jacques et de St-Hyacinthe éclipse celle de Mercier et de Chapleau.

L'ancien collègue de M. Gouin a dit et répété qu'il restait libéral, mais qu'il s'efforcerait de chasser des rangs du parti ceux qui ne sont pas dignes d'y rester, ceux qui trahissent leurs amis, etc. Il a ajouté que MM. Gouin et Turgeon ont été amoindris, écrasés, au dernier appel au peuple.

L'orateur a blâmé ses anciens collègues de ne pas l'avoir appuyé durant la dernière lutte. Il promet des émotions à la prochaine session.

LES SUCCES DE FARMAN

L'AEROPLANE DE M. HENRY FARMAN, L'INVENTEUR FRANCAIS, A FONCTIONNE A MERVEILLE, HIER, A BRIGHTON BEACH — NOUVELLE SORTIE AUJOURD'HUI

NEW-YORK, 4— M. Henry Farman, le célèbre inventeur, a fait trois sorties heureuses dans son aéroplane, à Brigleton Beach, hier. Dans un de ses essais, M. Farman a franchi 800 verges, à 20 pieds au-dessus du sol.

Aujourd'hui Farman espère pouvoir démontrer que son appareil peut tourner facilement dans l'air.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion de moissonneurs pour Winnipeg et les champs de blé de l'ouest canadien, les 1er et 18 septembre. Prix: $10.00

Ces excursions seront en seconde et Winnipeg la destination premi're. Les moissonneurs qui prendront l'engagement de travailler à la récolte seront transportés gratuitement de Winnipeg à Moose Jaw et à toutes stations à l'est ceux qui désireraient se rendre à Calgary, MacLeod, Edmonton ou autres stations à l'ouest de Moose Jaw, pourront le faire sur paiement d'une modique somme.

Sur le retour des billets seront émis à Moose Jaw et à toutes autres stations à l'est pour le point de départ dans la province de Québec, pour la somme de $18.00, sujets à la condition de trente jours de travail à la récolte; réduction proportionnelle de Calgary, MacLeod Edmondton, etc.

NOMINATIONS ET REELECTIONS

(Corr. spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Les nominations suivantes ont été faites, samedi, au séminaire de Québec: Mgr Laflamme a été nommé supérieur et M. l'abbé Tanerède Paquet, procureur; M. l'abbé François Pelletier directeur du Petit Séminaire.

Chez les Ursulines, à l'élection de samedi, la Révérende Mère Marie de l'Assomption a été réélue Supérieure de la communauté.

MORT SUBITE

SAINTE-HENEDINE, 4. — Mme Vve Noel Métivier, âgée de 72 ans, est décédée subitement le premier courant, à la suite d'une indigestion.

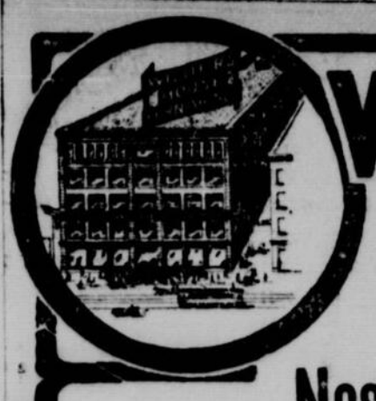
Le Dr Morisset mandé en toute hâte appela M. le curé, mais déjà la mort avait fait son oeuvre. Le coroner, le Dr Gauvreau, après information, a disposé du corps sansjury.

HOTEL RIENDEAU — M. J. Murray, Cleveland; Eliz. Dion, Emile Richard, F. Hamel, A. Debeaumont, N. Debeaumont, L. Gaboury, R. Bernard, J. Larochelle, J. Bélanger, E. Côté, J. Métivier, C. Angers, O. Pelletier, J. Lafrance, J. Larose, L. Finet, Club de crosse National, de Québec; M. et Mme Géza Leroux, Les Cèdres; J. J. Ryan, Trois-Rivières; A. Dubreuil, St-Jean; Dr Lesieur & Fils, Rumford; G. Lambert, Ste-Julienne; A. Lambert, Edmonton; P. A. Trudeau, Waterloo; Dr H. Fréchette, Bernierville; B. Arcand, Deschambault; J. A. Denis, Cité; J. A. Flett, Hamilton; Chs. Fink, Baltimore; J. B. Leclaire, H. Beaulieu, Sorel; Rob Ross, Cleveland; Dan. Cannor, Joe Connor, Washington; A. Brosseau, Lapêcerie; A. Marchand, Boucherville; C. Chagnon, Cité; J. O. Brunet, Shawinigan Falls; Geo. Dubois, J. Perrin, Québec; Mlle Théo Chabot, Geo. Chabot, J. A. Lemay, Ottawa; C. Caron & Fils, Winnipeg; A. J. Bussière, Québec; L. R. Gauthault, N.P., Plessisville; A. N. Drolet, Québec; Louis Bélanger, Chapleau; C. P. McNulty, Cité; J. E. Ladouceur, Joliette; A. Gingras, Québec; S. Gélinas, Sainte-Anne; J. E. Lachance et dame, Québec; H. Tardif, Hamilton; Pierre Beaudoin, Berthier Jct; E. N. Beaudry, Trois-Rivières; M. et Mme Fraser, Dalls, Texas; P. Devine, Chicago, T. Cullan, Chicago, Ill.; Chs. Stewardt, Alex. Evans, C. de la Chevrotière, P. Morency, St-Louis, Miss.; M. et Mme Chapdelaine, Newton Upper Falls; F. M. Lacmmel, Rochester, N.Y.; F. Lachapelle, Boston; Jos. Dussault, Deschambault; R. McLorce, Ed. Sutherland, Toronto; Alf. Deran, Cité; F. S. Byrnes, San Francisco; S. A. Jadway et dame, John Craciptt et dame, Bay City, Mich.; J. A. Proulx, Québec.

NOMINATIONS

Correspondance spéciale à la PATRIE

QUEBEC, 4.— Le numéro de la "Gazette Officielle" de samedi, annonce la nomination de M. J. B. Caouette, assistant maître des postes de Québec, aux fonctions d'inspecteur des postes pour le district de Québec. M. Bolduc ira exercer les mêmes fonctions dans le district d'Ottawa.



WILDERS'

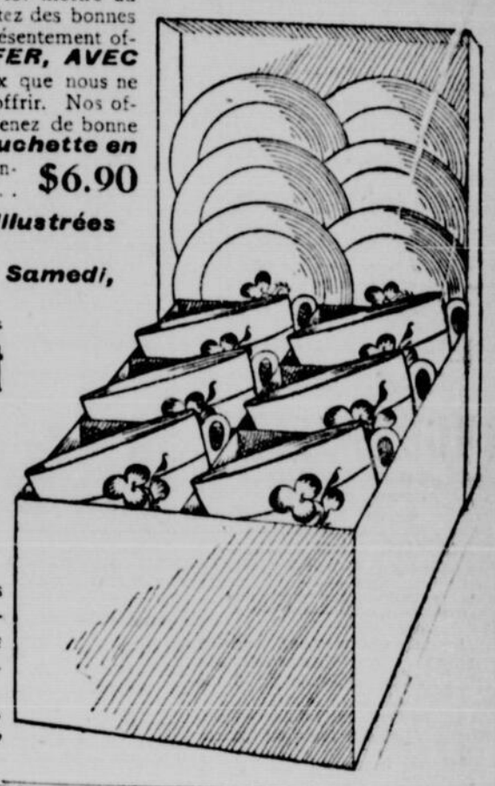
Les Prix de Wilder Parlent d'eux-mêmes

Nos Offres Spéciales d'Aout Sont Absolument Merveilleuses ! !

Etant les plus grands fournisseurs d'articles de ménage au Canada, nous sommes, naturellement les plus grands acheteurs. Un grand nombre de fabricants de couchettes ont des surplus de stock. Nous nous sommes récemment procuré une grande quantité de fortes couchettes en fer à un très gros escompte, ce qui nous permet de les mettre au nombre de nos offres spéciales d'Août. Profitez des bonnes choses AUJOURD'HUI même. Il vous est présentement offert d'acheter une ***COUCHETTE EN FER, AVEC SOMMIER ET MATELAS,*** à des prix que nous ne serons probablement jamais plus en mesure d'offrir. Nos offres spéciales d'Août ne durent qu'un jour. Venez de bonne heure et vous pourrez choisir une ***solide couchette en fer avec sommier et matelas*** se vendant régulièrement à $10.00, pour DEMAIN... **$6.90**

Concours des Cartes Postales Illustrées pour le mois d'août.

Les numéros gagnants pour Samedi, Lundi et Mardi.



Les Offres speciales d'Aout AU SOUS-SOL sont toujours des "leaders"

Nous avons reçu un autre 100 douzaines de tasses et soucoupes en semi-porcelaine anglaise avec filet et fleur d'or, mises en boites de ½ douzaine. Elles se vendent régulièrement $1.15 la douzaine. Achetez-en ½ douzaine DEMAIN pour..... **25c**

Occasions Speciales Surprenantes au Sous-Sol



Quand nous vous offrons une occasion spéciale cela signifie que vous en aurez pour plus que la valeur de votre argent. Ce sont des articles légèrement défectueux en émail, que nous devons liquider, mais ce sont des bargains, et cela semble une honte de les vendre à un tel sacrifice juste parce qu'ils ont une petite tache, et beaucoup de ces objets sont exactement dans l'état où ils sortirent de la fabrique. Nous avons 150 pièces en casseroles droites assorties, et chaudrons à confitures. Le prix régulier de ces articles varie de 35c à 45c. Venez de bonne heure et achetez-les DEMAIN A.... **19c**

Aubaine en Tondeuses a Gazon

La saison s'en va, et voici une chance de réaliser une économie en achetant une de ces tondeuses dont il nous reste une demi-douzaine. Le prix régulier atteint $6.75, achetez-en une demain pour..... **$3.50**

400 PIEDS DE TUYAUX D'ARROSAGE

Renouvelez votre stock de tuyaux d'arrosage. Il est rare que vous puissiez en acheter de haute qualité au prix auquel nous les vendons maintenant. Le prix régulier est 15c le pied. Vous pouvez les acheter demain à..... **8c**

Trois numéros sont publiés chaque jour du mois. Le premier numéro, chaque jour, est bon pour une valeur de $5.00 à choisir dans n'importe quelle partie du magasin par la personne ayant la carte portant ce numéro, le 2e numéro est bon pour une valeur de $3.00, et le 3e numéro est bon pour une valeur de $2.00.

SAMEDI	LUNDI	MARDI
1er No 284	1er No 5259	1er No 187
2e No 1219	2e No 8724	2e No 3258
3e No 342	3e No 1592	3e No 4412

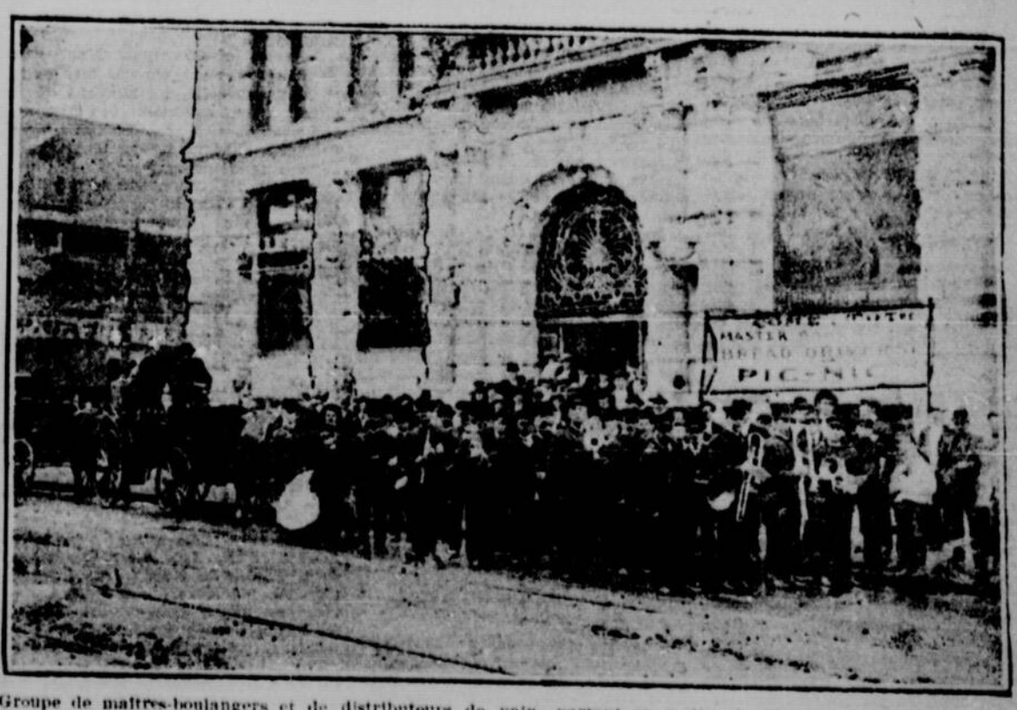
Découpez cette liste de numéros jusqu'à ce que toutes les cartes soient distribuées.

Ne manquez pas de venir au magasin et d'y prendre une carte si vous n'en avez pas déjà une.

Une valeur de $260.00 sera offerte en prix.

H. A. WILDER & CO. 292 rue Ste-Catherine Ouest, près du Square Phillips. Magasin du bas de la ville, 258 rue St-Jacques

LE PIQUE-NIQUE DES BOULANGERS



Groupe de maîtres-boulangers et de distributeurs de pain, partant ce matin, de l'édifice de la "Patrie", pour leur 27ème pique-nique annuel. (Photographie prise par un artiste de la "Patrie".)

L'association des maîtres-boulangers et leurs distributeurs donnent aujourd'hui leur 27ème pique-nique annuel à Highgate Spring, Vt.

Les organisateurs sont MM. H.-E. Tuggey et J.-N.-E. Bilon. L'Alliance Musicale les accompagne.

Ces messieurs se promettent de passer une excellente journée.

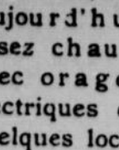
Les joyeux excursionistes souhaitent que les météorologistes qui nous annoncent quelques orages pour aujourd'hui, se soient trompés et que le pique-nique des maîtres-boulangers aura un plein succès sous tous rapports.

TEMPERATURE



Toronto, 4.— Aujourd'hui, assez chaud, avec orages électriques en quelques localités. Demain : en général, beau et très chaud.

VENT:



Les chiffres de la température nous sont fournis par la maison Hearn & Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Maximum aujourd'hui	79
Minimum aujourd'hui	63
Maximum l'an dernier	76
Minimum même date	56

NOTES DE LA TEMPERATURE

Les orages électriques ont été plus ou moins généraux pendant la nuit dans les provinces de Québec et d'Ontario et l'on prévoit encore des orages accompagnés de tonnerre des Lacs à l'Atlantique. Dans l'ouest du Canada le temps a été beau et la température modérée.

CALENDRIER

DEMAIN MERCREDI, 5 AOUT 1908

Fête du jour : Notre-Dame des Neiges.

Lever du soleil : 4.47.
Coucher du soleil : 7.24.
Lever de la lune : soir.
Coucher de la lune : 11.20.

PHASES DE LA LUNE

Premier quartier, le 5, à 4 h. 46 m. du matin.
Pleine lune, le 12, à 6 h. 06 du matin.
Dernier quartier, le 18, à 4 h. 31 du soir.
Nouvelle lune le 26, à 6 h. 05 m. du soir.

M. LOUIS HERBETTE

M. Louis Herbette, conseiller d'Etat, délégué du gouvernement français aux fêtes du tricentenaire de Québec, est en ce moment à Montréal. Il a pris ses appartements au Viger, où il a reçu la visite d'un grand nombre de ses amis.

M. Herbette ne fera qu'un court séjour au milieu de nous.

M. COMMETTANT

M. Louis Commettant, ancien gouverneur de l'Ile d'Anticosti, nous a fait, ce matin, l'honneur d'une visite.

M. Commettant arrive de Québec, où il a assisté aux fêtes du tricentenaire.

La nouvelle installation de la PATRIE a paru l'intéresser vivement. Il en a chaleureusement félicité les MM. Tarte.

LA VILLE NE PEUT RIEN POUR EUX

MAIS LES CITOYENS SONT APPELES A SOUSCRIRE GENEREUSEMENT POUR LES SINISTRES DE LA COLOMBIE.

M. l'échevin N. Lapointe, maire-suppléant, regrette que la charte ne permette pas à la ville de venir en aide aux familles si cruellement éprouvées par l'épouvantable désastre qui vient d'arriver en Colombie Anglaise.

Les autorités de la ville ont, cependant tranché la difficulté en ouvrant une souscription publique. Elles ont désigné les banques de Montréal et d'Hochelaga pour recevoir les souscriptions des citoyens.

Tous ceux qui désirent souscrire pourront adresser leurs chèques à l'une ou l'autre des deux institutions financières plus haut nommées.

Il est probable que la ville fournira, chaque matin, la liste des souscripteurs.

LES SPECTACLES HISTORIQUES

LS RECOMMENCERAIENT EN SEPTEMBRE SUR LES PLAINES D'ABRAHAM.

(Dépêche spéciale à la "Patrie")

QUEBEC, 4 — Il est à peu près décidé depuis hier soir que nous aurons de nouvelles représentations des spectacles historiques sur les plaines d'Abraham au mois de septembre prochain. C'est à la demande des ouvriers que cette suggestion, lancée il y a quelques jours par les figurants de la scène Laval-Tracy, sera réalisée.

On croit que c'est la seule solution possible à l'épineuse question du sort que devront avoir les costumes. On parlait de vendre ces derniers. A la vente on en aurait obtenu un prix très bas et cette vente, en outre, ne sourit pas aux figurants qui voudraient garder ces costumes comme souvenirs. Les représentations de septembre pourraient faire réaliser une somme beaucoup plus considérable que celle que l'on pourrait obtenir par la vente des costumes.

IL A NEGLIGE D'EN PARLER

M. l'échevin Larivière, l'inspecteur Barlow, le contremaître Dansereau et le nommé Coppée ont eu ce matin une conférence au sujet de l'ancien contremaître Charest, accusé de fraude et de vol au détriment de la ville.

Coppée a admis que depuis le 15 juin, il soupçonnait que des noms fictifs avaient été inscrits sur la liste de paie.

Il a négligé cependant d'en parler aux autorités de la ville.

DANS LE PORT

L'Ionian (Allan) et le "Devona" (Thomson) sont arrivés ce matin dans le port de Montréal.

UNE BRILLANTE INAUGURATION

LE NOUVEAU CONSEIL DE LONGUEUIL TIENT SA PREMIERE SEANCE, HIER SOIR, DEVANT UN AUDITOIRE TRES NOMBREUX.

(Corr. spéciale à LA PATRIE)

LONGUEUIL, 4. — Le nouveau conseil de ville a tenu, hier soir, sa séance d'inauguration en présence d'un grand nombre de citoyens : de fait la salle des délibérations de nos édiles était comble.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance de l'ancien conseil, le nouveau maire, Mtre Amédée Geoffrion, prononça une brève allocution.

Il s'excusa de ne pas faire de discours-programme, attendu que lui et ses collègues entendaient s'en tenir strictement aux promesses faites à l'électorat pendant la dernière campagne municipale.



Mtre AMEDEE GEOFFRION, le nouveau maire de Longueuil, qui a présidé, hier soir, l'inauguration du conseil de cette ville.

Afin de faciliter l'exécution de ces promesses deux nouvelles commissions ont été créées, savoir : une commission de législation et une commission de voies de transport.

On procède ensuite à la formation des commissions permanentes, avec le résultat suivant :

Maire suppléant, l'échevin W. I. Gear.

Finances : MM. St-Mars, président, Gear et Dupras.

Législation : MM. Dupras, président, Trudeau et St-Mars.

Voirie : MM. Trudeau, président, Jodoin et Ste-Marie.

Parcs et Marchés : MM. Jodoin, président, Gear et Maillé.

Aqueduc : MM. Maillé, président, St-Mars et Ste-Marie.

Feu et Eclairage : MM. Ste-Marie, président, Cross et Maillé.

Police : MM. Cross, président, Trudeau et Jodoin.W

Voies de transport : MM. Gear, président, St-Mars, Cross et Dupras.

Lecture a été faite d'une lettre de Mtre Léo Robert, informant le conseil que le lieutenant-gouverneur en conseil l'avait nommé recorder de la ville.

Le rapport des auditeurs est soumis. Il accuse une recette générale de $82,864.45 et une dépense générale de $70,012.36, laissant une balance de $12,852.09. Les recettes provenant du revenu ordinaire ont été de $27,509.60 et les dépenses d'administration, de $24,101.38, laissant une balance de $3,408.32.

Plusieurs questions ont été référées aux divers comités.

L'échevin Dupras a donné avis de motions qu'il présentera un règlement à l'effet d'accorder une franchise à la Montreal & Southern Counties Ry, pour la construction et la mise en opération d'une ligne de tramways dans Longueuil et de cette localité jusqu'à Montréal.

La population de Longueuil fait des vœux ardents pour que le nouveau conseil s'occupe effectivement de l'arrosage des rues. Ce service est absolument insuffisant, et nos édiles mériteront la reconnaissance du public s'ils réussissent à l'améliorer.

POUR LES VICTIMES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, Ont., 4— Sir Wilfrid Laurier a offert un détachement de la police à cheval au gouvernement de la Colombie Anglaise pour faire la patrouille dans les villages incendiés, ainsi que pour maintenir l'ordre dans les camps des victimes de Fernie et autres villages détruits.

L'honorable M. Paterson a donné des instructions pour admettri en franchise tout ce qui est destiné aux sinistrés.

Sir Wilfrid Laurier a reçu une réponse de l'honorable M. McBride, premier ministre de la Colombie Anglaise. Ce dernier, dans un télégramme en date d'hier soir, remercie Sir Wilfrid Laurier et ses collègues de leurs sympathies, mais ne croit pas devoir accepter l'offre relativement au détachement de la police à cheval. Le surintendant de la police à Fernie a reçu des instructions du gouvernement provincial, et il se trouve en mesure de répondre aux besoins du moment.

QUI POURRAIT LE RECONNAITRE ?

Plusieurs personnes se sont présentées à la morgue et ont demandé à voir le cadavre du noyé, trouvé dimanche midi, au Bout de l'Ile. Aucune ne l'a identifié. Ce cadavre paraît être celui d'un homme âgé d'environ soixante ans. Il porte une moustache grise et ses cheveux sont également gris. Il avait, pour tout vêtement, un pantalon noir et une chemisette blanche. On n'a trouvé dans ses poches aucun objet révélateur.

LES TEXTILES SONT ENTENDUS

LA COMMISSION ROYALE CONTINUE SES SESSIONS. — M. MACKENZIE KING VEUT QUE LA LOI SOIT RESPECTEE ET QUE JUSTICE SOIT RENDUE.

La commission royale a siégé, ce matin et a entendu les témoignages de plusieurs ouvriers textiles.

Un témoin ayant déclaré qu'il travaillait pendant l'heure du dîner, M. Mackenzie King a fait remarquer que c'était contraire à la loi et qu'il conviendrait que l'attention des inspecteurs des fabriques fût attirée là-dessus.

Tous les témoins ont déclaré qu'ils croyaient que tout avait été fait pour éviter la grève : tous aussi se sont accordés à déclarer que les heures de travail étaient longues et fatiguantes et les salaires insuffisants pour vivre convenablement.

M. le commissaire a montré beaucoup d'égard pour les témoins et les a interrogés avec beaucoup de délicatesse.

Voici les points saillants de l'interrogatoire.

Arthur Goulet dit qu'il travaillait depuis sept ans pour la compagnie. Il étampait le coton. Il gagnait 15 cents de l'heure et faisait vivre sa famille, mais pauvrement. D'après lui, quelque chose devrait être fait pour améliorer la situation des travailleurs.

Une discussion s'étant élevée entre Mtre Bumbray et Mtre Tremblay, le commissaire déclara qu'il était en faveur du plus grand nombre de questions, toutes servant l'intérêt de la vérité, quels que fussent les motifs qui les faisaient poser.

Ont aussi été entendus :

Mme Forest, qui a déclaré qu'elle n'avait que 3 heures

A ELLE PAR JOUR ;

Ostias Chagnon, qui croit que la grève aurait été gagnée sans les défections et qui ne saurait dire si la dépression commerciale n'a pas amené la réduction des salaires ; et Mlle Alice Waterhouse, qui a dit que les enfants de 14 ans faisaient les mêmes nombres d'heures de travail que les adultes, soit 11 heures, quand les métiers étaient en pleine activité.

Quelques ouvriers textiles, interrogés par notre représentant, ont déclaré qu'ils espéraient que l'enquête aurait pour effet d'améliorer leur sort.

TEMPETE DEVASTATRICE

GARE DE TRAMWAY DETRUITE A BRITANNIA. — MAISON DE FERME INCENDIEE A MARCH.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 4.— Une tempête a passé dans les environs d'Ottawa. A bonne heure, ce matin, et la foudre a causé des dommages considérables. La gare des tramways à Britannia a été détruite, ainsi que plusieurs granges des environs.

On rapporte qu'un cultivateur de March perd sa maison, ainsi que tous les bâtiments de sa ferme et sa récolte de foin. Les pertes s'élèvent à $9,000. La compagnie des tramways perd $1,000 par la destruction de sa gare.

Ottawa n'a souffert aucun dommage, excepté par la pluie qui a inondé plusieurs caves de magasins.

Il est tombé un demi- pouce d'eau, mais pas suffisamment pour les exigences de la récolte dans le district.

Les cultivateurs désirent encore de la pluie.

ENQUETES EN COUR DE POLICE

Eva Gray, accusée de menaces à l'endroit de Mme James-E. Hill, a comparu en cour, ce matin, pour protester de son innocence.

L'acte d'accusation relate que Mme Gray aurait menacé de se servir d'un couteau pour se venger sur la défenderesse,. Enquête vendredi.

Samuel Toupin, accusé d'avoir dérobé des marchandises appartenant à MM. Marcotte et Frères, encanteurs et d'avoir voulu les vendre dans un magasin d'occasion, comparaît.

Ce sont les détectives Giguère et Demers qui l'ont arrêté, hier soir, en flagrant délit, au moment où il offrait des couteaux, des rasoirs, des ciseaux, en vente. Toupin a pour défenseur Mtre McIvoy. Il proteste de son innocence.

Il avait d'abord avoué sa culpabilité, mais sur les représentations de son avocat, après explication de sa cause, il a décidé de protester de son innocence. On dit que cette affaire promet des développements.

L'"ETOILE DU NORD"

ON CELEBRE AUJOURD'HUI, LE 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DU JOURNAL DE JOLIETTE.

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

JOLIETTE, 4. — Le propriétaire de l'"Etoile du Nord", M. Albert Gervais, célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de son journal.

Une grand'messe solennelle a été chantée ce matin à la cathédrale. Un grand banquet a été offert à midi aux invités, au bois de M. Vessot, les invités sont nombreux et la fête sera couronnée d'un joli succès.

Les employés de la maison Gervais ont présenté, ce matin une adresse au héros de la fête. L'établissement est décoré, les pavillons flottent sur plusieurs magasins de Joliette.

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

LA FEMME QUI AVAIT MIS LE FEU A SES VETEMENTS EN ALIMENTANT UN POELE A GAZOLINE, MEURT A L'HOPITAL

Madame Mary Carruthers, qui habitait la pension de la rue Sainte-Geneviève, portant le No 9, est décédée à l'hôpital Général, hier, des blessures qui lui avaient été infligées par l'explosion d'un poêle à gazoline.

En voulant alimenter le feu de son poêle, Mme Carruthers jeta de la gazoline, dans le réservoir à mèche mais par suite d'un regrettable manque d'attention de sa part, il se fit une explosion. La pauvre femme, on le pense bien, fut en un clin d'oeil enveloppée de flammes depuis la ceinture jusqu'à la tête.

Le maître de la pension, ayant entendu les cris angoissants de la malheureuse, se porta à son secours, et fit de son mieux pour éteindre les flammes qui lui dévoraient les chairs. M. Edgar descendit Mme Carruthers dans la cour et là, lui jeta un pot d'eau sur le corps. Malheureusement, le feu avait atteint les organes vitaux.

On voulut d'abord transporter la blessée à l'hôpital, mais elle s'y refusa absolument. Ce n'est que hier matin, quand s'apercevant que son état n'avait fait qu'empirer, on la fit conduire à l'hôpital Général. Elle succomba à ses blessures vers midi.

Mme Carruthers n'a pas de parents à Montréal. Elle était venue d'Ecosse, il y a quelques années, après la mort de son mari.

ILS NE PERDENT AUCUNE OCCASION

LES VOLEURS A LA TIRE SE FONT PINCER MEME JUSQUE SUR LES BATEAUX DE PELERINAGE.

Les voleurs à la tire profitent de toutes les circonstances pour commettre leurs méfaits. C'est ainsi que, samedi soir, l'un d'eux se trouvait à bord d'un bateau qui conduisait nombre de pèlerins à Sainte Anne de Beaupré.

A peine le bateau était-il parvenu en face du parc Dominion que le constable Smith, du poste No 11, qui faisait ce voyage, remarqua un individu aux allures étranges. Il résolut de l'épier. Son flair bien connu ne l'avait pas trompé, car à peine quelques instants s'étaient-ils écoulés qu'il le vit s'approcher d'une table où se trouvaient plusieurs articles de piété, que le voleur mit prestement dans sa poche.

Le constable le fila jusqu'à ce que le bateau fit son premier arrêt à Trois-Rivières. Il le mit en état d'arrestation à cet endroit, et le confia aux autorités policières.

Au cours du même voyage, durant son sommeil, un pèlerin a eu sa chaîne de montre coupée. Heureusement que dans toutes ces circonstances, aucun vol ne s'accomplit, car la police a l'œil sur tous les suspects.

RUADE FATALE

UN JEUNE HOMME DE SAINT-FLAVIEN TUE.

(Corr. spéciale à la PATRIE)

ST-FLAVIEN, 4.—Un bien malheureux accident vient de plonger dans la douleur une de nos plus respectables familles de la paroisse.

Vendredi soir, vers 8 heures, Evangeliste, fils de M. Benjamin Desrochers, du rang "Les Pointes," partait pour aller chercher une jeune pouliche qui pacageait à quelques arpents de la maison.

Il a raconté lui-même, que, comme il allait saisir la bête par la crinière, celle-ci lui échappa brusquement et lui lança une terrible ruade dans l'abdomen.

Le jeune homme s'affaissa, suffoqué par la douleur. Il réussit, malgré ses souffrances, à se traîner à la plus proche habitation, celle de son frère Conrad. Le médecin appelé aussitôt jugea le cas mortel.

M. le curé confessa le blessé qui put communier, et les derniers sacrements lui furent administrés.

Mais malgré les soins intelligents donnés, le pauvre jeune homme, après de grandes souffrances, succomba à une péritonite foudroyante dimanche matin à 1.35 heure a. m. Il était âgé de 19 ans et 4 mois. Le service et la sépulture ont eu lieu aujourd'hui.

ACCIDENT DE TRAMWAY

Une voiture de livraison, conduite par un nommé Roy a été frappée par un tramway, ce matin, à l'intersection de la rue Craig et de la côte de la Place d'Armes. Le charretier Roy fut projeté sur la chaussé et reçut des blessures assez sérieuses pour qu'il fut conduit à l'hôpital.

LE DIRIGEABLE ZEPPELIN

MAYENCE, 4.— Le navire aérien du comte Zeppelin a été aperçu d'ici à 3.30 heures.

LA BONNE BLAGUE

Madame Hicks raconte à ses amies une histoire de brigands.

—Imaginez-vous, dit-elle, que j'entends un bruit. Je me lève, et qu'est-ce que j'aperçois? les jambes d'un homme sortant de dessous le lit!

—Grand Dieu! les jambes du voleur? .

—Pas du tout ma chère: celles de mon mari! Lui aussi avait entendu le bruit suspect.

PAS UN PAYS DE VENDETTA

SEVERE REMONTRANCE DU JUGE CHOQUET A UN ITALIEN A PROPOS DE LA COUTUME DE SE SERVIR DE COUTEAUX.

Dans la cause de Etienne Defoy et Stanislas Montebello, accusés tous deux d'agression brutale sur la personne de Camille Brunelle, avenue de l'Hôtel de Ville, durant la soirée de la fête de la Confédération, le magistrat Choquet a rendu une décision ce matin. Defoy, auquel il donne le bénéfice du doute, est condamné à $10 ou à un mois.

Le juge des sessions spéciales s'adresse ensuite à Montebello qu'il réprimande vertement. Le prévenu est un Italien. Le magistrat lui démontre l'indignité de sa conduite.

Montebello d'après les témoins, se serait servi d'un rasoir pour attaquer le plaignant. Defoy l'accompagnait, mais il a tenté de l'amener. C'est cela qui lui attire la clémence de la cour. Le juge fait remarquer de nouveau que les Italiens ne doivent pas se croire en Italie ici pour exercer la vendetta ou leurs actes de représailles. Montebello fera 2 mois de prison.

La cause du rabbin Geazer est remise à cette après-midi.

LES PLAINTES SE FONT NOMBREUSES

LES VICTIMES DE CAMBRIOLAGES DE LA PARTIE NORD VIENNENT EN GRAND NOMBRE DEPOSER CONTRE LES DEUX FRIPIERS ARRETES HIER SOIR.

Peter Singer, alias Seagram, et sa femme Rebecca Rozoff ont comparu ce matin devant le magistrat Choquet pour recel de marchandises volées.

Les accusés Maurice Silver et Filedman arrêtés la semaine dernière pour vol avec effraction dans une maison déserte de Delorimier sont impliqués dans cette cause. Fieldman a fait des aveux qui ont amené les détectives à faire l'arrestation des époux Singer alias Seagram. La licence pour le magasin est au nom de Rebecca Rozoff. Les deux prévenus protestent de leur innocence et à l'accusation de recel. Enquête plus tard.

Mme Dépatie, 415 rue Visitation, porte plainte contre Fieldman pour avoir cambriolé sa résidence et une autre plainte contre Seagram pour recel des marchandises volées.

Le bureau de la sûreté a enrégistré ce matin d'autres plaintes dans cette cause de la part de Mme Marois, 1310, rue Saint-André, où les cambrioleurs pénétrèrent à la date du 19 juillet.

C'est la femme Rozoff qui avait la licence du magasin à son nom. La plupart des marchandises saisies hier soir dans le magasin ne sont pas dans le régistre que tout propriétaire de magasin d'occasion doit tenir au jour le jour.

Cette arrestation fait honneur aux détectives Giguère, Laberge et Demers. On espère que ces jours-ci toutes les victimes des vols dans la partie nord de la ville viendront identifier leurs articles volés et aider au travail des détectives.

LE "RAPIDS KING"

Le "Rapids' King", de la Cie Richelieu, dont M. Ouellet est pilote a repris son service.

Le "Brockville" qui le remplaçait est remonté vers les lacs.

LEUR PROCHAIN PIQUE-NIQUE

Le programme des fêtes des employés du M.S.R., qui commenceront le 10 août prochain, est à peu près terminé.

Les membres du comité exécutif, se sont réunis hier soir en vue des prochaines fêtes, qui seront aussi belles que les années passées.

Il y aura une grande tombola, avec de nombreux prix pour les gagnants dans les différents concours de jeux.

Les billets s'enlèvent rapidement.

VOLEURS PUNIS

Le juge Choquet a condamné ce matin, Patrick McMighty à $10.00 d'amende, aux frais ou à un mois de prison pour avoir tenté de voler un paletot au No 27, rue Sainte-Manique durant la journée de dimanche dernier.

William Brisebois, pour vol de plomb aux usines Angus, à 4 jours de prison, terme déjà fait depuis son incarcération.

Il devra en outre payer $5 d'amende et les frais.

Si le mauvais temps empêche le pique-nique des bouchers d'avoir lieu demain, il aurait lieu après-demain ; et au cas de mauvais temps, jeudi ; il serait remis à une date ultérieure, qui serait annoncée dans les journaux.

LE ROI EDOUARD VII
BOIT DEPUIS 1902
La célèbre eau de table
" WHITE ROCK "

4,11,18,25

HEROS INCONNUS ET MECONNUS

....LES BOYS....



ON les voit sortir de partout, rentrer partout, et s'occuper de tout. Trotte-menus, ce sont les souris de l'édifice social. Mais, s'ils grapillent les miettes du festin, ils ne rongent pas les bois de la salle à manger : car ils espèrent bien qu'un jour, eux aussi, ils se mettront à table.

Voici le boy de bureau, auquel on reproche souvent de dormir. Et certaine fois, le patron étonné s'apercevra que ce garçon connaît les gens et les choses mieux que quiconque, et ne rougira pas de tendre l'oreille vers ses propos.

Le saute-ruisseau, déjà, considère l'humanité avec philosophie. Nourri dans les antres de la chicane, grandi dans les couloirs du Palais, il fait deux parts de ses contemporains : ceux que l'on condamne et ceux que l'on acquitte. Cela, sans préjudice d'apprendre l'art de ne payer ses dettes qu'à la dernière extrémité.

Le boy d'hôtel est presque un aristocrate parmi les boys. Car il a le gousset garni. Il attrappa la grosse pièce à coups d'intelligence. Si figure éveillée plaît, au client riche. Sa célérité et son ardeur méritent mieux que son mince salaire. Le gas de bonne heure, se créera des relations et pourra marcher loin, s'il ne rétrécit pas son esprit à penser que le monde est rempli de millionnaires.

Illusion que ne partage pas le petit boy, vendeur de journaux. Quelle peine n'a-t-il pas à extraire un malheureux centin de la poche du passant! Il semble, ma parole, que ces gens pressés se moquent de ce qui n'est pas eux, leur rue, leur maison. On ne peut pourtant pas assassiner un roi toutes les 24 heures! Et le boy se plaint amèrement que le Bulletin, affiché à la porte de la PATRIE, lui enlève des clients.

Un boy auquel le travail ne manque jamais, c'est le cireur de souliers. Poussière ou boue, toute circonstance du temps lui est utile. Et il se ravit à rendre une botte horriblement crottée semblable à un miroir, dans lequel il se plaît à vérifier sa coiffure. Sa seule ambition est d'échanger son métier sédentaire contre une situation active et honorifique.

Celle du boy qui conduit un express, à tous égards, lui apparaît merveilleuse. Car les piétons eux-mêmes contemplent avec envie—qui en douterait?—le gosse debout sur sa voiture, les jambes écartées, le fouet solide dans la main, galopant les rues, fumant des pipes énormes, et gratifiant son cheval des jurons les plus propres à prouver une précoce virilité.

Boys heureux, boys ambitieux, ne vous pressez pas de grandir !

Folley

LORD ROBERTS QUITTE OTTAWA

(Par dépêche spéciale à la "Patrie")

OTTAWA, 4 — Lord Roberts part, cet après-midi, pour Montréal, par le train de 4 heures 30. Il s'embarquera à Québec, vendredi, sur l'un des "Empress", de la compagnie du Pacifique, en partance pour l'Angleterre.

INCENDIE A QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Deux alarmes ont été sonnées ce matin, l'une appelant les pompiers pour éteindre un arc-de-triomphe, qui avait pris feu près de l'église Saint-Jean-Baptiste. L'arc a été détruit complètement et les ouvriers n'auront pas la peine de le démolir. L'autre alarme appelait les pompiers à l'imprimerie Chassé, où le feu s'était déclaré dans la chambre des machines. Il n'y a pas de dommages.

A HULL

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

HULL, 4. — Les contribuables ont approuvé hier, par 306 voix contre 15, le projet relatif à l'élection en bloc du conseil de ville chaque année au lieu de l'élection de la moitié des conseillers tous les deux ans.

UNE RESIDENCE DE $12,000.00

Un permis de construction a été accordé, ce matin, à Mme A. McFarlane pour l'érection d'une résidence privée sur l'avenue des Pins, près de la Côte des Neiges, au prix de $12,000.

DEUX NOUVELLES CONTESTATIONS

L'élection de Jacques-Cartier et celle de Vaudreuil sont contestées.

Les requêtes à cet effet ont été présentées, hier après-midi.

Celle contre M. Philémon Cousineau, le nouveau député de Jacques-Cartier, est signée par M. Wilfrid Groulx, greffier de la ville de Lachine; celle contre le candidat élu dans Vaudreuil, M. le Dr Pilon, est signée par M. Louis J. Chevrier, de Rigaud.

NAISSANCES

LETOURNEAU—A Montréal, le 1er août 1908, au No 1304 rue Cadieux, l'épouse de M. Eleuther Létourneau une fille, baptisée Marie-Annette Elmina Colomba.

Parrain et marraine, M. et Mme L. E. Boucher, grande tante et grand oncle de l'enfant. 1391

DECES

BERTHIAUME — En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 47 ans et 1 jour, Alexandre Berthiaume, charretier, époux de Délima Dagenais.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1285 rue Cadieux, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église de l'Enfant Jésus, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1381

GAUTHIER—A Sturgeon Falls, Ont., le 31 juillet, à l'âge de 11 mois et 21 jours, Marie Antoinette, enfant de M. Eugène Gauthier, marchand.

Funérailles privées. 1391

MERCIER—A Montréal, le 1er août 1908, à l'âge de 67 ans, 5 mois et 22 jours, Mme M. Aurore Roy, veuve de feu Edouard Henri Mercier, officier de douane.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 61 rue Garnier, à 7 3-4 heures précises, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1374

ROBERT — A Montréal, le 2 août 1908, à l'âge de 53 ans et 4 mois, M. R. Frédéric Robert, de Dawson City.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 5 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. Aimé Bourassa, No 268 rue Sherbrooke Est, à 8 1-2 hrs a.m., pour prendre le bateau "Laptairie", pour se rendre à l'église St-Philippe, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le service aura lieu après l'arrivée du train laissant Montréal à 8.30 a.m. gare Windsor. 1379

TRUDEL — En cette ville, le 4 août, à l'âge de 19 ans et 3 mois, Lucien Trudel, typographe, fils de J. D. Trudel.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 6 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 36 rue Bonnière, Maisonneuve, à 7 heures, pour se rendre à l'église de Maisonneuve, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 1382

Une cale-sèche dans notre port

On commence sur l'Ile aux Millions les travaux de creusement de cette importante amélioration.

Bien que la nouvelle ne soit pas officielle, nous pouvons annoncer que les travaux préliminaires de la construction d'une cale-sèche dans le port de Montréal, sont commencés.

Le site choisi est situé sur l'Ile aux-Millions, du côté du large, et depuis le commencement de la semaine, des ouvriers sont à creuser le roc — car cet endroit n'est qu'un banc de pierre.

Les travaux seront conduits assez vite, la poudre étant employée en grandes quantités.

Les autorités restent muettes à ce sujet et ne veulent rien dire encore ; toujours, nous savons que plus d'une fois, l'endroit où se font les travaux, a été proposé comme le meilleur site à Montréal, pour une cale sèche.

On se rappelle que plus d'une fois, on a annoncé la construction d'une cale-sèche dans le port de Montréal, pour satisfaire les besoins du commerce de notre port. Et l'Ile aux Millions avait été proposé plus d'une fois.

Les travaux s'étendront de la hauteur des élévateurs à charbon de la Pointe du Moulin à Vent au Pont Victoria.

LES FINANCES DE WINNIPEG doivent être bien, les résidents mangent assez des olives Santa Maria.